Une cidrerie d'Etat... à Rougemont?

Québec appuie l'idée d'un Commonwealth des pays francophones • En page 13

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ 10¢ Montréal, vendredi 23 septembre 1966 / 4 Temps / 82e année, No 221 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : frais, averses / Min. 50 / Max. 60

par Pierre Olivier et Pierre O'Neil

On en viendrait presque à croire, même sans imagination, qu'il s'agit d'une cidrerie-fantôme.

Il suffit d'émettre une hypothèse, de mentionner un nom pour être aussitôt contredit. A tel point qu'on en revient toujours aux mêmes questions :

Y aura-t-il une cidrerie d'Etat ?

Et, si oui, sera-t-elle construite à LaSalle, à Candiac, à St-Hilaire... ou bien à Rougemont.

La question, qui avait momentanément soulevé l'intérêt l'hiver dernier, est de nouveau reprise à la suite d'un article paru dans la livraison du 20 septembre du "Journal de Granby".

Le journal affirme, en effet, que la cidrerie sera construite à Rougemont, dans le comté de Rouville ; qu'elle sera intégrée à l'usine de transformation des sous-produits de la pomme appartenant à la Coopérative montérégienne... qui aurait déjà acquis les terrains nécessaires et fait préparer des plans ; qu'elle nécessitera un investissement de $1,200,000 et qu'elle entrera en opérations dès l'automne 1967.

Rien de moins certain.

En fait, le gouvernement provincial n'a, du moins officiellement, pris encore aucune décision en ce qui concerne le statut et le site de la future cidrerie... si cidrerie il y a.

Le ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, a même déclaré hier après-midi au reporter de LA PRESSE qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier la question... mais qu'il entendait faire sortir le dossier "cidrerie" la semaine prochaine.

Attitude presque identique du sous-ministre associé de l'Agriculture, M. Roméo Lalande. Celui-ci a en effet déclaré qu'il ignorait si une décision avait été prise à ce sujet, mais qu'il avait reçu, hier, des rapports sur le projet de cidrerie.

M. Lalande a tenu à préciser que le ministère de l'Agriculture n'était d'ailleurs pas chargé de l'organisation matérielle de la future cidrerie, et que cette responsabilité appartient à la Régie des alcools du Québec — elle lui a été confiée par le bill 85, adopté par l'ancien gouvernement libéral en août 1965.

Quant à l'administrateur de la RAQ, M. Lorne G. Power, il a déclaré hier après-midi qu'il n'y a absolument rien de fait à ce sujet. M. Power, qui ne semblait pas très enthousiaste, a révélé qu'il entend s'entretenir de ce sujet avec le premier ministre Johnson dont relève la Régie des alcools.

(Cette déclaration de M. Power est d'ailleurs significative. A plusieurs occasions, notamment en octobre et en décembre 1965, il avait déclaré que la Régie construirait une cidrerie d'Etat, et que celle-ci serait à LaSalle, en banlieue de Montréal.)

Aucune décision ne semble donc avoir été prise à ce sujet.

C'est d'autant plus vraisemblable que le comité auquel l'ancien gouvernement libéral a confié l'étude du rapport préparé à ce sujet par la firme d'ingénieurs Surveyer, Nenniger et Chênevert (le rapport a été déposé à la Chambre en février dernier) ne doit remettre ses conclusions que dans une dizaine de jours.

Ce comité, qui est formé d'experts, de représentants du ministère de l'Agriculture et de pomiculteurs, a, a-t-on ap-

Voir CIDRERIE en page 2

Petite histoire d'une cidrerie

(par P.O.)—La petite histoire de la cidrerie d'Etat vaudra d'être écrite . . . si jamais nous avons une cidrerie d'Etat.

Nous nous contenterons, pour l'instant, de retracer les principaux événements survenus depuis un an à son sujet :

• En août 1965, le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, dépose à la Chambre le bill 85 qui modifie la Loi de la Régie des Alcools du Québec. L'amendement à l'article 88 se lit comme suit :

"88a. La Régie peut en outre établir et exploiter dans la province des usines ou autres établissements pour la fabrication du cidre et des autres produits ou sous-produits des pommes ou pour la fabrication de vin ou d'alcool."

En vertu de cette loi, la RAQ se voyait donc confier le droit d'établir elle-même une cidrerie et de licencier des industries privées. On mettait, semblait-il, un terme à une situation décriée depuis de nombreuses années par les pomiculteurs. En effet, jusqu'alors, la vente du cidre fort était illégale au Québec . . . et devait se faire sous le comptoir.

• Le 20 octobre, le maire de LaSalle, M. Lionel Boyer annonce au cours d'une séance du Conseil municipal que la RAQ s'est portée acquéreur de terrains (4,500,000 pieds carrés) à LaSalle et qu'elle entend y cons-

Voir EVENEMENTS en page 2

Les conservateurs restent froids devant le rapport sur l'affaire Munsinger

par Luc Beauregard

OTTAWA. — Les conservateurs demeurent impassibles devant la publication aujourd'hui du rapport du juge Wishart Spence sur l'affaire Munsinger.

Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, se balade aujourd'hui à Plymouth, au Massachusetts, en compagnie de sa femme ; de leur côté, à Ottawa, ses adjoints invoquent une déclaration du juge en chef de la Cour d'appel du Québec, M. Tremblay, selon laquelle l'opinion d'un juge sur des questions autres que juridiques ne vaut pas plus que celle de tout autre citoyen, en particulier lorsqu'il s'agit de politique.

C'est le premier ministre du Canada qui a annoncé hier après-midi que le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire Munsinger serait rendu public aujourd'hui à midi. Le document a été remis aux journalistes ce matin à 10 h.

Le juge Spence a dîné chez M. Pearson mercredi soir et lui a alors remis son rapport. M. Pearson en a tracé les grandes lignes aux membres de son cabinet hier matin avant que le gouvernement en accuse officiellement réception par arrêté ministériel.

Hier après-midi, des exemplaires du document ont été envoyés par livraison exprès à toutes les personnes directement ou indirectement reliées à l'affaire, en particulier à celles dont les noms sont mentionnés dans le rapport, à l'exception de Gerda Munsinger. "Auriez-vous son adresse ?" a dit en blaguant le premier ministre.

M. Pearson a expliqué qu'il désirait que ces personnes puissent prendre elles-mêmes connaissance du document avant qu'il ne soit diffusé à la radio et publié dans les journaux.

L'étude du juge Spence comporte environ 90 pages et des exemplaires tant français qu'anglais seront distribués.

Le premier ministre n'a pas voulu dire si le gouvernement formulerait des accusations à la suite des recommandations du juge Spence. "Lisez vous-mêmes le rapport et tirez vos propres conclusions", a-t-il dit aux journalistes.

M. Pearson a déclaré d'autre part que c'était le premier document qu'il recevait du juge Spence et il a nié que ce dernier lui ait soumis des brouillons au préalable.

Les réactions des conservateurs

On s'attend que les réactions des conservateurs portent bien plus sur le déroulement de l'enquête elle-même et le comportement du juge Spence que sur le fond de ses conclusions.

Déjà, MM. Diefenbaker et Fulton ont dénoncé l'attitude du juge durant l'enquête, lui reprochant de se livrer à des déclarations irréfléchies et calomnieuses. Tous deux, à un moment donné, ont décidé qu'ils ne se présenteraient plus devant lui.

Il semble que le parti conservateur se prépare à maintenir cette attitude et à ignorer complètement le fond des conclusions du rapport Spence.

Le bureau du chef de l'Opposition soutient d'autre part que

Voir MUNSINGER en page 2



téléphoto PC

La publication du rapport du juge Spence laisse de glace M. Diefenbaker : il part en voyage, avec madame, au Massachussetts. Quant aux remous qui secouent son parti, M. Diefenbaker n'a toujours pas de commentaires à formuler.



M. le juge WISHART SPENCE

Quand toute cette affaire sera finie, je me marierai

— *Gerda Munsinger*

MUNICH, Allemagne fédérale. (Reuter) — Gerda Munsinger, principale vedette de l'affaire, a dit hier être certaine que le rapport du gouvernement canadien devant être publié aujourd'hui, "mettrait fin aux histoires stupides qui ont voulu faire de moi une espionne".

"Quand toute cette affaire sera finie, je me marierai", a-t-elle ajouté.

On sait qu'une enquête avait été ordonnée à la suite d'allégations au parlement canadien que Mme Munsinger était un danger à la sécurité du pays, alors qu'elle avait rencontré, à maintes reprises l'ancien ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny.

Mme Munsinger était originaire de l'Allemagne de l'Est ; on a même dit qu'à un certain moment son père aurait occupé un poste secondaire dans la hiérarchie communiste.

En Allemagne fédérale, elle a épousé un soldat américain du nom de Munsinger, mais n'a jamais pu obtenir la permission de se rendre aux Etats-Unis, après avoir été placée dans la catégorie des personnes suspectes du point de vue sécurité.

C'est alors qu'elle a décidé de venir s'installer au Canada, et que par la suite elle a rencontré M. Sévigny et d'autres personnalités canadiennes.

Elle a précisé qu'elle ne peut faire de commentaires au sujet du rapport du gouvernement canadien avant d'en connaître les conclusions.

Chronologie des événements

OTTAWA — Voici le film des événements qui ont mené à l'enquête du juge Wishart Spence.

— 4 mars 1966 : Le débat s'envenime aux Communes à propos de Spencer, fonctionnaire démis pour une affaire d'espionnage. Exacerbé par M. Diefenbaker, le ministre de la Justice lance : "J'invite le chef de l'opposition à faire part à la Chambre de sa participation dans l'affaire Munsinger alors qu'il était premier ministre du pays."

Les journaux s'emparent de l'affaire tandis que l'opposition crie au chantage. Entre-temps, M. Cardin menace de démissionner après que M. Pearson l'eut contredit à propos de Spencer et eut ordonné une enquête. Mais M. Cardin retire sa menace de démission.

— 10 mars : C'est dans cette atmosphère que M. Cardin convoque une conférence de presse. Il accuse deux ou trois ministres du cabinet Diefenbaker d'avoir eu des relations avec l'Allemande Gerda Hessler Munsinger, laquelle avait travaillé comme espionne avant d'entrer au Canada. M. Diefenbaker, soutient-il, n'a pas mené l'affaire comme il aurait dû.

— 11 mars : L'Opposition accuse M. Cardin d'inconduite et lui demande de prouver ses allégations.

— 14 mars : M. Pearson annonce la formation d'une commission royale d'enquête qui sera menée par un seul homme, le juge Wishart Spence, âgé de 62 ans, de la Cour suprême du Canada. Un long débat s'engage sur le mandat de la Commission mais M. Pearson refuse d'y changer quoi que ce soit.

15 mars : Les Communes reprennent leurs travaux ordinaires.

6 avril : La Commission commence son enquête. Elle ne devait la terminer qu'en juin.

Davie Fulton se range du côté de Dalton Camp

TORONTO. (PC) — L'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton, s'est joint hier aux rangs des conservateurs qui réclament une révision du mandat de M. Diefenbaker.

Considéré comme candidat à la succession du chef du parti, M. Fulton a déclaré : "Je crois que les paroles de Dalton Camp reflètent la pensée d'une partie importante de la population du Canada.

"Nous devons aborder ce problème un jour ou l'autre, et M. Camp nous a rendu un grand service en le mettant en évidence pour que nous puissions nous en occuper."

Par contre, le président des conservateurs de la Colombie-Britannique, M. Stuart Fleming, est opposé complètement à ce qu'on remette sur le tapis la question du leadership. A son avis, cette affaire revient à la surface chaque année et les libéraux en prennent avantage. "Je veux M. Diefenbaker comme chef et je ne vois pas la nécessité de réétudier la question maintenant", a-t-il conclu.

De son côté, le président des Jeunes conservateurs de l'Alberta, M. Larry Lang, a affirmé dans un télégramme à Dalton Camp que si celui-ci démissionne, les deux-tiers de l'exécutif national du parti en feront autant. Il a ajouté que son association appuie entièrement la position du président des conservateurs.

Diefenbaker silencieux

Le chef conservateur a de nouveau refusé de commenter hier soir le débat provoqué par M. Dalton Camp sur son mandat comme leader du parti.

Interrogé dans la rue par un groupe de journalistes au moment où il se rendait à l'Albany Club prononcer un discours devant un groupe de dirigeants progressistes-conservateurs, le chef tory n'a voulu donner aucune réponse. "Aucun commentaire, a-t-il dit, la rue n'est pas une place pour discuter de ces choses-là."

Il a refusé de dire s'il avait l'intention de démissionner et, comme on lui demandait si M. Camp, le président du parti conservateur, devrait remettre sa démission à cause de ses déclarations de mardi et mercredi, il a simplement répliqué : "Posez donc cette question à M. Camp."

Il a ensuite précisé que le discours qu'il allait prononcer devant quelque 140 leaders conservateurs porterait "sur les af-

Voir FULTON en page 2

Le Canada ferait la liaison entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam

NATIONS-UNIES, New York. (PC, UPI, AFP) — Selon certains milieux à l'ONU, le Canada pourrait être appelé à jouer le rôle d'intermédiaire entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

Ces milieux sont arrivés à cette conclusion à la suite de l'accent mis par M. Arthur Goldberg sur le fait que la reponse de Hanoi aux propositions de paix américaines pourrait être communiquée soit publiquement, soit par des voies privées. En conséquence, un optimisme prudent règne dans certains milieux à l'ONU qu'encore une fois un tiers pays, possiblement le Canada, prendrait l'initiative de tenter d'amorcer des négociations de paix.

Bien que M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada, ait refusé de dire quelle démarche précise son gouvernement envisagerait, une source proche de la délégation canadienne aux Nations unies a déclaré que les bons offices de M. Chester Ronning restent toujours disponibles.

Rappelons que M. Ronning est le diplomate canadien qui avait été dépêché à Hanoi il y a quelques mois en mission spéciale.

Interrogé à savoir où se trouvait M. Ronning à l'heure actuelle, cette source a répondu que le diplomate canadien était en Alberta.

Par ailleurs, M. Paul Martin a déclaré que le discours prononcé hier par M. Arthur Goldberg, délégué permanent des Etats-Unis à l'ONU, était "l'un des plus constructifs qu'il ait entendus depuis longtemps". Il a ajouté qu'il espérait que le gouvernement de Hanoi l'étudierait attentivement et qu'il y répondra après mûre réflexion. Le chef de la diplomatie canadienne fera preuve de patience en ce qui concerne le temps nécessaire pour obtenir des réponses aux questions posées à Hanoi par M. Arthur Goldberg dans son discours.

Cependant, les propositions de paix des Etats-Unis énoncées par M. Goldberg dans son discours ont été accueillies froidement à Moscou et dénoncées violemment à Pékin.

Au nom des Etats-Unis, M. Goldberg a proposé formellement de mettre fin aux bombardements au Nord-Vietnam et de retirer les troupes américaines du Sud-Vietnam à condition que les communistes en fassent autant. En fait, le représentant américain a fait trois propositions concrètes : l'acceptation des conditions de Hanoi, la désescalade et l'acceptation possible du Vietcong comme interlocuteur valable. L'ambassadeur a dit que d'autres offres pourraient venir du fait de l'atti-

Voir MOSCOU en page 2

Bombe à l'ambassade de Cuba : la police recherche un Cubain nommé Atienza

OTTAWA. (PC) — La police d'Ottawa poursuit activement des recherches afin de retracer un individu se faisant appeler Orlando Atienza, un homme d'origine cubaine présumément domicilié à Miami. Cet homme aurait quelque chose à voir avec la violente explosion qui a secoué jeudi matin l'ambassade cubaine dans la capitale fédérale.

Hier, des policiers se sont présentés à l'hôtel Alexandria et ont demandé à fouiller la chambre qu'occupait la nuit précédente le dénommé Atienza, mais ce fut peine perdue : une femme de chambre avait déjà fait le ménage, faisant disparaître du même coup tout ce qui aurait été susceptible d'intéresser les policiers.

La police s'est lancée à la poursuite d'Orlando Atienza après avoir mis la main sur une auto de location qui, apparemment, a été utilisée pour transporter les deux missiles antichars, de fabrication étrangère, qui ont été déposés devant l'entrée principale de l'immeuble de l'ambassade cubaine et dont l'un a fait explosion jeudi matin.

Cette auto avait été louée par un dénommé Orlando Atienza.

La police de Miami a également été appelé à participer à l'enquête et plusieurs ressortissants cubains, membres de mouvements nationalistes, ont été interrogés durant la journée d'hier.

La fusée anti-char qui n'a pas fait explosion au cours de l'attentat portait l'inscription : "Association Nationalist Cubana".

Pour sa part, le premier ministre Pearson a donné l'assurance, au cours d'une conférence de presse, que son gouvernement ordonnerait la tenue d'une enquête poussée à la suite de l'incident survenu à l'ambassade cubaine.

"Il nous incombe, a dit le premier ministre, de faire une enquête aussi poussée que possible, quand il y a attaque contre une ambassade dans notre pays".

M. Pearson a également exprimé l'avis que l'on devrait faire enquête sur les préten-

Voir EXPLOSION en page 2

Avec l'attentat d'Ottawa, Felipe Rivera Diaz déclare "la guerre au communisme international"

— Page 37

Mise au jour d'un important réseau de voleurs dans le port de Montréal

— Page 3

Demain, dans le magazine de LA PRESSE

Les nouveaux vicaires de Montréal

•

Que va-t-on faire avec la Gaspésie ?

SOMMAIRE

Annonces classées / 31 à 35, 38 à 45
Bandes dessinées / 30
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 20 à 22
Horoscope / 45
Loisirs et récréation / 30
Mots croisés / 32
"Navigation" / 23
Nouvelles internationales / 35
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 18 et 19
Spectacles et concerts / 8 à 10
Sports / 25 à 29 et 47
Tribunaux / 11
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 24

CKAC 730 AU CADRAN

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

ONTREAL, VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 221

Mise au jour d'un important réseau de voleurs dans le port



photo LA PRESSE

Sens unique rue Ste-Catherine

Depuis 7 h. ce matin, la rue Ste-Catherine, l'artère la plus intensément fréquentée du coeur de Montréal, n'est plus accessible aux automobilistes qu'en direction ouest-est, entre l'avenue Atwater et la rue Frontenac.

De même, les rues Burnside et St-Luc sont simultanément devenues à sens unique d'est en ouest. Afin de soulager au mieux — on l'espère — l'état de perpétuel congestion de ces différentes artères, bien des conducteurs dérogeront dorénavant à plusieurs de leurs plus vieilles habitudes au volant.

Dès 10 h. hier soir, les employés du Service de la circulation de Montréal ont entrepris l'installation des nouveaux panneaux de signalisation.

Le directeur du Service de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, a invité tous les automobilistes à porter une attention particulière aux nouvelles dispositions et plusieurs agents ont été spécialement assignés pour veiller à la bonne marche de la circulation dans les secteurs concernés.

Un des détenus s'est évadé

L'arrestation d'un camionneur, hier matin, a permis la mise au jour d'un important réseau de voleurs qui se spécialisaient, depuis plusieurs années, dans les vols de marchandise dans le port de Montréal. Selon la police, le chiffre d'affaires de ce réseau serait de $4 à $5 millions par année.

A la suite des déclarations faites par le détenu au cours de son interrogatoire, cinq autres individus ont été appréhendés et sont présentement détenus au quartier général de la Sûreté de Montréal.

Un d'entre eux s'est évadé, tard hier soir, d'une cellule du poste de police des Ports nationaux. La police a diffusé sa description. Il s'agit de Ronald Harrison, 34 ans, 5 pieds 7 pouces, cheveux noirs et yeux bleus. L'homme s'est évadé par une fenêtre qu'on croyait barricadée.

De plus, des mandats d'arrestation ont été émis au nom de six autres individus que la police désire interroger en rapport avec cet important réseau de voleurs.

Au moment de son arrestation, le camionneur transportait de la marchandise qui avait été volée dans des hangars du port de Montréal.

La police a de plus effectué des perquisitions dans des garages de la rue Fabre, près de l'intersection du boul. St-Joseph. Ces visites ont permis de recouvrer un lot important de marchandises volées, constitué surtout d'alcool et de vêtements.

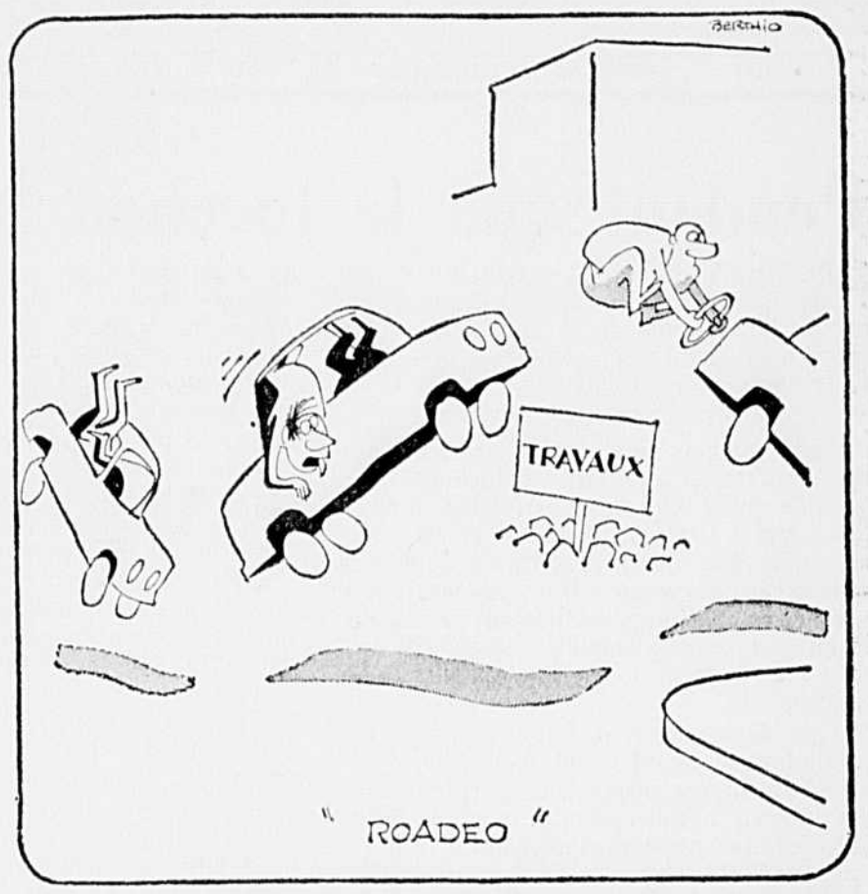
Ce matin, l'enquête a révélé précisément que le camionneur arrêté hier transportait 233 caisses de pantalons contenant chacune vingt douzaines de pantalons. De ce nombre, 211 caisses ont été livrées tandis que 22 autres étaient destinées à des receleurs. Et lorsque les policiers sont intervenus, ils ont pu mettre la main sur une dizaine de ces caisses. Restent donc aux voleurs et receleurs quelque 4800 pantalons, confectionnés à Taiwan.

Le capitaine René Landry, de la police du port, qui a communiqué ces faits aux journalistes, ajoute qu'un vérificateur du port est impliqué dans ce vol. Il a été arrêté vers 5 h. hier soir.

Les individus présentement détenus et ceux que l'on recherche seraient tous des camionneurs, des débardeurs, ou des employés d'entrepôt du port de Montréal. Le capitaine Landry souligne que le port emploie 10,000 personnes, dont 4000 débardeurs, vérificateurs et lambrisseurs.

La police des Ports nationaux enquêtait depuis déjà plusieurs mois sur les innombrables vols perpétrés dans le port. Une agence privée de po-

Voir RESEAU en page 6



Aucune mention du directeur actuel dans le rapport sur la réorganisation du Service de la police de Longueuil

par Claude Masson

A aucun moment dans son rapport soumis récemment au conseil municipal de Longueuil, le lieutenant Jean-Paul Parent, prêté par la ville de Montréal pour y faire une étude sur la réorganisation du service de la police de cette municipalité de la rive sud, ne fait mention du directeur actuel du corps de police, M. Guy Blanchet. Le nom de ce dernier n'est pas mentionné une seule fois et aucun blâme ni aucun témoignage favorable n'y est contenu.

Le représentant de LA PRESSE a appris hier ce nouveau fait dans "l'affaire Blanchet" en même temps qu'il a été mis au courant des principales têtes de chapitres du rapport du lieutenant Parent, qui a agi comme directeur intérimaire de la police de Longueuil durant quatre mois, alors que le directeur Blanchet jouissait d'un congé avec solde, avant d'être démis de son poste le 29 août puis réinstallé le 15 septembre en attendant de connaître le verdict qui sera rendu par le juge qui sera nommé incessamment pour faire enquête sur les accusations portées à l'endroit du directeur Blanchet par quelques-uns des conseillers municipaux.

Rejoint chez lui, le lieutenant Parent nous a confirmé n'avoir aucunement pris position quant à la conduite de M. Blanchet, son rôle ayant été

Voir LONGUEUIL en page 6

Front commun des commis et des facteurs dans leurs négociations

par Jacques Lafrenière

Les postiers (commis) et les facteurs du Canada ont décidé de faire front commun dans leurs revendications auprès du gouvernement fédéral.

Pour le démontrer, les dirigeants de Montréal des deux syndicats, le Syndicat des postiers du Canada et le Syndicat des facteurs du Canada tiendront une grande assemblée conjointe le 2 octobre.

C'est hier que les présidents nationaux des organisations, MM. Bill Kay pour les postiers et Roger Décarie pour les facteurs, ont fait connaître l'existence d'un Conseil des syndicats des employés des postes.

Les postiers sont au nombre de 11,000 et les facteurs, 9,000. Un autre groupe d'employés postes, celui des maîtres de postes, n'adhère pas à ce front commun.

MM. Kay et Décarie ont déclaré: "Nous sommes assurés qu'en unissant ainsi nos forces, nous pourrons faire entendre une voix plus ferme au nom de nos membres".

Ni l'un ni l'autre n'a précisé ce qu'ils entendaient par "certains agissements plutôt mal-venus des autorités gouvernementales susceptibles de porter préjudice à nos deux unions syndicales". Un porte-parole syndical de Montréal a dit hier qu'un communiqué sera remis en temps et lieu ou qu'on profitera peut-être de cette assemblée du 2 octobre pour dénoncer le gouvernement.

On a souligné dans un communiqué hier que "l'appareil de propagande gouvernemental est déjà en branle contre nous. Nous sommes engagés dans une lutte au sujet d'augmentations de salaires, bien sûr, mais ce n'est pas là notre préoccupation première, comme le gouvernement et la presse tentent d'en convaincre le public.

"Nous combattons pour des questions beaucoup plus vitales et nous sommes déterminés à tout faire pour que le public soit pleinement renseigné sur les buts que nous poursuivons. Et pour atteindre ces buts, nous allons prendre les mesures appropriées envers et malgré tout..."

On a communiqué hier le résultat d'un vote-référendum auquel ont participé 9,137 postiers. Quatre-vingt cinq p. 100 d'entre eux se sont dit favorables à la grève si c'est nécessaire pour obtenir gain de cause.

Les employés des postes réclament des hausses de traitements allant de 39 à 60 p. 100, soit $1 et $1.16 de plus l'heure.

On s'attend que le gouvernement fasse connaître assez tôt l'offre d'augmentation à son personnel de la classe "D" (les postiers), dont la date de revision est le 1er octobre.

Le président de la section de Montréal du Syndicat des postiers, M. William Houle, a déclaré hier que ses membres ne sont pas disposés à attendre plus de six semaines, ce qui conduirait au 15 novembre pour le débrayage.

Par contre, le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côte, croit pouvoir éviter cette grève qui aurait des conséquences très grandes en cette période de l'année si proche des Fêtes.

Cette idée aussi de voler des menottes!

OTTAWA. (PC) — Bien pris qui croyait prendre! Voler une paire de menottes aux policiers, c'est quelque chose... à condition de ne pas s'y emprisonner accidentellement les poignets!

Lorsque Jean-Claude Viau, 23 ans, s'est amené dans un poste de police, à Eastview, près d'Ottawa, menotte et la mine triste, les policiers ont comme de juste flairé quelque chose de suspect, le jeune homme les invitant tout bonnement à le délivrer.

Drôle de client, Viau fut invité par les policiers à raconter le fait d'armes qu'il avait vécu, ou subi... pour être plus juste.

Rougissant, Viau a bien dû admettre qu'il avait volé les menottes à la police d'Ottawa, il y a un mois. Confus, il a poursuivi en disant qu'il s'était lui-même emprisonné les poignets.

Il était accusé de vol hier et le magistrat, M. Glenn Strike, a exprimé l'avis qu'une telle aventure ne pouvait arriver qu'à un homme ivre ou stupide; dure parole peut-être que la dernière pour un suspect conscient d'être son propre... prisonnier.

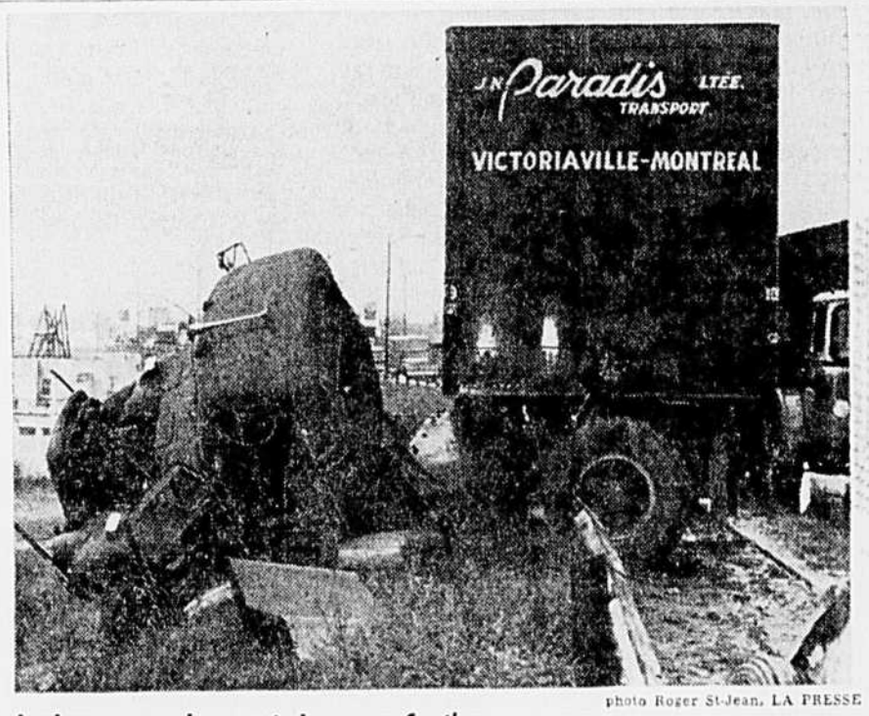


photo Roger St-Jean, LA PRESSE

A deux pas du pont Jacques-Cartier

Ce camion-remorque en provenance de la région des Bois-Francs, comme l'indique sa raison sociale: J.-N. Paradis Transport Ltee. Victoriaville-Montréal, a versé quelques instants à peine avant de s'engager sur le pont Jacques-Cartier. Il roulait à une bonne allure, sur la route no 9, aux approches du pont, lorsque le conducteur en a perdu la maîtrise, les énormes roues s'enfonçant dans un accotement trop mou. Le camion a fauché quelques poteaux avant de s'immobiliser, à demi tordu. Légèrement blessé, le chauffeur a été traité à l'hôpital, après quoi il a regagné les quartiers de la compagnie qui l'emploie.

Une tâche primordiale: la réalisation psychologique de la fusion auprès de la population de la nouvelle ville de Laval

par Claude Gendron

L'Association d'urbanisme de Laval doit, cette année, se donner comme tâche primordiale de contribuer à la réalisation psychologique de la fusion auprès de la population de la nouvelle ville de l'île Jésus. En ce sens, elle recevra l'appui entier de l'association provinciale.

Le président de l'Association provinciale d'urbanisme, M. Claude Langlois, a fait cette déclaration, hier soir, au cours de l'Assemblée annuelle de la section de Laval de l'Association d'urbanisme, au motel "Le Vicomte".

M. Langlois, qui annonçait également sa démission comme président de la section, a aussi levé quelque peu le voile sur les intentions prochaines de l'association provinciale. "Nous nous proposons, dit-il, d'intensifier nos études sur les mouvements de fusion et la planification régionale dans la province et de prendre des positions fermes."

L'association, qui a connu au cours des dernières années un regain de vie, tiendra des journées d'études en février sur ces questions. Elle doit également organiser le congrès de l'Institut canadien d'urbanisme qui aura lieu à Montréal, pendant l'Expo, en juin 1967. L'organisme provincial doit également restructurer ses cadres.

Hier soir, M. Langlois, qui est directeur du Service d'urbanisme de Laval, présidait sa dernière assemblée de la section de Laval. En remettant sa démission, il a expliqué qu'il voulait permettre à l'association de jouer son rôle plus librement, surtout lorsqu'elle aura à faire des suggestions ou présenter des recommandations à la ville, dont il est un des hauts fonctionnaires.

La section de Laval couvrait jusqu'à ces derniers temps le territoire de l'île Jésus et recrutait ses membres dans les 14 anciennes municipalités de l'île. Elle limita considérablement son activités au cours des dernières années pendant les événements qui ont précédé et suivi la fusion et la création de la nouvelle ville.

"La plupart de nos membres, précise M. Langlois, furent directement ou indirectement impliqués dans les discussions et débats qui ont marqué la fusion. Ils ont alors pu faire valoir leurs opinions individuellement dans l'exercice de leur travail régulier." L'Association elle-même se trouvait dans une situation fort délicate.

Cadres agrandis

Aujourd'hui, la section de Laval reprend son activité, mais dans des cadres agrandis. On a étendu son territoire de Hull jusqu'à la région de Trois-Rivières et, vers le nord-ouest, jusqu'en Abitibi. C'est dans une optique très différente qu'elle s'oriente.

L'élaboration du programme de l'activité de la section reviendra donc au nouveau président, qui a été élu, hier soir, mais dont on révélera le nom dans quelques jours seulement.

Dans sa campagne de recrutement, la section fera appel en particulier aux corps intermédiaires. On sait que l'Association d'urbanisme ne compte pas seulement des architectes, urbanistes ou ingénieurs, mais aussi un nombre considérable de citoyens qui, par leurs fonctions et par leurs activités sociales, désirent promouvoir la planification et l'urbanisme dans leur milieu.

L'assemblée s'est terminée par un dîner auquel on avait invité M. Emile Gosselin, architecte, chargé de projets à la Compagnie canadienne de l'Expo.

M. Gosselin a rappelé les grandes lignes de l'aménage-

Voir FUSION en page 6

"Journée de sécurité" à Laval dimanche

(par C.G.) — Un grand défilé suivi d'une importante manifestation, dimanche, au Centre commercial de Pont-Viau, marqueront le début de l'activité du Conseil de sécurité de Laval, organisme nouvellement formé en vue de promouvoir la sécurité sous toutes ses formes dans la jeune ville de l'île Jésus.

Formé le 17 août dernier, à la suggestion de M. Georges Légaré, du ministère des Transports et Communications, le nouvel organisme compte une quinzaine de membres des divers secteurs d'activité, dont le juge Jean-Baptiste Crépeault, de la Cour municipale de Laval.

Les manifestations de dimanche — qui sera "Journée de sécurité à Laval" — ont pour but de faire connaître l'existence du conseil de sécurité local à la population et d'inciter les bonnes volontés à se joindre au groupe déjà formé. "Nous voulons ainsi recruter suffisamment de membres dans chacun des districts ou quartiers," explique M. Légaré.

L'initiateur du mouvement poursuit que le conseil aura par la suite une tâche considérable. "Il devra, dit-il, mettre sur pied et organiser divers événements en vue de promouvoir la sécurité auprès de toutes les classes de la population de Laval."

Des conférences dans les écoles

On prévoit, par exemple, organiser, avec le concours des différentes commissions scolaires, des conférences dans les écoles pour enseigner la prudence à bicyclette aux plus jeunes et la conduite de l'automobile aux élèves du secondaire. D'autres formes d'activité permettront aux adultes des divers milieux de prendre davantage conscience des risques d'accidents et, en conséquence, de prendre les moyens de les éviter.

L'organisme, dit-on, a un caractère privé et vivra des fonds recueillis du public. Il n'en a pas moins reçu l'approbation et l'encouragement des autorités provinciales et municipales. Une résolution du conseil municipal de Laval a même promis au nouveau conseil l'appui de la ville et, en particulier, des services de la police et d'incendie.

M. Gérard Brabant, qui dirige le détachement de St-Vincent-de-Paul du Service d'incendie de Laval et qui est responsable de la manifestation de dimanche, a précisé que le slogan du jour sera: "Où que vous soyez, quoi que vous fassiez, soyez prudents!"

Le défilé, qui partira, à 1 h. de l'après-midi, du Centre sportif Laval, décrira une grande boucle, touchant ainsi à presque tous les districts de la ville.

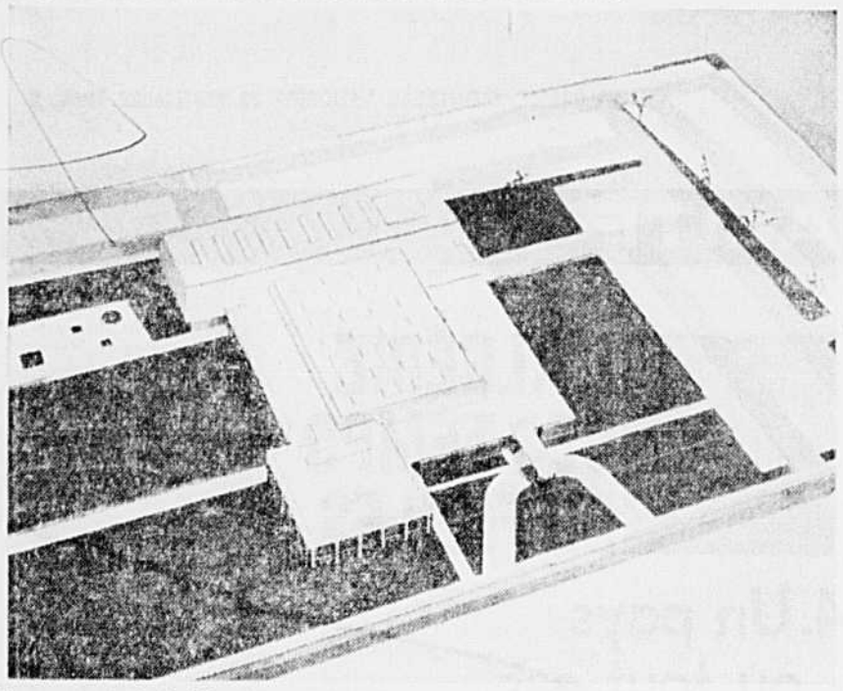
Bénédiction des véhicules

Il suivra l'itinéraire suivant: vers l'ouest: boulevard Lévesque et de La Concorde; vers le sud: boul. Leblanc; vers l'ouest, boul. Lévesque; vers le sud: rue St-Hubert; vers l'ouest boul. des Prairies; vers le nord: boul. Labelle; vers l'est: boul. Ste-Rose; et vers le sud: boul. des Laurentides, jusqu'au Centre commercial de Pont-Viau, où aura lieu une cérémonie de bénédiction des véhicules.

Si le temps ne le permet pas dimanche, la manifestation aura lieu le dimanche suivant, 2 octobre.

SPECIAL DE CETTE SEMAINE
BEIGNES EN COURONNE
GLACES
Rég. 60¢ douz.
49¢ douz.
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage
Richstone RBI BAKERIES Inc.

CENDRIERS DE PLANCHER
pour votre bureau ou salle d'attente
Tout métal noir avec récipient en acier inoxydable.
20" hauteur x 10" diamètre
Prix rég. $9.50 Spécial Pilon $7.25
Sac de sable blanc inclus.
F. Pilon Inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 Beaubien 273-9601 • 800 Mt-Royal 524-3081
• 8559 St-Laurent 381-6261 • 851 Décarie 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES — 842-4171



Centre récréatif de $2 millions à Lachine

La ville de Lachine entreprendra cet automne la construction d'un centre culturel et récréatif, au coût d'environ $2 millions. On voit ici la maquette du centre qui s'élevera au sud de la rue Provost, entre les 25e et 32e Avenues. Les plans en ont été soumis hier au conseil municipal qui lancera sous peu un appel d'offres. Le complexe formé de trois immeubles adjacents comprendra une bibliothèque pour enfants et adultes, une piscine olympique avec bassin de plongeon et gymnase double pouvant servir d'auditorium, d'une capacité de 800 places. Ces trois immeubles abriteront de plus un centre d'art d'une superficie de 3,200 pieds carrés, une discothèque, une cinémathèque, un grand foyer d'exposition, un jeu de boules sur gazon (lawn bowling) de six allées — le premier jeu intérieur du Québec — une salle de tir à l'arc et au pistolet, un gymnase pour poids et haltères et un service de physiothérapie complet comportant un bain sauna. Deux autres immeubles, dont un auditorium, pourront s'ajouter plus tard à ce complexe.

Le maire Drapeau souhaite la Bonne année aux Juifs

Le maire Jean Drapeau adresse un message à tous les Montréalais d'origine juive à l'occasion des fêtes de Yom Kippur débutant ce soir même et de la nouvelle année juive 5727 qui a débuté mercredi soir de la semaine dernière.

Voici le texte du message que signe Me Drapeau :

"A l'occasion des fêtes de Yom Kippur et de la nouvelle année juive 5727 récemment célébrée, je suis heureux une fois de plus d'exprimer à tous mes concitoyens d'origine juive ma gratitude pour leur contribution au progrès économique et social de la ville de Montréal. Au nom de tous mes concitoyens, je leur offre mes meilleurs voeux de santé et de bonheur."

Vol de $52 dans une tabagie

Après s'être vu refuser la "collaboration" de sa victime, un individu s'est servi lui-même dans la caisse de la tabagie Percy Rose, au 1460 rue Amherst, vers 9 h. hier soir, et a pris la fuite avec une somme de $52.16.

Armé d'un couteau, le voleur a menacé l'employée, Mlle Emelda Bond, mais elle ne s'en est pas laissée imposer et elle a refusé de remettre l'argent. Mlle Bond n'a pas pu toutefois empêcher l'individu de se servir lui-même dans la caisse.

Bambine tuée par une auto

EAST-BROUGHTON, (PCf) — Une bambine de 5 ans, Louise Angers, d'East-Broughton, comté de Beauce, à environ 50 milles au sud de Québec, a été tuée par une auto, mercredi, en traversant la chaussée près de la maison de ses parents.

Cycliste tué dans un accident

ANCIENNE-LORETTE (PCf) — Un jeune cycliste de 13 ans, Alain Claveau, de Notre-Dame-de-Lorette, a été mortellement blessé, hier après-midi, lorsqu'il est entré en collision avec une automobile, à l'Ancienne-Lorette, dans la banlieue de Québec.

Vouloir guérir, c'est être déjà à demi guéri.

Sénèque



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Les chiens policiers soulèvent des drames familiaux !

Une décision prise il y a quinze jours par les autorités policières, continue de faire couler les larmes de bien des enfants, d'émouvoir aussi des coeurs adultes, et même de contrarier sérieusement certains agents de la paix. En effet, les bergers allemands de l'Escouade canine de la police de Montréal, longtemps confiés chacun à la garde exclusive d'un maître dont ils regagnaient tous les soirs le foyer, sont désormais gardés en permanence sur le Mont-Royal, ou se trouvent les chenils du détachement. Et le soudain confinement des animaux a jeté le désarroi dans plusieurs de ces foyers de policiers où les enfants les avaient adoptés, fait bien compréhensible, comme autant de membres de la famille. Dans un cas, le désespoir est tel qu'un policier de l'escouade chercherait à racheter à la ville le compagnon à quatre pattes disparu. Ayant acquis la bête, il pourrait la ramener chez lui et la rendre, avec le bonheur, à l'affection des enfants éplorés. Mais le nouveau mode de pension des chiens policiers poserait par ailleurs des problèmes de service. Habitués jusqu'ici aux seuls ordres de leurs maîtres respectifs, les animaux, désormais remis aux mains et surtout aux voix de différentes personnes en uniforme, perdent ostensiblement le "sens de la discipline". L'affaire connaîtra-t-elle des suites ? Quelles en sont les raisons à l'origine ? On l'ignore d'autant plus que, hier soir, un policier s'est affirmé dans l'interdiction de faire le plus petit commentaire sur le sujet !

Un mort et deux blessés dans une collision à Piedmont

Un homme a perdu la vie et deux autres personnes ont été blessées dans une collision d'autos survenue, vers 8 h. 30 hier soir, à Piedmont, sur la route no 11, dans les Laurentides.

La victime tuée est M. Georges Sylvestre, 52 ans, du 550 rue Chanleau, à St-Jérôme. Les blessés ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Cambriolages

Un visiteur de Los Angeles, M. Lloyd O'Dale, s'est fait soulager d'une petite fortune alors qu'il occupait une chambre de l'hôtel Sheraton Mont-Royal, rue Peel.

Des rats d'hôtel ont pénétré chez lui et lui ont volé pour $10,204 de chèques de voyageur, de fourrures, de vêtements et de bijoux !

Des inconnus sont entrés dans le garage de M. Raoul Blouin, 3250, Forrest Hill, et ont fait main basse sur deux tapis évalués à $1,500.

Aux Variétés Nicolina, 1520, Laurier est, des cambrioleurs ont raflé l'argent de la caisse et des vêtements pour dames d'une valeur de $1,500.

Tous les agrès de pêche et l'équipement de golf de M. Maurice Labelle, 3477, Chapleau, empilés dans son auto immobilisée en face de sa porte, ont été volés par des rôdeurs.



Léo BERTHELOTTE

Double évasion à Campbell's Bay

CAMPBELL'S BAY. — Deux détenus qui purgeaient chacun six ans de réclusion au pénitencier de Kingston, en Ontario, ont profité mercredi d'un transfert temporaire au palais de Justice de Campbell's Bay, à 15 milles au nord d'Ottawa, pour terrasser leurs gardiens et ajouter leurs noms à la liste sans cesse croissante des "dangereux évadés" de la Belle Province.

Alfred Berthelotte, 25 ans, de Loretteville, et Léo Priest, 27 ans, d'Ottawa, condamnés tous deux pour vols à main armée, avaient quitté le pénitencier sous bonne escorte pour rendre témoignage à Campbell's Bay. Alors qu'ils étaient confinés dans le quartier local des cellules, ils ont sauté sur leurs gardiens, qu'ils ont soulagés des clefs nécessaires et enfermés avant de prendre la fuite.

Alfred Berthelotte a les cheveux blonds, les yeux bleus, mesure 5 pieds, 11 pouces et pèse 145 livres. Son compagnon d'évasion, Léo Priest, d'Ottawa, mesure 5 pieds, 4 pouces, pèse 140 livres, a les cheveux et les yeux noirs.

LONGUEUIL

SUITE DE LA PAGE 1

d'étudier l'ensemble des améliorations à apporter au service.

Cette certitude met donc fin à des rumeurs dans les deux sens qui ont couru par suite de la destitution du directeur Blanchet.

Dans son rapport de 63 pages intitulé "Etude et recommandations sur la réorganisation des cadres du service de la police de Longueuil", le lieutenant Jean-Paul Parent fait ressortir tout particulièrement la nécessité de cadres plus rigides, aussi bien en ce qui concerne l'organisation du service qu'en ce qui a trait aux fonctions de chacun. Son étude, divisée en sept chapitres, porte notamment sur les méthodes de promotions et la définition des tâches.

Le conseil municipal a déjà adopté quelques-unes des recommandations du lieutenant du Service de la police de Montréal tandis que les autres suggestions seront étudiées prochainement.

Il a été décidé jusqu'ici :

- de porter l'effectif de l'ensemble du service de 38 à 43 employés ;
- d'approuver l'organigramme soumis ;
- d'annoncer et d'engager le processus des concours d'éligibilité à chacun des grades, ouvrant les divers concours à tous les policiers susceptibles d'y participer selon que les modalités leur conviennent, et d'accorder des promotions suivant la compétence, le mérite et l'ancienneté ;
- d'améliorer les communications par radio, par appareil télescripteur et par rapports.

Le lieutenant Parent propose aussi certaines transformations à effectuer au poste de police mais un nouveau poste doit être construit prochainement. Un montant de $150,000 a déjà été voté à cette fin mais on croit que l'immeuble envisagé coûtera près du double.

D'autre part, le directeur Blanchet, après quatre mois de congé avec solde, a repris lundi matin son poste de directeur du Service de la police de Longueuil en attendant de connaître les résultats de l'enquête qui sera menée par un juge nommé par le juge en chef de district.

Aucune résolution du conseil, n'indique en effet, que le directeur actuel est suspendu de son poste jusqu'aux conclusions de l'enquête. Mercredi soir, le conseil municipal de Longueuil avait siégé en assemblée régulière mais on n'a fait nullement mention du retour au travail de M. Blanchet.

FUSION

SUITE DE LA PAGE 3

ment des terrains de l'Expo récupérés à même le fleuve St-Laurent. Il a rappelé que l'on avait appliqué les principes fondamentaux de Le Corbusier dans la conception urbanistique du plan d'ensemble de l'Expo ; l'eau, l'espace et le soleil.

Parmi ce qu'il a appelé les "essais urbanistiques pour un cadre de vie meilleure" réalisés à l'Expo, le conférencier a énuméré : l'élaboration du complexe Habitat 67; la limitation des surfaces de construction à 40 ou 60 p. 100 de l'aire du terrain ; l'aménagement des espaces verts et la concentration des espaces ; ainsi que la séparation des véhicules et des piétons.

RESEAU

SUITE DE LA PAGE 3

liciers, l'agence "Citadelle", poursuivait également ses investigations pour le compte de Eastern Canada Stevedoring Ltd., par suite de vols répétés dans les hangars nos 49 et 50.

Des enquêteurs de l'agence privée travaillaient incognito dans la place pour tenter de démasquer les coupables de ces vols.

Les détectives du Bureau des enquêtes criminelles ont été chargés de l'enquête et l'on s'attend à d'intéressants développements dans cette affaire au cours des prochaines heures.

Deux vins de table de réputation mondiale
IMPORTÉS DIRECTEMENT DE FRANCE

BOUCHARD AINÉ & FILS

MAISON FONDÉE EN 1750 À BEAUNE, CÔTE D'OR, FRANCE

- **BEAUJOLAIS** — vin rouge millésimé
  Ref. 426 G-Btle ; 426 H-½ Btle.
- **DRY POUILLY FUISSÉ** — vin blanc
  Ref. 447 E-Btle. ; 447 F-½ Btle.

A noter: Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des Alcools du Québec.

Pourquoi l'Isuzu Bellett 1967 coûte-t-elle 5% de plus que la voiture économique la plus populaire?

Nous devons le reconnaître! L'Isuzu Bellett de luxe 1967 n'est pas la voiture économique la moins chère sur le marché.

Elle se vend $2,098*, soit 5% de plus que la voiture économique la plus populaire.

Mais si vous trouvez que ces 5% rendent l'Isuzu Bellett trop coûteuse, réfléchissez bien:

L'Isuzu Bellett a quatre portes, soit deux portes de plus que la voiture économique la plus populaire.

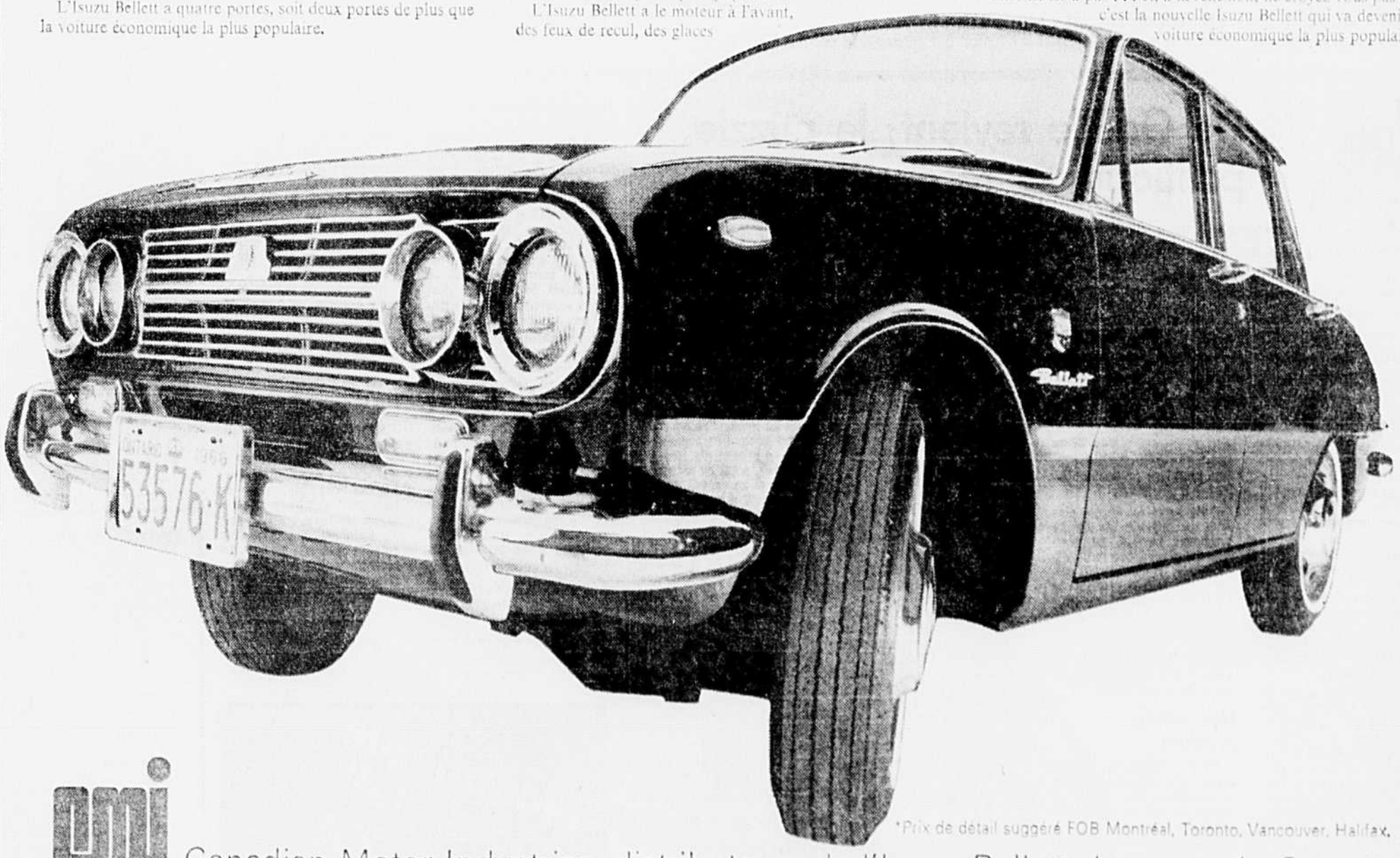
L'Isuzu Bellett a une puissance de 71 CV, soit 42% de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett pèse 2,050 livres, soit 19% de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a quatre phares, soit 2 phares de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a le moteur à l'avant, des feux de recul, des glaces teintées tout autour, une direction à crémaillère, un bouchon qui ferme à clé sur le réservoir d'essence, de la moquette épaisse et des essuie-glace à deux vitesses.

(Nous ne pouvons pas vous donner ces caractéristiques en pourcentages parce que la voiture économique la plus populaire ne les a pas . . . et, à la réflexion, ne croyez-vous pas que c'est la nouvelle Isuzu Bellett qui va devenir la voiture économique la plus populaire?



*Prix de détail suggéré FOB Montréal, Toronto, Vancouver, Halifax.

Canadian Motor Industries, distributeurs de l'Isuzu Bellett dans tout le Canada.

Montréal — MONTREAL CMI (1966) LIMITED — 7144, Côte-des-Neiges, tél. 342-1080

Beauharnois — BEAUHARNOIS AUTOMOBILE INC. — 113, St-Laurent, tél. 268-3071

Pointe-aux-Trembles — NOTRE-DAME AUTOMOBILE ENRG. — 11675, Notre-Dame est, tél. 645-7487

Ste-Dorothée — DAGENAIS AUTO ENRG. — 847, Principale, tél. 689-5316

St-Jean — GARAGE GERARD BRODEUR ENRG. — 720, St-Jacques, tél. 346-9777

Val d'Or — BLAIS AUTOMOBILES ENRG. — 687, 3e Avenue, tél. 824-5365

Le rapport de Fouchet nous amène-t-il Couve de Murville ?

par Claude Turcotte

QUEBEC — La visite à Québec de Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, aurait pour but de vérifier si le nouveau gouvernement du Québec a l'intention de maintenir les relations qui prévalaient avant le 5 juin.

A la vérité, c'est une conclusion hypothétique, car on n'a pu faire confirmer le véritable motif de la visite du ministre français.

A Québec, dans les milieux



Couve de Murville

généralement bien informés, on croit que M. Couve de Murville a traversé l'Atlantique, surtout pour aller aux Etats-Unis, ce qui semble tout à fait vraisemblable.

Au fait, on sait que le ministre a assisté à l'ouverture de la 21e session de l'Assemblée générale des Etats-Unis. Après un arrêt à Ottawa, le représentant français arrivera à Québec au début de l'après-midi le 30 septembre ; il en repartira à la fin de la journée, pour aller à Washington, où il rencontrera le Secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk.

Ainsi, on croit que l'homme d'Etat profite de son voyage aux Etats-Unis, pour faire un bref arrêt au Canada et au Québec.

Au consulat de France à Québec, on a déclaré que cette visite avait été fixée avant même que M. Christian Fouchet, ministre de l'Education français, ne vienne passer une dizaine de jours en ce pays.

Si tel est vraiment le cas, il ne saurait être question que le rapport vraisemblablement soumis par M. Fouchet à son gouvernement, soit la cause de la venue de M. Couve de Murville.

On croit savoir que le gouvernement libéral de M. Lesage avait pris l'habitude de consulter l'Elysée sur certaines grandes questions, ce qui forcément permettait des relations plus étroites entre la France et le Québec.

D'ailleurs, les visites respectives du général de Gaulle à Québec et de M. Lesage à Paris prouvent hors de tout doute qu'il y avait une sympathie réelle entre les deux gouvernements.

Le gouvernement unioniste prendra-t-il la relève ? C'est, croit-on, pour en avoir la réponse que M. Couve de Murville vient à Québec, où il aura un entretien particulier avec le premier ministre Johnson.

On sait déjà, cependant, que l'Union nationale entend donner suite et même accentuer les échanges dans les domaines culturel et éducationnel.

M. Couve de Murville arrivera donc à Québec vers midi le 30 septembre. Immédiatement après, il fera une visite de courtoisie au premier ministre Johnson ; à une heure il sera l'invité d'honneur d'un dîner d'Etat.

Pendant l'après-midi, il aura un entretien avec M. Johnson ; on ne sait pas si d'autres ministres participeront à la discussion. A quatre heures, le visiteur ira signer le livre d'or de la ville et rencontrera les journalistes.

Après une réception au consulat français, au début de la soirée, M. Couve de Murville quittera la Vieille Capitale en direction de Washington.

Nouvel uniforme unique pour les forces armées

SUMMERSIDE, Ile-du-Prince-Edouard (PC) — Le ministre de la Défense, M. Hellyer, a déclaré hier que le nouvel uniforme pour les forces armées unifiées sera porté bientôt, mais pour une période d'essai seulement.

Le ministre se trouvait alors à Greenwood, en Nouvelle-Ecosse, où il a donné des précisions sur la politique d'unification des trois armées. M. Hellyer a adressé la parole devant les troupes des bases aériennes de Greenwood et aussi de Summerside. Il est entré à Ottawa hier soir à la suite d'une tournée de trois jours dans les Maritimes, la première qu'il faisait dans cette région depuis la démission de l'amiral Landymore.

M. Hellyer a affirmé que pendant la période d'essai, le nouvel uniforme ne sera porté que par un nombre limité de militaires et que la nouvelle tenue vestimentaire ne sera pas de rigueur avant quatre ans pour tout le personnel des forces armées.

Il pleuvait à verse quand l'avion du ministre de la Défense, un bimoteur Cosmopolitan, s'est posé à Summerside, venant de Greenwood.

Les journalistes n'ont pas été admis aux rencontres du ministre avec les membres de l'aviation du Canada, mais des officiers ont soutenu que M. Hellyer a été accueilli froidement. A certains moments, des murmures se seraient élevés pendant que le visiteur parlait. Mais M. Hellyer a démenti cette assertion. Toutefois, il a été fort applaudi en annonçant que le personnel des forces armées toucheront une augmentation de leur solde le mois prochain. Le ministre a dit que cette augmentation fera l'objet d'une déclaration de sa part, à Ottawa, dans une dizaine de jours.

Le successeur de l'amiral Landymore, l'amiral O'Brien, a accompagné M. Hellyer pendant toute sa tournée.

Apparemment, rien ne s'est produit pendant le séjour du visiteur dans les Maritimes pour que celui-ci n'altère en quoi que ce soit sa politique d'unification. Le ministre a affirmé que si cette politique ne recevait pas bientôt l'appui total du Parlement, il offrirait sa démission. Mais il a précisé que cette alternative n'aura probablement pas à être envisagée.

La firme Coronation menace de congédiement ses syndiqués à Sainte-Thérèse-de-Blainville

SAINTE-THERESE-DE-BLAINVILLE. (J.-P.D.)—Dans une lettre envoyée à tous les employés, le vice-président de la firme Coronation Foods, à Sainte-Thérèse-de-Blainville, a menacé les soixante membres du syndicat d'un congédiement massif, s'ils effectuaient d'autres sorties de l'usine pendant les heures de travail dans le but de participer à des séances de discussions syndicales.

De tels gestes, écrit M. Fernand Denis, ne sont rien d'autre que des manifestations d'insubordination prohibées par le contrat collectif de travail présentement en vigueur. S'ils se répétaient une deuxième fois, de renchérir le vice-président, "nous nous verrions malheureusement dans l'obligation de vous renvoyer".

Au commencement de la semaine, mardi, donnant suite à une décision commune prise la veille, les employés ne se sont pas présentés à l'usine. Suivant les directives d'un représentant du Conseil canadien du travail, à Sainte-Thérèse-de-Blainville, M. Jacques Boucher, ils ont pris part à des séances syndicales portant sur un projet de contrat de travail.

Tout le problème paraît avoir commencé en février dernier. On attendait alors une décision de la part de la régie sur les relations du travail au sujet d'une reconnaissance syndicale. Pendant cette attente, une association d'employés s'était formée à la Coronation Foods. Le président du syndicat dont on avait demandé la reconnaissance, devenait aussi président du nouvel organisme.

Sans affiliation reconnue, l'Association des employés à la Coronation Foods, le 6 mars, après trois semaines de négociations, approuvait un contrat de travail. Un mois plus tard, le 12, les Relations du travail délivraient aux mêmes employés un certificat de reconnaissance syndicale sous le nom de Travailleurs-unis de l'alimentation, local 634, avec affiliation au Conseil du travail du Canada.

A la demande des dirigeants de la firme Coronation Foods, alléguant qu'ils avaient conclu une entente avec l'association, les Relations du travail révoquaient le certificat de reconnaissance syndicale quelques semaines plus tard. D'après les termes du contrat, le salaire des hommes passait de $0.80 à $1.10 l'heure ; celui des femmes à un dollar l'heure, après trois années de services. D'une portée de trois ans, ce contrat demeurera en vigueur jusqu'au 6 mars 1969.

L'imbroglio créé par la présence de l'association et du syndicat parmi les mêmes employés ne semble pas dénoué. A leur assemblée, mardi, les employés ont dénoncé l'accord. Ils soutiennent que le contrat de travail a été négocié et conclu à leur insu, sans jamais leur être présenté à des fins de ratification. Le lendemain, mercredi, ils ont repris leurs fonctions à la conserverie. Située aux abords de l'autoroute des Laurentides, cette manufacture emploie quatre-vingt-cinq personnes au temps des récoltes.

Un syndicat indépendant pour les gardes-malades

QUEBEC, (PCf) — L'Association des gardes-malades et des infirmiers auxiliaires de la province encourage ses membres à se grouper dans des syndicats professionnels indépendants.

La question a été soulevée, mercredi soir, à Québec, devant les quelques 700 participants au congrès annuel de l'organisme.

Me Jean-Paul Dansereau, conseiller juridique de l'Association, a conseillé aux congressistes de grouper en un syndicat, pour chaque hôpital, les gardes-malades auxiliaires et les infirmiers auxiliaires.

Ces syndicats locaux seraient ensuite affiliés à une fédération provinciale indépendante.

Actuellement, les membres de l'Association ne sont pas tous syndiqués. Ceux qui le sont appartiennent à la Fédération nationale des services (CSN), et sont groupés à toutes les autres catégories d'employés d'hôpitaux, sauf aux infirmières.

Ces dernières, dans la région de Québec et généralement dans l'est du Québec, possèdent leur propre centrale syndicale indépendante.

VU DE PARIS

SUITE DE LA PAGE 5

gouvernement, un accord sera possible à condition qu'il accepte d'infléchir sa politique, a-t-il dit. En d'autres termes, de Gaulle devrait notamment accepter l'OTAN et l'intégration atlantique, l'Europe politique et supranationale, une nouvelle politique économique et sociale, ce qui est tout simplement inconcevable.

Comme, d'autre part, M. Lecanuet a réaffirmé qu'il ne participerait jamais à une coalition comprenant des communistes, il ne pourrait non plus avoir la possibilité de former une majorité avec la Fédération démocrate et socialiste de M. François Mitterrand. Ces deux alliés éventuels ne pourraient faire la compte. C'est du moins ce que pensent les observateurs à ce stade-ci de l'opération électorale.

Tout cela pour montrer que la question des alliances est au centre des préoccupations des strateges des partis.

L'incertitude

Pour l'instant, tout le monde nage dans l'incertitude. L'Union pour la Nouvelle république, parti composé de fidèles gaullistes, s'évertue à serrer les rangs. Elle craint que ses indispensables alliés de l'heure, les républicains indépendants conduits par M. Valéry Giscard d'Estaing, ne viennent briser le monolithisme gaulliste. Depuis son éviction du gouvernement, à la suite de l'élection présidentielle, l'ancien ministre des Finances mène campagne pour augmenter le nombre de sièges de son groupe à l'Assemblée. L'UNR, qui ne tient pas à se faire rogner les ailes, à voir sa représentation réduite, cherche à diminuer l'appétit électoral de "Giscard", comme on l'appelle familièrement, et surtout à éviter que des purs candidats gaullistes affrontent des "giscardiens". Pas de bataille en ordre dispersé : l'adversaire pourrait passer entre les deux.

On ignore encore si l'UNR finira par convaincre "Giscard", à qui on prête l'ambition de loger à l'Elysée lorsque le général en sortira.

Si l'on connaît les intentions de M. Lecanuet, on ne peut pronostiquer l'attitude de la Fédération présidée par M. Mitterrand, qui rassemble socialistes, radicaux et "clubs" politiques de la gauche non communiste. La Fédération doit opter entre deux partis possibles : les communistes ou les "centristes" de M. Lecanuet. A l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait choisi le PC, plus puissant que la tendance centriste, et il s'était classé bon second. Mais l'accord PC-Mitterrand s'était réalisé sur le tard. M. Mitterrand hésite encore : il calcule ses chances de succès selon qu'il miserait sur les votes du centre ou sur ceux des communistes. Il est plus proche, sur bien des points de politique étrangère et de politique intérieure, avec le PC qu'avec le Centre démocrate, souvent qualifié de conservateur.

Et le PC, lui ? Il persiste à inviter la Fédération à faire front commun avec lui, mais sur la base d'un programme établi de concert également. Par ailleurs, les communistes ne cessent de pourfendre M. Lecanuet, qui le leur rend bien. Ils traitent de "fieffés réactionnaires" le leader centriste et ses amis. A tel point que certains commentateurs, estimant que le PC s'en prend bien plus à M. Lecanuet qu'à de Gaulle accusent les troupes de M. Waldeck Rochet de souhaiter, au fond, la victoire de l'UNR en raison de la politique résolument antiaméricaine et anti-OTAN du général.

Tel est le puzzle politique devant lequel le Français moyen, comme on dit, se creuse la tête.

Des émissions de télévision en couleurs transmises à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — Les gouverneurs de la radiodiffusion font savoir qu'ils approuvent la requête de la firme Télévision Saint-Maurice, L'entreprise, administratrice du poste de télévision CKTM-TV à Trois-Rivières, pourra transmettre des émissions en couleurs.

La requête avait été classifiée dans la catégorie C, c'est-à-dire relative à la transmission de films en couleurs, ainsi que des annonces commerciales sur films ou sur diapositives également en couleurs. Le poste trifluvien réclame aussi le permis d'installer des appareils magnétoscopiques, adaptés à la reproduction des images en couleurs.

Pour le moment du moins et suivant sa requête auprès du bureau des gouverneurs, le poste ne manifeste pas l'intention de s'équiper de caméras, appliqués à la prise des films en couleurs et utilisables à la diffusion télévisée en direct.

Un adolescent est tué par un tracteur

Un adolescent de 16 ans, Michel Lessard, fils de M. et Mme Paul-Emile Lessard, de Courcelles, comté Frontenac, à environ 150 milles au sud-est de Montréal, a été mortellement blessé, vers 7 h. 30 hier soir, par un tracteur qui s'est renversé sur lui près de la ferme familiale.

ACIER USAGÉ À VENDRE

500 TONNES environ PILIERS DE SOUTENEMENT EN H ET RENFORTS
250 TONNES environ 14 PS 73
100 TONNES environ 12 PS 53
150 TONNES environ poutre en I 24"

Appelez A. Thompson
482-8720

KAISER CANADA

Sujet à vente préalable

QUÉBEC?

ALLEZ-Y PAR AIR CANADA, EN 50 MINUTES SEULEMENT! JUSQU'A 11 ENVOLEES PAR JOUR!

$13 ALLER, CLASSE ÉCONOMIQUE

Vitesse et confort: voilà ce que vous offre AIR CANADA; et en plus, savoureux repas gratuits, sièges inclinables, service courtois . . . tout cela sans supplément de prix (ni pourboire, s.v.p.).

Note: si votre épouse et/ou votre famille voyage avec vous, vous pouvez économiser 25% ou plus avec les tarifs réduits pour familles, sur tous les vols nord-américains d'AIR CANADA, en classe économique ou en première. L'indemnité de bagages a été augmentée. Consultez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 937-5771

AIR CANADA

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

ANNONCE

UN DENTIER qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort, et une nouvelle assurance. Sa forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Vivez donc! Epargnez...royalement pour le bateau de vos rêves...



UN BATEAU, une auto neuve, une maison de campagne — tous ces merveilleux plaisirs de la vie sont à votre portée. Par l'épargne. Commencez dès maintenant. Ouvrez un compte d'épargne à la Banque Royale. L'intérêt le fera grossir à vue d'oeil. Et la Banque Royale est l'endroit tout indiqué, car il y a une succursale tout près de chez vous.

BANQUE ROYALE

Procurez-vous, à toute succursale de la Banque Royale, vos Passeports et vos Livrets-Primes pour l'expo67

des cours pour tous
UNIVERSITE DE MONTREAL
Extension de l'enseignement

COURS DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- SECRETAIRES LEGALES
- SECRETAIRES MEDICALES
- GUIDES TOURISTIQUES
- TRAVAILLEURS EN LOISIRS
- TRADUCTION
- PROGRAMMATION
- RECHERCHE OPERATIONNELLE

UNIVERSITE DE MONTREAL
Extension de l'enseignement
Case postale 6128, Montréal 3 Tél.: 342-9398

CAHIER No 2 / PAGES 13-24 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / RADIO TV / FINANCE

MONTREAL, VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 221

Le Québec adhère à l'idée d'un Commonwealth francophone

par Gilles Daoust

QUEBEC. — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a assuré hier soir le président du Sénégal, M. Léopold Senghor, de son entier appui en ce qui a trait aux projets de renforcement de la francophonie dans le monde, et à l'idée plus particulière d'un "Commonwealth de la francité".

"Notre gouvernement, a dit M. Johnson, vous assure de son appui, de l'appui de la plus importante, par le nombre, des communautés de langue française hors de France . . .

"Notre gouvernement souhaite, comme vous, que le gouvernement français, sans nécessairement se départir des maintenant d'une attitude que la sagesse inspire visiblement, n'hésite pas, en temps opportun, à se solidariser avec une idée à laquelle semblent déjà gagnés la plupart des Etats francophones : celle d'un "Commonwealth de la francité".

M. Johnson prenait la parole hier soir lors d'un diner d'Etat en l'honneur du président Senghor, actuellement de passage au Canada. Le premier ministre du Québec avait fait distribuer le texte de sa conférence aux journalistes au début de l'après-midi.

Il ajouta toutefois une légère correction, vers la fin de la journée, au moyen d'un communiqué spécial, nuançant quelque peu l'action possible de son gouvernement en ce qui a trait au domaine de la francophonie.

La correction se lit comme suit : "Dans l'exercice des compétences que la constitution canadienne lui confie à titre exclusif vis-à-vis le domaine de l'Education, notre gouvernement, monsieur le Président, vous assure de son appui . . ."

Ottawa

Cette correction n'enlève rien aux affirmations de M. Johnson. Elle ne fait qu'entr'ouvrir un peu plus la porte qui demeure ouverte au gouvernement sénégalais pour signer des accords avec Québec.

On sait en effet que le président Senghor, lors de son passage à Ottawa, a déclaré qu'il n'envisageait pas la signature d'un accord avec le Québec et que c'est au gouvernement d'Ottawa qu'il reconnaissait la compétence sur les ententes bilatérales entre les deux pays.

Le chef de la république sénégalaise avait néanmoins précisé qu'il aurait des entretiens approfondis avec le premier ministre du Québec dans le cadre notamment de la libre association des Etats francophones.

On sait également que M. Senghor a signé avec Ottawa un accord pour favoriser les échanges culturels entre les deux pays. Cette entente stipule l'échange de professeurs et de documentation comme étape préliminaire vers une connaissance respective plus intime des deux pays.

Les observateurs sont cependant d'avis, à Ottawa, que la reconnaissance par la président sénégalais de la compétence fédérale en matière d'accords internationaux rappelle la passation en novembre dernier d'un accord-cadre entre la France et le Canada pour faciliter la création d'entente spécifique entre ce pays et les dix provinces canadiennes.

Cet accord-cadre découle des revendications du Québec quant au droit de signer des ententes bilatérales avec une puissance étrangère dans le cadre des compétences que l'AABN reconnait aux Etats provinciaux.

Il découle également des pressions que le général de Gaulle a lui-même exercées.

Selon les observateurs cependant, le président sénégalais semble avoir oublié l'existence du précedent québécois d'avoir signé une entente culturelle avec la France sans consultation avec Ottawa.

Eloges

Au cours de sa conférence d'hier soir, M. Johnson a longuement fait l'éloge du président sénégalais.

"Vous appartenez, a dit M. Johnson au président, par votre profession d'enseignant et d'écrivain, comme par votre destin de militaire et d'homme d'Etat, à un pays auquel nous appartenons nous-mêmes par nos origines et notre fidélité à sa langue et à ses valeurs : la France.

"Quand je considère l'histoire du Sénégal et la nôtre, je vois aussitôt surgir de notre passé certains traits qui nous rapprochent sensiblement de vous. Le Sénégal est la plus ancienne terre francophone de l'Afrique comme le Canada est la plus ancienne terre francophone de l'Amérique toute entière.

"Nos deux continents qui, aujourd'hui encore, offrent tant d'analogies, ont reçu le sceau de la francité à quelques années d'intervalle. Québec et Saint-Louis furent, au 18e siècle, et à trente ans de distance seulement, des points de pénétration et d'établissement français appelés à faire rayonner à travers d'immenses étendues une culture à laquelle il sont restés résolument attachés."

M. Johnson a ensuite énuméré tous les noms glorieux de précurseurs de la renaissance culturelle africaine se rattachant à l'Amérique.

Plus audacieux que l'AUPELF

"C'est en définitive, a dit le premier ministre du Québec, par votre appartenance à la culture française que nous vous considérons comme l'un des nôtres et que nous saluons en vous, monsieur le Président, l'un des porte-parole les plus autorisés de la francophonie. Vos efforts en faveur de la constitution d'une communauté francophone ont été accueillis en cette terre québécoise avec intérêt et gratitude. Le Québec, qui est à l'origine de cette grande association d'université connue sous le sigle d'AUPELF, se réjouit des projets, plus audacieux encore, que vous proposez avec le président Bourguiba, en vue du renforcement de la francophonie."

Les observateurs à Ottawa sont d'avis que les accords-cadres que vient de signer M. Senghor avec Ottawa n'ont rien de commun avec ceux signés par M. Pearson et M. de Gaulle il y a un an environ.

On estime cependant que si les échanges culturels et techniques Canada-Sénégal prenaient des proportions plus considérables, peut-être alors la mise en place d'un accord-cadre analogue à celui qui fut signé en novembre par la France et le Canada serait-il justifié.

Il ne fait guère de doute maintenant que c'est ce que souhaite le Québec, mais il ne fait guère de doute non plus que le Sénégal retire beaucoup plus que le Canada lui-même des accords signés il y a quelques jours et qu'en ce qui a trait à l'aide aux pays sous-développés, M. Senghor est beaucoup redevable à Ottawa qu'au Québec.



Le président du Sénégal signant le livre d'or de Laval après y avoir reçu un doctorat honorifique.

La francophonie ne sera plus enfermée dans les limites de l'hexagone de la métropole

— *Léopold Senghor*

QUEBEC. (CT) — "La francophonie ne sera pas, ne sera plus enfermée dans les limites de l'hexagone de la métropole. Car nous ne sommes plus des "colonies" ; des filles mineures qui réclament une part de l'héritage. Nous sommes devenus des Etats indépendants, des personnes majeures, qui exigent leur part de responsabilités ; pour fortifier la communauté en l'agrandissant."

Poète, professeur et homme d'Etat, M. Léopold Ségar Senghor, président de la république du Sénégal, a impressionné les universitaires et les étudiants, qui assistaient hier à la remise d'un doctorat honoris causa par l'université Laval à cette éminente personnalité de l'Afrique contemporaine.

Selon la tradition, M. Senghor a prononcé une allocution après les réception de ce parchemin honorifique.

C'est en spécialiste qu'il a parlé des problèmes ou plutôt des caractéristiques linguistiques de la langue française, qui est la sienne.

Puisque l'expression a un lien direct avec la pensée, le chef d'Etat a également exposé ses vues sur les grands penseurs notamment Descartes, Pascal et Teilhard de Chardin.

Sur un plan beaucoup plus concret, M. Senghor n'a fait que quelques allusions à la tendance de rapprochement des pays francophones. Il s'est refusé à entrer dans les détails de l'organisation de la francophonie.

Une libre confrontation

"Les Etats membres, a-t-il dit, en décideront dans une libre confrontation. L'essentiel est que la France accepte de décoloniser culturellement et qu'ensemble nous travaillions à la défense et l'expansion de la langue française comme nous avons travaillé à son illustration. Et elle l'accepte si elle n'en a pas pris l'initiative."

Par ailleurs, les autorités de l'université Laval ont rendu les plus grands hommages au poète sénégalais. D'une part, le recteur Mgr Vachon, l'a décrit comme "l'un des humanistes les plus remarquables et l'un des grands chefs politiques de notre temps".

"D'autre part, le doyen de la faculté des Lettres, M. Léopold Lamontagne, a dit : "Heureux est le pays qui a pu produire un homme tel . . ."

Ou encore : "Professeur, poète et homme d'Etat, il ne nous donne que l'embarras de distinguer parmi tant de qualités éminentes celles qui ont fait de lui l'un des grands sages de l'univers."



Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le cardinal Roy a fait un bref arrêt à l'aéroport de Dorval, hier soir, en route vers Rome où il présidera la première réunion du comité de l'apostolat des laics. Le cardinal sera de retour le 12 octobre afin de participer à la conférence canadienne des évêques.

L'administration des diocèses devrait être confiée aux laïcs

— Le cardinal Roy

par Florian Bernard

L'archevêque de Québec, le cardinal Roy a déclaré hier soir à l'aéroport international de Dorval que l'épiscopat ne doit pas hésiter à confier l'administration des diocèses aux laïcs. Le prélat qui faisait une escale de quelques heures à Montréal avant de s'envoler vers Rome a précisé qu'à la suite des recommandations du concile, l'église doit laisser aux laics non seulement l'administration des fabriques paroissiales, mais également celle des diocèses. "Il est tout à fait normal, a-t-il dit, que les laics prennent en main toutes ces questions administratives."

Le cardinal Roy, qui est président du comité provisoire pour l'apostolat des laics (un organisme créé le printemps dernier par Paul VI), fera part aux autres délégués chrétiens de ses vues sur la question. Il abordera également la question des pays sous-développés.

Selon le cardinal, catholiques, chrétiens, non-chrétiens et même les incroyants doivent travailler ensemble, peu importe leurs croyances ou leurs idéologies, en vue d'aider les nations défavorisées. Il a précisé que le temps est maintenant révolu où les missionnaires catholiques travaillaient seuls, dans un secteur donné, et que les missionnaires protestants, de leur côté, poursuivaient leur oeuvre dans un territoire fermé.

Les catholiques, selon le prélat canadien, doivent prendre conscience de leurs responsabilités et accroître leur aide aux nations sous-développées, non seulement du point de vue moral et religieux, mais également dans le domaine de l'éducation, de la culture, de l'éveil social, des échanges et de la réhabilitation. "Et quand je dis catholiques, de préciser le cardinal Roy, je ne pense pas seulement au clergé, mais surtout aux laics."

Le cardinal Roy demeurera dans la Ville Eternelle jusqu'au 12 octobre prochain. Il reviendra ensuite au Canada (après un court séjour à Genève) afin de participer à la conférence canadienne des évêques. C'est alors qu'il fera part à l'épiscopat canadien des décisions adoptées à Rome au sujet de l'apostolat et du rôle des laïcs dans l'Eglise.

Interrogé au sujet de la possibilité d'abolir prochainement la règle de l'abstinence du vendredi au Canada, le cardinal a simplement déclaré que rien d'officiel n'a encore été décidé. De toute façon, a-t-il déclaré, cette question sera tranchée par l'épiscopat lors de la conférence des évêques, en octobre. Il a rappelé que si les évêques canadiens décidaient d'abolir l'abstinence du vendredi, leur décision devrait recevoir l'approbation du Saint-Siège avant d'entrer en vigueur.

Sociologiquement, les Canadiens français constituent une nation

— *Maurice Sauvé*

OTTAWA. (PC) — "Tout le monde est d'accord pour reconnaitre que les Canadiens français constituent une nation au sens sociologique", a affirmé hier M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts.

"Que, toutefois, le Canada français soit considéré comme nation au sens juridique et politique, cela est une autre affaire", a-t-il insisté.

M. Sauvé, qui commentait dans une interview l'affirmation du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, selon laquelle 80 pour cent des électeurs du Québec appuieraient dans un référendum la notion qu'il existe au Canada deux nations, a souligné : "On peut organiser un référendum pour faire dire n'importe quoi."

"Mais un référendum logique sur la question des deux nations, a-t-il ajouté, devrait poser clairement la question de savoir si on est pour le fédéralisme, ou pour les deux nations distinctes du point de vue juridique et politique, ce qui équivaut au séparatisme.

"Un tel référendum dirait, a poursuivi M. Sauvé, si les citoyens du Québec sont pour le fédéralisme ou pour le séparatisme."

C'est au cours de la réunion, la semaine dernière, du Comité canadien du régime fiscal que le premier ministre du Québec a déclaré à une conférence de presse qu'à son avis, 80 pour cent des électeurs du Québec appuieraient dans un référendum la notion propagée par son gouvernement que le Canada compte deux nations au sens sociologique.

En faisant ce commentaire, M. Daniel Johnson répondait à une question pour savoir si, à son avis, la majorité des citoyens du Québec réclameraient l'indépendance du Québec dans l'éventualité où les exigences fiscales et constitutionnelles de son gouvernement étaient repoussées par le gouverpement fédéral.

D'autre part M. Maurice Sauvé a nié catégoriquement certains rapports de presse selon lesquels il aurait dit que le gouvernement fédéral pourrait, à la suite du gouvernement québécois, tenir un référendum au Québec sur la notion des deux nations. "Je n'ai jamais dit telle chose", a-t-il affirmé.

Interrogé à son tour, M. Gilles Grégoire, député indépendant de Lapointe aux Communes, ex-député créditiste, président du Ralliement National, a déclaré, au sujet du projet de référendum du premier ministre du Québec : "Je voterai non. M. Johnson parle de deux nations dans la Confédération. Moi, je suis pour le Québec hors de la Confédération."

ICAP

disparités régionales d'une société opulente

par Réginald Martel, envoyé spécial de LA PRESSE

Début des assises par cinq témoignages pessimistes

MONT-GABRIEL — Au lieu de subir au départ des exposés techniques savants sur les "disparités régionales d'une société opulente", thème de la 13e conférence annuelle de l'Institut canadien des affaires publiques, les quelques 275 "icapiens" réunis ici pour quatre jours ont eu l'occasion hier soir d'entendre des témoignages simples, parfois émouvants, sur la pauvreté et sur la misère qui existent dans certaines régions du pays.

Dans ces témoignages, il y a parfois un humour féroce — moyen d'exorciser l'absurde, beaucoup de pessimisme et enfin, une bonne dose d'agressivité. Par contre, la plupart des témoins ont souligné la naissance lente d'une prise de conscience collective de la situation économique et sociale désastreuse de leur région.

Acadien, donc martyr

"Pour aménager une région et la relever aux points de vue social, économique et culturel, il faut faire plus que prier Marie, communier tous les dimanches et mettre son argent à la caisse populaire."

Par cette image saisissante, M. Bertin Lacroix, médecin et membre du Bureau d'aménagement du nord du Nouveau-Brunswick, a voulu dire à quel point la situation est tragique dans les comtés de Gloucester, Restigouche et Northumberland, où la population est en majorité acadienne.

Des familles de douze enfants dans des maisons de douze pieds sur vingt-quatre. Des maisons isolées du froid par un cordon de glace qui court le long des murs. Des enfants qui ne peuvent aller à l'école, parce qu'ils n'ont pas de vêtements. Du scorbut, du rachitisme, de l'anémie. Comment expliquer cela ? Le Dr Lacroix laisse parler les chiffres.

Soixante-treize p. 100 de la population active n'a pas dépassé la septième année; 35 p. 100 n'a pas dépassé la quatrième année. En 1961, 265 fermes rapportaient plus de $1,200 par année; 1,133 rapportaient moins. La pêche hauturière rapporte $1,700 par année. Le homard, $356. La forêt, de $500 à $1,000. Les allocations familiales constituent plus de 12 p. 100 du revenu. L'assurance-chômage, 19.5 p. 100. Le chômage immobilise en moyenne 19 p. 100 de la population, l'hiver 33 p. 100. Devant l'indifférence des gouvernements, que faire ? " . . .Il nous arrive parfois de rêver de révolution".

Le curé Antonio Villeneuve, de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a décrit pour sa part une situation un peu moins dramatique, en des termes un peu plus politiques : "La pauvreté chez nous, c'est le chômage provoqué soit par l'incurie des gouvernements, le manque de planification au niveau administratif, l'absence de dialogue entre l'entreprise et la population, faut bien le dire aussi, le comportement de le manque de sens social des employeurs ou, il faut bien le dire aussi, le comportement de l'individu lui-même".

La suite du témoignage de l'abbé prend une tournure carrément nationaliste. Selon lui, l'aménagement du territoire est impossible sans un contrôle québécois des instruments de planification économique.

Pittoresque et pauvre

Au pays du père Gédéon, la situation économique n'est pas rose non plus. M. Jacques Labrie, secrétaire régional de l'Union catholique des cultivateurs, a porté un témoignage dont l'ironie n'était pas absente : "Nous avons vu le ministère de l'Agriculture accorder des subventions pour faire des travaux mécanisés d'amélioration des fermes, pendant que le ministère des Terres et Forêts subventionnait la plantation d'arbres sur les fermes, pour lesquelles le gouvernement avait déja accordé des subventions de défrichement".

Dans la Beauce, les cultivateurs vendent le bois au prix de leur travail, sans rémunération pour le droit de coupe. A Saint-Georges, le salaire moyen des femmes est de $1,276 par année, celui des hommes, $2,741. Et M. Labrie compare la situation des travailleurs de sa région à celle des grévistes de la Dominion Ayers, à Lachute.

Ironie encore, dans le témoignage de M. Laurent Caron, marchand coopérateur de Saint-Anselme (Dorchester). Evoquant la disparition possible de son comté, il imagine ce que pourrait devenir le "haut du comté" : " . . .Une espèce de réserve où fleurirait la sylviculture, où proliférerait le chevreuil, mais où la population déprimée et négligée pourrait continuer d'admirer les pentes des Alleghanys tout en prévoyant le renouvellement de la race par un atavisme pourtant ailleurs en voie de récession".

Les disparités régionales, elles existent. Les "icapiens" ont du pain sur la planche.

DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTIONS

SUIVEZ, UN SEUL SOIR PAR SEMAINE,

LE COURS PRATIQUE ET DIFFERENT

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE

OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

SEUL L'ICA SEUL L'ICA ne groupe que 12 à 15 élèves par classe seulement. utilise une méthode exclusive spécialement adaptée aux besoins des Canadiens français : maniement des prépositions et des verbes dans des conversations sur des sujets d'actualité sous la direction de professeurs compétents.

SEUL L'ICA a été choisi par un très grand nombre de compagnies montréalaises : la Banque d'Epargne, la B. C. N., Dominion Rubber, Continental Casualty Co., Duval Motors, Faucher et Fils Ltée et Edouard Roy et Fils Ltée.

Faites confiance à ICA, une école qui a fait sa marque !

PLUSIEURS CENTRES D'INSCRIPTION A MONTREAL 279-0678

la vie féminine



Aimez-vous Brahms ?

Manteau tube en lainage blanc de Dumas se portant sur une robe en jersey de Racine.

La pilule a encore la vedette

A la première journée d'étude pour les infirmières, on parle de planning familial et des problèmes de la mère célibataire

par Michele Rivet

La société n'est pas suffisamment consciente du nombre toujours croissant de mères célibataires et préfère cacher cette situation comme une tare. En conséquence, les gouvernements ne font pas suffisamment pour les mères célibataires tant sur le plan financier que social.

Telle est l'une des conclusions qui se dégage de la première des deux journées d'études pour les infirmières organisées par The American College of Obstreticians and Gynecologists, tenue hier au Montreal General Hospital. Deux sujets ont surtout retenu l'attention de plus de 200 personnes : le planning familial et les soins et l'attention à donner à la mère célibataire.

En premier lieu : la pilule

"Si vous me demandez le moyen contraceptif que je prescris en tout premier lieu, je vous répondrai la pilule, à moins que les effets secondaires ne se fassent trop fortement sentir", a affirmé catégoriquement le Dr George Carson, attaché à l'hôpital civique d'Ottawa.

"La méthode la plus efficace est, sans contredit la suppression de l'ovulation par les contraceptifs oraux. Viennent ensuite en deuxième place, avec un degré d'efficacité assez fort, le diaphragme ou la cape cervicale avec crème ou gelée et le condom; en troisième lieu, les mousses vaginales protectrices, en aérosol; viennent ensuite les crèmes et les gelées utilisées seules ou avec des tablettes, les suppositoires, le coït interrompu, etc . . . Enfin, avec un degré d'efficacité beaucoup moindre l'allaitement de la mère, et sans degré d'efficacité aucun la douche vaginale."

Après avoir parlé des différents moyens dont le degré d'efficacité varie, le Dr Carson s'est attardé plus longuement à traiter de la pilule et des effets secondaires qui peuvent y être reliés.

"Je suis certain, a-t-il affirmé, que les personnes qui subissent certains désagréments sont portées à être moins motivées que celles qui sont heureuses avec la pilule".

Il est intéressant de souligner, poursuit le Dr Carson, que certains psychiatres ont divisé les effets secondaires de la façon suivante :

— L'absorption du produit cause un changement chimique dans l'organisme de la patiente.

— Par une observation de soi, la patiente cherche à comprendre ce qui est nouveau, et pour lui incompréhensible.

— Inquiétudes que ressent la patiente face au médicament lui-même.

Certaines dépressions peuvent survenir chez les patientes qui utilisent ce moyen contraceptif pendant un long laps de temps. Egalement, leur poids peut augmenter.

Tels sont en bref les différents effets secondaires que peuvent ressentir les femmes qui utilisent la pilule comme moyen contraceptif, ainsi que l'a énuméré le Dr Carson.

Enfin le Dr Carson a parlé du stérilet.

"Je le prescris, a-t-il souligné, aux couples qui ne veulent pas se servir d'un autre moyen mécanique, qui ne veulent pas non plus ou ne peuvent pas prendre la pilule et qui veulent absolument un moyen de limiter les naissances".

Les mères célibataires

Moins techniques et plus humains ont été les exposés du Dr John Patrick attaché aux hôpitaux Queen Elizabeth, Reddy Memorial et Catherine Booth, et de Mlle Eleonore Furlong responsable des mères célibataires au Childrens' Service Center.

"Il doit exister trois services principaux concernant la mère célibataire, a affirmé Mlle Furlong ; il faut l'aider à obtenir des soins médicaux, une assistance financière, parfois lui trouver un endroit ou demeurer. En second lieu, il faut que la jeune fille soit conseillée moralement, psychologiquement. Pour cela, nous devons connaître la mère, ses antécédants, ses parents, son comportement social, ses compagnons de travail ou d'étude. Enfin, il faut aider la jeune fille à prendre la décision la meilleure concernant la garde ou l'adoption de l'enfant.

Pour sa part, le Dr John W. Patrick a traité des soins médicaux que doit recevoir la mère célibataire. Il a donné au personnel d'hôpital un guide pouvant permettre de réellement aider la mère célibataire :

— chercher à comprendre le problème réel de la mère célibataire.

— Voir quelle aide la jeune fille peut obtenir de son milieu.

— Voir ce qui peut être fait dans la province ou l'Etat concernant l'adoption.

— Voir à ce que les soins médicaux à l'hôpital lui soient accordés.

Pendant la période des questions, les infirmières ont cherché à savoir l'aide que peut recevoir la mère célibataire. Les réponses des deux derniers conférenciers permettent aisément de conclure que la mère célibataire n'est pas comprise, et, pour employer l'expression même de Mlle Furlong :

— Il semble qu'on cherche encore trop à cacher ce problème social.

Sans frais ni discours elle réussit presque à se faire élire

WASHINGTON, (PA) — Une femme professeur à l'université du Maryland a presque gagné l'élection préliminaire pour le choix du candidat républicain au Congrès dans le Maryland et sans même faire le moindre effort.

Elle n'a prononcé aucun discours électoral, non plus qu'elle n'a songé à dépenser un cent pour la campagne. Elle a elle-même appuyé un autre candidat et n'avait aucunement l'intention d'obtenir la victoire.

Cependant, elle s'est classée en second dans cette lutte pour l'obtention du titre en vue de l'élection générale du 8 novembre. Mme Agnes Hatfield voulait tenter de prouver une théorie, et apparemment, elle a réussi.

Elle dit que la victoire est souvent reliée de quelque façon à la place occupée par le nom du candidat sur la feuille de scrutin.

En l'occurrence, son nom apparaissait en tête des quatre noms des candidats, par ordre alphabétique. Mme Hatfield prétend que le premier nom inscrit sur le bulletin de vote, selon l'arrangement alphabétique ou autrement, prend le pas sur les autres.

Comme quoi les livres et le cinéma inspirent la mode

par Therese Vaillancourt

Caty, propriétaire de la boutique "Drug Hot" doit aimer lire. Ou bien aller au cinéma. Les modèles qu'elle présentait hier s'appellent Aimez-vous Brahms, Zhivago, Goldfinger, Mata-Hari, Modesty Blaise, Baie des anges, l'Aventura, etc., etc., etc.

Ses modèles, d'ailleurs iraient assez bien aux héroïnes de Sagan, de Flemming ou de Pasternak.

De la soie saumon Thaï sur fond mauve par ci, du chinchilla par là et entre le Thaï et le chinchilla, des doublures en renard de Norvège, des lainages de Hucherstein, et de Dumas, du jersey de Racine, de la dentelle noire de Marescot, des velours de Léopard, un mohair baptisé "Moreau".

Bref, la liste des modèles — présentée comme un menu — est très alléchante; de si beaux noms !

Mais il fait dire aussi : d'assez jolis modèles.

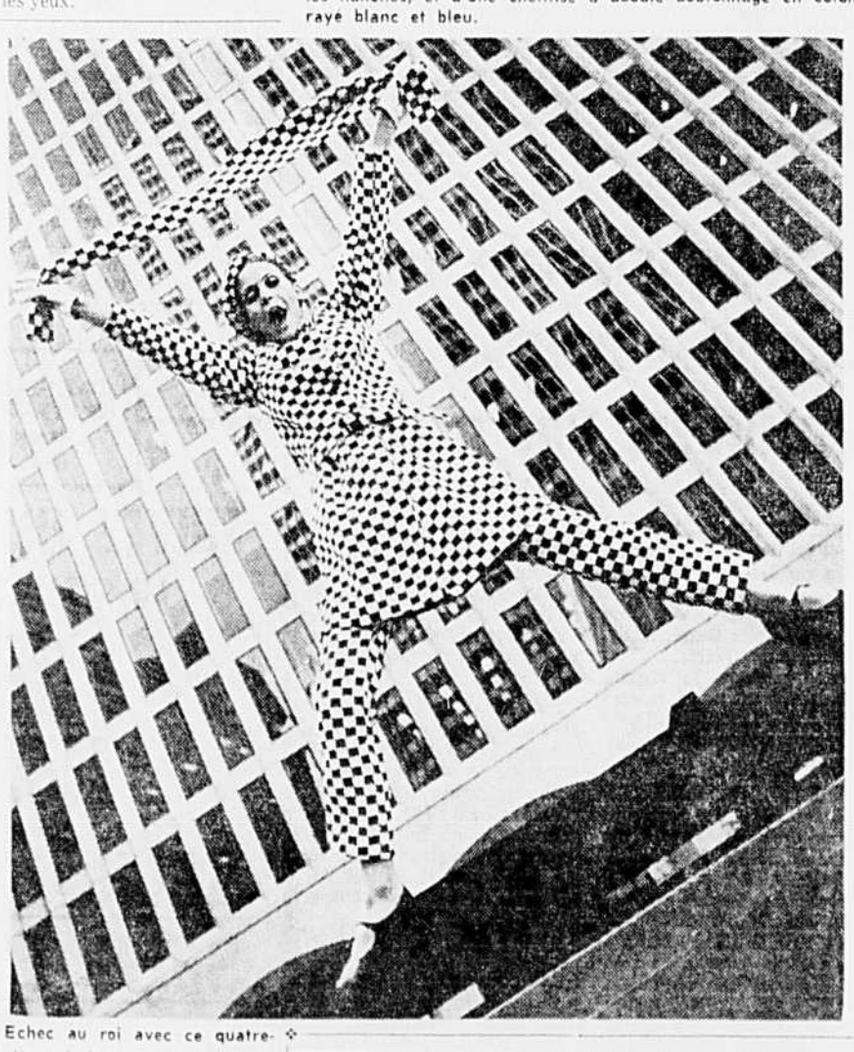
Un deux-pièces d'après-midi en lainage mauve de Lesur, porté avec une large écharpe, a ouvert le défilé, lequel s'est terminé par l'apparition d'un mannequin vêtu d'un pyjama d'hôtesse en mousseline complété d'un corsage brodé de paillettes.

De jolies robes à la silhouette à peine marquée, des tailleurs à jupes longues pour le soir, des blousettes au dos largement ouverts; en un mot, tout ce qui fait mode, à Paris, à New-York, à Londres ou à Rome. Sans oublier les plumes d'autruche.

Pour nos hivers canadiens, Caty garnit plusieurs de ses tailleurs d'un très haut col cheminée où l'on peut fourrer son nez . . . et en profiter pour lever les yeux.



Signé Michael de Londres, cet ensemble MOD composé de pantalon en lainage petit chevron blanc/noir, et poches sur les hanches, et d'une chemise à double boutonnage en coton rayé blanc et bleu.



Echec au roi avec ce quatre-pièces à damier comprenant le manteau, la veste, la jupe et le pantalon. Le col militaire peut être emmitouflé dans une écharpe assortie. C'est une création John Warden, exécutée par la maison Montroy Coat et présentée hier soir chez Eaton. "Jazz pizazz et haute couleur" sera repris ce soir et samedi au restaurant du 9e étage de ce grand magasin.

Jazz pizazz et haute couleur

Couleurs haute tension, lignes dansantes, très près du corps; imprimés fous fous pour dompter les couleurs, telle est la mode créée par le couturier canadien John Warden dans des tissus d'orlon, antron, lycra et nylon, et présentée chez Eaton hier soir au cours d'une session intitulée "Jazz pizazz et haute couleur".

Cette séance étourdissante de musique et de bonne humeur, où le mannequins dansants prouvent que la mode accroit la joie de vivre, sera reprise ce soir et demain.

Pour LUI, le couturier prévoit des vêtements anti-conformistes, et super-colorés. Pour ELLE, des idylles de couleurs surtout dans les interchangeables.

Monsieur aura un choix incroyable dans le domaine des chemises — cols et manchettes se font contrastants sur des chemises rayées, poivrées ou même fleuries. Pour le soir, la chemise de satin rouge flamme avec veste de gitan, fleurie de velours noir. Ou encore, en vert irlandais pastille mat. Pour les timides, une offensive romantique : une chemise à patte-frison amovible et réversible. Sa couleur : violet de Parme. Ses vestons sont cintrés à la taille, fermés très haut, par un double boutonnage.

Madame portera des tailleurs-pantalons à vestes longues, des chandails chaussettes, avec manches longues ou sans manches, dégageant les épaules; des fourrures folles, en lapin ou en mouton, imitant à ravir le broadtail, le lynx, le zèbre, la panthère, etc. Les deux-pièces en imprimé damier ou moucheté. Pour le soir, partout, du lamé d'argent, gaufré ou surpiqué, en robe, pantalon et manteau.

Les accessoires se doivent d'être choisis minutieusement : le petit béret, avec pour auxiliaire la casquette, en cuir, en velours ou en tricot. Le casque aviateur, très petite tête en chevreau est également de mise. Les boucles d'oreilles-boules ont la cote d'amour; elles sont en plastique de couleur ou transparent. Les cubes pailletés, les boucles spirales, les bracelets massifs, les colliers-chaîne sont du dernier cri. Ne pas oublier d'accompagner la toilette de gants à découpes et de souliers à bouts carrés bicolores.

On parle beaucoup des idylles de couleurs : mariage du violet avec l'orangé; fiançailles du rouge et du mauve au vert et au jaune; quant au blanc et au noir ils continuent de s'afficher ensemble.



Vous en avez plus donnez-en un peu

et la Plume Rouge aidera ceux qui n'en ont pas

Chaque jour de la semaine, les 36 agences de la Plume Rouge de Montréal améliorent le sort d'un grand nombre de nécessiteux, sans aucune distinction de race, de couleur ou de croyance.

Aidez-les beaucoup-donnez un peu à la Plume Rouge

objectif pour '66: $2,590,00

SERVICES UNIS DE LA PLUME ROUGE

UNE CHALEUREUSE INVITATION aux personnes âgées à venir visiter LA RESIDENCE D'ANJOU

6020, boul. Joseph-Renaud, Ville d'Anjou

Nous vous donnons tout spécialement rendez-vous

Dimanche le 25 septembre 1966 de 2.00 p.m. à 8.00 p.m.

Un goûter sera servi.

Pour renseignements 352-5670

LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES

Reitman's



Confort incomparable par SARONG* et GOTHIC*

Stratégie des vêtements de base

A. Sarong* la gaine amenuisante côtés et dos de filet élastique résistant, panneaux de brocard, croisés en avant. Donne du confort soit assise, debout ou en marchant. Bande élastique de 2" à la taille. Blanc seulement. Grandeurs 24-30. 4.95

B. Brassière Gothic* insertion élastique aux goussets, support "cordtex" amincit la taille. Fabriqué de coton blanc lavable, de longue durée, tout en gardant sa forme. Gousset AA: 30-34, A: 30-38, B: 32-36, C: 32-40. 2.50

SIEGE SOCIAL : 384-1140

MAINTENANT VOUS POUVEZ DIRE "PORTEZ À MON COMPTE" credico

PLUS DE 200 MAGASINS D'UN OCEAN A L'AUTRE POUR VOUS SERVIR

45 MAGASINS POUR VOUS SERVIR A MONTREAL — IL Y EN A UN PRES DE CHEZ VOUS

la vie mondaine

Du côté des princes

Précisions sur la famille du fiancé de Margrethe

PARIS, (AFP) — A l'occasion des prochaines fiançailles de son neveu, Henri de Laborde de Monpezat, avec la princesse Margrethe de Danemark, le lieutenant-colonel Jacques de Laborde de Monpezat, chef actuel de la famille, donne les précisions suivantes sur l'origine et la filiation de sa famille depuis l'union, au XVIIe siècle, des familles de Laborde et de Monpezat.

"C'est du mariage de noble Jean de Laborde, docteur en droit civil et canon, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, avec Catherine de Monpezat, qu'est né le 5 septembre 1672, Pierre Paul de Laborde de Monpezat premier à porter les deux noms accolés et dont descendent par filiation directe les membres actuels de la famille de Laborde de Monpezat.

"Plusieurs actes officiels, en particulier un "acte d'aveu et dénombrement", établi sous Louis XIV, authentifient cette réunion des deux familles, ainsi que l'origine et l'orthographe exactes des de Laborde de Monpezat."

La princesse Marina de Kent représentera la reine

LONDRES, (Reuter) — La princesse Marina de Kent, tante de la reine Elizabeth, représentera la souveraine d'Angleterre au cours des prochaines célébrations marquant l'indépendance de deux territoires britanniques en Afrique, le Basutoland et le Bechuanaland.

Ensuite, la princesse rendra visite au président Jomo Kenyatta, du Kenya.

On a annoncé à Londres que la princesse Marina partira le 26 septembre, voyageant par avion jusqu'à Johannesburg, et de là, en direction de Gaberones, capitale du Bechuanaland, où elle arrivera le 27 septembre.

Après avoir assisté aux fêtes de l'indépendance, la princesse partira le 3 octobre pour Maseru, capitale du Basutoland.

Le 7 octobre, elle se rendra à Nairobi en tant qu'invitée du président Kenyatta, et elle retournera à Londres le 13 octobre.

Nouvel ambassadeur du Japon au Canada

OTTAWA, (PC) — M. Osamu Itagari deviendra le sixième ambassadeur du Japon au Canada lorsqu'il présentera aujourd'hui ses lettres de créances au gouverneur général, M. Georges Vanier. Le nouvel ambassadeur est âgé de 59 ans; il succède à M. Hisanaga Shimadzu qui est délégué à Formose.

Au club de golf Islesmere

L'Assemblée annuelle de l'Association féminine du Club de golf Islemere Inc. se tiendra le 4 octobre prochain, au chalet du club. Il y aura élection du nouveau comité exécutif. A l'issue de l'assemblée, un gouter clôturera la saison et sera servi sous la présidence de Mme Corinne Saint-Germain. Les membres féminins sont cordialement invités à y assister.



photo LA PRESSE

Soirée de gala au bénéfice des enfants arriérés

C'était soir de gala, hier, à la Place des Arts alors que la troupe "The New York City Ballet" donnait pour la première fois un spectacle sur une scène montréalaise. Cette grande première se déroulait sous les auspices du comité féminin du "Douglas Group", membre de l'Association du Québec pour les enfants arriérés. Sur la photo prise avant le spectacle, au Salon vert, dans l'ordre habituel : Mme W. P. Walton Butterworth, épouse de l'ambassadeur des Etats-Unis ; Mme John Lynch Staunton ; Mme Sol I. Sternfeld, présidente de la soirée ; Mme Maurice Lamontagne. Debout dans le même ordre : M. Sol. I. Sternfeld ; M. J. Lynch-Staunton, représentant le maire de Montréal ; Son Exc. l'ambassadeur W. P. Walton Butterworth et M. Maurice Lamontagne.



MADAME JEAN-JACQUES BERTRAND, épouse du ministre de la Justice et de l'Education dans le cabinet Johnson, a accepté la présidence d'honneur du cocktail-modes annuel de la Compagnie des ballets métropolitains du Canada. Cette soirée organisée par le comité féminin, aura lieu le mardi 27 septembre, à 9 h. p.m., au salon Normandie de l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Les bénéfices de ce gala seront versés à la compagnie.

nouvelles brèves

Mandy Rice Davies épouse Rafael Shaul

TEL AVIV, Israël, (UPI) — Mandy Rice Davies qui avait trempé dans le trop célèbre scandale Profumo, est arrivée à Tel Aviv avec son nouvel époux Rafael Shaul. La jeune femme qui avec Christine Keeler avait été au centre de ce scandale qui avait provoqué la démission du ministre à la Défense, dans le gouvernement britannique, John Profumo, a déclaré qu'elle allait apprendre l'hébreu tout comme elle se convertira au judaisme. Les Shaul se sont épousés samedi dernier au cours d'une cérémonie civile. D'ailleurs après sa conversion, Mandy tient à une cérémonie religieuse dans la religion de son mari.

Double anniversaire de mariage

ANSONVILLE, Ont. (PC) M. et Mme Samuel Rondeau ont célébré au début de la semaine leur cinquantième anniversaire de mariage en assistant au vingt-cinquième anniversaire de mariage de leur fils Valerie et de sa femme.

Les parents, M. et Mme Rondeau, qui ont huit enfants s'épousèrent à Gracefield, Qué. en 1916. Leur fils Valerie se mariait, lui, à Tunis, Ont. Ansonville est situé tout près de Timmins.

Invitée d'honneur au congrès de l'Association pour les enfants arriérés

MONCTON, N.-B. (UPI) — Mme Hubert Humphrey, épouse du vice-président des Etats-Unis, sera l'invitée d'honneur à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne pour les enfants arriérés. Quatre cents délégués sont attendus à Moncton pour ce congrès qui durera trois jours à partir du jeudi 29 septembre. Le conférencier invité sera le docteur Louis Orzack, professeur associé de Sociologie à l'université de Boston.

RÉCEPTIONS

A l'occasion des journées du Centenaire du Code Civil, le comité France-Amérique de Montréal recevra en l'honneur de la Délégation des Juristes Français. Cette réception aura lieu an salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, le samedi 1er octobre, à 18 heures.

* * *

Le consul général de Colombie et Mme Jaime Uribe recevaient récemment chez eux en l'honneur de quelques délégués latino-américains participant à la conférence de l'Organisation Internationale du Travail ayant lieu présentement à Ottawa. On remarquait parmi les invités : MM. Justiniano Espinosa, Enrique Santos-Castillo, Fernando Uribe-Restrepo, Alvaro Ramirez-Pinilla, Hector Aguilar-Echeverria, de Colombie, M. et Mme Gerald Eboli, du Mexique, M. Danilo Jimenez-Veiga, du Pérou, Mme Maria Tanco de Lopez, Etats-Unis. Etaient aussi présents M. Arturo Arias, représentant de la Colombie à l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale à Montréal, Mlle Maria-Josefina Uribe et Mme Manolita Del Vayo, membre honoraire et coordonnatrice de presse de l'Association Consulaire ibéro-américaine.



Au bal des petits souliers

Mme Fernand Lalonde est la présidente du Bal des petits souliers qui aura lieu le vendredi 4 novembre, à l'hôtel Windsor. Cette manifestation mondaine est organisée par la Ligue de la jeunesse féminine. Les invités d'honneur seront alors le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. Hugues Lapointe et Mme Lapointe.

Voyages

Mme P. Taschereau, vice-présidente de l'Association du Québec pour les enfants arriérés et directrice à l'Association canadienne pour les enfants arriérés ainsi que Mme R. Lipsett, directrice de l'AQEA du Service aux familles, se rendront à Moncton, le 28 septembre prochain, pour participer à la 9e conférence annuelle de l'ACEA.

Mlles Danielle Bertrand, Josseline Bigué, Elisabeth Lebeau et Muriel Levac, quatre secrétaires de Montréal, prennent l'avion le 24 septembre pour un séjour de trois mois en Europe.

"Un ruban d'étoiles"

L'Union des latins d'Amérique organise une grande soirée intitulée "Un ruban d'étoiles" comprenant spectacle et dégustation de vins et fromages. Cette manifestation se tiendra au Planetarium Dow, le 31 octobre prochain, à 8 h. 45 p.m. Cette soirée est due à l'initiative de Mlle Antoinette Faucher, présidente de l'Union et adjoint administratif du Planetarium. Mme Urgel Mitchell est la présidente de cette fête qui suscite déjà beaucoup d'intérêt, et Mme Manolita Del Vayo s'occupe de la publicité. Pour renseignements ou réservations s'adresser au secrétariat de l'Union en composant 844-6835 le jour ou CR. 2-1327, CR. 7-5883.

à Noter

Première assemblée de la saison

Les dames auxiliaires de l'hôpital "St. Mary's" tiendront leur première réunion en l'auditorium de l'hôpital, avenue Lacombe, le mercredi 28 septembre, à 1 h. p.m. Un déjeuner-dessert sera suivi d'une présentation de modes "capsule" par la maison Eaton. Tous les membres et leurs amis sont invités, mais le nombre des billets est limité. Mmes J. T. Commins et H. C. Donohue sont les organisatrices de cette manifestation. Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme Elizabeth-Paul en composant 933-9915.

Présentation de modes aux loisirs St-Arsène

Une présentation de modes organisée par le comité féminin des loisirs St-Arsène, avec le concours de la maison Corbeil, aura lieu le mardi 27 septembre, dans le sous-sol de l'église. Les bénéfices de cette manifestation seront versés aux loisirs St-Arsène afin que les jeunes puissent continuer leur activité de l'année.

Au club de curling de Mont-Bruno

La section féminine au Club de curling de Mont-Bruno Inc. organise une présentation de modes qui aura lieu le mardi 27 septembre, à 8 h. 30, au club de curling. Différentes maisons présenteront tous les genres de vêtements masculins et féminins et les mannequins feront une démonstration de coiffures et de postiches. Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme Pauline Bojeck en composant 653-2770.

Retour des Matinées Musicales

La quatrième saison des Matinées musicales débute avec beaucoup d'entrain et d'enthousiasme et les jeunes amis des Matinées sont invités au concert d'inauguration qui aura lieu dimanche, 25 septembre, à 2 h. 30 p.m., au 156 Tourangeau, à Pont-Viau.

Le trio à cordes de Montréal, composé de MM. André Mignault, Adolfo Bornstein et Lazaro Sternie, respectivement au violoncelle, violon et viola, fera les frais de la partie instrumentale du concert, en interprétant des oeuvres de Bach, Schubert et Beethoven. Dans le cadre de "Nos jeunes aux Matinées musicales" William Tritt, pianiste de 15 ans et lauréat de la saison dernière, interprétera des pièces tirées de son répertoire.

La partie lyrique du programme, a été confiée à Marie Trudel, mezzo-soprano qui a choisi d'interpréter des pièces tirées du répertoire d'opéra. Mlle Trudel sera accompagnée au piano par Hélène Trépanier. Pour réservations ou renseignements, composer 667-1926.

Mariage Saint-Pierre — Cook

En la chapelle de ville Mont-Royal, décorée de glaïeuls blancs, le R.P. Lafond, Provincial des Pères c.s.c., bénissait récemment le mariage de Mlle Louise Saint-Pierre, fille de M. et Mme Guy Saint-Pierre, de ville Mont-Royal, avec M. Gordon Cook, fils de M. et Mme Gérald-C. Cook, de Lachine. MM. Guy Saint-Pierre et Gerald Cook étaient les témoins de leurs enfants. M. Skeith Newman agissait comme garçon d'honneur tandis que MM. Normand Corbeil et Paul Saint-Pierre, cousins de la mariée, plaçaient les invités.

Au bras de son père, la mariée portait une robe de ligne empire, en dentelle blanche rebrodée de ruban et était coiffée d'un béguin de même dentelle. Elle tenait un bouquet de stéphanotis.

Mlle Danielle Fournier, dame d'honneur et Mlle Anne-Saint-Pierre, soeur de la mariée, portaient des robes courtes, de ligne empire, en organdi brodé blanc, incrusté de valencienne, sur fourreau de teinte turquoise. Elles portaient toutes deux, une boucle d'organdi blanc sur fond turquoise, dans les cheveux et tenaient un bouquet colonial rose et jaune.

Mme Guy Saint-Pierre, mère de la mariée, avait choisi un ensemble robe et manteau en satin Douppion aquamarine et un chapeau en cygne, de même teinte. Un gardénia était piqué sur son sac à main.

Mme Gérald Cook, mère du marié, portait un ensemble en dentelle et crêpe émeraude et un chapeau de plumes beige. Orchidée harmonisée au corsage.

Après la réception qui avait lieu à la résidence de la mariée, le nouveau couple partit en voyage à destination de Virginia Beach.



M. et Mme Gordon Cook (Louise Saint-Pierre)

FOURRURES À LOUER
• VISON • ECUREUIL
• LAPIN • RENARD
Capes — Etoles
Jaquettes
Styles récents
Prix raisonnables
CLASSY
Tissus de gala inc.
1227 carré Phillips UN. 1-3625
6984 St-Hubert CR. 1-1166
4806 avenue du Parc CR. 2-5704

Simpson
EN VILLE SEULEMENT
Nous vous invitons à rencontrer
MONSIEUR TRUBA
expert en arrangements floraux modernes
Il sera au rayon de la laine et des articles de fantaisie chez Simpson en ville seulement le samedi 24 septembre prochain de 9 heures a.m. à 5 heures p.m. où il vous renseignera sur cet art. Apportez votre propre vase, il exécutera un arrangement pour vous sans aucuns frais sauf l'achat des fleurs artificielles.
Pas de commandes postales ni téléphoniques
SIMPSON — Laine et articles de fantaisie (752) au quatrième — En ville seulement

BIRKS
JOAILLIERS

300.00
275.00
250.00

Vous êtes fiancés ? Vous pensez à choisir un diamant ? Venez ensemble (toujours "vous deux" à compter de maintenant) voir notre important assortiment à tous les prix possibles. La jeune fiancée admirera les lignes élégantes et la fabrication soignée ; tous les deux vous apprécierez les prix raisonnables (nous offrons des conditions faciles de paiement lorsqu'on le désire). Venez nous voir très bientôt.

Un écrin d'argent sterling est offert gracieusement avec l'achat de chaque bague.

BIRKS B·H

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND • FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES

la vie féminine



FRANCOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Toutes les questions doivent être adressées comme suit :
Courrier Que Faire ?
750, boul. St-Laurent,
LA PRESSE,
Montréal, P. Qué.

Vie sociale

La bénédiction et l'inauguration d'un nouveau magasin sont-elles deux cérémonies qui se font ensemble ? Quelles sont les règles à suivre ? Qui devons-nous imiter ? Anxieuse.

Il serait de bonne convenance que vous alliez causer de cette question avec votre pasteur, celui que vous prévoyez devoir inviter pour cette cérémonie de bénédiction. Vous invitez vos amis, vos parents, les personnes susceptibles de s'intéresser à votre activité. Selon le genre de commerce, vous faites une toilette de première classe à tout. Si c'est une boucherie, vous papillotez les jambons et fleurissez les couteaux et hachoirs. Pour des chaussures, vous inventez une fantaisie, décorant avec des bottines boutonnées . . ., un vase en forme de souliers, plein de fleurs . . . Vous donnez à votre magasin un air de fête. Si vous jugez à propos selon l'heure de servir un petit goûter, un verre de vin avec bouchées, toute une gamme de produits à réception est à votre choix. Pas nécessairement table ouverte et gros branle-bas, mais quelque chose d'aimable et d'accueillant : vos futurs clients s'en souviendront, le cas échéant. De toute manière, selon le genre d'affaires, on appréciera une idée gracieuse tournant alentour : l'intelligence dans la publicité.

Pâte à modeler

Je dirige une maternelle depuis sept ans et je fais moi-même toute la pâte à modeler. Je vous apporte la recette, pour le cas où cela aiderait à quelque personne intéressée. Cette plasticine maison a l'avantage de se manipuler comme de la pâte à tarte; exposée à l'air, elle sèche et se décagrège. Il faut l'enfermer hermétiquement dans une jarre de verre ou un quelconque récipient fermant bien. Une tasse de farine, une demi-tasse de sel, une cuil. à table de poudre d'alun (facilement trouvable en pharmacie). Un peu d'eau pour délayer. Quelques gouttes de teintures végétales à aliments, de la couleur que l'on veut. Cela détient aussi sur les mains et les vêtements, mais c'est facile à laver. Tante Gisèle.

Grand merci et bonne chance à qui travaillera à modeler cendriers, statuettes, bonshommes et tout ce qu'on voudra.

Conservation

J'ai de belles prunes bleues que je voudrais conserver naturelles le plus longtemps possible; c'est si bon ! Que faire ? 81 ans.

Vous pourriez les exposer au soleil sur un morceau de lainage qui aide à absorber l'humidité; les retirer chaque soir, si vous les mettez dehors, afin que la rosée et l'humidité de la nuit n'ajoutent à la partie liquide du fruit. Vous les verrez sécher et diminuer à mesure que vous les garderez au sec. Au moment de les consommer, comme on fait tremper les pruneaux secs, vous les mettrez à tremper. Si vous n'êtes pas pressé, ce que j'imagine, cela vous sera une belle source d'observation et peut-être qu'ensuite vous viendrez me raconter cela. Si vous réussissez, je le dirai aux autres.

Accord

J'ai un trousseau de baptême en beau crêpe blanc avec appliques de dentelle posés à la main, châle en soie torse tricot-main, avec large frange de très belle tombée, Ce trousseau a coûté cher et d'achat et de temps; malheureusement il a jauni. Comment lui redonner ce bon ton de blanc pur du début ? en le faisant nettoyer ? Future grand-mère.

Dites-vous qu'il a droit, en raison de son âge, au beau ton d'ivoire qui enrichit le blanc pur . . . et s'il est propre et sans tache, ne le faites pas nettoyer : on ne lui redonnerait pas son ton de blanc. Si la marraine ou la porteuse a des gants ivoire, comme tout s'arrangerait !

Comment vivent et meurent les cheveux (fin)

Inutile de dire (encore que bien des gens le pensent) que le cheveu n'a rien de commun avec une plante, et qu'il ne "pousse" pas comme elle ! Pareil au poil, le cheveu est un élément annexe de la peau, dans laquelle, il est implanté par une cavité appelée follicule. Toute sa partie libre et visible (la tige) est constituée par des cellules mortes, imbriquées les unes dans les autres, à la périphérie, à la façon des tuiles d'un toit. Quant à la partie implantée dans le follicule, ou racine, elle est formée de cellules vivantes, et le renflement de sa base (bulbe) comporte une papille qui s'y trouve comme emboîtée et qui l'alimente en cellules "neuves"; des nerfs, des artères, des veines aboutissent à cette papille, et le flot sanguin qui l'irrigue suffit à expliquer, par ses variations possibles de débit, les répercussions qu'auront sur le cheveu lui-même les troubles circulatoires et, d'une manière générale, les variations de la santé dans son ensemble.

Le cheveu pousse (entendez par là que la prolifération des cellules vivantes, à sa base, provoque une "poussée" vers l'extérieur) de trois à sept pouces par an, en moyenne, les cheveux les plus longs étant ceux qui partent du sommet de la tête ; on a enregistré tout près de deux verges et quart lors des championnats capillaires de la stupide "Belle Epoque"). A ce niveau (sommet du crâne) et sur la nuque, un cheveu vit de cinq à six ans; sur les tempes et le haut du front, sa "moyenne" est de deux ans (maximum : quatre). Passé ce délai, le cheveu se décolle de la papille et tombe, immédiatement remplacé par un autre, si son propriétaire "fonctionne" normalement. On peut ainsi perdre, sans inconvénient, jusqu'à trente-cinq ou quarante cheveux par jour : si tout va bien, ils ont des successeurs de grosseur identique.

Cette grosseur varie, suivant les individus, les races et les couleurs de cheveux; mais la résistance des cheveux dépend avant tout de la matière qui les compose (la kératine) et non de leur diamètre : un cheveu fin peut être plus "solide" qu'un gros. Ce sont les cheveux des Noirs qui sont les plus fragiles, tandis que les cheveux des Asiatiques — noirs aussi, pourtant — sont les plus solides que l'on connaisse et c'est pourquoi, soit dit en passant, on employait autrefois les nattes de Chinois à la confection des perruques.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, tous les cheveux ne sont pas forcément circulaires lorsqu'on les coupe : ils peuvent être de section elliptique ou ovale, mais ils appartiennent alors à des individus de race jaune ou noire (on voit l'importance de ce détail dans les recherches policières). La forme particulière de la section des cheveux de chacun correspond d'ailleurs à son "type" particulier d'empreintes digitales. Comment cela peut-il s'expliquer ? On n'en sait rien, et le Dr Locard, qui creuse la question depuis tantôt soixante ans, n'a toujours pas réussi à élucider ce mystère.

Le nombre des cheveux est également variable selon le sexe et la race de l'intéressé, ainsi que suivant le diamètre et la couleur de ses cheveux. Les blonds (chevelure plus fine) auront volontiers cent quatre-vingts cheveux au centimètre carré, tandis que les bruns n'en possèdent généralement pas plus de cent cinquante. Le nombre total des cheveux qui composent une chevelure normale et en bon état variera donc sensiblement : il est, en moyenne, d'une centaine de mille.

La couleur des cheveux dépend uniquement de la pigmentation de l'épiderme de chaque sujet, laquelle est elle-même conditionnée (comme la couleur de la peau ou celle des yeux) par la race à laquelle ce sujet appartient, et par son hérédité. Même constatation pour les ondulations des cheveux — ou leur absence — ce qui a permis aux anthropologues de classer les êtres humains en quatre catégories pileuses : cheveux droits (beaucoup d'Européens, mais tous les Mongols, les Chinois, les Vietnamiens, les Indiens d'Amérique, etc.), ondés (type très répandu parmi les Européens bruns ou blonds), frisés en anneaux successifs très rapprochés (Australiens, Nubiens, etc.), enfin laineux ou crépus, en spires extrêmement étroites (Mélanésiens et la plupart des vrais nègres). On connaissait aussi de curieux cheveux dits "en corde" et ressemblant beaucoup aux poils de certains caniches : tels étaient ceux des Tasmaniens primitifs, que la civilisation (?) a fait disparaître de notre globe. Une mention, encore pour les cheveux en vadrouille — le terme est bizarre mais scientifique — que l'on applique aux cheveux divergeant dans tous les sens, les épis bien connus n'étant que des vadrouilles très partielles, parce que restreintes et localisées.

Pourquoi tombent-ils ?

Pourquoi les cheveux tombent-ils ? Nous en avons examiné les principales raisons en évoquant la calvitie, mais il faut signaler encore que l'alopécie s'accompagne le plus souvent de séborrhée, ou sécrétion exagérée de sébum. Ce sébum, ou graisse, n'est pas sécrété par le cheveu — lequel, par lui-même, ne sécrète absolument rien — mais par les glandes sébacées du cuir chevelu; il lubrifie ainsi la chevelure et la rend grasse (séborrhée légère) ou très grasse. On peut lutter contre la séborrhée légère en employant des shampooings spéciaux (au soufre, à l'essence de cèdre, au bois de panama), mais il est toujours préférable de s'adresser au médecin, qui déterminera l'origine de cette séborrhée et s'efforcera de la supprimer. Il est plus facile de traiter les cheveux secs, qu'il suffit évidemment de graisser (bains huileux, massages à l'huile d'amande, etc). Mais là encore les cheveux secs et cassants traduisent un mauvais état de santé (à moins qu'il ne s'agisse de la conséquence — aussi fâcheuse que fréquente — d'une torture capillaire quelconque, à prétentions "esthétiques" : shampooings nocifs "permanentes" dangereuses, décolorations, teintures, etc.).

Dites-vous bien, à ce propos, que tout l'arsenal de beauté dont dispose le coiffeur (les teintures et produits décolorants surtout) est trop souvent dangereux. On a même vu, hélas ! des cas mortels. Une extrême prudence s'impose, par conséquent . . .

Dernière question — importante ! Pourquoi les cheveux blanchissent-ils ? La réponse sera brève : on n'en sait rien Gardez-vous donc de croire au Père Noël (même s'il prend les traits séduisants de Figaro !) et bornez-vous à hausser les épaules si l'on vous parle de produits ou de traitements destinés à éviter la canitie pileuse (blanchissement des cheveux). On n'en connaît aucun.

Nous avions promis des vérités et nous vous en avons fourni là une bonne poignée. Nous espérons très sincèrement que vous en ferez votre profit.

Dr Claude Gerlier-Moret

Beauté juvénile

Dès le début de la vingtaine le massage au coucher avec une crème de nuit vitalisante est idéal pour adoucir les traces de sécheresse de l'épiderme et les fines rides. Appliquez la crème de nuit vitalisante Olay sur les joues, le front, la gorge et massez-la légèrement par des mouvements dirigés vers le haut afin de la faire pénétrer ; enlevez-là ensuite avec un tissu cellulosique. Un tel soin aidera à conserver l'éclat de votre teint.

... Margaret Merril

Essayez Cow Brand dans votre bain!

Une demi-livre de Soda à Pâte Cow Brand dans l'eau chaude de votre bain et vous terminerez la journée de façon agréable et reposante pour quelques sous seulement! Cow Brand est également excellent pour soulager les irritations cutanées ou les brûlures causées par le vent et le soleil.



Le Soda à Pâte Cow Brand

BICARBONATE DE SOUDE PUR

Les femmes demandent une enquête sur le statut de la femme au Canada

TORONTO, (PC) — Des associations représentant plus d'un million de femmes ont approuvé en principe un mémoire qui sera remis au gouvernement fédéral pour demander la création d'une commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada.

Cette nouvelle a été annoncée à Toronto par Mme M. J. Sabia, de St. Catharines, Ontario, présidente nationale de la Fédération canadienne des femmes diplômées d'universités.

Le mémoire a été préparé par les membres du Comité pour l'égalité des femmes au Canada, et soumis ensuite aux 34 associations féminines nationales ainsi qu'à la nouvelle Fédération des femmes du Québec.

Dans cet exposé, on demande à une commission d'enquête d'étudier divers aspects du statut de la femme canadienne, dont les suivants : les lois du travail discriminant les femmes, la loi concernant le mariage, le divorce et le domicile des femmes mariées, les impôts en rapport avec les femmes mariées, les possibilités sur le plan éducatif, l'automatisation et l'immigration.

Aucune date n'a encore été fixée pour la présentation du mémoire au gouvernement fédéral.

Le bikini a un rival

LONDRES (PA) — Un modéliste suédois a créé un minivêtement de plage qui, lors de sa présentation dans un défilé de mode à Londres, a laissé les spectateurs bouche bée.

Il s'agit d'un nouveau maillot de bain appelé "Banana Split" qui peut s'ouvrir verticalement depuis le corsage jusqu'à six pouces en bas de la ligne de taille, grâce à une fermeture éclair.

Le joli mannequin qui en fait la démonstration a, paraît-il, fourni une preuve que ce costume pourrait convenir pour les bains de soleil et la natation, constituant un nouveau rival du bikini pourtant réduit au minimum de tissu.

Mais si la fermeture éclair du "banana split" venait à se briser ? A cette question le fabricant a répondu que "c'est impossible,

Faites-vous un ami généreux:

LE PORTO EMU 999

40 oz: $2.25

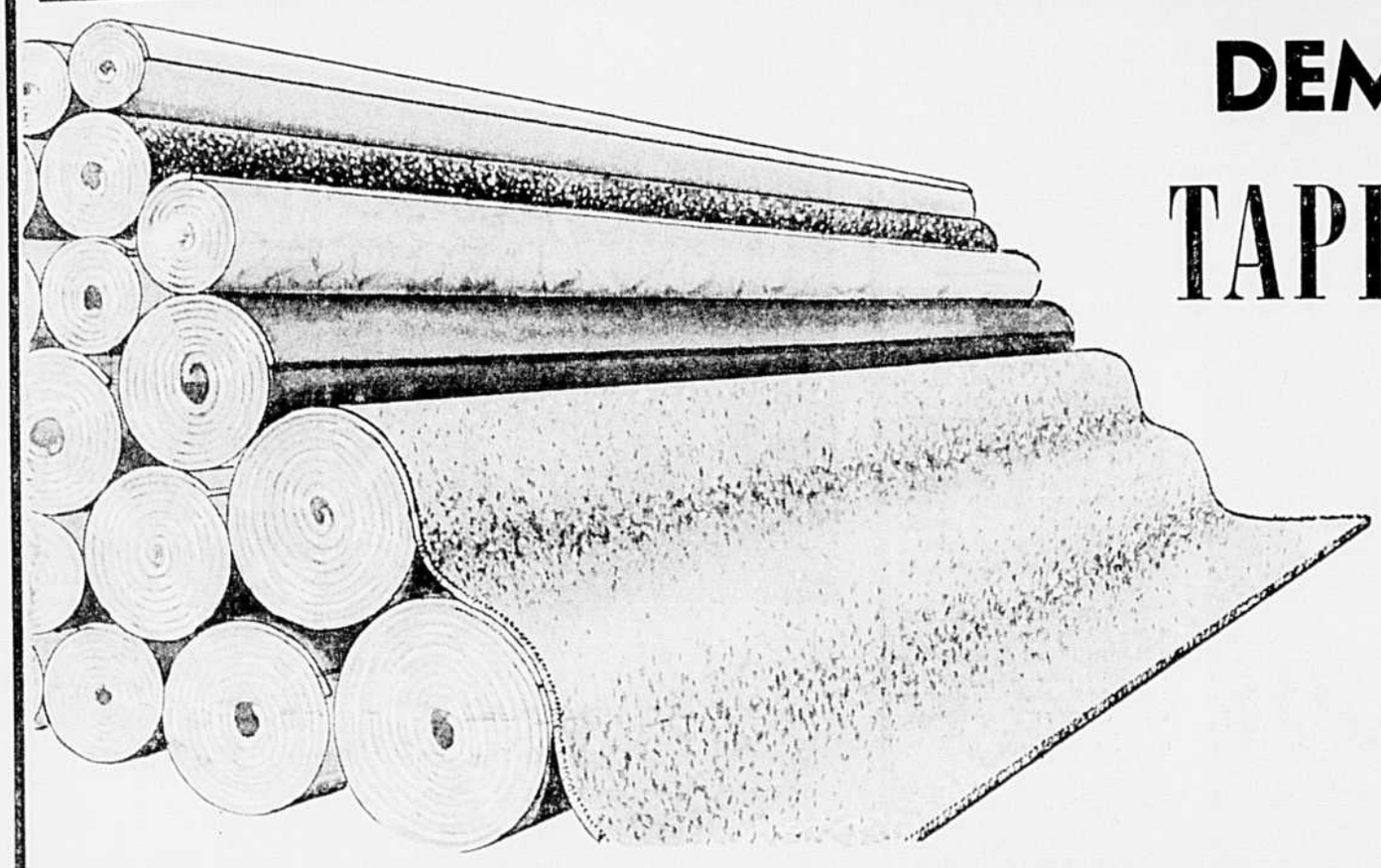
A toute heure, c'est le vin de l'heure ORGUEIL de l'Australie

"Nommez-le, gagnez-le!"
$30,000.00 EN PRIX

Bientôt à CKAC/73
de 8 h. 30 a.m. à 1 h. p.m.

Une Conception Moderne de la Vente au Détail
WOOLCO
D'un océan à l'autre

Spéciaux de Vente PAR CAMION



DEMAIN SEULEMENT!
TAPIS FORMAT PIÈCE

Pas de sous-tapis requis !
Deux dimensions... deux couleurs !
Antidérapant !

6' x 9' 14.88
9' x 12' 27.88

PAYEZ COMPTANT ET EMPORTEZ!

HEURES D'AFFAIRES, LUNDI A VENDREDI : de 10 a.m. à 10 p.m. SAMEDI : de 9 a.m. à 10 p.m.

DITES SIMPLEMENT: "Portez à mon compte"

PLACE PORTOBELLO, 7200 BOULEVARD TASCHEREAU

SATISFACTION GARANTIE WOOLCO ECHANGE OU ARGENT REMIS

Le prix des loyers a augmenté jusqu'à 25 p.c. dans plusieurs régions du pays

par la PRESSE CANADIENNE

Si vous habitez un appartement et que votre bail a été renouvelé au cours des six derniers mois, les chances sont que votre loyer a été haussé. Si vous avez déménagé au cours de l'année, il est possible que vous payiez 25 p.c. de plus que le précédent locataire.

Si vous demeurez à la ville et que votre propriétaire n'a pas haussé votre loyer lorsque l'occasion s'est présentée, vous appartenez à la minorité.

Une enquête faite d'un bout à l'autre du pays par la Presse Canadienne indique que la stabilité des loyers en ce qui a trait aux maisons de rapport n'a prévalu que dans quelques villes au cours de l'année dernière.

St-Jean, T.-N., Charlottetown, Saint-Jean, N.-B., Ottawa, Winnipeg et Regina, où les augmentations de loyers ont été modérées, constituent des exemples. Mais cela ne signifie pas que les loyers dans ces villes soient nécessairement inférieurs à ceux des villes où on a enregistré une augmentation plus prononcée au cours des 12 derniers mois.

Sans grimper dans la catégorie des appartements de grand luxe, vous pouvez payer $125 par mois à St-Jean, T.-N., pour un appartement ordinaire, d'une chambre à coucher. Par contre, à Sarnia, Ont., où certains loyers ont augmenté jusqu'à 25 p.c. et où les nouvelles constructions ne suffisent pas à la demande, il en coûte entre $85 et $120 pour un appartement similaire. Les loyers varient de $80 à $90 à Saint-Jean et Charlottetown, de $85 à $90 à Regina et aux alentours de $125 à Ottawa.

A Québec

L'augmentation des loyers n'est pas nécessairement uniforme pour tous les quartiers d'une ville en particulier. Dans la ville de Québec, par exemple, les loyers dans les vieux quartiers sont demeurés stables à cause du contrôle gouvernemental. Cependant, compte tenu de ces exceptions régionales, la hausse des loyers est à peu près générale, la majorité des villes accusant des augmentations allant de 5 à 15 p.c. pour les 12 derniers mois.

Pour ce qui est des raisons, elles sont variées. Dans certaines régions, les restrictions monétaires ont eu pour effet de diminuer la construction de maisons de rapport avec le résultat que les logements libres se font de plus en plus rares. Qui plus est, les propriétaires se plaignent de ce que leurs dépenses augmentent. Ils doivent faire face à des hausses de taxes tandis que les concierges réclament des augmentations de salaires.

Par ailleurs, si l'immeuble est récent, il coûte plus cher à construire qu'un autre construit il y a plusieurs années avec le résultat que le recouvrement de la mise de fonds exige des loyers plus élevés.

Il va sans dire que les locataires sont furieux, mais en l'absence d'un grand choix d'appartements vacants, certaines régions accusant un taux d'appartements vacants aussi bas que 2 p.c., ils sont bien obligés de renouveler leur bail en acceptant l'augmentation de loyer.

Plusieurs agents ont suggéré que l'absence d'un véritable mouvement de protestations reflète un conditionnement provoqué par une hausse générale des prix dans tous les secteurs.

Il est cependant possible d'obtenir une réduction du prix du loyer si vous habitez au bon endroit. A titre d'exemple, les loyers de grands buildings construits en banlieue d'Ottawa ont été réduits parce qu'on ne parvenait pas à trouver de locataires. Certains constructeurs ont même réduit les loyers au point où ils perdent de l'argent et ce pour attirer des locataires. Cependant, même dans ces cas particuliers, les loyers seront vraisemblablement haussés avant la fin de 1966.

Les maisons

Alors que l'appartement désiré est généralement disponible pour celui qui est prêt à payer le prix exigé, cela n'est pas aussi facile avec les maisons familiales. Un porte-parole de la Chambre d'immeuble de Halifax-Dartmouth a expliqué que le prix des terrains était tellement élevé qu'il n'était pas pratique de construire à des fins locatives.

Cette situation prévaut également dans les autres grands centres. Il en résulte qu'il n'est pas facile de trouver une maison de trois chambres à coucher à louer dans un bon quartier. Si vous avez la chance d'en trouver une, vous paierez de $110 à $300 par mois.

A Montréal

Les loyers sont cependant demeurés assez stables à Montréal au cours de l'année écoulée. Vous pouvez encore vous procurer un appartement dans une maison de rapport de classe moyenne pour $110 à $120 par mois quoique ce prix ne s'applique pas aux nouveaux buildings. Dans ces derniers, il faut nécessairement payer pour les piscines, les bains saunas et les salles de réceptions mis à la disposition des locataires.

Les maisons à louer se faisant de plus en plus rares à Toronto, les Torontois se tournent en nombre de plus en plus grand vers les cottages et maisons mitoyennes. La moyenne des loyers de ces logis varie de $175 à $225 ce qui représente une hausse de 10 à 15 p.c. sur l'année dernière.

Ralentissement de la constructio

Le ralentissement de la construction est évident à Edmonton où, au cours des sept premiers mois de l'année, il s'est construit 52 maisons de rapport comportant 197 logis comparativement à 61 buildings de 1,267 unités durant la même période de 1965. Un appartement moyen d'une chambre à coucher se loue entre $100 et $120 par mois soit une augmentation de $5 depuis un an.

Statistiques

Une indication de la modification de la situation des loyers au Canada est fournie par le Bureau fédéral de la statistique. Prenant comme critère les loyers en août 1950 valant 100, l'indice démontre une hausse annuelle de 4.8 p.c. pour la ville de Toronto, où l'indice est passé en l'espace d'un an de 157.4 à 162.2. A Montréal, la hausse annuelle des loyers fut de 1.7 et l'indice en août se chiffrait par 157.4.



Nomination à L'ACFP

Le docteur Wm. W. Wigle, président de l'Association canadienne des fabricants en pharmacie, annonce la nomination de M. Guy Beauchemin au poste de vice-président exécutif et trésorier de l'ACFP. Natif de Sorel, Québec, M. Beauchemin est bachelier en pharmacie de l'Université de Montréal. Depuis 1962, il occupait le poste de Secrétaire administratif de l'ACFP. Ancien président de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal et de la province de Québec, M. Beauchemin est membre de nombreuses sociétés d'affaires et organisations professionnelles. Il aura son bureau au siège social de l'ACFP à Ottawa.

Les usines de papier, travaillant à 95 p. 100 de leur capacité, atteignent un nouveau record

La production canadienne de papier-journal a enregistré au cours du mois d'août dernier un nouveau record, dans une conjoncture marquée par une forte hausse de la demande, et la hausse de la capacité des usines de 93.4 pour cent en juillet à 94.9 p.c.

Le tonnage produit par l'est élevé à 730,227 tonnes, selon la Newsprint Association of Canada, soit un accroissement de 67,206 tonnes, ou 10.1 pour cent sur le mois d'août 1965.

La production quotidienne moyenne (jours ouvrables) a été de 24,885 tonnes, contre 24,493 tonnes en août 1965 — soit un accroissement de 1.5 p.c.

Ce mois d'août aura donc été le troisième meilleur mois dans toute l'histoire de l'industrie, seuls lui ayant été supérieurs les mois de mars et de mai de cette année, qui ont produit respectivement 737,627 et 734,858 tonnes.

Chaque mois de cette année, jusqu'ici, a été supérieur au mois correspondant de l'année dernière.

De sorte que la production cumulée des huit premiers mois de 1966, qui s'établit à 5,634,596 tonnes, correspond à un accroissement de 577,926 tonnes, ou de 11.4 p.c. sur la même période de l'année dernière.

Le taux moyen de production s'est élevé à 95.1 p.c. de la capacité.

Les expéditions du Canada se sont élevées à 709,398 tonnes soit 62,970 tonnes ou 9.7 p.c. de plus qu'en août 1965. Les Etats-Unis ont importé 554,457 tonnes, soit 12.2 p.c. de plus, tandis que les clients canadiens ont reçu 49,376 tonnes, soit 10.3 p.c. de plus.

Les expéditions sur les marchés d'outre-mer ont par contre décliné de 1.9 p.c. à 105,565 tonnes contre 107,619 en 1965.

La production et l'exportation de papier-journal aux Etats-Unis ont atteint respectivement 211,080 et 207,184 tonnes, marquant ainsi des hausses de 7.8 et 9.4 p.c. sur août 1965.

La consommation des Etats-Unis en août dernier a été, estime-t-on, de 724,599 tonnes, soit un accroissement de 39,514 tonnes ou 5.8 p.c. sur août 1965, et cela en dépit du fait que cette année, août n'a compté que quatre dimanches contre cinq en 1965. La consommation des huit premiers mois de cette année s'est montée à 5,902,225 tonnes, soit un accroissement de 8.1 p.c. sur les 5,459,332 tonnes d'août 1965.

Les stocks des consommateurs des Etats-Unis se sont accrus de 50,087 tonnes pour atteindre le montant de 964,307 tonnes, soit un approvisionnement de 37 jours, contre 824,583 tonnes, ou 36 jours d'approvisionnement en août 1965. Les stocks en usine, au Canada et aux Etats-Unis se sont accrus respectivement de 20,829 et 3,896 tonnes pendant le mois d'août. Les stocks globaux de l'Amérique du Nord sont estimés, à fin août 1966, à 1,292,495 tonnes — contre 1,076,775 tonnes à la fin d'août 1965.

La publicité dans les journaux des Etats-Unis (52 villes), pour les sept premiers mois de l'année, s'est accrue de 7.5 p.c. par rapport aux mêmes mois d. 1965; et le nombre de pages des magazines, au cours des 8 premiers mois, s'est accru de 3.0. Les achats de temps et de programmes, sur les réseaux de télévision au cours des six premiers mois de l'année, se sont accrus en valeur de 12.5 p.c. sur la même période de 1965.

LA SOLIDARITE



DENIS MARTEL, F.S.A.

Monsieur Albert Boulet, président de La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Denis Martel au poste d'Actuaire adjoint de la compagnie. Monsieur Martel, bachelier ès arts, a obtenu récemment le titre de "Fellow" de l'Institut canadien des Actuaires. Il est au service de La Solidarité depuis 1963.

DIRECTION des VENTES

Etes-vous bilingue et entre 22 et 30 ans? Anxieux de travailler au sein d'une compagnie progressive, en plein essor, et dont les produits sont de qualité supérieure? Vous désirez une position où il y a de l'avancement possible, rapide et basé sur vos capacités?

Vous devrez vous attendre à débuter dans un territoire de ventes et à suivre un programme de ventes au complet. Envoyez, s'il vous plait, un résumé de vos activités de travail et de votre instruction à:

FACELLE COMPANY LIMITED
Le directeur des ventes,
79, boul. Laurentien,
St-Laurent, P.Q.

60% de l'espace pour boutiques à la Place Bonaventure sont loués

Plus de 60% de l'espace total des Galeries Bonaventure, la promenade des boutiques de la Place Bonaventure est déjà loué.

C'est ce qu'a révélé le Brigadier J. Guy Gauvreau, président et directeur général de Place Bonaventure Inc. à une réunion des membres de l'Institute of Internal Auditors tenue à l'hôtel Ritz Carlton.

M. Gauvreau a qualifié ce résultat de "tour de force", si l'on considère qu'il reste encore sept mois avant l'ouverture de l'immeuble. Il a déclaré qu'en superficie, cela signifiait 150,000 pieds carrés déjà loués du total de 240,000 pieds d'espace locatif net qu'offrent les Galeries.

"Le franchissement d'une étape importante a été marqué récemment lorsqu'un bail de location fut signé avec la firme Birks, bijoutiers nationalement réputés. Leur local devient le 50ième magasin loué dans les Galeries Bonaventure", a-t-il dit.

M. Gauvreau a énuméré quelques-unes des compagnies qui, à date, ont loué un emplacement dans les Galeries Bonaventure. Parmi elles, on trouve: Armand Boudrias, Bowring Brothers, Classic's Books, Town and Country Cleaners, Boutique Cou-Cou, F. X. LaSalle, Bally et la Maison Jérôme.

"La plupart de ces commerces introduiront des genres de services tout à fait nouveaux s'alliant ainsi au concept inédit de l'immeuble. Et je souligne que plus de 150,000 personnes passeront chaque jour dans la Place Bonaventure et pourront en bénéficier," a continué M. Gauvreau.

Comme exemple, il a mentionné la firme Town and Country qui a l'intention d'y exploiter un service total de nettoyage.

La construction de nouveaux logements atteint son niveau le plus faible depuis 13 ans

Le taux de construction de nouveaux logements a atteint son niveau le plus bas en 13 années.

Selon la Chambre d'Immeuble de Montréal "Les restrictions rigoureuses dans le financement d'hypothèques sous le régime de la L.N.H. en ce qui concerne la construction résidentielle a créé une pénurie de nouveaux logements dans la plupart des centres urbains du Canada".

Une analyse semi-annuelle de la Chambre d'Immeuble de Montréal a permis d'établir que la construction de logements à travers le Canada a subi une baisse de 24 p. cent durant le second trimestre et de 15.6 p. cent durant le premier semestre de cette année en comparaison à la période correspondante de 1965.

Cette baisse porte le total des logements mis en chantier à 57,823. Pendant la période de janvier à juin 1965, le nombre de logements mis en chantier s'élevait à 68,510.

Durant les semestres correspondants de 1965 et 1966, la mise en chantier de logements dans la province de Québec a accusé une baisse de 20.6 p. cent, soit de 18,967 unités en 1965 à 15,062 en 1966.

La construction résidentielle dans la région métropolitaine de Montréal a enregistré une diminution de 17.7 p. cent avec une mise en chantier de 9,836 logements seulement. Ceci se compare avec 11,947 unités durant la période correspondante en 1965.

Marché des bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les prix de toutes les catégories de bestiaux sont montés cette semaine sur les marchés de Montréal. Une demande constante a assuré l'activité du marché durant la semaine.

Arrivages: 2,035 bovins, 1,982 veaux, 634 porcs et 304 agneaux et moutons.

Bouvillons: de choix $25.60 à $27, bons $24 à $25.50, moyens $23 à $23.75, communs $17 à $22.25.

Taures: de choix $24.50 à $25.25, bonnes $22.60 à $24.75, moyennes $20.50 à $22.50, communs $17 à $20.25.

Vaches: bonnes $19 à $21.50, moyennes $17 à $19.25, communes $15.75 à $18, sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $11.75 à $16.

Taureaux: bons $21 à $24, moyens $20.75 à $21.50, communs $15 à $17.

Porcs: catégorie "A" $32.50 à $33.50.

Truies: $19.

Moutons: $5 à $10.50.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 21 SEPTEMBRE 1966

	Achat	Vente
Adonac	2.52	2.75
Adrega Equity	3.02	3.30
All Cdn Com	6.49	7.11
All Cdn Div	8.26	9.05
American Growth	4.99	5.45
Associated Investors	5.26	5.31
Beaubran	36.16	39.27
Canadian Growth	5.33	5.86
Canada Security	4.78	5.25
Cdn Gas Energy	9.54	10.45
Cdn Investment Fund	3.65	4.01
Cdn Trusteed	4.59	5.02
Conafund	47.46	49.83
Champion Mutual	6.42	6.98
Collective Mutual	5.40	5.89
Commonwealth Intl	9.36	10.26
Commonwealth Intl Lev	8.63	9.46
Corporate Investors	5.22	5.71
Diversified Income A	1.30	1.43
Diversified Income B	5.1	5.70
xDividend Shares	3.31	3.65
Dominion Compound	4.05	4.40
Dominion Equity	5.34	5.56
xDreytus	11.66	12.73
Entarea Investment	12.59	13.73
European Growth	6.13	6.70
Federated Financial	4.09	4.47
Federated Growth	5.78	6.32
Fonds Collectif A	6.60	7.17
Fonds Collectif B	5.30	5.47
Fonds Collectif C	7.49	8.14
Fonds Desjardins A	4.44	—
Fonds Desjardins B	4.71	—
Fraser	9.95	10.60
Gis Compound	7.43	8.12
Gis Inc	3.53	3.85
Growth Equity	4.67	5.10
Growth Oil and Gas	12.64	—
Guardian Growth	4.68	5.09
Harvard	9.17	9.97
Investors Growth	8.15	8.86
Investors Intl Mutual	5.27	5.73
Investors Mutual	4.55	4.94
xKeystone Cust S-1	19.13	20.87
xKeystone Cust S-4	5.06	5.53
xKeystone Cust K-2	6.04	6.59
Keystone of Canada	7.05	7.75
Maison M Fund	3.38	3.65
Mutual Bond	8.19	8.56
Mutual Accumulating	4.78	5.23
Mutual Income	5.75	6.29
Natural Resources	5.50	6.01
One William Street	14.51	—
Le Fonds P.E.P.	3.94	4.29
Pret et Revenu Mutuel	6.51	7.12
Provident Mutual	5.56	6.05
xPutnam Growth	10.67	11.66
Radisson	4.35	4.78
Regent Fund	7.22	8.10
Research Investment	12.40	13.22
Savings Investment	6.51	7.12
Exec Fund of Canada	6.38	7.00
xTV Electronics	8.80	9.59
Timed Investment Fund	6.09	6.55
United Accumulative	8.41	91
Universal Svgs Equity	4.89	5.24

x—Fonds américains

cours des obligations

Source: Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpetuels	1966	52	57
4½ 15 dec.	1966	99½	100
3¼ 1er juin	1976	81¼	82
4¼ 1er avril	1972	91¼	92½
4¼ 1er sept.	1972	91½	92½
5 1er juil.	1970	96½	97¼
5½ 1er oct.	1969	98¼	99½
5½ 1er août	1980	94½	97¼
4½ 1er sept.	1983	85½	86¼
5½ 1er oct.	1975	96½	97¼
5¼ 1er mai	1990	91¼	92½
CNR 4½ 1er avril	1967	99	99¼
CNR 5¼ 1er janv.	1986	97½	98¼
CNR 4 1er fev.	1981	81	83
CNR 5 1er oct.	1987	88¼	89
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 5¼ 4 juin	1987	88¼	89¼
Alta Tel 6¾ 15 aout	1991	97	98
BC El 3¼ 2 jan.	1967	99	99¼
BC El 5½ 1er mars	1989	89	90
BC El 5¾ 1er avril	1977	94¼	95¼
Man Hy 5¼ 1 mars	1988	86	87
NB 5½ 15 juil.	1989	87½	88½
NE 5¼ 1er mai	1985	88½	89½
NFLD 5¼ 1er juin	1985	84½	85½
Ont. 3 15 dec.	1970	90	91
Ont. 5½ 15 aout	1985	92	93
Ont. Hy 2¾ 1er oct.	1968	94½	95½
Ont. Hy 5¼ 1 fev.	1983	89¼	90¼
Que 5½ 1er avril	1990	86¼	87½
Que. 3 1er juil.	1969	91	92
Que. 5¾ 15 dec.	1987	84	85
Que. Hy 3¼ 1er mai	1974	79¼	80¼
Que. Hy 5 fev.	1995	79½	80½
Que. Hy 5½ 1er juin	1988	86¼	87¼
Sask. 5½ 15 dec.	1985	90	91
MUNICIPALITES			
Montreal 5¼ 1 juin	1989	87	88
Vanc. 5½ 15 dec.	1980	90	91
Hamilton 5¼ 15 juin	1977	89	90
Tor. Mt 5½ 15 juin	1985	89½	90½
CONVERTIBLES			
Abitibi P.&P. 4½	1966	99⅝	100
Pro. Traction 4½	1971	91	94
Cdn. Utilities 5¼	1977	118	—
Cdn. Petrofina 5½	1972	86	88
Inland NG 5½	1977	89	91
Inland Cement 4½	1976	93	—
Lab Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¼	1976	158	—
Pac. Pete 5s	1977	90	93
Simpson's	1976	200	—
Simpson's 5s	1976	200	—
Trlea 4¼	1971	88	90
TC Pipe Line 5	1969	97	98
W Coast x-c'pon 5½	1988	99	1.2
INDUSTRIES			
Abitibi 6¼	1977	96	98
Algoma Steel 5¼	1978	88½	91
Alum of Can. 4½	1973	87	90
BP Tanker 6¼	1985	95½	97½
BA Oil 5½	1977	89	91
Can Cement 3¾	1975	81	83
CB Alum 5¼	1980	91	93
C-I-L 5¼	1977	95	96
C-P-R 5	1983	85	87
CR Foncier 5¼	1985	87	89
Dom Stores 5½	1976	95	96
Dom Steel 6	1985	86	88
Domtar 5¾	1990	88	90
Eaton Accept 5¼	1985	92¾	93¾
Imp Oil 3	1969	90	91
Ind Accept 6¼	1984	99	100
Roy Tr Mrtg 6	1975	95	96
Roy Nat 6¼	1981	94	96
Shell Oil 5¾	1977	97	99
St Law Corp 5	1978	87½	—
Simpson's 4¼4	1973	92	94
Traders Fin 5¼9	1965	81	83
Weston Geo 5½	1983	89	91
Woodward's 5¼	1985	90	92
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tk 5¼	1985	88	90
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Bell Tel 3¼	1979	77	29
Bell Tel 5½	1982	90	92
Bell Tel 5¼	1984	92	94
Bell Tel 6¼	1978	98	99½
Bowater Pow 3¾	1980	77	78
Brazilian 4¼	1970	93	96
BC Tel 5¼	1986	90	—
Calgary Pow 5¼	1982	92½	—
Can Electric 4	1968	95	—
Cdn West NG 5¼	1982	91	93
Consumers Gas 5¼	1984	89	—
Consumers Gas5	1978	88	90
Grt Lakes Pow 5¼	1977	92	94
Lakeland NG 5	1982	87	89
Manit Elect 5¼	1983	89½	—
NFLD L&P 5½	1978	90¼	—
Nor Ont NG 5¼	1982	89	90
Northw Util 5¼	1988	89	—
Northern Tel 5¼	1983	91¼	—
Que Nat Gas 5¼	1985	86	88
Que Nat Gas 7	1950	99½	101½
Que Tel 5¼	1983	90½	—
TC Pipeline 5.85	1987	90	92
Union Gas 5½	1977	90	92
IMMEUBLES			
Bront Coach Real 6	1978	93	—
Eaton's Realty 3½	1968	85	87
Eaton's Realty 5	1978	85	87
Loblaw Prop 5½	1983	88	—
Steinberg's Prop 6	1981½	94	96

Eastern offre les services-jets les plus rapides et les plus commodes vers Miami



Eastern vous rend à Miami plus vite que toute autre ligne aérienne. Eastern ne fait qu'un arrêt entre Montréal et Miami. Quand vous voyagez par Eastern, il n'y a pas de débarquement en cours de route pour passer aux douanes et à l'immigration; ces formalités s'accomplissent au départ de Montréal.

Vous partez le matin à 8 h. 50 et vous arrivez à 11 h. 45, à temps pour une baignade avant le lunch.

Eastern offre en outre plusieurs vols vers Miami par New York; vous pouvez donc choisir l'heure de départ qui vous convient le mieux.

Vous avez également la possibilité d'acheter des articles francs à tout droit à l'aéroport de Montréal.

Eastern vole vers Miami depuis plus longtemps que toute autre ligne aérienne. En fait, depuis 1928. Nous connaissons donc de A à Z la ville des plages et du soleil.

Eastern dessert plus de villes en Floride que toute autre ligne aérienne; ainsi donc, quand vous organiserez vos vacances en Floride, consultez votre agent de voyages ou téléphonez au bureau d'Eastern à 849-2201 et voyez ce qu'une ligne aérienne peut offrir de mieux.

EASTERN

DESTINATION PLAISIR

Whisperjet est une marque de service d'Eastern Airlines Inc.



téléphoto PA

La douche du championnat pour Hank Bauer

Après avoir conduit ses hommes au championnat de la ligue Americaine, le gérant HANK BAUER (42), des Orioles, a dû se plier à la coutume et passer sous la douche, son uniforme sur le dos.

Pour les Orioles, le premier championnat de leur histoire

KANSAS CITY, (PA) — Pour la première fois de leur histoire, les Orioles de Baltimore sont champions de la ligue Américaine. Une victoire de 6-1 aux dépens des Athlétiques de Kansas City, couplée à un échec de 5-3 des Tigers de Détroit aux mains des Angels de la Californie, lors de la première rencontre d'un programme double, a définitivement assuré le championnat aux hommes de Hank Bauer.

Les vedettes de ce triomphe décisif n'auraient pas pu être mieux choisies. Au monticule, l'as du personnel de lanceurs des Orioles, Jim Palmer avec une performance de cinq coups sûrs. Au bâton, l'étoile de l'équipe, Frank Robinson, avec deux doubles et un simple, qui ont fait compter trois points. Au cours des quatre derniers matches, tous à l'avantage des Orioles, Robinson a fait croiser le marbre à 13 de ses coequipiers.

Palmer, un artilleur de 20 ans à sa deuxième saison dans les majeures, a fait mordre la poussière à huit frappeurs, pour ainsi récolter son 15e triomphe de la saison.

Les Orioles se sont hissés en tête le 14 juin, et ils n'ont jamais quitté le poste de commande par la suite. Ils ont remporté le championnat neuf joutes avant la fin du calendrier 1966.

Le championnat est le premier pour une équipe de Baltimore depuis que les ex-Orioles ont gagné le titre dans la ligue Nationale, en 1894, 1895 et 1896. Les Orioles actuels existent depuis 1954, soit depuis que les propriétaires des Browns de St-Louis ont déménagé la franchise dans cette ville du Maryland.

Ce n'était qu'une question de temps

Les Orioles semblaient assurés du championnat depuis la joute d'étoiles. Mais le sentier n'a pas toujours été facile. Le gérant Hank Bauer a dû jouer au magicien devant la série de blessures subies par ses protégés.

11 joueurs, y compris sept lanceurs, ont dû s'absenter du jeu pour des périodes de temps plus ou moins longues.

Avant leur arrivée à Kansas City, les Orioles avaient perdu sept des 10 matches précédents. Mais ils ont balayé les honneurs de la série de trois joutes.

Hier, les Athlétiques ont lancé leur meilleur homme, Lew Krausse, un gagnant de 14 joutes, dans la mêlée, mais en vain. Dès la 5e manche, il prenait le chemin des douches, pour aller oublier son 9e revers de la saison.

Les Tigers partagent avec les Angels

La recrue Jay Johnstone, des Angels de la Californie, a indirectement aidé la cause des Orioles en claquant quatre fois en lieu sûr contre les Tigers dans le premier match du double. Bill Kelso, le troisième artilleur des Angels, a récolté son premier triomphe dans les majeures.

Dans le deuxième match, le vétéran Johnny Podres a lancé une joute de cinq coups sûrs, en plus de faire compter deux points avec un double, alors que les Tigers ont blanchi les Angels, 7-0.

Enfin, les White Sox de Chicago ont apposé un clou de plus au cercueil des Yankees, alors qu'ils ont triomphé de ces derniers, 4-1, devant 413 spectateurs, à New York, la plus petite foule de la saison dans la ligue Américaine.

Tommy Agee et Tom McCraw ont canonné un circuit chacun pour les gagnants.

Le programme double Boston à Washington a été contremandé à cause de la pluie.

Baltimore 6
Kansas City 1

BALTIMORE

	AB	P	CS	PP
Aparicio, a.c.	4	2	1	0
Snyder, c.c.	3	2	2	1
F. Robinson, c.d.	5	2	3	2
B. Robinson, 3b	5	0	1	2
Powell, 1b	5	0	2	1
Blefary, c.g.	4	0	1	0
D. Johnson, 2b	4	0	2	0
Etchebarren, r.	3	0	0	0
Palmer, l.	4	0	0	0

KANSAS CITY

	AB	P	CS	PP
Campaneris, a.c.	4	0	1	0
Monday, c.c.	4	0	1	0
Talton, 1b	4	0	0	0
Repoz, c.g.	4	0	0	0
Stahl, c.d.	4	1	2	0
Bando, 3b	3	0	1	1
Green, 2b	4	0	0	0
Roof, c.	1	0	0	0
Donaldson, f.u.	1	0	0	0
Hunter, l.	0	0	0	0
Grzenda, l.	0	0	0	0
Hershberger, f.u.	1	0	0	0
Sanders, l.	0	0	0	0
Krausse, l.	1	0	0	0
Blanco, l.	0	0	0	0
Shwartz, f.u., c.g.	2	0	0	0
Total	33	1	5	1

Baltimore	002	022	000—6
Kansas City	010	000	000—1

Erreurs : Bando, Snyder. Doubles jeux : Kansas City, 1. Laissés sur les buts, Baltimore 8, Kansas City 6. 2b — Stahl, Bando, Monday, Snyder 2, F. Robinson 2, B. Robinson. Sacrifices : F. Robinson, Aparicio.

Palmer, l.g. (15-9)	9	5	1	1	1	8
Krausse, l.p. (14-9)	4	7	4	3	1	2
Blanco	1	0	0	0	0	0
Hunter	1	3	2	2	0	2
Grzenda	2	2	0	0	0	2
Sanders	1	0	0	0	0	2

Krausse a fait face à 3 frappeurs à la 5e manche.

Atteint par Krausse (Etchebarren). Mauvais lanceurs : Krausse, Blanco. Durée : 2:30. Assistance : 5,250.

Le football professionnel à son MEILLEUR



Samedi — 24 septembre
8 h. p.m. à
L'AUTOSTADE EXPO '67
CASTORS
vs
CHARTER OAKS
de HARTFORD
Billets 1.25 et plus
SOIREE DES DAMES
demain samedi

Les dames, accompagnées d'un détenteur d'un billet de $2.75, seront admises gratuitement à la joute.

Pour tous nos partisans de 15 ans et moins, billets 50c à l'autostade

Des autobus spéciaux partiront du carré Dominion à compter de 6.45 h. Il n'en coûtera qu'un billet de la C.T.M. Vaste stationnement. Accès à l'autostade Expo par la rue Wellington, près University.

Tous détails en appelant
842-7911



téléphoto PA

Les Orioles sablent le champagne pour la 1ère fois

Pour la première fois de leur histoire, les Orioles de Baltimore ont sablé le champagne, hier, après avoir officiellement remporté le championnat de la ligue Américaine. John Powell, à gauche, prend une douche sous une bouteille du précieux liquide, que tient son coéquipier Curt Blefary.

En dégustant du champagne, Bauer loue le travail de Frank Robinson

KANSAS CITY, (UPI) — Le gérant des Orioles de Baltimore s'est incliné trois fois en direction de Cincinnati hier, dans le vestiaire des siens, après qu'ils eurent officiellement pris possession du championnat de la ligue Américaine, le premier de leur histoire.

Tout en acceptant les félicitations de tous ceux qui l'entouraient, Bauer sablait le champagne, précieux liquide qui coulait à flots dans le vestiaire des nouveaux tenants du titre.

"Quelle année!" s'est exclamé Bauer. "Je ne crois pas avoir déjà vu une telle saison. Au camp d'entraînement, j'affirmais que l'équipe capable d'éviter les blessures se souverait le titre. Mais regardez-nous. La moitié d'entre nous devraient être alités dans un hôpital.

"Peu m'importe l'adversaire que nous aurons dans la série mondiale. Cependant, je crois que mes hommes préféreraient affronter les Dodgers. Leur stade est le plus grand, donc une meilleure bourse en perspective pour eux."

Un échange historique

Bauer a poursuivi, un sourire narquois confortablement installé aux commissures des lèvres, en disant que la prochaine fois qu'on cherchera à échanger un joueur, il tournera les yeux vers Cincinnati. Ensuite, il a pointé du doigt le voltigeur Frank Robinson.

"Cet homme-là a connu une saison fantastique." Dans la joute d'hier, Robinson a cogné trois fois en lieu sûr, y compris deux doubles, pour ainsi faire compter trois points. Il mène présentement la ligue Américaine pour les circuits (49), les points produits (120) et la moyenne (.316).

"Mes chances de gagner la Triple couronne? Je dois admettre qu'elles me paraissent bonnes présentement," a dit Robinson, avec un large sourire.

L'autre moitié du puissant duo Robinson, le troisième but Brooks a dit qu'il était certainement le joueur le plus heureux du club.

"Je voulais gagner parce que je suis avec l'équipe depuis plus longtemps que quiconque. J'ai toujours rêvé de jouer dans une série mondiale," a dit Robinson.

Brooks et son gérant sont d'avis que les trois victoires consécutives aux dépens des Tigers de Detroit, après la joute d'étoiles, a donné une impulsion formidable aux Orioles. Personne, pensent-ils, n'avait de chance de les rejoindre.

Joie d'Etchebarren

Le receveur Andy Etchebarren, candidat sérieux au poste de recrue de l'année, était au 9e ciel.

"Rien ne m'aurait maintenu à l'extérieur de l'alignement aujourd'hui," a-t-il dit. "Qu'on nous amène les Dodgers maintenant. Je suis né à Los Angeles, et je crois que ce serait une excellente façon de couronner la meilleure année de ma vie."

Le seul moment sérieux est survenu quand Frank Robinson est sorti de la douche avec un seau rempli d'eau.

Robinson est tombé au plancher, et il a feint de se cogner la tête sur le sol. Un silence de mort planait sur le groupe... jusqu'à ce que Robinson relève la tête en esquissant un large sourire.

"Bouffon", a dit Boog Powell. Puis les célébrations se sont poursuivies...



téléphoto PA

Hank Bauer, un gérant fier de ses hommes

Normand Roy couronné champion frappeur de la ligue Montréal jr

Normand Roy est le champion frappeur de la ligue de baseball junior du district de Montréal pour la saison 1966. Le solide voltigeur de gauche des Ducs de Longueuil a réussi 30 coups sûrs en 77 apparitions officielles au bâton pour une moyenne de .390.

Roy, qui en est à sa troisième saison dans le circuit présidé par Fred Spada, mérite le trophée Michel Tamilia pour cet honneur. Le trophée lui sera présenté lors de la soirée des champions le 16 novembre à l'Hôtel Mont-Royal. Jackie Robinson sera le conférencier invité à ce banquet.

Roy succède à Robert Lepage au titre de roi des frappeurs de la ligue. Ce dernier avait gagné le titre avec une moyenne de .424 l'an dernier. Gary Morley fut le vainqueur en 1964 et Brian Pilgrim fut le premier champion en 1963 avec moyenne de .384.

Bill Dovey, qui a dominé presque toute la saison, termine au deuxième rang avec une moyenne de .370. Marcien Bouchard suit à .354. Seulement 12 joueurs ont frappé pour une moyenne supérieure à .300 au cours de la saison.

Pour être éligible au championnat, un joueur doit avoir un minimum de 87 présences au bâton. Les présences sont d'addition des apparitions, des buts sur balles, des sacrifices, des frappeurs au marbre "atteints" par un lanceur.

Voici la liste des meilleurs frappeurs.

ROY, N.	Longueuil	28	94	77	14	30	.390
DOVEY, R.	St-Barnabé	30	119	92	27	34	.370
BOUCHARD, M.	Ville-Marie	33	101	82	21	29	.354
POTVIN, P.	Ville-Marie	33	138	95	33	33	.337
ROY, S.	Longueuil	34	123	101	27	33	.327
WILTON	V. Mt-Royal	33	117	100	23	32	.320
DUFOUR, R.	Kinsmen	35	117	101	13	34	.318
DUPORT, M.	Kinsmen	27	95	84	13	27	.314
BOURGEOIS, R.	Longueuil	35	123	105	15	32	.308
BELIVEAU, J.	Ville-Marie	33	109	98	17	30	.306
CREIGHTON, R.	St-Barnabé	31	101	81	17	25	.305
VEZINA, R.	Kinsmen	33	102	83	20	25	.301



Normand Roy

BASEBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

Aucune joute à l'affiche
Prochaine joute (samedi)

Ligue Nationale Jr

St-Jean à St-Laurent (8 h. 30) (Finale à de 7)
(Dimanche)
St-Laurent à St-Jean
(St-Jean mène 2 à 1 dans la série)

Ligue Montréal Jr

Laval vs St-Barnabé
(Parc Champêtre, à h.)
(St-Barnabé mène 3 à 0 dans la série)

Course au championnat

CLASSEMENT

	G.	P.	m.	dif.	A jouer
Los Angeles	89	62	.589	—	11
Pittsburgh	88	65	.575	2	9
San Francisco	86	67	.562	4	9 (x)

MATCHES A DISPUTER

Los Angeles : A l'étranger (11) : à Chicago : 23, 23, 24, 25 ; à St-Louis : 26, 27, 28, 29 ; à Philadelphie : 30, 1er et 2 oct.

Pittsburgh : A domicile (3) : San Francisco : 30, 1er et 2 oct. A l'étranger (6) : à Atlanta : 23, 24, 25 ; à Philadelphie : 26, 27, 28.

San Francisco : A l'étranger (8) : à Houston : 24, 25 ; à Atlanta, 26, 27, 28 ; à Pittsburgh : 30, 1er et 2 oct.

(x) — match du 10 août reporté au 3 octobre, à Cincinnati, si nécessaire.

Les Pirates victimes de la poussée des Braves

ATLANTA, (UPI) — Quand s'arrêtera la présente poussée des Braves d'Atlanta ? Depuis que Billy Hitchcock a remplacé Bobby Bragan, les Braves n'ont connu que des succès.

Et hier soir, ils ont porté un dur coup aux chances de championnat des Pirates de Pittsburgh, en triomphant de ces derniers, 14-1. C'était la 19e victoire des Braves dans leurs 21 dernières rencontres, et elle a entraîné un recul d'une demi-joute pour les Pirates. Même inactifs, les Dodgers ont réussi à porter à deux joutes leur avance sur les Pirates en tête de la ligue Nationale.

La recrue Pat Jarvis et Hank Aaron se sont particulièrement signalés. Jarvis a limité les perdants à cinq coups sûrs, pour ainsi récolter sa sixième victoire consécutive. Sa fiche est donc de 6-1.

La défaite est allée sur la fiche de Woody Fryman (12-9), le premier des cinq lanceurs utilisés par le gérant Harry Walker, des Pirates.

40e circuit de Hank Aaron

Le circuit de trois points de Aaron a été le fait saillant d'un barrage de 13 coups sûrs. Ce quatre-buts, le 40e de la saison pour le vétéran voltigeur, est survenu à la 4e manche, alors que les Braves ont croisé le marbre six fois.

Et du même coup, Aaron a porté son total de points produits à 120 pour la saison, le meilleur dans la ligue Nationale.

Les Braves ont canonné deux autres circuits à la manche suivante. Gene Oliver a claqué son 7e, et Mack Jones, son 20e.

Jarvis, qui est avec les Braves depuis un mois seulement, a accordé trois des cinq coups sûrs aux Pirates dans la même manche, la première, alors que les Pirates ont enregistré leur seul point. Il n'a jamais été en danger par la suite.

Victoire des Cubs

Un double bon pour trois points de Glen Beckert, à la 2e manche, a permis aux Cubs de Chicago de vaincre les Reds de Cincinnati, 7-2. Dave Dowling, un jeune âgé de 24 ans, a remporté sa première victoire dans les majeures.

Le double de Beckert, après deux retraits, suivait deux buts sur balles et un frappeur atteint par un lanceur. A ce moment-là, les visiteurs menaient, 2-1.

Dowling, qui a déjà lancé pour les Cardinaux de St-Louis, a été dans l'eau chaude seulement à la première manche, alors que les Reds ont croisé le marbre deux fois, grâce à un simple de Tommy Helms, un triple de Don Pavletich, et un simple de Lee Maye.

Joe (6-7) Nuxhall a été le lanceur perdant.

* * *

CINCINNATI (UPI) — A chaque saison depuis 1931, au moins un lanceur de la ligue Nationale a remporté 20 victoires ou plus. La situation n'est pas la même dans la ligue Américaine. Aussi récemment qu'en 1960, aucun lanceur de ce circuit pouvait présenter une fiche de 20 victoires.

B-6773-3

Du
5 étoiles
à ce prix-là...
Ce n'est pas
possible!

Si!



C'est tout à fait possible. Il suffit de demander du Brandy Paarl 5 étoiles pour le constater. Il se vend à un prix qui surprend les plus avertis. Et quel Brandy! Soigneusement vieilli—tout comme les meilleurs cognacs—dans des fûts de chêne provenant du Limousin, en France, il est important en tonneaux et embouteillé au Canada. Vous bénéficiez de la réduction sur le transport et les droits de douane, et c'est là tout le secret de son prix étonnamment bas. Essayez-le donc, tout le monde en

PAARL

RAQ 110-A	RAQ 110-B	RAQ 110-C
10 oz	25 oz	40 oz
$2.10	$4.95	$7.70

Produit d'Afrique du Sud

Ford

RENT-A-CAR SYSTEM

Système national autorisé de vendeurs de Ford du Canada

A LA journée ET LA semaine

ESSENCE et ASSURANCE INCLUSES

MEILLEURS PRIX EN VILLE

MAINTENANT DISPONIBLE CHEZ

CHATEAU LEASING LTD.

11885 boul. Lachapelle — 331-4020

Montréal 9 (Nord de Canadair)

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Los Angeles à Chicago (2) — Drysdale (11-16) et Moeller (2-3) vs Ellsworth (7-21) et Simmons (5-7), 1 h. 15.
St-Louis à Philadelphie — A. Jackson (13-13) vs L. Jackson (15-14).
Pittsburgh à Atlanta — Veale (14-12) vs Johnson (14-8), 8 h.
New York à Cincinnati — Ribant (11-7) vs Maloney (14-8), 9 h.

Ligue Américaine

Baltimore à Californie — Bunker (9-8) vs M. Lopez (6-4) ou Rubio (1-0).
Cleveland à Kansas City — Bell (14-13) vs Odom (4-5), 9 h.
Détroit à Minnesota — McLain (19-12) vs Grant (11-13), 2 h. 30.
Chicago à Washington — Jahn (14-9) vs Richert (13-14), 8 h.
Boston à New York — Fischer (2-2) vs Stottlemyre (12-18), 2 h.

HIER

Ligue Américaine

Boston à Washington (1)
(remise à cause de la pluie)

Baltimore	002	022	000—6 12 1
Kansas City	010	000	000—1 5 1

Palmer (15-9) et Etchebarren; Krausse, Blanco (8), Hunter (8), Grzenda (7), Sanders (9) et Roof; Talton (6). LP-Krausse (14-9).

Chicago	000	011	002—4 6 0
New York	000	000	001—1 10 0

Herlein, Wilhelm (3) et Joseph; Bahnsen, Womack (8) et Bryan. LP : Herlein (10-12). LP : Bahnsen (1-1). Appe (21e), McGraw (5e).

Première partie

Californie	001	001	001—5 12 1
Détroit	001	000	101—3 10 1

Newman, Brunet (2), Kaltz (7e), Lee (8e) et Rodgers; Lolich, Sparma (3e), Gladding (7e), Sherry (9e) et Freehan. LG : Kaltz (1-1). LP : Lolich (14-13). Cir. : Cash (29e).

Deuxième partie

Californie	000	000	000—0 5 1
Détroit	101	300	07x—7 8 0

Rubio, Burdette (3e), Wright (4e), J. Lopez (5e), Coates (6e) et Rodgers; Podres (4-4) et McFarlane. LP : Rubio (1-1).
(Seules joutes qui étaient à l'affiche)

Ligue Nationale

Cincinnati	200	000	000—2 10 1
Chicago	110	000	30x—7 10 1

Nuxhall, Osteen (7e), Davidson (7e) et Pavletich; Dowling (1-0) et Hundley. LP : Nuxhall (6-7).

Pittsburgh	100	000	000—1 5 1
Atlanta	103	630	02x—14 13 1

Fryman, Blass (4e), Cardwell (4e), Shellenback (8e), Walker (8e) et Pagliaroni; Jarvis (6-1) et Oliver. LP : Fryman (12-9). Cir. : Aaron (40e), Oliver (7e), Jones (20e).
(Seules joutes qui étaient à l'affiche)

CLASSEMENT

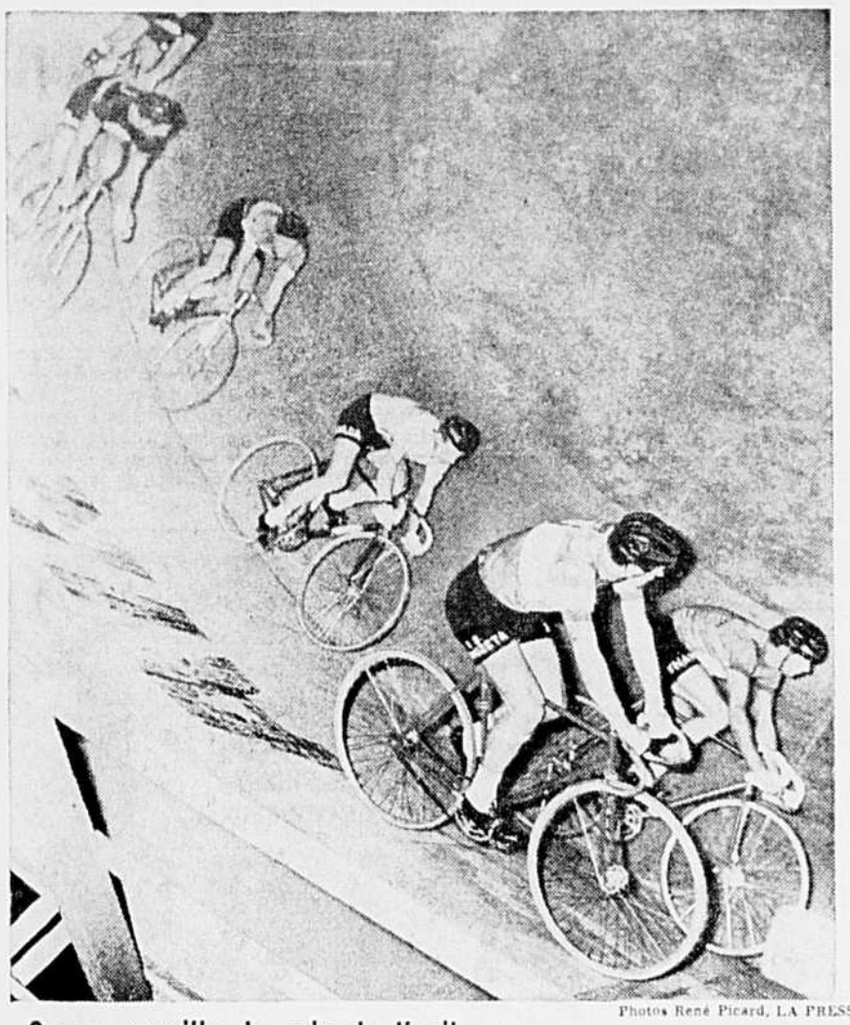
Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff
x-Baltimore	95	58	.621	—
Detroit	85	68	.556	10
Minnesota	83	70	.543	12
Chicago	80	73	.523	15
Cleveland	77	77	.500	18½
California	75	78	.490	20
Kansas City	70	84	.455	25½
Boston	69	84	.645	27
Washington	67	86	.638	28
New York	66	87	.431	29½

x-champion

Ligue Nationale

Los Angeles	89	62	.589	—
Pittsburgh	88	65	.575	2
San Francisco	86	67	.562	4
Atlanta	82	71	.536	8
Philadelphie	81	72	.529	9
St. Louis	73	73	.500	16½
Cincinnati	73	79	.477	17
Houston	67	87	.435	23½
New York	63	90	.412	27
Chicago	56	97	.366	34



Photos René Picard, LA PRESSE

On se surveille du coin de l'oeil

La fin de l'épreuve approche et chacune des chasses pourrait avoir une influence au classement final. Dans les chasses endiablées, hier soir, les équipes qui aspiraient à la victoire se surveillaient étroitement. Ces guerres ouvertes entre trois ou quatre formations donnent à une course de Six-Jours son cachet spectaculaire.

Post abandonne les Six-Jours

par Gilles TERROUX

En mai dernier, c'était Rik Van Steenbergen ; cette fois, c'est Peter Post. Déçus qu'ils étaient de ne pas voir à l'oeuvre un Van Steenbergen à son meilleur, les sportifs montréalais l'étaient peut-être plus, hier soir, lorsqu'ils ont appris que le célèbre cycliste hollandais Peter Post devait abandonner la compétition des Six-Jours.

C'est Post lui-même qui a annoncé la nouvelle. Marchant avec difficulté, Post s'est rendu au centre de la piste et micro en mains, il s'est adressé dans sa langue maternelle aux quelque 4,300 spectateurs au Centre Paul-Sauvé.

"Je m'excuse de vous fausser ainsi compagnie. J'ai fait l'impossible pour continuer mais je ne peux absolument endurer la douleur. Je vous remercie de votre accueil chaleureux. J'espère revenir à Montréal l'an prochain mais en bonne santé, cette fois", a dit Post.

La veille, Post avait subi une intervention chirurgicale pour un abcès au périnée.

Après avoir bénéficié d'une soirée et d'une nuit de repos, Post est revenu sur la piste au début de la soirée.

"Rien à faire", a-t-il dit à son coéquipier Fritz Pfenninger. "Dans le droit, ça va, mais dans les courbes, la pression est trop forte. J'ai peine à demeurer assis".

On se rappelle qu'une chute avait forcé le grand Rik Van Steenbergen a abandonner la lutte vingt-quatre heures avant la fin des Six-Jours de mai dernier.

"C'est vraiment décevant", a dit l'un des promoteurs. "Nous faisons l'impossible pour amener à Montréal les plus grandes vedettes des Six-Jours et chaque fois, la guigne s'acharne à nous".

Après l'abandon de Post Pfenninger a terminé la soirée seul. Il a participé à quelques sprints en plus de rouler dans le peloton dans les chasses.

Ce midi, Pfenninger formera une nouvelle équipe, probablement avec le Français Jean Raynal.

Peter Post ne sera pas sur les lieux lorsque les champions seront couronnés à 11 h. demain soir.

Il quittera la métropole ce soir à destination de la Hollande.

L'Australien Ron Baench, durant l'après-midi et le Belge Norbert Seews, en soirée, ont été les vedettes individuelles de la journée d'hier. Leurs prouesses sur la piste ont permis à leur équipe respective de s'approcher du premier rang maintenant détenu par les formations Severeyns-Lykke et Kemper-Oldenberg.

Seews et son compatriote belge Robert Lelangue accusent un retard d'un tour, de même que les champions Leandro Faggin et Freddie Eugen et les Allemands Klaus Bugdahl et Sigi Renz.

Baench et Hugo Scrayen ont retenu l'attention en gagnant cinq tours consécutifs durant une chasse endiablée en fin d'après-midi.

Norbert Seews, proclamé la révélation des Six-Jours de mai, a une fois de plus soulevé l'enthousiasme des spectateurs dès la première chasse de la soirée.

Dans les courses par élimination, Lelangue a vaincu Sigi Renz et Palle Lykke a triomphé de Seews.

Fritz Pfenninger et Severeyns ont accumulé chacun 22 victoires dans les sprints, une de plus que l'Italien Sergio Bianchetto.



Les Italiens, d'habiles sprinters

L'équipe italienne de Sergio Bianchetto (à gauche) et Cesare Pinarello terminera les Six-Jours loin des meneurs mais elle aura tout de même fourni une brillante performance dans les sprints. Seul le duo Palle Lykke et Emile Severeyns a accumulé un plus grand nombre de points que les Italiens.

Les Soviétiques et les Tchèques à un tournoi à la ronde, à Winnipeg

WINNIPEG, (PC) — Les dirigeants de l'équipe nationale de hockey ont révélé hier les plans d'un tournoi à la ronde qui aura lieu à Winnipeg, du 1er au 6 janvier 1967.

Les équipes nationales du Canada, de l'URSS, de la Tchécoslovaquie et des Etats-Unis participeront vraisemblablement au tournoi, présenté à l'arena de Winnipeg, d'une capacité de 8,793 sièges.

Le calendrier proposé est le suivant : 1er janvier : Canada vs Tchécoslovaquie ; 2 janvier : Etats-Unis vs URSS ; 3 janvier : Etats-Unis vs Canada ; 4 janvier : URSS vs Tchécoslovaquie ; 5 janvier : Tchécoslovaquie vs Etats-Unis ; 6 janvier : Canada vs URSS.

Le secrétaire-gérant Gordon Juckes, de l'ACHA, a dit que ce tournoi remplacera le projet du centenaire envisagé pour l'an prochain, et abandonné, faute de ressources financières.

En plus du tournoi, les équipes tchèques et soviétiques disputeront trois autres joutes au Canada, à des dates et endroits à déterminer.

Juckes a terminé en soulignant que l'équipe nationale de la Pologne effectuera une tournée de 11 joutes au Canada, en novembre, et que la tournée se terminera le 11 décembre, par un match contre le Canada, présenté à Winnipeg.

Sprints : Pfenninger 22, Severeyns 22, Bianchetto 21, Lelangue 20, Faggin 17, Lykke 14.

CENTRE RECREATIF de Pointe-Claire
180 AVENUE ST-LOUIS, Pointe-Claire, Québec
Le Centre Récréatif est maintenant ouvert pour la saison d'automne et hiver. Notre piscine intérieure de 50 mètres est maintenant offerte pour locations privées aux écoles ou autres groupes, pour leçons privées et en groupe, elle est aussi ouverte pour la natation publique.
Notre aréna est aussi disponible pour locations pour danses, spectacles, locations de hockey et aussi pour le patinage public. Pour plus de renseignements, appelez 695-5353.

Peu de succès mais une précieuse expérience pour Bernard Charruau

(par G.T.) — *Dans toute compétition sportive, il faut un gagnant et aussi un perdant. Aux Six-Jours comme ailleurs.*

Mais parce qu'une équipe accuse un retard de six ou sept tours, cela ne veut pas nécessairement dire que les pistards ne donnent pas le meilleur d'eux-mêmes. Le manque d'expérience en est souvent la cause.

Le Français Bernard Charruau sait depuis quelques jours le sort qui lui sera réservé demain soir.

"La dernière place, ça signifie quoi au juste ?", disait-il hier soir, après avoir gagné deux sprints d'affilée.

"Pour moi, il n'était aucunement question de remporter la victoire ni même de me classer parmi les premiers. J'en suis à mon premier Six-Jours d'importance et j'y acquiers une précieuse expérience".

Même s'il ne se préoccupe pas tellement de sa position, Charruau prend son travail au sérieux.

"Il ne faut pas commettre d'erreur à son sujet", disait l'un des officiels. "Toujours poli, Charruau s'approche de notre table et nous fait remarquer par exemple qu'il a terminé quatrième au sprint et non cinquième".

Charruau s'est joint aux professionnels à la mi-juin 1964.

Il aimerait se spécialiser sur la piste, mais la chose est impossible dans son pays.

"Le cycliste professionnel qui veut gagner honorablement sa vie en France doit participer à tous les genres de courses : sur piste, sur route, derrière derny, etc", dit-il.

Quelques semaines avant les Six-Jours de Montréal, Charruau est sorti de l'anonymat en gagnant le championnat de vitesse de France.

Un solide gaillard, Charruau se réjouit d'avoir pu éviter les blessures graves depuis le début de sa carrière.

Il a déjà subi une seule fracture, soit une fracture d'un doigt. "Cette blessure remonte à une dizaine d'années. J'avais décidé de m'adonner au karaté. Après six mois d'apprentissage, je pouvais fendre sept planchettes de bois. J'ai voulu en briser huit et je me suis fracturé un doigt", raconte-t-il.

Charruau a beaucoup voyagé dans son enfance. De père Français et de mère tunisienne, Bernard Charruau est né en Algérie. Il avait deux ans lorsque sa famille est allée s'installer en Tunisie.



Bernard Charruau

CANADIEN

SUITE DE LA PAGE 25

Après la semaine d'entrainement ici, les clubs actuellement à l'aréna de Hull tiendront leurs camps respectifs. Il est possible que quelques joueurs reçoivent l'ordre d'aller poursuivre leur activité au camp du Forum que dirigera Toe Blake.

Vers la fin des joutes hors concours, les gérants des divers clubs se réuniront à Montréal sous la direction du président David Molson, du gérant général Sam Pollock et des dépisteurs alors que l'assignation des joueurs pour la prochaine saison sera décidée. M. Molson nous dit que la sélection sera faite selon la politique tracée par l'organisation. "Ainsi", dit-il, "nous voulons bien donner à Houston la meilleure équipe possible mais nous devons nous rappeler au moment du choix des joueurs pour ce club que celui-ci en est un de développement de jeunes hockeyeurs. Evidemment, nous lui donnerons quelques rares joueurs d'un certain âge pour mieux l'équilibrer mais c'est avant tout un groupe de jeunes que nous voulons envoyer à cet endroit".

Par ailleurs, le Cleveland, de la Ligue Américaine, n'est pas le type d'équipe sur laquelle nous comptons pour nous développer quantité de joueurs. C'est un genre de club comme le Québec auquel le Canadien envoie les meilleurs joueurs disponibles.

Le Muskegon, qui s'entraine ici, est un club amateur où continuent leur carrière les joueurs juniors qui ne sont pas prêts pour les rangs professionnels ou qui ne sont pas intéressés à une carrière dans les cercles de ces derniers.

Parmi les 39 joueurs présents, on comptait cinq gardiens de buts, 16 joueurs de défense, sept ailiers gauches, cinq ailiers droits et six centres.

Une preuve évidente de l'importance que le Canadien attache au camp de Hull était la présence de tous les officiels du Canadien, hier, à partir du président David Molson, de Sam Pollock, du gérant Toe Blake du Bleu-Blanc-Rouge, de Claude Ruel, le chef des dépisteurs de l'organisation, de Barry McDonald, préposé à l'équipement, et de Lucien Desrochers, directeur de la publicité.

Lorsque nous avons demandé à Ruel de nous signaler, parmi ceux présents, quelques-uns des plus grands espoirs du club pour les années à venir, il nous a mentionné le gardien de buts Rogatien Vachon, de Thetford Mines, le joueur de défense Daniel Sharpe, du Peterboro, 21 ans, 6 pieds, 200 livres; Stanley Fuller, un autre arrière-garde, 6 pieds, 185 livres, qui célébrera la semaine prochaine son 21e anniversaire de naissance, Donald Fedun, un troisième joueur de défense de 20 ans, mesurant six pieds et pesant 185 livres.

Evidemment, les plus grands espoirs du club seront du groupe de ceux qui commenceront leur entrainement aujourd'hui au Forum. L'un d'entre eux est à coup sûr Serge Savard que le R.P. David Bauer aurait aimé obtenir pour l'équipe nationale. Carol Vadnais, qui a décliné une invitation de faire partie de cette même équipe nationale, en est un autre.

Il y en a quatntié d'autres, comme Jacques Lemaire, un centre; Larry Pleau, un autre centre; Danny O'Shea, un ailier, Mickey Redmond et Danny Grant, deux avants.

Dan Gurney s'inscrit à Mosport

TORONTO. — A la dernière minute, Dan Gurney, sur sa Lola Ford, et Skip Barber, sur Brabham BT8, se sont inscrits au grand prix Pepsi-Cola, qui aura lieu demain à Mosport.

Un total de 56 conducteurs, tous au volant de puissantes voitures, ont fait parvenir leur inscription à la direction du British Empire Club, organisateur de la course.

Parmi les conducteurs, on signale évidemment Bruce McLaren et son coéquipier Chris Amon, les deux meneurs de la série après deux courses, avec 10 points chacun, répartis à raison de 9-6-4-3-2-1 pour les six premières positions à chaque étape. John Surtees, gagnant de la course initiale au Circuit Mont-Tremblant - St- Jovite, sera de la partie, avec Parnelli Jones.

Là où la course sort de l'ordinaire, c'est par l'inscription des Chapparal que conduiront Jim Hall, qui décrochait le trophée Pepsi-Cola à Mosport l'an dernier après une épuisante course contre McLaren, ainsi que son coéquipier Phil Hill.

Les bourses pour le Grand Prix Pepsi-Cola totalisent $30,000, dont $6,000 au vainqueur.

FOOTBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

Ligue junior du Québec

N.D.G. vs Easton (8h.)
Verdun vs West Island (8h.)
(seules joutes à l'affiche)

Ligue Junior du Québec

	P	N	PP	PC	Pts
NDG	0	1	185	19	13
West Island	2	0	146	78	10
Eastview	0	0	134	0	8
Easton	4	0	47	133	4
Sooners	1	1	36	47	3
V. Mt-Royal	5	0	47	177	2
Verdun	5	0	31	103	2
Cornwall	3	0	30	109	0



PAR ANDRE TRUDELLE

(Nombre de gagnants : 87 sur 328)

Gagnants de mercredi : Caniris ($8.90) Doubting Thomas ($3.00)

NOS CHOIX	A SURVEILLER
1 — The Trangler	Banner Lou
2 — Orono Boy	Susie's Roman
3 — Last Montana	Smart Bird
4 — Blue Xmas	Dusky Delilah
5 — Creek Squaw	Peace On Eearth
6 — Entrée "A"	Entrée "C"
7 — Win Again	Gay Bride
8 — Steve C.	Thomas B. Good

Le meilleur : Entrée "A" (6e)
Le négligé : Thomas B. Good (8e)



CARNET DU PISTARD

par Gilles TERROUX

Le jeune cycliste montréalais René Kokot s'entraine tous les matins sur la piste du Centre Paul-Sauvé.

Les promoteurs n'ont aucune objection à ce que les cyclistes locaux fassent leur apprentissage sur la piste mais ils doivent le faire à leurs risques. De plus, ils doivent présenter aux promoteurs l'autorisation écrite de leurs parents.

Ce que René Kokot a fait dès lundi dernier.

* * *

L'Italien Leandro Faggin s'est fait juge à la ligne d'arrivée lors d'une série de sprints durant l'après-midi. C'est lui qui indiquait le nombre de tours à parcourir dans chaque sprint. A un certain moment, il est passé de huit à six tours. Le Belge Robert Lelangue avait retiré la carte no 7 de la table des officiels !

* * *

Comme par les années passées, quelque mille enfants assisteront aux Six-Jours, demain après-midi. Ils seront les invités des marchés d'aliments Metro, commanditaires du duo Post-Pfenninger.

* * *

La station radiophonique CFMB transmettra en Allemagne les péripéties de l'épreuve entre 8 h. et 9 h. ce soir.

* * *

Le consul général de Belgique au Canada, M. Swinnen présidait les cérémonies en l'honneur d'Emile Severeyns, Robert Lelangue, Norbert Seews et Hugo Scrayen.

* * *

Freddie Eugen a découvert hier la cause du malaise au tendon d'achille qui l'incommode depuis deux jours. Palle Lykke et Leandro Faggin ont fait quelques tours de piste avec le vélo de Eugen et ont constaté que l'un des pédaliers était déplacé.

* * *

Selon le Dr Louis Leclerc, Klaus Bugdahl, Faggin et Eugen sont les pistards dont la condition prysique est la plus au point.

* * *

Du 4 au 9 octobre, le cirque royal canadien envahira le Centre Paul-Sauvé. Ce cirque intérieur est organisé sous les auspices de la Légion canadienne, filiale de Rosemont.

Classement aux 6-Jours

	Tours en arrière	Pts dans les sprints
1—Belgique (Severeyns-Lykke)	1	472
2—Canada (Kemper-Oldenberg)	0	330
3—Belgique "B" (Lelangue-Seews)	1	449
4—Champions (Faggin-Eugen)	1	398
5—Allemagne (Bugdahl-Renz)	1	256
6—Australie (Baench-Scrayen)	2	278
7—Suisse (Pfenninger-Post)	4	353
8—France (Raynal-Godelle)	5	286
9—Italie (Pinarello-Bianchetto)	6	460
10—Québec (Reinhold-Charruau)	7	275

POUR QUI SAIT DISTINGUER...
O.F.C.
WHISKY CANADIEN
DISTILLÉS, VIEILLIS ET EMBOUTEILLES AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY INDUSTRIES LTD., VALLEYFIELD CANADA

VENEZ A LA SCÈNE CHEZ Grover's



Le foyer de la mode pour le jeune homme

On trouve maintenant à Montréal... la mode qui a fait sensation à Londres. Si vous aimez les modèles Carnaby Street, vous serez servis à souhait et vous émerveillerez vos compagnons et vos compagnes. Ils sont vraiment sensationnels. A propos, ne vous en faites pas trop au sujet du prix, il est vraiment modique. Si vous êtes un individualiste ou un mordu des modèles Carnaby Street, venez à la Scène... où vous serez comblés... à n'en pas douter.

le magasin des jeunes dans le vent

EN PERSONNE
★ The Dave Boxer Bash
avec KEITH RANDALL
★ THE HAUNTED — THE MUNKS ET LES PUSSYCATS ★
ainsi que Michel Desrochers, de CJMS
SUR LA SCENE
au Centre d'achats Place Versailles
rue Sherbrooke est — Ville d'A[illegible]
samedi le 24 septembre, de midi à [illegible]

La Scène est à 4 magasins seulement : 1101 est, 6832 Saint-Hubert; Place Versailles; 7275 est, 3939 Wellington, Verdun

Grover's

Une cidrerie d'Etat... à Rougemont?

Québec appuie l'idée d'un Commonwealth des pays francophones • En page 13

...rien de moins certain. Si cidrerie il y a, l'emplacement n'a officiellement pas été choisi dit-on à Québec — En p. 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ★★ 10¢ Montréal, vendredi 23 septembre 1966 / Quatre-Temps / 82e année, No 221 / 4 cahiers / 48 pages / Les prévisions météorologiques : Ciel variable, frais / Minimuum : 45 / Maximum : 60

Gerda, un danger pour la sécurité de l'Etat

Dief aurait dû se défaire de Sévigny

par Pierre O'Neil

OTTAWA — L'affaire Munsinger a constitué un véritable danger pour la sécurité de l'Etat.

M. Diefenbaker a fait preuve d'imprudence lorsque les faits lui ont été soumis.

Il aurait dû exiger la démission de M. Pierre Sévigny car rien, "ni ses états de service militaire exceptionnels, ni ses nobles antécédents familiaux, ne pouvaient assurer qu'il (M. Sévigny) ne serait sujet à des pressions, et qu'il pourrait peut-être céder à celles-ci."

Il n'y a aucune preuve que Mlle Munsinger ait été une espionne.

Mais l'affaire Munsinger, sous certains rapports, "pourrait bien être pire que l'affaire Profumo", comme l'avait déclaré M. Cardin.

Telles sont les conclusions principales du rapport du juge Wishart Spence qui corrobore entièrement la thèse du ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, qui condamne sans équivoque la conduite de l'ancien premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, et qui met un point final à la carrière politique de M. Pierre Sévigny en l'accusant d'avoir manqué de franchise, d'avoir dissimulé des faits, d'avoir usé de duperie depuis le début de l'affaire Munsinger.

Avant-dernier chapitre d'une âpre querelle politique, qui a tendu le parlement pendant plus d'un mois, le rapport, dans les circonstances actuelles, risque également de mettre fin à la carrière politique de M. Diefenbaker lui-même.

Conduite de chaque ministre

Après une longue introduction, le rapport de 100 pages passe en revue la conduite de chacun des personnages mis en cause dans l'enquête et dans les événements qui y ont donné lieu.

Les trois principaux personnages en sont évidemment dans l'ordre l'ancien premier ministre Diefenbaker, l'ancien ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny, et le ministre de la Justice dans le gouvernement Pearson, M. Lucien Cardin.

Que M. Diefenbaker aurait dû congédier son ministre, le rapport n'en laisse pas le moindre doute.

"Même si aucun danger pour la sécurité n'est survenu par la suite, en raison de la décision de M. Diefenbaker, sûrement cela ne constitue pas une justification."

"Le Très Honorable M. Diefenbaker ayant laissé à l'Hon. M. Sévigny le portefeuille de ministre associé de la Défense nationale, jusqu'à la démission de celui-ci le 8 février 1963, s'est même abstenu de faire part au ministre responsable de ce ministère, M. Douglas Harkness, du danger pour la sécurité, car c'est bien, à mon avis, ce que constituait la situation."

"Une enquête plus poussée, instituée en 1960 à la demande du Très Honorable M. Diefenbaker, aurait révélé une situation qui lui aurait permis d'exiger la démission de son ministre. Cette enquête aurait en outre démontré l'existence d'un danger saisissant de chantage et de pressions indues."

Inaptitude de Sévigny

"En réalité, le fait que l'Honorable M. Sévigny ait permis que cette situation se produise sans s'assurer de la bonne réputation de la personne avec laquelle il s'associait, témoigne de sa propre inaptitude à faire partie du cabinet, à quelque ti-

voir RAPPORT en page 2



John Diefenbaker : il n'a pas, selon le juge, pris toutes les mesures suffisantes.



Pierre Sévigny : ses états de service ne le mettaient pas à l'abri d'un chantage

Points saillants du rapport

OTTAWA. — (L.B.) — Voici les points saillants du rapport du juge Wishart Spence sur l'affaire Munsinger.

JOHN DIEFENBAKER

Selon le juge Spence, il y avait danger pour la sécurité de l'Etat et M. Diefenbaker en interdisant à M. Sévigny de poursuivre ses relations avec Gerda Munsinger n'a pas pris une mesure suffisante. Le premier ministre d'alors n'était-il pas trop associé à M. Sévigny pour être en mesure de prendre une décision d'importance aussi vitale ? se demande le juge Spence. Il reproche à M. Diefenbaker de ne pas avoir mis tous ses collègues du cabinet au courant de l'affaire, notamment M. Harkness, alors ministre de la Défense. Insistant sur l'insuffisance des mesures prises par M. Diefenbaker, le juge Spence soutient qu'il aurait pu au moins nommer M. Sévigny à un poste moins important et moins vulnérable pour la sécurité de l'Etat.

GEORGE HEES

A deux reprises au moins, le juge Spence qualifie de superficielles les relations de M. Hees avec Gerda Munsinger. Il semble que leurs relations n'aient eu rien d'inconvénient, dit le juge. Il n'y a pas eu danger pour la sécurité, dit-il, quoiqu'il eut pu y en avoir si les relations avec Gerda Munsinger s'étaient poursuivies.

DAVIE FULTON

La commission admet qu'il ne lui appartenait pas, sans l'approbation du premier ministre d'alors, d'instituer une enquête plus poussée afin de déterminer si le danger pour la sécurité continuerait d'exister. Mais la commission soutient que M. Fulton aurait pu insister pour que le cabinet, notamment MM. Hees et Karkness, soient mis au courant de l'affaire. D'autre part, le juge Spence loue M. Fulton d'avoir collaboré avec la G.R.C. pour empêcher Gerda Munsinger d'entrer de nouveau au Canada. A cet égard, la commission loue également Mme Fairclough.

LE MINISTERE DE LA CITOYENNETE ET DE L'IMMIGRATION

Le rapport de la commission conclut à ce propos : il semble qu'on ne puisse formuler aucune critique valable au sujet du ministère. S'il y a eu erreur dans l'émission d'un visa en 1955, elle semblerait découler du fait que Gerda Munsinger n'avait pas divulgué, à dessein, son nom de jeune fille. C'est après consultation et examen minutieux qu'on a refusé de lui interdire d'entrer de nouveau au pays en 1960. Finalement, dit le rapport, le résultat souhaitable de lui refuser la citoyenneté canadienne a été at-

voir POINTS en page 2



Le ministre Lucien Cardin : ses déclarations étaient exactes

Martin plaide en faveur d'une solution politique au Vietnam

NATIONS-UNIES, N.Y. (PC, PA, UPI) — Le Canada a plaidé aujourd'hui en faveur d'un "règlement politique" de la guerre du Vietnam et a établi que les Nations unies auraient une bien meilleure chance de jouer un rôle utile dans ce conflit si la Chine communiste était membre de l'organisme mondial.

Prenant la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a dit que la proposition en trois points faite au régime communiste du Nord-Vietnam, hier, par l'ambassadeur permanent des Etats-Unis à l'ONU, M. Arthur Goldberg, était "significative".

S'interrogeant sur l'avenir de l'ONU, le ministre a déclaré que le Canada aimerait voir tous les citoyens du globe représentés aux Nations unies. Il indiquait ainsi l'attitude flexible adoptée par le gouvernement canadien en ce qui concerne l'admission de la Chine continentale à l'ONU.

M. Martin a mis en doute la possibilité pour l'ONU d'intervenir avec succès dans le conflit vietnamien "tant que certaines des parties concernées ne seront pas membres de l'organisme, n'ayant pas, par le fait même, l'obligation de se conformer aux principes de sa charte".

voir MARTIN en page 2

Hanoï rejette l'offre des USA

SINGAPOUR — (Reuter) — Le Nord-Vietnam a de nouveau dénoncé les propositions américaines pour un règlement de paix au Vietnam comme une ruse pour tromper l'opinion mondiale. Dans un discours prononcé hier soir par Ung Van Khiem, membre du comité central du parti communiste, et rapporté par l'agence de presse nord-vietnamienne, celui-ci accuse "les agresseurs américains de jouer de nouveau le truc des négociations pacifiques". L'agence ne précise pas toutefois s'il faisait allusion aux dernières propositions formulées hier à l'ONU par le délégué américain, M. Goldberg.

Le leader nord-vietnamien ajoutait : "Le gouvernement américain n'a absolument aucun droit de demander au peuple vietnamien d'accepter une condition ou une autre pour le retrait des troupes américaines du Sud-Vietnam".

Autres informations et photos page 17

SOMMAIRE

Annonces classées / 31 à 35, 38 à 45
Bandes dessinées / 30
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 20 à 22
Horoscope / 45
Loisirs et récréation / 30
Mots croisés / 32
"Navigation" / 23
Nouvelles internationales / 35
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 18 et 19
Spectacles et concerts / 8 à 10
Sports / 25 à 29 et 47
Tribunaux / 11
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 24

CKAC 73 AU CANADA

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 221

Mise au jour d'un important réseau de voleurs dans le port



photo LA PRESSE

Sens unique rue Ste-Catherine

Depuis 7 h. ce matin, la rue Ste-Catherine, l'artère la plus intensément fréquentée du coeur de Montréal, n'est plus accessible aux automobilistes qu'en direction ouest-est, entre l'avenue Atwater et la rue Frontenac.

De même, les rues Burnside et St-Luc sont simultanément devenues à sens unique d'est en ouest. Afin de soulager au mieux — on l'espère — l'état de perpétuel congestion de ces différentes artères, bien des conducteurs dérogeront dorénavant à plusieurs de leurs plus vieilles habitudes au volant.

Dès 10 h. hier soir, les employés du Service de la circulation de Montréal ont entrepris l'installation des nouveaux panneaux de signalisation.

Le directeur du Service de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, a invité tous les automobilistes à porter une attention particulière aux nouvelles dispositions et plusieurs agents ont été spécialement assignés pour veiller à la bonne marche de la circulation dans les secteurs concernés.

Un des détenus s'est évadé

L'arrestation d'un camionneur, hier matin, a permis la mise au jour d'un important réseau de voleurs qui se spécialisaient, depuis plusieurs années, dans les vols de marchandise dans le port de Montréal. Selon la police, le chiffre d'affaires de ce réseau serait de $4 à $5 millions par année.

A la suite des déclarations faites par le détenu au cours de son interrogatoire, cinq autres individus ont été appréhendés et sont présentement détenus au quartier général de la Sûreté de Montréal.

Un d'entre eux s'est évadé, tard hier soir, d'une cellule du poste de police des Ports nationaux. La police a diffusé sa description. Il s'agit de Ronald Harrison, 34 ans, 5 pieds 7 pouces, cheveux noirs et yeux bleus. L'homme s'est évadé par une fenêtre qu'on croyait barricadée.

De plus, des mandats d'arrestation ont été émis au nom de six autres individus que la police désire interroger en rapport avec cet important réseau de voleurs.

Le capitaine René Landry des Ports nationaux, signale que deux des quatre suspects arrêtés hier soir ont été relâchés après interrogatoire et que les deux autres, des débardeurs, comparaîtront demain matin sous des accusations de vol. Plusieurs autres arrestations sont prévues.

Au moment de son arrestation, le camionneur transportait de la marchandise qui avait été volée dans des hangars du port de Montréal.

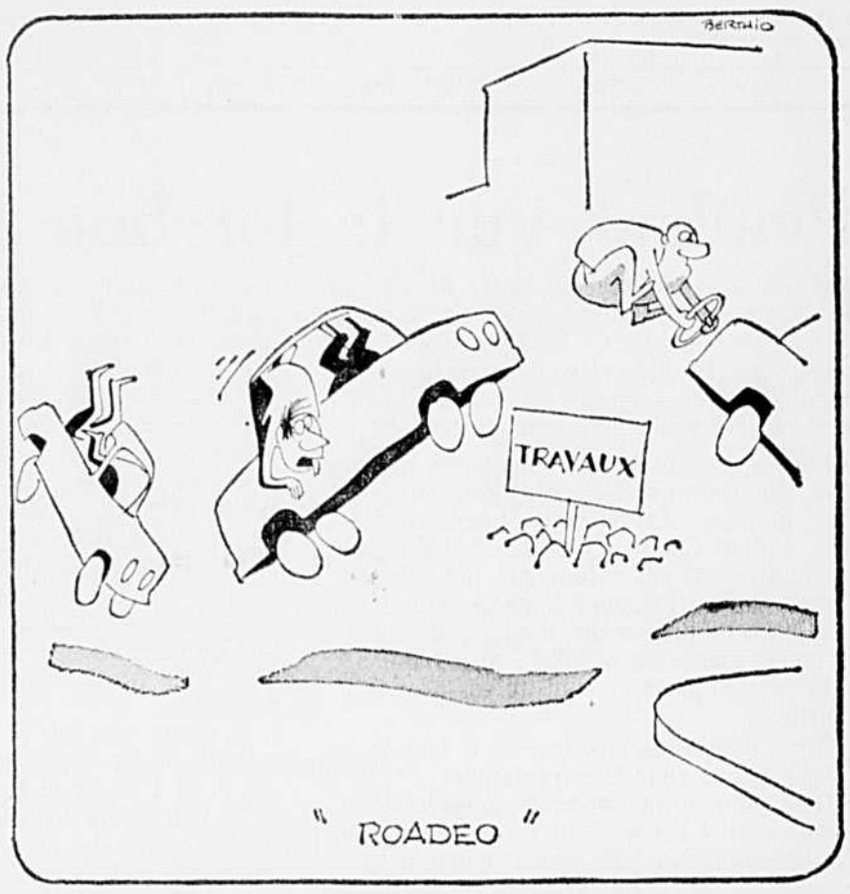
La police a de plus effectué des perquisitions dans des garages de la rue Fabre, près de l'intersection du boul. St-Joseph. Ces visites ont permis de recouvrer un lot important de marchandises volées, constitué surtout d'alcool et de vêtements.

Ce matin, l'enquête a révélé précisément que le camionneur arrêté hier transportait 233 caisses de pantalons contenant chacune vingt douzaines de pantalons. De ce nombre, 211 caisses ont été livrées tandis que 22 autres étaient destinées à des receleurs. Et lorsque les policiers sont intervenus, ils ont pu mettre la main sur une dizaine de ces caisses. Restent donc aux voleurs et receleurs quelque 4800 pantalons, confectionnés à Taiwan.

Le capitaine René Landry, de la police du port, qui a communiqué ces faits aux journalistes, ajoute qu'un vérificateur du port est impliqué dans ce vol. Il a été arrêté vers 5 h. hier soir.

Les individus présentement détenus et ceux que l'on recherche seraient tous des camionneurs, des débardeurs, ou des employés d'entrepôt du port

Voir RESEAU en page 6



Aucune mention du directeur actuel dans le rapport sur la réorganisation du Service de la police de Longueuil

par Claude Masson

A aucun moment dans son rapport soumis récemment au conseil municipal de Longueuil, le lieutenant Jean-Paul Parent, prêté par la ville de Montréal pour y faire une étude sur la réorganisation du service de la police de cette municipalité de la rive sud, ne fait mention du directeur actuel du corps de police, M. Guy Blanchet. Le nom de ce dernier n'est pas mentionné une seule fois et aucun blâme ni aucun témoignage favorable n'y est contenu.

Le représentant de LA PRESSE a appris hier ce nouveau fait dans "l'affaire Blanchet" en même temps qu'il a été mis au courant des principales têtes de chapitres du rapport du lieutenant Parent. Ce dernier a agi comme directeur intérimaire de la police de Longueuil durant quatre mois, alors que le directeur Blanchet jouissait d'un congé avec solde, avant d'être démis de son poste le 29 août. Il a été par la suite réinstallé le 15 septembre en attendant de connaître le verdict qui sera rendu par le juge qui sera nommé incessamment pour faire enquête sur les accusations portées à l'endroit du directeur Blanchet par quelques-uns des conseillers municipaux.

Rejoint chez lui, le lieutenant Parent nous a confirmé n'avoir aucunement pris position quant à la conduite de M. Blanchet, son rôle ayant été d'étudier l'ensemble des améliorations à apporter au service.

Cette certitude met donc fin à des rumeurs dans les deux sens qui ont couru par suite de la destitution du directeur Blanchet.

Dans son rapport de 63 pages intitulé "Etude et recommandations sur la réorganisation des cadres du service de la police de Longueuil", le lieutenant Jean-Paul Parent fait ressortir tout particulièrement la nécessité de cadres plus rigides, aussi bien en ce qui concerne l'organisation du service qu'en ce qui a trait aux fonctions de chacun. Son étude, divisée en sept chapitres, porte notamment sur les méthodes de promotions et la définition des tâches.

Le conseil municipal a déjà adopté quelques-unes des recommandations du lieutenant du Service de la police de Montréal tandis que les autres suggestions seront étudiées prochainement.

Il a été décidé jusqu'ici :

- de porter l'effectif de l'ensemble du service de 38 à 43 employés ;
- d'approuver l'organigramme soumis ;
- d'annoncer et d'engager le processus des concours d'éligibilité à chacun des grades, ouvrant les divers concours à tous les policiers susceptibles d'y participer selon que les modalités leur conviennent, et d'accorder des

Voir LONGUEUIL en page 6

Front commun des commis et des facteurs dans leurs négociations

par Jacques Lafrenière

Les postiers (commis) et les facteurs du Canada ont décidé de faire front commun dans leurs revendications auprès du gouvernement fédéral.

Pour le démontrer, les dirigeants de Montréal des deux syndicats, le Syndicat des postiers du Canada et le Syndicat des facteurs du Canada tiendront une grande assemblée conjointe le 2 octobre.

C'est hier que les présidents nationaux des organisations, MM. Bill Kay pour les postiers et Roger Décarie pour les facteurs, ont fait connaître l'existence d'un Conseil des syndicats des employés des postes.

Les postiers sont au nombre de 11,000 et les facteurs, 9,000. Un autre groupe d'employés postes, celui des maîtres de postes, n'adhère pas à ce front commun.

MM. Kay et Décarie ont déclaré : "Nous sommes assurés qu'en unissant ainsi nos forces, nous pourrons faire entendre une voix plus ferme au nom de nos membres".

Ni l'un ni l'autre n'a précisé ce qu'ils entendaient par "certains agissements plutôt malvenus des autorités gouvernementales susceptibles de porter préjudice à nos deux unions syndicales". Un porte-parole syndical de Montréal a dit hier qu'un communiqué sera remis en temps et lieu ou qu'on profitera peut-être de cette assemblée du 2 octobre pour dénoncer le gouvernement.

On a souligné dans un communiqué hier que "l'appareil de propagande gouvernemental est déjà en branle contre nous. Nous sommes engagés dans une lutte au sujet d'augmentations de salaires, bien sûr, mais ce n'est pas là notre préoccupation première, comme le gouvernement et la presse tentent d'en convaincre le public.

"Nous combattons pour des questions beaucoup plus vitales et nous sommes déterminés à tout faire pour que le public soit pleinement renseigné sur les buts que nous poursuivons. Et pour atteindre ces buts, nous allons prendre les mesures appropriées envers et malgré tout..."

On a communiqué hier le résultat d'un vote-référendum auquel ont participé 9,137 postiers. Quatre-vingt cinq p. 100 d'entre eux se sont dit favorables à la grève si c'est nécessaire pour obtenir gain de cause.

Les employés des postes réclament des hausses de traitements allant de 39 à 60 p. 100, soit $1 et $1.16 de plus l'heure.

On s'attend que le gouvernement fasse connaître assez tôt l'offre d'augmentation à son personnel de la classe "D" (les postiers), dont la date de revision est le 1er octobre.

Le président de la section de Montréal du Syndicat des postiers, M. William Houle, a déclaré hier que ses membres ne sont pas disposés à attendre plus de six semaines, ce qui conduirait au 15 novembre pour le débrayage.

Par contre, le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, croit pouvoir éviter cette grève qui aurait des conséquences très grandes en cette période de l'année si proche des Fêtes.

Cette idée aussi de voler des menottes!

OTTAWA. (PC) — Bien pris qui croyait prendre! Voler une paire de menottes aux policiers, c'est quelque chose... à condition de ne pas s'y emprisonner accidentellement les poignets!

Lorsque Jean-Claude Viau, 23 ans, s'est amené dans un poste de police, à Eastview, près d'Ottawa, menotte et la mine triste, les policiers ont comme de juste flairé quelque chose de suspect, le jeune homme les invitant tout bonnement à le délivrer.

Drôle de client. Viau fut invité par les policiers à raconter le fait d'armes qu'il avait vécu, ou subi... pour être plus juste.

Rougissant, Viau a bien dû admettre qu'il avait volé les menottes à la police d'Ottawa, il y a un mois. Confus, il a poursuivi en disant qu'il s'était lui-même emprisonné les poignets.

Il était accusé de vol hier et le magistrat, M. Glenn Strike, a exprimé l'avis qu'une telle aventure ne pouvait arriver qu'à un homme ivre ou stupide; dure parole peut-être que la dernière pour un suspect conscient d'être son propre... prisonnier.

Chasse à l'homme dans le Bois-de-Coulonge

QUEBEC. (PCf) — Une vingtaine de policiers fouillaient, aujourd'hui, le vaste domaine de Bois-de-Coulonge, à Sillery, en banlieue de Québec, dans l'espoir de capturer deux hommes qui ont blessé un policier et un automobiliste à la suite d'une tentative de vol aux studios du poste radiophonique CJLR.

Une quinzaine de coups de feu au moins ont été tirés au cours d'une fusillade entre les deux hommes en fuite et la police.

L'agent Jean-Guy Bouffard, de la police de Sillery, a été blessé à une cuisse tandis qu'un automobiliste, qui passait sur les lieux, M. Marcel Fontaine, de Sainte-Foy, a été atteint d'une balle à l'épaule.

Vers trois heures et demie, ce matin, un nouvelliste du poste, M. Jean-Guy Cantin, a réussi à donner l'alerte à la police après s'être aperçu que deux hommes tentaient de pénétrer dans l'immeuble par une fenêtre du sous-sol.

Quelques minutes plus tard deux policiers arrivaient sur les lieux, face aux deux suspects.

Il s'ensuivit aussitôt un échange de coups de feu.

Pendant que l'un des deux hommes tiraient en direction des policiers l'autre faisait feu sur une automobile qui passait dans l'espoir vraisemblablement de s'en emparer pour fuir.

Ils ont finalement réussi à disparaître dans le domaine de Bois-de-Coulonge, là où s'élevait jusqu'en février dernier la résidence du lieutenant-gouverneur du Québec. Celle-ci a été détruite par un incendie.

En dépit de sa blessure, M. Fontaine a réussi à conduire sa voiture jusqu'au quartier général de la police de Québec où il raconta ce qui venait de se passer.

Il a ensuite été conduit à l'hôpital. Son état n'est pas grave.

Le policier Bouffard a été également conduit à l'hôpital où des médecins ont procédé à l'extraction de la balle. Il a pu quitter l'hôpital quelques heures plus tard.

Près de l'immeuble de CJLR, la police a trouvé deux cagoules et tout un attirail de cambrioleurs.

M. Fontaine se rendait à son travail dans une imprimerie de Québec lorsqu'il entendit deux coups de feu.

La première balle atteignit l'aile gauche avant de sa voiture.

La seconde fracassa une vitre du côté gauche et atteignit une épaule du conducteur.

Une tâche primordiale : la réalisation psychologique de la fusion auprès de la population de la nouvelle ville de Laval

par Claude Gendron

L'Association d'urbanisme de Laval doit, cette année, se donner comme tâche primordiale de contribuer à la réalisation psychologique de la fusion auprès de la population de la nouvelle ville de l'île Jésus. En ce sens, elle recevra l'appui entier de l'association provinciale.

Le président de l'Association provinciale d'urbanisme, M. Claude Langlois, a fait cette déclaration, hier soir, au cours de l'Assemblée annuelle de la section de Laval de l'Association d'urbanisme, au motel "Le Vicomte".

M. Langlois, qui annonçait également sa démission comme président de la section, a aussi levé quelque peu le voile sur les intentions prochaines de l'association provinciale. "Nous nous proposons, dit-il, d'intensifier nos études sur les mouvements de fusion et la planification régionale dans la province et de prendre des positions fermes."

L'association, qui a connu au cours des dernières années un regain de vie, tiendra des journées d'études en février sur ces questions. Elle doit également organiser le congrès de l'Institut canadien d'urbanisme qui aura lieu à Montréal, pendant l'Expo, en juin 1967. L'organisme provincial doit également restructurer ses cadres.

Hier soir, M. Langlois, qui est directeur du Service d'urbanisme de Laval, présidait sa dernière assemblée de la section de Laval. En remettant sa démission, il a expliqué qu'il voulait permettre à l'association de jouer son rôle plus librement, surtout lorsqu'elle aura à faire des suggestions ou présenter des recommandations à la ville, dont il est un des hauts fonctionnaires.

La section de Laval couvrait jusqu'à ces derniers temps le territoire de l'île Jésus et recrutait ses membres dans les 14 anciennes municipalités de l'île. Elle limita considérablement son activités au cours des dernières années pendant les événements qui ont précédé et suivi la fusion et la création de la nouvelle ville.

"La plupart de nos membres, précise M. Langlois, furent directement ou indirectement impliqués dans les discussions et débats qui ont marqué la fusion. Ils ont alors pu faire valoir leurs opinions individuellement dans l'exercice de leur travail régulier." L'Association elle-même se trouvait dans une situation fort délicate.

Cadres agrandis

Aujourd'hui, la section de Laval reprend son activité, mais dans des cadres agrandis. On a étendu son territoire de Hull jusqu'à la région de Trois-Rivières et, vers le nord-ouest, jusqu'en Abitibi. C'est dans une optique très différente qu'elle s'oriente.

L'élaboration du programme de l'activité de la section reviendra donc au nouveau président, qui a été élu, hier soir, mais dont on révélera le nom dans quelques jours seulement.

Dans sa campagne de recrutement, la section fera appel en particulier aux corps intermédiaires. On sait que l'Association d'urbanisme ne compte pas seulement des architectes, urbanistes ou ingénieurs, mais aussi un nombre considérable de citoyens qui, par leurs fonctions et par leurs activités sociales, désirent promouvoir la planification et l'urbanisme dans leur milieu.

L'assemblée s'est terminée par un dîner auquel on avait invité M. Emile Gosselin, architecte, chargé de projets à la Compagnie canadienne de l'Expo.

M. Gosselin a rappelé les grandes lignes de l'aménage-

Voir FUSION en page 6

Nouveaux candidats du Parti civique

par Raymond MASSE

Un ancien haut fonctionnaire riche d'une longue expérience dans le champ municipal serait au nombre des nouveaux candidats du Parti civique de Montréal lors des élections fixées au dimanche 23 octobre.

Son nom ? Selon une source digne de foi, ce nouveau porte-étendard du parti que Me Jean Drapeau a fondé en septembre 1960 serait nul autre que M. Paul-Emile Senécal, C.A., qui a pris sa retraite le 15 janvier dernier comme premier directeur adjoint du service municipal des finances.

M. Senécal serait candidat du PCM au siège no 2 du district de Saint-Jacques, soit au siège jusqu'ici occupé par Me Claude Melançon qui vient d'être nommé juge à la Cour municipale de Montréal. Il a été impossible d'atteindre M. Senécal ce matin.

Selon une autre source tout aussi digne de foi, M. Fernand Desjardins serait le candidat du PCM au siège no 2 du district



M. Paul-Emile Senécal

de Mercier, siège devenant vacant en raison de la décision prise par M. Paul-Emile Sauvageau de quitter l'arène municipale par suite de son élection en juin dernier comme député Union Nationale du comté du même nom.

M. Fernand Desjardins serait une autre nouvelle figure sur la scène politique municipale. Il est à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Et dans les districts de Ste-Anne et Rosemont

Un autre nouveau venu, M. Yves Magnan, serait candidat du PCM pour le siège no 2 ou le siège no 3 du district de Sainte-Anne, sic[illegible] MM. Gérard Loiselle c[illegible]ley, deux "indépe[illegible]pent respectiven[illegible]no 1 du même di[illegible]détenu par M. Albert v[illegible]e (PCM) depuis octobre 1962, alors qu'il remportait une victoire fort remarquée.

On apprend d'autre part que M. J.-Benoit Bourque, actuellement conseiller PCM au siège no 2 du district de Rosemont, sera de nouveau candidat du même parti, bien qu'il soit devenu, il y a quelques mois, directeur du service d'incendie de la nouvelle ville de Laval.

Successeur de M. Camille Martellani

Enfin, c'est un contribuable d'origine italienne qui est choisi en remplacement de M. Camille Martellani, conseiller actuel du siège no 1 du district de Saint-Henri, devenu indépendant (comme M. Sauvageau à la suite de son élection comme député Union Nationale du comté du même nom en juin.

Quant au Dr Rene Masson et à M. Lionel Bourdon, élus avec

Voir CANDIDATS en page 6

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

BEIGNES EN COURONNE GLACES

Rég. 60c douz.

49c douz.

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

richstone RBI BAKERIES INC.

CENDRIERS DE PLANCHER

pour votre bureau ou salle d'attente

Tout métal noir avec récipient en acier inoxydable.

20" hauteur x 10" diamètre

Prix rég. $9.50 Spécial Pilon $7.25

Sac de sable blanc inclus.

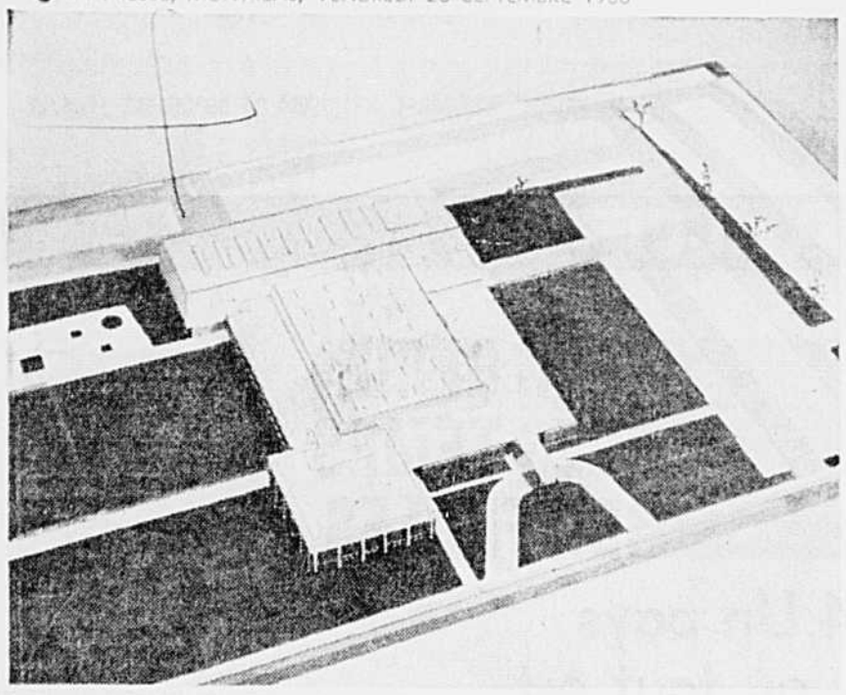
F. Pilon Inc.

FOURNITURES DE BUREAU

• 750 Beaubien 273-9601 • 800 Mt-Royal 524-3081

• 8559 St-Laurent 381-6261 • 851 Decarie 748-7961

• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES — 842-4171



Centre récréatif de $2 millions à Lachine

La ville de Lachine entreprendra cet automne la construction d'un centre culturel et récréatif, au coût d'environ $2 millions. On voit ici la maquette du centre qui s'élèvera au sud de la rue Provost, entre les 25e et 32e Avenues. Les plans en ont été soumis hier au conseil municipal qui lancera sous peu un appel d'offres. Le complexe formé de trois immeubles adjacents comprendra une bibliothèque pour enfants et adultes, une piscine olympique avec bassin de plongeon et gymnase doubla pouvant servir d'auditorium, d'une capacité de 800 places. Ces trois immeubles abriteront de plus un centre d'art d'une superficie de 3,200 pieds carrés, une discothèque, une cinémathèque, un grand foyer d'exposition, un jeu le boules sur gazon (lawn bowling) de six allées — le premier jeu intérieur du Québec — une salle de tir à l'arc et au pistolet, un gymnase pour poids et haltères et un service de physiothérapie complet comportant un bain sauna. Deux autres immeubles, dont un auditorium, pourront s'ajouter plus tard à ce complexe.

Le maire Drapeau souhaite la Bonne année aux Juifs

Le maire Jean Drapeau adresse un message à tous les Montréalais d'origine juive à l'occasion des fêtes de Yom Kippur débutant ce soir même et de la nouvelle année juive 5727 qui a débuté mercredi soir de la semaine dernière.

Voici le texte du message que signe Me Drapeau :

"A l'occasion des fêtes de Yom Kippur et de la nouvelle année juive 5727 recemment célébrée, je suis heureux une fois de plus d'exprimer à tous mes concitoyens d'origine juive ma gratitude pour leur contribution au progrès économique et social de la ville de Montréal. Au nom de tous mes concitoyens, je leur offre mes meilleurs voeux de santé et de bonheur."

L'avenue Western à sens unique, pour une partie

La section de l'avenue Western, située dans Westmount, est à sens unique vers l'ouest depuis 7 h. ce matin.

La circulation dans les deux sens reprend par ailleurs à l'ouest de l'avenue Claremont, dans le territoire de Montréal.

La municipalité de Westmount a convenu avec la ville de Montréal de maintenir dans les deux sens la section de la rue Ste-Catherine située dans les limites de Westmount, à l'ouest de l'avenue Atwater.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Les chiens policiers soulèvent des drames familiaux !

Une decision prise il y a quinze jours par les autorités policières, continue de faire couler les larmes de bien des enfants, d'emouvoir aussi des coeurs adultes, et même de contrarier sérieusement certains agents de la paix. En effet, les bergers allemands de l'Escouade canine de la police de Montréal, longtemps confiés chacun à la garde exclusive d'un maitre dont ils regagnaient tous les soirs le foyer, sont désormais gardés en permanence sur le Mont-Royal, où se trouvent les chenils du détachement. Et le soudain confinement des animaux a jeté le désarroi dans plusieurs de ces foyers de policiers où les enfants les avaient adoptés, fait bien compréhensible, comme autant de membres de la famille. Dans un cas, le désespoir est tel qu'un policier de l'escouade chercherait à racheter à la ville le compagnon à quatre pattes disparu. Ayant acquis la bête, il pourrait la ramener chez lui et la rendre, avec le bonheur, à l'affection des enfants éplorés. Mais le nouveau mode de pension des chiens policiers poserait par ailleurs des problèmes de service. Habitues jusqu'ici aux seuls ordres de leurs maitres respectifs, les animaux, désormais remis aux mains et surtout aux voix de différentes personnes en uniforme, perdent ostensiblement le "sens de la discipline". L'affaire connaitra-t-elle des suites ? Quelles en sont les raisons à l'origine? On l'ignore d'autant plus que, hier soir, un policier s'est affirmé dans l'interdiction de faire le plus petit commentaire sur le sujet !

Découverte d'un alambic et triple arrestation à Saint-Pie-de-Guire

"L'automne, c'est le temps des alambics". Le froid commence, l'alcool réchauffe. Il fait froid, la condensation se fait mieux et l'alcool frelaté coule à flot... tant que les policiers ne se doutent de rien.

Ce matin, un officier de la Gendarmerie canadienne a communiqué au journal la nouvelle de l'arrestation de trois hommes et la découverte, à la même occasion, d'un alambic "commercial" d'une capacité de cent gallons par jour, dans la région de Drummondville.

L'alambic a été découvert dans une grange de St-Pie-de-Guire. La colonne centrale de l'alambic mesure 27 pieds de haut et 18 pouces de circonférence.

L'alambic fonctionnait rondement et le détachement de la Gendarmerie canadienne de Drummondville a trouvé sur les lieux 700 gallons de moult et 250 gallons d'alcool.

Il est possible que d'autres arrestations soient effectuées sous peu relativement à cette affaire d'alambic. Les suspects arrêtés, peu avant l'aube ce matin, doivent comparaître aujourd'hui à Drummondville.

Deux vins de table de réputation mondiale
IMPORTÉS DIRECTEMENT DE FRANCE
BOUCHARD AINÉ & FILS
MAISON FONDÉE EN 1750 À BEAUNE, CÔTE D'OR, FRANCE
• BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé
Ref. 426 G-Btle.; 426 H-½ Btle.
• DRY POUILLY FUISSÉ — vin blanc
Ref. 447 E-Btle.; 447 F-½ Btle.
A noter: Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des Alcools du Québec.



Léo BERTHELOTTE

Double évasion à Campbell's Bay

CAMPBELL'S BAY. — Deux détenus qui purgeaient chacun six ans de réclusion au pénitencier de Kingston, en Ontario, ont profité mercredi d'un transfert temporaire au palais de Justice de Campbell's Bay, à 15 milles au nord d'Ottawa, pour terrasser leurs gardiens et ajouter leurs noms à la liste sans cesse croissante des "dangereux évadés" de la Belle Province.

Alfred Berthelotte, 25 ans, de Loretteville, et Léo Priest, 27 ans, d'Ottawa, condamnés tous deux pour vols à main armée, avaient quitté le pénitencier sous bonne escorte pour rendre témoignage à Campbell's Bay. Alors qu'ils étaient confinés dans le quartier local des cellules, ils ont sauté sur leurs gardiens, qu'ils ont soulagés des clefs nécessaires et enfermés avant de prendre la fuite.

Alfred Berthelotte a les cheveux blonds, les yeux bleus, mesure 5 pieds, 11 pouces et pese 145 livres. Son compagnon d'évasion, Léo Priest, d'Ottawa, mesure 5 pieds, 4 pouces, pese 140 livres, a les cheveux et les yeux noirs.

RESEAU

SUITE DE LA PAGE 3

de Montréal. Le capitaine Landry souligne que le port emploie 10,000 personnes, dont 4000 débardeurs, vérificateurs et lambrisseurs.

La police des Ports nationaux enquêtait depuis déjà plusieurs mois sur les innombrables vols perpétrés dans le port. Une agence privée de policiers, l'agence "Citadelle", poursuivait également ses investigations pour le compte de Eastern Canada Stevedoring Ltd., par suite de vols répétés dans les hangars nos 49 et 50.

Des enquêteurs de l'agence privée travaillaient incognito dans la place pour tenter de démasquer les coupables de ces vols.

Les détectives du Bureau des enquêtes criminelles ont été chargés de l'enquête et l'on s'attend à d'intéressants développements dans cette affaire au cours des prochaines heures.

CANDIDATS

SUITE DE LA PAGE 3

l'appui du PCM aux sièges nos 1 et 2 du district de Rivière-des-Prairies, à la suite de l'annexion de la municipalité du même nom, en 1963, ils seront candidats officiels de ce groupement aux mêmes sièges, le 23 octobre.

Un mort et deux blessés dans une collision à Piedmont

Un homme a perdu la vie et deux autres personnes ont été blessées dans une collision d'autos survenue, vers 8 h. 30 hier soir, à Piedmont, sur la route no 11, dans les Laurentides.

La victime tuée est M. Georges Sylvestre, 52 ans, du 550 rue Chateau, à St-Jérôme. Les blessés ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Un adolescent est tué par un tracteur

Un adolescent de 16 ans, Michel Lessard, fils de M. et Mme Paul-Emile Lessard, de Courcelles, comté Frontenac, à environ 150 milles au sud-est de Montréal, a été mortellement blessé, vers 7 h. 30 hier soir, par un tracteur qui s'est renversé sur lui près de la ferme familiale.

Bambine tuée par une auto

EAST-BROUGHTON (PCf) — Une bambine de 5 ans, Louise Angers, d'East-Broughton, comté de Beauce, à environ 50 milles au sud de Québec, a été tuée par une auto, mercredi, en traversant la chaussée près de la maison de ses parents.

LONGUEUIL

SUITE DE LA PAGE 3

promotions suivant la compétence, le mérite et l'ancienneté ;

- d'améliorer les communications par radio, par appareil télescripteur et par rapports.

Le lieutenant Parent propose aussi certaines transformations à effectuer au poste de police mais un nouveau poste doit être construit prochainement. Un montant de $150,000 a déjà été voté à cette fin mais on croit que l'immeuble envisagé coutera près du double.

D'autre part, le directeur Blanchet, après quatre mois de congé avec solde, a repris lundi matin son poste de directeur du Service de la police de Longueuil en attendant de connaitre les résultats de l'enquête qui sera menée par un juge nommé par le juge en chef de district.

Aucune résolution du conseil n'indique en effet, que le directeur actuel est suspendu de son poste jusqu'aux conclusions de l'enquête. Mercredi soir, le conseil municipal de Longueuil avait siège en assemblée régulière mais on n'a fait nullement mention du retour au travail de M. Blanchet.

FUSION

SUITE DE LA PAGE 3

ment des terrains de l'Expo récupérés à même le fleuve St-Laurent. Il a rappelé que l'on avait appliqué les principes fondamentaux de Le Corbusier dans la conception urbanistique du plan d'ensemble de l'Expo : l'eau, l'espace et le soleil.

Parmi ce qu'il a appelé les "essais urbanistiques pour un cadre de vie meilleure" réalisés à l'Expo, le conférencier a énumère : l'élaboration du complexe Habitat 67, la limitation des surfaces de construction à 40 ou 60 p. 100 de l'aire du terrain ; l'aménagement des espaces verts et la concentration des espaces ; ainsi que la séparation des véhicules et des piétons.

Pourquoi l'Isuzu Bellett 1967 coûte-t-elle 5% de plus que la voiture économique la plus populaire?

Nous devons le reconnaître! L'Isuzu Bellett de luxe 1967 n'est pas la voiture économique la moins chère sur le marché.

Elle se vend $2,098*, soit 5% de plus que la voiture économique la plus populaire.

Mais si vous trouvez que ces 5% rendent l'Isuzu Bellett trop coûteuse, réfléchissez bien:

L'Isuzu Bellett a quatre portes, soit deux portes de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a une puissance de 71 CV, soit 42% de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett pèse 2,050 livres, soit 19% de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a quatre phares, soit 2 phares de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a le moteur à l'avant, des feux de recul, des glaces teintées tout autour, une direction à crémaillère, un bouchon qui ferme à clé sur le réservoir d'essence, de la moquette épaisse et des essuie-glace à deux vitesses.

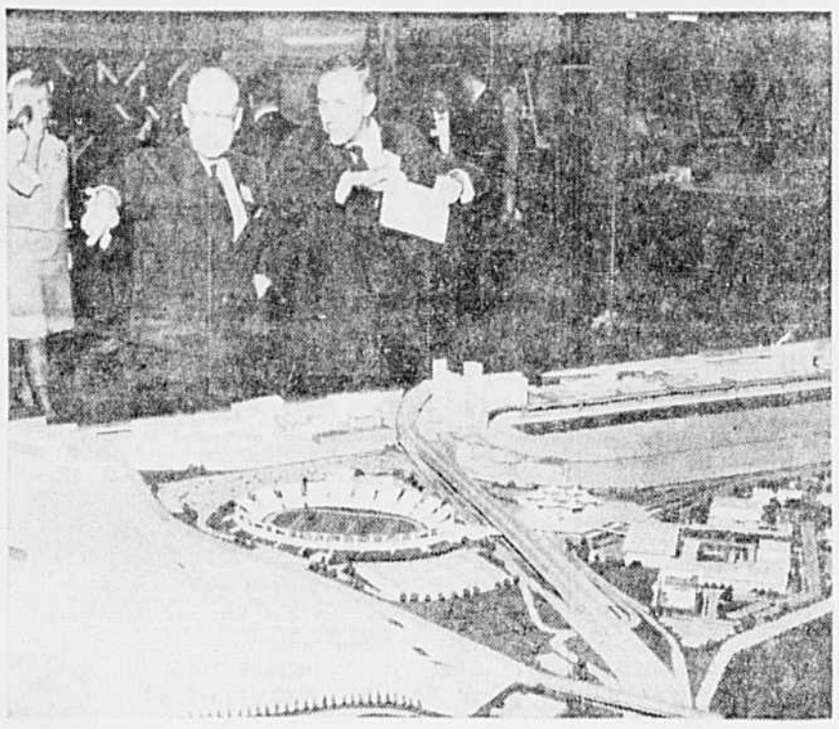
(Nous ne pouvons pas vous donner ces caractéristiques en pourcentages parce que la voiture économique la plus populaire ne les a pas . . . et, à la réflexion, ne croyez-vous pas que c'est la nouvelle Isuzu Bellett qui va devenir la voiture économique la plus populaire?



*Prix de détail suggéré FOB Montréal, Toronto, Vancouver, Halifax.

CMI Canadian Motor Industries, distributeurs de l'Isuzu Bellett dans tout le Canada.

Montréal — MONTREAL CMI (1966) LIMITED — 7144, Côte-des-Neiges, tél. 342-1060
Beauharnois — BEAUHARNOIS AUTOMOBILE INC. — 113, St-Laurent, tél. 268-3071
Pointe-aux-Trembles — NOTRE-DAME AUTOMOBILE ENRG. — 11675, Notre-Dame est, tél. 645-7487
Ste-Dorothée — DAGENAIS AUTO ENRG. — 847, Principale, tél. 689-5316
St-Jean — GARAGE GERARD BEDDEUR ENRG. — 720, St-Jacques, tél. 346-9777
Val d'Or — BLAIS AUTOMOBILES ENRG. — 687, 3e Avenue, tél. 824-3565



L'Expo en miniature

M. Edgar Charbonneau, ministre sans portefeuille attaché au ministère provincial du Commerce et de l'Industrie, a présidé, hier, au dévoilement de la maquette de l'Expo installée au Centre d'achat Duvernay. La maquette, de 20 pieds par 40 pieds, est presque complète puisqu'il ne manque que très peu de pavillons, celui de l'Ethiopie, par exemple, qui a dévoilé sa propre maquette il y a à peine trois jours. Etaient présents, M. Yves Jasmin, directeur des Relations extérieures de l'Expo, le représentant du maire de Laval et le président du centre commercial. M. Jasmin a déclaré que la maquette commençait au Québec un périple qui la mènerait dans plusieurs coins de la province. Le public peut la voir gratuitement, durant un mois.

Le rapport de Fouchet nous amène-t-il Couve de Murville?

par Claude Turcotte

QUEBEC — La visite à Québec de Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, aurait pour but de vérifier si le nouveau gouvernement du Québec a l'intention de maintenir les relations qui prévalaient avant le 5 juin.

A la vérité, c'est une conclusion hypothétique, car on n'a pu faire confirmer le véritable motif de la visite du ministre français.

A Québec, dans les milieux généralement bien informés, on croit que M. Couve de Murville a traversé l'Atlantique, surtout pour aller aux Etats-Unis, ce qui semble tout à fait vraisemblable.

Au fait, on sait que la ministre a assisté à l'ouverture de la 21e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Après un arrêt à Ottawa, le représentant français arrivera à Québec au début de l'après-midi le 30 septembre ; il en repartira à la fin de la journée, pour aller à Washington, où il rencontrera le Secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk.

Ainsi, on croit que l'homme d'Etat profite de son voyage aux Etats-Unis, pour faire un bref arrêt au Canada et au Québec.

Au consulat de France à Québec, on a déclaré que cette visite avait été fixée avant même que M. Christian Fouchet, ministre de l'Education français, ne vienne passer une dizaine de jours en ce pays.

Si tel est vraiment le cas, il ne saurait être question que le rapport vraisemblablement soumis par M. Fouchet à son gouvernement, soit la cause de la venue de M. Couve de Murville.

On croit savoir que le gouvernement libéral de M. Lesage avait pris l'habitude de consulter l'Elysée sur certaines grandes questions, ce qui forcément permettait des relations plus étroites entre la France et le Québec.

D'ailleurs, les visites respectives du général de Gaulle à Québec et de M. Lesage à Paris prouvent hors de tout doute qu'il y avait une sympathie réelle entre les deux gouvernements.

Le gouvernement unioniste prendra-t-il la relève ? C'est, croit-on, pour en avoir la réponse que M. Couve de Murville vient à Québec, où il aura un entretien particulier avec le premier ministre Johnson.

On sait déjà, cependant, que l'Union nationale entend donner suite et même accentuer les échanges dans les domaines culturel et éducationnel.

M. Couve de Murville arrivera donc à Québec vers midi le 30 septembre. Immédiatement après, il fera une visite de courtoisie au premier ministre Johnson ; à une heure il sera l'invité d'honneur d'un dîner d'Etat.

Pendant l'après-midi, il aura un entretien avec M. Johnson ; on ne sait pas si d'autres ministres participeront à la discussion. A quatre heures, le visiteur ira signer le livre d'or de la ville et rencontrera les journalistes.

Après une réception au consulat français, au début de la soirée, M. Couve de Murville quittera la Vieille Capitale en direction de Washington.

Québec veut réorganiser sa politique forestière en fonction des régions

Le ministre québécois des Terres et Forêts, M. Claude-G. Gosselin a laissé entendre hier midi que le gouvernement provincial a l'intention de réorienter sa politique forestière en fonction des besoins régionaux.

Le ministre, qui parlait devant les membres du Club Richelieu de Montréal, a notamment déclaré que le gouvernement doit intervenir de toute urgence pour mettre fin aux expéditions de bois non ouvré à l'extérieur du Québec.

Selon lui, cette mesure est d'autant plus importante qu'en "dehors de la région métropolitaine, presque toutes les régions du Québec vivent surtout de la transformation des produits de nos forêts".

M. Gosselin a expliqué qu'on avait dû, autrefois, expédier le bois non-ouvré hors du Québec parce qu'on n'avait pas les capitaux suffisants pour créer des industries de transformation, mais qu'il en allait différemment aujourd'hui.

"A chaque fois qu'une bille de bois quitte le Québec à l'état brut, c'est de l'emploi, des taxes et des impôts que nous expédions hors de notre province", a-t-il dit.

La situation est d'autant plus grave, a-t-il précisé, que le Québec "est maintenant une province industrialisée et capable de transformer sur place la matière première" et que, dans plusieurs régions, nos industries forestières manquent de bois.

La nouvelle politique du gouvernement provincial ne touchera pas que les terres de la Couronne. Les grandes propriétés privées devront elles aussi être développées "dans l'intérêt de l'économie régionale".

Le ministre a cependant tenu à préciser que "cet aménagement forestier global" ne devait pas isoler le Québec économiquement et qu'il devait donc être assez souple pour laisser la voie à des négociations et à des échanges.

Dans le même ordre d'idée, M. Gosselin a évoqué "l'ombre gigantesque de certaines entreprises qui créent autour d'elles un vide inquiétant".

Il faisait allusion à l'envahissement progressif de certaines régions forestières par de grosses compagnies.

A mots couverts, il a laissé entendre que le gouvernement était conscient du danger et qu'il lui appartenait "de formuler des directives et d'élaborer des politiques destinées à maintenir l'équilibre des forces économiques à l'intérieur d'un territoire donné".

"La France vient vers vous pour faire connaissance"

— Un délégué de la presse française

A l'occasion de l'Expo, "c'est la France qui vient vers vous pour faire connaissance".

C'est en ces termes que M. Bertrand Grandval, délégué général auprès de l'exposition universelle de Montréal du Conseil supérieur des messageries de presse françaises, a voulu commenter la présence de la presse francophone dans le pavillon français.

M. Grandval a ajouté : "... il eût été paresseux de notre part (la France), voire inélégant, d'attendre que l'on vienne vers nous pour faire connaissance".

Il a expliqué qu'au Canada, la langue français ea sa large place grâce à la ténacité et au courage de nos ancêtres et de nous-mêmes.

La conférence de presse de M. Grandval avait deux buts : souligner qu'une sélection de 1,500 à 1,800 titres d'un intérêt plus particulier pour le Canada et les visiteurs de l'Expo seront disponibles au pavillon français et inviter les éditeurs, tant canadiens qu'américains ou d'autres continents, à se joindre au Conseil supérieur des messageries de presse françaises pour faire connaître leurs publications françaises.

Mais là ne s'arrête pas l'action que la France a prévue, puisqu'une caravane motorisée permettra de présenter, dès cet hiver, environ 600 titres de journaux dans différents coins du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

M. Grandval a souligné que, grâce au concours de divers commissaires généraux, le Conseil supérieur des messageries de presse françaises espèrent organiser, d'avril à octobre 1967, ces journées pluri-nationales destinées à faciliter la présentation de la presse d'expression française tout en tenant compte de l'origine nationale des publications. Les publications présentées auront trait à tous les domaines de la pensée.

Ceci n'exclut pas, a souligné M. Grandval, qu'environ 80 pour cent de la presse enfantine sera aussi présente.

VU DE PARIS

SUITE DE LA PAGE 5

gouvernement, un accord sera possible à condition qu'il accepte d'infléchir sa politique, a-t-il dit. En d'autres termes, de Gaulle devrait notamment accepter l'OTAN et l'intégration atlantique, l'Europe politique et supranationale, une nouvelle politique économique et sociale, ce qui est tout simplement inconcevable.

Comme, d'autre part, M. Lecanuet a réaffirmé qu'il ne participerait jamais à une coalition comprenant des communistes, il ne pourrait non plus avoir la possibilité de former une majorité avec la Fédération démocrate et socialiste de M. François Mitterrand. Ces deux alliés éventuels ne pourraient faire le compte. C'est du moins ce que pensent les observateurs à ce stade-ci de l'opération électorale.

Tout cela pour montrer que la question des alliances est au centre des préoccupations des stratèges des partis.

L'incertitude

Pour l'instant, tout le monde nage dans l'incertitude. L'Union pour la Nouvelle république, parti composé de fidèles gaullistes, s'évertue à serrer les rangs. Elle craint que ses indispensables alliés de l'heure, les républicains indépendants conduits par M. Valéry Giscard d'Estaing, ne viennent briser le monolithisme gaulliste. Depuis son éviction du gouvernement, à la suite de l'élection présidentielle, l'ancien ministre des Finances mène campagne pour augmenter le nombre de sièges de son groupe à l'Assemblée. L'UNR, qui ne tient pas à se faire rogner les ailes, à voir sa représentation réduite, cherche à diminuer l'appétit électoral de "Giscard", comme on l'appelle familièrement, et surtout à éviter que des purs candidats gaullistes affrontent des "giscardiens". Pas de bataille en ordre dispersé : l'adversaire pourrait passer entre les deux.

On ignore encore si l'UNR finira par convaincre "Giscard", à qui on prête l'ambition de loger à l'Elysée lorsque le général en sortira.

Si l'on connaît les intentions de M. Lecanuet, on ne peut pronostiquer l'attitude de la Fédération présidée par M. Mitterrand, qui rassemble socialistes, radicaux et "clubs" politiques de la gauche non communiste. La Fédération doit opter entre deux partis possibles : les communistes ou les "centristes" de M. Lecanuet. A l'élection présidentielle, M. Mitterrand avait choisi le PC, plus puissant que la tendance centriste, et il s'était classé bon second. Mais l'accord PC-Mitterrand s'était réalisé sur le tard. M. Mitterrand hésite encore : il calcule ses chances de succès selon qu'il miserait sur les votes du centre ou sur ceux des communistes. Il est plus proche, sur bien des points de politique étrangère et de politique intérieure, avec le PC qu'avec le Centre démocrate, souvent qualifié de conservateur.

Et le PC, lui ? Il persiste à inviter la Fédération à faire front commun avec lui, mais sur la base d'un programme établi de concert également. Par ailleurs, les communistes ne cessent de pourfendre M. Lecanuet, qui le leur rend bien. Ils traitent de "fiefs réactionnaires" le leader centriste et ses amis. A tel point que certains commentateurs, estimant que le PC s'en prend bien plus à M. Lecanuet qu'à de Gaulle accusent les troupes de M. Waldeck Rochet de souhaiter, au fond, la victoire de l'UNR en raison de la politique résolument antiaméricaine et anti-OTAN du général.

Tel est le puzzle politique devant lequel le Français moyen, comme on dit, se creuse la tête.

ACIER USAGÉ À VENDRE

500 TONNES environ PILIERS DE SOUTENEMENT EN H ET RENFORTS
250 TONNES environ 14 PS 73
100 TONNES environ 12 PS 53
150 TONNES environ poutre en I 24"

Appelez A. Thompson
482-8720

KAISER CANADA

Sujet à vente préalable

QUÉBEC?

ALLEZ-Y PAR AIR CANADA, EN 50 MINUTES SEULEMENT! JUSQU'A 11 ENVOLEES PAR JOUR! $13 ALLER, CLASSE ÉCONOMIQUE

Vitesse et confort: voilà ce que vous offre AIR CANADA; et en plus, savoureux repas gratuits, sièges inclinables, service courtois . . . tout cela sans supplément de prix (ni pourboire, s.v.p.).

Note: si votre épouse et/ou votre famille voyage avec vous, vous pouvez économiser 25% ou plus avec les tarifs réduits pour familles, sur tous les vols nord-américains d'AIR CANADA, en classe économique ou en première. L'indemnité de bagages a été augmentée. Consultez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 937-5771

AIR CANADA

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

ANNONCE

UN DENTIER qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

des cours pour tous
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement

COURS DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- SECRETAIRES LEGALES
- SECRETAIRES MEDICALES
- GUIDES TOURISTIQUES
- TRAVAILLEURS EN LOISIRS
- TRADUCTION
- PROGRAMMATION
- RECHERCHE OPERATIONNELLE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement
Case postale 6128, Montréal 3 Tél.: 342-9398

Vivez donc!
Epargnez...royalement
pour le bateau
de vos rêves...



UN BATEAU, une auto neuve, une maison de campagne — tous ces merveilleux plaisirs de la vie sont à votre portée. Par l'épargne. Commencez dès maintenant. Ouvrez un compte d'épargne à la Banque Royale. L'intérêt le fera grossir à vue d'oeil. Et la Banque Royale est l'endroit tout indiqué, car il y a une succursale tout près de chez vous.

BANQUE ROYALE

Procurez-vous, à toute succursale de la Banque Royale, vos Passeports et vos Livrets-Primes pour l'expo67

Les conservateurs restent froids devant le rapport sur l'affaire Munsinger

par Luc Beauregard

OTTAWA. — Les conservateurs demeurent impassibles devant la publication aujourd'hui du rapport du juge Wishart Spence sur l'affaire Munsinger.

Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, se balade aujourd'hui à Plymouth, au Massachusetts, en compagnie de sa femme ; de leur côté, à Ottawa, ses adjoints invoquent une déclaration du juge en chef de la Cour d'appel du Québec, M. Tremblay, selon laquelle l'opinion d'un juge sur des questions autres que juridiques ne vaut pas plus que celle de tout autre citoyen, en particulier lorsqu'il s'agit de politique.

C'est le premier ministre du Canada qui a annoncé hier après-midi que le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire Munsinger serait rendu public aujourd'hui à midi. Le document a été remis aux journalistes ce matin à 10 h.

Le juge Spence a dîné chez M. Pearson mercredi soir et lui a alors remis son rapport. M. Pearson en a tracé les grandes lignes aux membres de son cabinet hier matin avant que le gouvernement en accuse officiellement réception par arrêté ministériel.

Hier après-midi, des exemplaires du document ont été envoyés par livraison exprès à toutes les personnes directement ou indirectement reliées à l'affaire, en particulier à celles dont les noms sont mentionnés dans le rapport, à l'exception de Gerda Munsinger. "Auriez-vous son adresse ?" a dit en blaguant le premier ministre.

M. Pearson a expliqué qu'il désirait que ces personnes puissent prendre elles-mêmes connaissance du document avant qu'il ne soit diffusé à la radio et publié dans les journaux.

L'étude du juge Spence comporte environ 90 pages et des exemplaires tant français qu'anglais seront distribués.

Le premier ministre n'a pas voulu dire si le gouvernement formulerait des accusations à la suite des recommandations du juge Spence. "Lisez vous-mêmes le rapport et tirez vos propres conclusions", a-t-il dit aux journalistes.

M. Pearson a déclaré d'autre part que c'était le premier document qu'il recevait du juge Spence et il a nié que ce dernier lui ait soumis des brouillons au préalable.

On s'attend que les réactions des conservateurs portent bien plus sur le déroulement de l'enquête elle-même et le comportement du juge Spence que sur le fond de ses conclusions.

Déjà, MM. Diefenbaker et Fulton ont dénoncé l'attitude du juge durant l'enquête, lui reprochant de se livrer à des déclarations irréfléchies et calomnieuses. Tous deux, à un moment donné, ont décidé qu'ils ne se présenteraient plus devant lui.

Il semble que le parti conservateur se prépare à maintenir cette attitude et à ignorer complètement le fond des conclusions du rapport Spence.

Le bureau du chef de l'Opposition soutient d'autre part que les Diefenbaker songeaient depuis longtemps à faire un voyage dans le Massachusetts, berceau des ancêtres de Mme Diefenbaker. Le couple ne doit rentrer que samedi au Canada.

On s'attend que la conclusion de l'enquête où se sont entremêlées des histoires de sexe, d'espionnage et de politique constitue l'un des "best-sellers" de la petite histoire du Canada.

Une foule de politiciens sont venus raconter au juge Spence quelles avaient été leurs relations avec la soi-disant espionne Gerda Munsinger.

D'ex-ministres conservateurs sont venus raconter pourquoi ils n'avaient pas jugé bon de prendre des mesures contre l'un d'eux, M. Pierre Sévigny, qu'un rapport de la Gendarmerie accablait.

Le juge devait également examiner les propos du ministre de la Justice du Canada, M. Lucien Cardin, propos tenus tant en Chambre que lors d'une conférence de presse.



M. le juge WISHART SPENCE



DAVIE FULTON est félicité par le juge Spence pour avoir collaboré avec la Gendarmerie royale afin d'empêcher Gerda Munsinger de revenir au Canada, mais il se voit reprocher de ne pas avoir insisté pour que le cabinet soit mis au courant de l'affaire.

Quand toute cette affaire sera finie, je me marierai

— *Gerda Munsinger*

MUNICH, Allemagne fédérale, (Reuter) — Gerda Munsinger, principale vedette de l'affaire, a dit hier être certaine que le rapport du gouvernement canadien devant être publié aujourd'hui, "mettrait fin aux histoires stupides qui ont voulu faire de moi une espionne".

"Quand toute cette affaire sera finie, je me marierai", a-t-elle ajouté.

On sait qu'une enquête avait été ordonnée à la suite d'allégations au parlement canadien que Mme Munsinger était un danger à la sécurité du pays, alors qu'elle avait rencontré à maintes reprises l'ancien ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny.

Mme Munsinger était originaire de l'Allemagne de l'Est ; on a même dit qu'à un certain moment son père aurait occupé un poste secondaire dans la hiérarchie communiste.

En Allemagne fédérale, elle a épousé un soldat américain du nom de Munsinger, mais n'a jamais pu obtenir la permission de se rendre aux Etats-Unis, après avoir été placée dans la catégorie des personnes suspectes du point de vue sécurité.

C'est alors qu'elle a décidé de venir s'installer au Canada, et que par la suite elle a rencontré M. Sévigny et d'autres personnalités canadiennes.

Elle a précisé qu'elle ne peut faire de commentaires au sujet du rapport du gouvernement canadien avant d'en connaître les conclusions.

Sévigny est introuvable

Nous avons vainement tenté d'entrer en communication avec M. Pierre Sévigny.

Une personne répondant à notre appel nous a prié d'attendre quelques instants.

Au bout de quelques secondes, une autre personne nous a parlé.

— "Je regrette, M. Sévigny n'est pas ici".

— "J'avais appelé un peu plus tôt et laissé un message. Est-ce vous qui aviez répondu ?"

— "Non, ce devait être la domestique. Moi je suis la fille de M. Sévigny et il est absent, de sorte qu'il n'a sûrement pas eu votre message".

— "Savez-vous vous où je pourrais le rejoindre ?"

— "Non. Il n'est pas à la maison et nous ne savons pas du tout où il se trouve".



GERDA MUNSINGER, selon le juge Spence, aurait bien pu poursuivre au Canada l'activité d'espionnage à laquelle, selon la Gendarmerie royale, elle s'était livrée à plusieurs reprises en Allemagne.

Texte intégral de l'arrêté ministériel ordonnant l'enquête sur l'affaire Munsinger

OTTAWA (DNC) — Voici le texte intégral de l'arrêté ministériel adopté le 14 mars 1966 ordonnant l'enquête sur l'affaire Munsinger :

Sur avis conforme du premier ministre, le comité du conseil privé recommande que l'honorable Wishart Flett Spence, d'Ottawa (Ontario), soit nommé commissaire en vertu de la partie I de la loi des enquêtes, en vue de faire une enquête complète sur une déclaration du ministre de la Justice au premier ministre, dans une lettre du 11 mars 1966, à propos d'une affaire mettant en cause une certaine Gerda Munsinger, laquelle lettre a été lue à la Chambre des communes, le 11 mars 1966; sur toutes les déclarations faites à la Chambre des communes les 4 mars et 7 mars 1966 concernant cette affaire; et sur toutes les déclarations du ministre de la Justice lors d'une conférence de presse le 10 mars 1966, lesquelles, entre autres, comprenaient des déclarations au sujet de personnes impliquées dans cette affaire, du défaut de demander l'avis des conseillers juridiques du ministère de la Justice, ainsi que de circonstances qui peuvent avoir constitué un danger pour la sécurité du Canada, et suivant lesquelles déclarations, l'on ne s'est pas occupé de cette affaire comme il se devait; de s'enquérir si l'on a traité cette affaire selon les règles et principes qui s'appliquent normalement aux personnes ayant accès aux renseignements confidentiels, et de faire enquête sur toutes les circonstances pertinentes qui y ont trait et, en particulier mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, d'examiner complètement tous les rapports soumis au gouvernement ou à tout membre du gouvernement de l'époque et toute preuve déposée devant eux à cet égard ainsi que toute autre preuve découverte par le commissaire ou à lui soumise et d'examiner toutes autres questions pouvant sembler pertinentes au commissaire, et de présenter un rapport en l'espèce.

Le comité recommande de plus :

1) Que le commissaire se prévale de son pouvoir absolu d'appréciation quant à la procédure à suivre, y compris la faculté de tenir des séances à huis clos et d'adopter les mesures qu'il peut juger propres à garantir la sécurité du Canada;

2) Que le commissaire soit autorisé à exercer tous les pouvoirs que lui confère l'article II de la loi sur les enquêtes;

3) Que le commissaire soit autorisé à siéger aux dates et endroits dont il pourra décider à l'occasion;

4) Que le commissaire soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et du personnel requis, à des taux de rémunération et de remboursement approuvés par le conseil du trésor; et

5) Que le commissaire fasse rapport au gouvernement en conseil dans les meilleurs délais.

Chronologie des événements

OTTAWA — Voici le film des événements qui ont mené à l'enquête du juge Wishart Spence.

— 4 mars 1966 : Le débat s'envenime aux Communes à propos de Spencer, fonctionnaire démis pour une affaire d'espionnage. Exacerbé par M. Diefenbaker, le ministre de la Justice lance : "J'invite le chef de l'opposition à faire part à la Chambre de sa participation dans l'affaire Munsinger alors qu'il était premier ministre du pays."

Les journaux s'emparent de l'affaire tandis que l'opposition crie au chantage. Entre-temps, M. Cardin menace de démissionner après que M. Pearson l'eut contredit à propos de Spencer et eut ordonné une enquête. Mais M. Cardin retire sa menace de démission.

— 10 mars : C'est dans cette atmosphère que M. Cardin convoque une conférence de presse. Il accuse deux ou trois ministres du cabinet Diefenbaker d'avoir eu des relations avec l'Allemande Gerda Hessler Munsinger, laquelle avait travaillé comme espionne avant d'entrer au Canada. M. Diefenbaker, soutient-il, n'a pas mené l'affaire comme il aurait dû.

— 11 mars : L'Opposition accuse M. Cardin d'inconduite et lui demande de prouver ses allégations.

— 14 mars : M. Pearson annonce la formation d'une commission royale d'enquête qui sera menée par un seul homme, le juge Wishart Spence, âgé de 62 ans, de la Cour suprême du Canada. Un long débat s'engage sur le mandat de la Commission mais M. Pearson refuse d'y changer quoi que ce soit.

15 mars : Les Communes reprennent leurs travaux ordinaires.

6 avril : La Commission commence son enquête. Elle ne devait la terminer qu'en juin.



GEORGE HEES, selon le juge Spence, n'a pas mis en danger la sécurité de l'Etat, car ses relations avec Gerda Munsinger ont été superficielles. Le juge note toutefois qu'il y aurait pu avoir danger si les relations s'étaient poursuivies.

Le Canada ferait la liaison entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam

NATIONS-UNIES, New York, (PC, UPI, AFP) — Selon certains milieux à l'ONU, le Canada pourrait être appelé à jouer le rôle d'intermédiaire entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

Ces milieux sont arrivés à cette conclusion à la suite de l'accent mis par M. Arthur Goldberg sur le fait que la réponse de Hanoi aux propositions de paix américaines pourrait être communiquée soit publiquement, soit par des voies privées. En conséquence, un optimisme prudent règne dans certains milieux à l'ONU qu'encore une fois un tiers pays, possiblement le Canada, prendrait l'initiative de tenter d'amorcer des négociations de paix.

Bien que M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada, ait refusé de dire quelle démarche précise son gouvernement envisagerait, une source proche de la délégation canadienne aux Nations unies a déclaré que les bons offices de M. Chester Ronning restent toujours disponibles.

Rappelons que M. Ronning est le diplomate canadien qui avait été dépêché à Hanoi il y a quelques mois en mission spéciale.

Interrogé à savoir où se trouvait M. Ronning à l'heure actuelle, cette source a répondu que le diplomate canadien était en Alberta.

Par ailleurs, M. Paul Martin a déclaré que le discours prononcé hier par M. Arthur Goldberg, délégué permanent des Etats-Unis à l'ONU, était "l'un des plus constructifs qu'il ait entendus depuis longtemps". Il a ajouté qu'il espérait que le gouvernement de Hanoi l'étudierait attentivement et qu'il y répondra après mûre réflexion. Le chef de la diplomatie canadienne fera preuve de patience en ce qui concerne le temps nécessaire pour obtenir des réponses aux questions posées à Hanoi par M. Arthur Goldberg dans son discours.

Cependant, les propositions de paix des Etats-Unis énoncées par M. Goldberg dans son discours ont été accueillies froidement à Moscou et dénoncées violemment à Pékin.

Au nom des Etats-Unis, M. Goldberg a proposé formellement de mettre fin aux bombardements au Nord-Vietnam et de retirer les troupes américaines du Sud-Vietnam à condition que les communistes en fassent autant. En fait, le représentant américain a fait trois propositions concrètes : l'acceptation des conditions de Hanoi, la désescalade et l'acceptation possible du Vietcong comme interlocuteur valable. L'ambassadeur a dit que d'autres offres pourraient venir du fait de l'attitude "non-inflexible" des Etats-Unis.

Réaction à Moscou

"Il est douteux que l'opinion publique mondiale prenne pour argent comptant les assurances sur les aspirations des Etats-Unis à la paix", écrit l'agence "Tass".

"M. Arthur Goldberg a utilisé la tribune de l'organisation internationale pour justifier, une fois de plus, l'agression américaine au Vietnam et il a refusé d'admettre que c'est Washington qui porte la responsabilité de l'effusion de sang au Vietnam", poursuit l'agence.

"Tous les raisonnements du représentant des Etats-Unis sur les efforts de son gouvernement pour une rapide cessation du conflit, conclut l'agence "Tass", se ramènent en fait à la répétition de l'offre d'ouverture de "négociations sans conditions" à condition que soient remplies les conditions posées par les Etats-Unies".

Pékin répond sur un ton violent

L'agence "Chine nouvelle" a de nouveau dénoncé l'ONU comme étant "l'instrument des Etats-Unis" et qualifié le secrétaire général U Thant et le pape Paul VI de "laquais des Etats-Unis".

"Dans le but de se servir de l'ONU pour faire valoir leur machination de paix, les Etats-Unis ont fait appel à tous leurs laquais, notamment le secrétaire général U Thant, le président de la 20e session de l'Assemblée générale (M. Fantani), le pape Paul et les chefs des régimes fantoches, et les ont incités à lancer des cris d'alarme afin de donner plus d'ampleur à leur sale complot".

Le discours de M. Goldberg ne contient pas d'élément vraiment nouveau sur le problème du Vietnam, estime la quasi totalité des diplomates à l'ONU. Le discours avait été précédé de rumeurs indiquant des propositions nouvelles, mais celles-ci avaient été accueillies d'avance avec scepticisme.

On reconnaît volontiers que l'exposé de M. Goldberg a été habile. On estime aussi que les thèses américaines bien connues sur les conditions d'une désescalade et d'un règlement négocié ont été énoncées dans ce discours d'une manière moins polémique et plus approfondie que de coutume. Chaque point a fait l'objet d'une prise de position américaine et d'une question adressée à Hanoi.

On remarque que M. Goldberg a habilement groupé les positions américaines autour du programme en trois points du secrétaire général U Thant, mais il n'a pas pour autant appuyé le programme U Thant, car les réactions américaines aux trois points sont toutes conditionnelles ou évasives. Le secrétaire général lui-même ne s'est pas compromis : il a fait déclarer par son porte-parole que "le discours de M. Goldberg était très important et qu'il l'étudierait attentivement".

Les plus optimistes parmi les délégations jugent que la procédure des questions formulées par M. Goldberg pourrait, dans un climat propice, fournir l'amorce d'un dialogue. Mais la majorité estime que si de nouvelles initiatives se font jour pendant l'Assemblée pour essayer d'orienter le conflit vietnamien vers la négociation, elles devront venir d'ailleurs.

Satisfaction à Londres

A Londres, on estime que les déclarations du représentant de Washington à l'ONU apportent une clarification opportune, et par conséquent bienvenue, aux propositions des Etats-Unis sur un règlement pacifique au Vietnam. On ajoute qu'en donnant une forme nouvelle aux propositions américaines, M. Goldberg a invité les membres de l'ONU à tenter d'obtenir du Nord-Vietnam qu'il redéfinisse à son tour sa position.

Enfin, Genève est d'ores et déjà prête à accueillir, dans les délais les plus brefs, la réunion d'une conférence sur le Vietnam, si les propositions formulées par M. Goldberg devaient rencontrer un écho favorable à Hanoi.





NEW YORK
5 autobus à des heures accommodantes chaque jour. Arrivée au coeur de la ville.
Aller : $12.55 Aller-retour : $22.60
Téléphone : 842-2281
Prix sujets à l'échange américain
VERS
Voyagez par GREYHOUND
ET LAISSEZ-NOUS LE VOLANT !

CONVERSATION ANGLAISE
MÉTHODE PHONALIK
LABORATOIRE LINGUISTIQUE BASÉ SUR DES MÉTHODES ACTIVES ET AUDIO-VISUELLES
INSTITUT ALIE
4364, ST-DENIS, MTL 18
N.B. Nous pouvons encore accepter quelques étudiants en
8e SCIENTIFIQUE
9e SCIENTIFIQUE
842-1791

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CBF

6.15 : Université radiophonique internationale : "La Vie spirituelle dans le miroir d'Orient et d'Occident", par M. Maurice Lambilliotte, directeur fondateur de la revue Synthèses, Bruxelles.
"Les Recherches astronomiques au Japon : recherche des eclipses de soleil", par M. Hideo Hirose, directeur de l'Observatoire de Tokyo.
"Entendre et parler : physiologie et psychologie de la parole et de l'audition", par le professeur Julius Berendes.
"La Sécurité sociale dans les pays du Marché commun : en Belgique et au Luxembourg", par M. Mario Rossi, chargé de recherches médicales à l'Inail, Italie.
"Histoire des instruments de musique : instruments à cordes frottees : des vièles aux violons", par M. Anton Wurz (Munich).

9.00 : **Intégrale :** Oeuvres de Fauré, Theme et Variations" ; Trois "Romances sans paroles" ; Trois "Nocturnes" et "Mazurka" en si bémol majeur ; Germaine Thyssens-Valentin.

CBM

9.00 : **Music for String Orchestra :** L'Ensemble à cordes de Lucerne, au 13e Festival d'Edimbourg. Oeuvres de Tartini et Purcell.

10.00 : **Chamber Music :** Trio, op. 9, no 2, de Beethoven, Mildred Goodmanm violoniste ; Otto Joachim, altiste ; Walter Joachim, violoncelliste.

CJMS

6.00 : **Emission Yolande Dulude :** Oeuvres de Rameau, Beethoven, Albeniz, Lortzing, Bizet, Gounod, Khatchaturian, Bizet et Verdi.

7.30 : **Emission Michel Perrault :** Oeuvres de Corelli, Mozart, Barber, et Poulenc.

9.00 : **Virtuoses en concert :** Le pianiste Sviatoslav Richter interprète la Sonate no 2, en sol mineur, op. 22, de Schumann.

9.30 : **Emisison Yoland Guérard :** "Cosi fan tutte", de Mozart, avec Elisabeth Schwarzkopf, Nan Merriman et Léopold Simoneau. Choeurs et Orchestre Philarmonia, sous la direction de Herbert von Karajan.

CKVL

8.00 : **Concert :** Oeuvres de Boismortier, Spohr et Locatelli.



Mariette et Guy

Mariette Lévesque et Guy Boucher, qu'on retrouve tous les lundis, à 6 h., au "Club des Jnobs" (Jeunesse oblige).

les films à la télévision

Note : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.30 a.m. — **Canal 2 :** "Johnny Belinda" (Américain, 1949). Drame de moeurs avec Jane Wyman et Lew Ayres. — Un médecin s'intéresse au sort d'une jeune sourd-e-muette devenue mère apres avoir été violée.

12.30 p.m. — **Canal 10 :** "Le mystère du château maudit" (Américain, 1940). Film policier avec Paulette Goddard et Bob Hope. — Une jeune fille veut entrer en possession de son héritage, un château supposement hanté.

12.30 p.m. — **Canal 12 :** "Cleopatra" (Américain, 1934). Romance avec Claudette Colbert, Henry Wilcoxon et Warren William. — Le grand amour de Cléopâtre pour Marc Antoine.

1.30 p.m. — **Canal 2 :** "Hors-la-loi" (Américain, 1942). Western avec Randolph Scott et Glenn Ford. — Un jeune homme entreprend de délivrer un village de ses hors-la-loi.

2.30 p.m. — **Canal 10 :** "Des phares dans le brouillard" (Italien, 1942). Drame avec Fosco Giachetti et Luisa Fordia. Un chauffeur de camion, abandonné par son épouse, s'éprend d'une femme légère.

4.30 p.m. — **Canal 12 :** "Chicken every Sunday" (Américain, 1949). Comédie avec Natalie Wood, Dan Dailey, Celeste Holm et Alan Young. — Une femme demande un divorce. Elle se souvient alors des premier jours de son mariage et cela la fait réfléchir.

7.30 p.m. — **Canal 10 :** "Les ailes de l'espérance" (Américain, 1957). Drame de guerre avec Rock Hudson et Anna Kashfi. — Un aviateur qui a bombarde par erreur un orphelinat allemand se dévouera pour les enfants en Corée.

8.30 p.m. — **Canal 2 :** "Lune de miel au Bresil" (Américain, 1954). Comédie musicale avec Lana Turner et Ricardo Montalban. — Une millionnaire américaine craint de n'être aimée que pour son argent.

11.10 p.m. — **Canal 10 :** "Napoléon II l'aiglon" (Français, 1961). Film biographique avec Bernard Verley et Marianne Koch. — La brève et morne existence du fils de Napoleon qui conservera toujours le culte de son père.

11.35 p.m. — **Canal 7 :** "Madame X (Américain, 1938). Drame avec Gladys George et Warren William. — Pour ne pas nuire à la carrière de son fils, une femme coupable préfere disparaître.

11.36 p.m. — **Canal 2 :** "Agent double" (Autrichien, 1960). Film d'espionnage avec Maria Sebalt et Helmut Schmidt. — En 1941, un espion allemand se substitue à un espion russe.

12.30 a.m. — **Canal 12 :** "Saskatchewan" (Américain, 1954). Aventures western avec Alan Ladd, Shelley Winters et J. Carroll. — Un inspecteur de la Gendarmerie Royale Canadienne, aidé de ses amis Indiens, repousse une attaque des Sioux américains.

12.11 a.m. — **Canal 6 :** "The passionate thief" (Américain, 1962). Comédie avec Anna Magnani, Toto et Ben Gazzara.

RADIO AM

SUITE DE LA PAGE 18

10:15

CJAD—John Bradshaw
CJMS—Capsule d'optimisme

10:30

CBM—Tops of the Pops
CJMS—Nouvelles — Panorama

10:55

CKVL—Nouvelles
CKLM—Nouv.

11:00

CKAC—Petit rendez-vous du samedi
CBF—La semaine des arts
CBM—News, The Action Set
CKVL—Gogorama
CJMS—Nouvelles — Panorama
CKLM—Les 15-70

11:30

CKAC—Franck Pourcel
CBF—Récital de Montréal
CKVL—Gogorama
CJMS—Nouvelles — Panorama
CFMB—Hungarian Programme

11:50

CKAC—Roger Williams
CBM—CBC—Stamp Club
CKVL—Nouv.
CJMS—Panorama Loisirs
CFMB—Voice of Hope

MIDI

CKAC—Nouvelles, Midi-Montreal
CBF—Nouv. Bob Morane
CBM—BBC News Commentary
CFCF—Dave Boxer
CKVL—Gogorama
CJMS—Nouvelles — Panorama
CFMB—Lutherian Hour
CKLM—Samedi de Coallier
CKGM—News
CHRS—Salut les copains
CFOX—Barry King

12:15

CKVL—Nouv.
CJMS—Panorama, Nouv.
CFMB—Can. Baptist Church

12:30

CBF—Le réveil rural
CBM—Saturday Farm Broadcast
CFCF—Pulse
CJAD—The World To-Day, Sports
CKVL—Gogorama
CJMS—Nouv., Panorama
CFMB—Voice of Hope (Ukrainian)

12:55

CBF—Nouv. sportives
CKVL—Nouv.
CJMS—Chronique Police municipale
CKLM—Nouv.

1:00

CKAC—Nouv. Soleil de midi
CBF—Nouv.
CBM—CBC News, Weather, Agenda
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouvelles — Panorama
CFMB—Ukrainian Program
CKGM—Mike Stephans

1:10

CJMS—Sports Eclair

1:15

CBF—A notre antenne
CKVL—Nouv.
CJMS—Editorial — Croyez-le ou non

1:30

CBF—Monstres sacres
CBM—Opera Time
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouvelles — Panorama
CFOX—Expo Countdown

1:45

CKVL—Nouv.
CJMS—Croyez-le ou non, Histoire des rues de Montreal
CFMB—News
CKLM—Nouv.

2:00

CKAC—Nouv. Fernand Gignac
CBF—Opera
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouv. — Panorama
CFMB—Polish Program

2:15

CJMS—Panorama Loisirs

2:30

CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouvelles — Panorama

2:55

CKVL—Nouv.
CJMS—Croyez-le ou non
CKLM—Nouv.

3:00

CKAC—Nouv. Fernand Gignac
CKVL—Vive la vie
CJMS—Nouvelles — Panorama

3:30

CBM—Summer Sound of Sports
CJMS—Nouvelles — Panorama

3:55

CKVL—Nouv.
CKLM—Nouv.

4:00

CKAC—Nouv. Fernand Gignac
CBM—The Summer Sound of Sports
CKVL—Hit Parade américain
CJMS—Nouvelles — Panorama
CFMB—Spanish Programme
CKLM—Les 15-30



Le PERE LOUIS-PHILIPPE PELLETIER, de la Congregation des Eudistes, vient d'être nommé supérieur du scolasticat St-Jean-Eudes de Limbour, Qué. Natif d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick, et âgé de 39 ans, le Père Pelletier remplace le Père Fernand Lacroix, qui a été nommé supérieur général de la Congrégation des Eudistes. Ce scolasticat n'est pas seulement la maison de formation des Eudistes mais aussi des séminaristes du diocèse de Hull.

BÉATRICE PICARD
vous invite à son
nouveau concours NIVEA
DU LUNDI AU VENDREDI A 10 H. 55 A.M.
Envoyez simplement votre nom, votre adresse
et votre numéro de téléphone à :
BEATRICE PICARD, CKAC, MONTREAL



$10.00 A GAGNER CHAQUE JOUR
PLUS UN SECHOIR A CHEVEUX
SUNBEAM CHAQUE SEMAINE
GROS LOT DE PLUS DE $300.00

Une gracieuseté
des fabricants
de la crème NIVEA Creme

CKAC/73

GIGUÈRE-EXPRESS

Informations, musique, humour, météo, horoscope, nouvelles du sport, conditions de la circulation, moments de recueillement, avec Réal Giguère et ses invités.

le matin de 6 à 9



CKAC/73



Modèle d'autobus municipal de la défunte "Montreal Tramways Co."

Peu importe l'époque...

les annonces classées de LA PRESSE étaient et sont encore le moyen le plus rapide, le plus efficace et le plus économique pour vendre, acheter ou louer quoi que ce soit. L'an dernier, plus d'un million de personnes ont eu recours aux petites annonces de LA PRESSE. Elles ne pouvaient se tromper. Essayez-les! Composez immédiatement...

844-3711 • LES ANNONCES CLASSÉES LA PRESSE

Choisissez une île ensoleillée.

(Nous vous offrons toutes les plus belles.)

PAN AM

Tous les tarifs aller-retour, départ de Montréal, *sans supplément* pour le trajet via New York.

Bermudes $124. Des vacances inoubliables.

Porto Rico $183*. Vous passerez des journées merveilleuses sur les plages, dans les casinos et cabarets et dans les excellents restaurants très européens.

Jamaïque $199. L'endroit de prédilection des connaisseurs.

Nassau $154. Très britannique et très agréable. Visitez Rock Sound, sans aucun supplément.

Saint-Thomas $199*. Tous les sports nautiques . . . à un prix intéressant.

Sainte-Croix $199. Charmante atmosphère danoise. Marchandises port franc à bas prix.

Haïti $210. Cachet français hospitalier. Merveilleusement libre.

Antigua $199. Auberge britannique du 18e siècle. Soirées inoubliables.

Guadeloupe $199. Magnifiques plages, lacs, lagunes. Cachet bien français.

Martinique. $221. La reine des Antilles.

Saint-Martin $199. Atmosphère moitié française, moitié hollandaise. L'endroit rêvé.

Barbade $230. Typiquement anglaise et combien agréable!

Trinidad $250. L'atmosphère rêvée pour des vacances uniques.

Curaçao $214†. Le charme et la couleur de la Hollande.

Aruba $214†. Atmosphère de luxe.

Aller-retour en jet, tarif d'économie de 21 jours. (Sauf indication contraire.) Nous vous offrons un plus grand choix d'îles que toute autre compagnie.

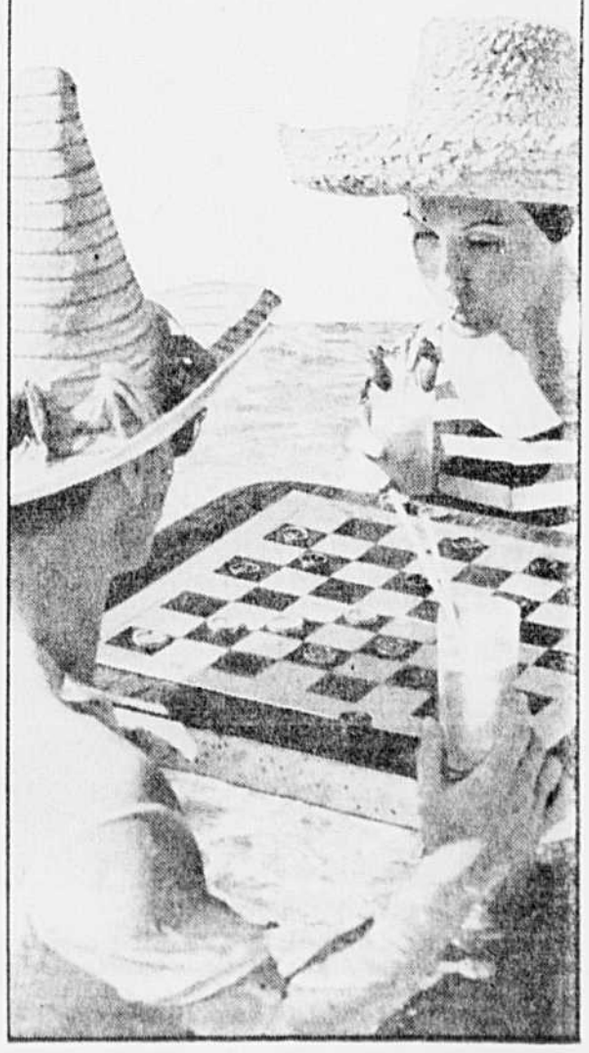
Payez maintenant ou en plusieurs mensualités, avec une carte de crédit ou selon le plan de paiements différés de Pan Am.

*En jet, tarif très économique.
†En jet, tarif d'économie de 17 jours.

Consultez une agence de voyages Pan Am ou téléphonez à Pan Am à 845-5172.
Bureau de vente des billets:
1450, rue City Councillors, Montréal.

La compagnie aérienne la plus expérimentée du monde!

PREMIÈRE SUR L'ATLANTIQUE — PREMIÈRE EN AMÉRIQUE DU SUD
PREMIÈRE SUR LE PACIFIQUE — PREMIÈRE AUTOUR DU MONDE



MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
100	Abitibi	10⅝	10⅝	10⅝
—	Algoma	26½	26⅛	—
—	Alliance	110	110	—
1500	Alcan	28¾	28⅝	28⅝
—	Alcan 4½	36¾	36⅜	—
—	Alcan 2 pr	40⅜	40⅜	—
100	Anglo CP	9⅜	9⅜	9⅜
—	Asbestos	21½	21½	—
—	Atl Sug	9¼	9¼	—
—	Bq CN	54	54	—
—	Bq Epargne	13½	13¼	—
—	Bq Imp C	57⅜	57¼	—
100	Bq Mont	54	54	54
—	Bq N E	65	65	—
—	Bq PC	43	43	—
—	Bq Roy	67⅞	67½	—
—	Bathurst P	27	27	—
—	Bath wts	10½	10½	—
—	Bath P A	55½	55½	—
125	Bell Phone	48¾	48¼	48¼
25	BowM P	49¼	49¼	49¼
200	Brazil	9½	9½	9½
—	BA Oil	28⅝	28⅝	—
—	BC Forest	19¾	19¾	—
100	BC For 6%	50⅜	50⅜	50⅜
50	BC Phone	59	59	59
1000	Brinco	5⅜	5⅜	5¼
—	Can Pow	22¾	22¾	—
100	Can Cem	35½	35½	35½
—	Can Iron	18⅜	18	—
—	C S L	32¼	32	—
1500	C Brew	6⅝	6½	6½
—	C Chem d	500	500	—
4100	C I L	16¾	16¾	16¾
—	CI Pow	27	27	—
—	C Marconi	5¼	5¼	—
800	CPR	56½	56⅜	56½
100	C Pfina	11¾	11¾	11¾
—	Central Del	10½	10⅜	—
300	Cominco	35¾	35⅝	35⅝
—	Cons Paper	35¼	35¼	—
—	Consu Glass	11½	11½	—
—	Dist Seag	29⅛	28⅝	—
—	Do Fasco	20	20	—
—	Do Fas 4¼	93	93	—
—	D Glass	13¾	13⅞	—
—	D Stores	19	18¾	—
—	Domtar	16¾	16½	—
—	D Text	26¼	25¾	—
—	Du Pont	39	39	—
—	Falcon	87⅜	87½	—
—	Glengair	160	160	—
—	GL Paper	23¼	23¾	—
300	Hawk Sidd	445	445	445
—	Hollinger	20¼	20	—
—	Home (A)	20	20	—
—	H Smith Pr	37	37	—
—	Hud Bay M	70¼	70	—
—	Husky Oil	12	12	—
300	Imp Oil	51¾	51⅜	51¾
—	Imp Tob	13¾	13¾	—
—	Ind Accep	21½	21½	—
—	IBM	86⅝	86¼	—
—	Int Pap	27½	27½	—
—	Int Util	26½	26¾	—
—	Int Util Pr	28	28	—
200	Inv Gr "A"	10⅜	10⅜	10⅜
—	Laur Fin	5¾	5¾	—
—	Laur, F 2.00	23	23	—
—	Loblaw (B)	9⅜	9¼	—
—	Loeb M	12⅜	12½	—
—	MacMillan	24⅜	24½	—
—	Marit Tel	22¾	22¾	—
100	Massey F	24¾	24⅞	24⅞
—	Mitch R A	10	9¾	—
100	Molson A	15⅞	15⅞	15⅞
—	Molson B	16¼	16¼	—
100	Moore Corp	76¾	76½	76¾
—	MorseB A	18	18	—
200	NFLD Light	9	9	9
—	Noranda	49¼	48¾	—
—	No & C G	11½	11¼	—
—	Nw Util Pr	10⅜	10½	—
—	Ocean Fish	11	10¾	—
—	Ogilvie	14	14	—
—	Oshawa A	24⅛	24⅜	—
—	Pac Pete	10	9⅝	—
—	Phillips C	32¼	32¼	—
—	Pow Corp	10½	10¼	—
—	Price	13½	13⅜	—
100	QN Gas	11	11	11
—	Rio Algom	24⅛	24	—
100	Rolland A	10¼	10¼	10¼
300	Rolland B	13	13	13
—	Salada F	10	10	—
—	Shell I Pr	26¼	26¼	—
—	SherW	30	30	—
—	Sicard	450	450	—
—	Simpsons	27⅞	27⅞	—
—	Sogemines	11¾	11	—
—	Southam	31½	31½	—
—	Steel Can	22½	22	—
—	Steinbg A	20¼	20¼	—
—	Texaco Can	57	57	—
300	Tr-C PL	27½	27½	27½
—	Tr-C PL P	47¼	47¼	—
—	Tr-C PL w	675	675	—
1100	Tr Mt PL	16¼	16¼	16¼
—	Un Carbide	21⅜	21⅜	—
—	Union Oil	28½	28½	—
—	Walk GW	27¼	27	—
—	W Coast Tr	24½	24½	—
—	Wstn A w	805	805	—
—	Zeller's	23¼	23¼	—
—	Zeller's Pr	44½	44½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Agassiz	33½	33	—
125	Ajax	12	12	12
16	Alscope	150	150	150
—	Alsof	7	7	—
—	Anthonian	19	19	—
—	Black Hk	85	85	—
—	Black River	16	15	—
—	Blue Bon	300	300	—
—	Bluewater	15	15	—
—	Bornite	5	5	—
7000	Bruneau	23	22	23
—	Burnt Hill	31	30	—
—	Camflo	395	395	—
—	C Magnesite	60	60	—
—	C Secur A	200	200	—
—	Cannon	37	35	—
—	Carbec	33½	32	—
—	Cassiar	15¼	15¼	—
200	Cessland	315	315	315
—	Chemalloy	105	105	—
1000	Chipman	37	37	37
—	Coastal M	17	13	—
—	Com H&M	50	50	—
—	Cominga	9	8½	—
1000	C Manitoba	17	17	17
—	CQ Smelt	68	68	—
—	C Virginia	45	45	—
—	Crowbridge	30	30	—
—	David A	46½	46½	—
—	Devil's Elb	27	25	—
—	Dolsan	26	25	—
—	Dom Lease	25	24	—
—	D Oilcloth	17½	17½	—
—	Dumont	24	24	—
—	Empire Min	8	8	—
—	Equity Ex	69	68	—
—	Fidelity	41	41	—
—	Fab Met	14	14	—
—	FT Reliance	30	28	—
500	Fox Lake	14½	14½	14½
—	Frigistors	36	36	—
—	Futurity	52	52	—
—	Garnet	34	31	—
—	Glen Lake	214	206	—
—	Grt W Min	76	75	—
—	Grissol	200	200	—
1000	Guardian	13	13	13
—	Inland Ch	8⅝	8½	—
—	Inspiratn	160	160	—
3000	Int Norvalie	30	28	30
—	Intp Dredg	12	12	—
—	Inv Found	50½	50½	—
—	James Bay	26	26	—
300	Jubilee	150	150	150
—	Keltic Mng	20	20	—
—	K Desmond	43	42	—
—	Kenting Av	5⅜	5¼	—
500	Kiena	61	61	61
—	Kodiac Pet	115	105	—
100	Iaduboro	68	68	68
—	Lamontag A	13	12¾	—
7300	Louanna G	22	22	22
—	Massval	8	8	—
500	Matachewa	39	39	39
—	McKinney	9	9	—
100	Midepsa	320	320	320
1000	Miro Mines	24	24	24
—	Mistango	16½	16	—
—	Moly Hill	14	14	—
—	Monpre	5½	5½	—
—	Mt Costigan	21	21	—
—	Mt Pleast	30	29½	—
—	Native Min	18	16	—
—	N Formaq	4½	4½	—
—	Newrich	15	15	—
—	NA Rare M	39	38	—
1000	NW Canal	9	9	9
—	Opem Ex	10½	10½	—
2000	Pat Silver	37	37	37
—	Paudash	6	5½	—
—	Peace Riv	800	800	—
—	Pennbec	25	23	—
—	Phoenix O	350	340	—
—	Pitt Gold	4	4	—
1000	Potash	16	16	16
200	Provo dts	9	9	9
1500	Queenston	10½	10½	10½
—	Rancheria	19	17	—
—	Rexspar	8	7½	—
—	RA Pet B	158	155	—
1000	Rusty L	16½	16½	16½
—	St-L Colum	195	190	—
—	St Lucie Ex	16	16	—
1000	Sapawe	27	27	27
—	Select Fin	200	190	—
—	Silver Reg	28	26½	—
—	Silver Sum	13½	13	—
—	Silver T	39	37	—
—	Soca	60	60	—
—	S Dufault	9	9	—
—	Spartn Air	45	45	—
—	Stairs Ex	15½	15½	—
—	Std Gold	27	27	—
1000	Sturgeon	73	73	73
—	Tache	9	9	—
1500	Talisman	44	44	44
—	Terrex	41½	41½	—
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	5	5	—
2000	Trsterre	28	27½	27½
—	V Der Ht	270	270	—
899	Wabasso B	32	32	32
—	Westburne	105	105	—
—	Destairs	12	12	—
—	Western M	450	450	—
—	West Hill	76	74	—
1000	West Tin	62	62	62
4000	Wisconsin	52	51	51

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S.pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 22 sept.	144.30	129.69	109.43	138.25	107.87
Clôture — 21 sept.	144.36	130.39	108.86	138.37	107.95
Sem. dernière	145.65	131.80	109.45	139.60	110.50
Mois dernier	147.48	133.60	110.27	141.34	109.76
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	142.28	130.36	107.47	136.85	107.55
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Belgium Standard Ltd. (priv)	$0.25	tr.	3-10-66	23- 9-66
Bulloch's Ltd. "A"	$0.25	sa.	1-11-66	14-10-66
id. "B"	$0.20	tr.	1-11-66	14-10-66
Guaranty Trust Co.	$0.10	tr.	15-10-66	30- 9-66
General Bakeries Ltd. (ord)	$0.06¼	tr.	31-10-66	15-10-66
Lamontagne Ltée "A"	$0.10	tr.	28-10-66	12-10-66
M. Loeb Ltd. (ord)	$0.05	sa.	28-10-66	14-10-66
Maple Leaf Gardens (ord)	$0.15	tr.	15-10-66	30- 9-66
R. & M. Bearings Canada "A"	$0.27	tr.	3-10-66	15- 9-66
id.	$0.10	bonl	3-10-66	15- 9-66
Reitman's (Canada)	$0.12½	tr.	1-11-66	14-10-66
Texaco Canada Ltd. (ord)	$0.45	tr.	30-11-66	31-10-66
Zeller's Ltd. (ord)	$0.15	tr.	1-11-66	3-10-66
id. (priv)	$0.56¼	tr.	1-11-66	3-10-66

MARCHE DES OEUFS ET DES VOLAILLES

RAPPORT HEBDOMADAIRE — 22 SEPTEMBRE

PRIX DES OEUFS

AUX PRODUCTEURS :

	Ex-gr. A	A Gros	A Moy.	A Petits	A P-wee	B	C
ST-FELIX-DE-VALOIS	57	55	52	33	8	28	25
TROIS-RIVIERES	57	55	51	33	—	20	28
VICTORIAVILLE	56	54	51	32	18	32	28
AUX DETAILLANTS : MONTREAL	67.7	56.3	62.9	44.4	—	—	—
AUX CONSOMMATEURS : MONTREAL	79-83	77-81	71-75	53-55	—	—	—

PRIX DES VOLAILLES

VIVANTES No 1 AU PRODUCTEUR

Poulets à griller et à frire	— 5 livres	21½
Poulets	5 livres et moins de 6	22½
	6 livres et moins de 7	24
	7 livres et plus	27½
Poules	moins de 5 livres	12-13
	5 livres et moins de 6	17
	6 livres et moins de 7	21
	7 livres et plus	23
Jeunes dindons	moins de 12 livres	25
	12 livres et moins de 20	26
Adulte dindons	20 livres et plus	26
	moins de 20 livres	—
	20 livres et plus	—

EVISCEREES, EN BOITE STANDARD GROS ET DETAIL :

Poulets à griller et à frire (sous glace)	— 4 livres	35-36½
Poulets	4 livres et moins de 5	43-45
	5 livres et moins de 6	48-50
	6 livres et plus	49-51
Poules	moins de 4 livres	31-32
	4 livres et moins de 5	39-41
	5 livres et moins de 6	40-43
	6 livres et plus	42-44
Jeunes dindons	moins de 10 livres	40
	10 livres et moins de 16	43
	16 livres et plus	—
Adultes dindons	moins de 16 livres	—
	16 livres et plus	—

N.B. Pour volaille éviscérée en vrac, soustraire 2-3c

COMMENTAIRES SUR LE MARCHE

OEUFS — La demande pour les oeufs fut bonne. Les approvisionnements étaient insuffisants et plusieurs lots d'oeufs furent importés de l'extérieur. Les prix étaient fermes et en général plus élevés.

VOLAILLES — Les approvisionnements de toute sorte de volailles furent adéquats. Les poulets à griller se sont très bien vendus et la demande pour les gros poulets était passable. Le marché de la poule était peu animé. Les dindons à griller congelés de même que les dindons femelles congelées se sont vendus à des prix plus élevés et le marché de ces oiseaux était ferme.

cote des grains

22 septembre 1966

Marché à terme :

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
LIN :				
Oct.	2.97¾	2.98¼	2.97¼	2.98
Déc.	3.00	3.01¼	2.99¾	3.00¼
Mai	3.07⅛	3.09¼	3.07⅝	3.08
Juil.	3.07	3.08	3.07	3.08⅛
GRAINE DE COLZA :				
Nov.	2.68¼	2.69¼	2.66¾	2.68½
Jan.	2.68	2.69¼	2.67	2.68½
Mars	2.66½	2.68¼	2.64¾	2.67¼
AVOINE :				
Déc.	—	—	—	91¼
Mai	91¼	91¼	90	91½
Juil.	—	—	—	92
ORGE :				
Oct.	1.33⅜	1.34¼	1.32¼	1.33¼
Déc.	1.32½	1.32½	1.31⅜	1.32¼
Mai	1.32	1.32¼	1.30⅞	1.32¼
Juil.	—	—	—	1.38
SEIGLE :				
Oct.	1.26⅜	1.27¼	1.25½	1.26¼
Déc.	1.29⅜	1.30¼	1.28¼	1.30
Mai	1.36½	1.37½	1.35⅜	1.36¾
Juil.	—	—	—	1.39

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 92¼, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 89⅝, 1 fourragère 88¼, 2 fourragère 85⅝, 3 fourragère 82¾, fourragère mélangée 87.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.33⅜, 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.31⅜, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.30, 2 fourragère 1.27¼, 3 fourragère 1.24¾.

Seigle : 1 et 2 cw 1.26⅛, 3 cw 1.21⅜, 4 cw 1.07¼, ergoté 1.04⅛, sur voie 1.26½.

Lin : 1 cw 2.97¾, 2 cw 2.92⅛, 3 cw 2.85⅛, sur voie 2.97⅛.

Graine de colza : No 1 Cdn 2.68½, No 2 Cdn 2.53⅛.

Marché du lin :

Prix comptant : 2.84⅝.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Déc.	1.83	1.85¾	1.79½	1.83
Mars	1.89¼	1.91¼	1.85½	1.88½
Mai	1.91	1.93	1.86½	1.89
Juil.	1.89¼	1.83½	1.76¼	1.78½
MAIS :				
Déc.	1.38	1.39½	1.36½	1.38¾
Mars	1.42½	1.44	1.40¾	1.43⅜
Mai	1.43¾	1.46⅝	1.43¼	1.45⅝
Juil.	1.47¼	1.48¾	1.45	1.48
AVOINE :				
Déc.	74⅜	74⅝	72	73
Mars	78	78¼	74⅝	76
Mai	77¾	78	75½	76⅜
Juil.	—	—	—	27½
SEIGLE :				
Déc.	1.26⅛	1.28⅛	1.25¼	1.25¼
Mars	1.32	1.34¼	1.30¼	1.31
Mai	1.35½	1.37	1.34¼	1.35½
Juil.	1.36	1.37½	1.35	1.36⅜
FEVES SOYA :				
Nov.	3.00⅝	3.00⅞	2.97¼	1.99⅝
Jan.	3.06	3.06	3.02⅝	3.04⅜
Mars	3.09⅝	3.11	3.06⅝	3.10
Mai	3.12	3.13½	3.09½	3.12½
Juil.	3.14¼	3.15½	3.11⅝	3.14⅝
Août	3.10½	3.11½	3.08	3.10¾

Cours du dollar

MONTREAL (ouverture) — Le dollar américain est inchangé à $1.07 21/32 en argent canadien.

La livre sterling fléchit de 1/4 à $2.00 5/16.

NEW YORK — Le dollar canadien est inchangé à $0.92 59/64 en argent américain.

La livre sterling fléchit de 1/64 à $2.79 3/64.

du parquet de la bourse

Progression étroite et irrégulière

Le marché est peu actif en début de séance à **Montréal** mais les cours continuent de progresser légèrement.

Aux services publics, Trans-Canada Pipe Lines hausse de 1 point à 27½, CPR ½ à 56½ et Brinco ⅜ à 5⅜. Brazil à 9½ et Trans-Mountain Pipe à 16¼ sont modérément actifs mais inchangés.

Parmi les industrielles, Alcan gagne ½ à 28¾, Imperial Oil ¼ à 51¾ et Cominco ⅛ à 35⅞. Hawker-Siddeley perd 10 cents à 4.45. CIL est inchangé à 16¾.

Louanna sur la Bourse Canadienne fléchit de ½ à 22 cents et Wisconsin de 2 à 50 cents.

* * *

La tendance est également étroitement en hausse à **Toronto.** Le marché est peu actif.

Trans-Canada Pipe Lines hausse de ¾ à 27½ et Columbia privilégié de ¼ à 21¼. Bowater perd ⅛ à 7¾.

Parmi les métaux et les pétroles de l'ouest, Rio Algom gagne ⅛ à 24, Steep Rock 5 cents à 5.50 et Kerr-Addison ⅛ à 11⅞. Canadian Superiol Oil gagne ⅛ à 23½ et Western Decalta 15 cents à 3.20.

Osisko, aux mines spéculatives, progresse de 3 cents à 76 cents.

* * *

La progression des cours se poursuit à **Wall Street** ce matin mais est irrégulière.

Une allure de prudence semble se manifester à l'approche du week-end car la majorité des gains qui sont enregistrés demeurent étroits.

La tendance est légèrement plus élevée parmi les aciers, les aérospatiales, les pharmaceutiques et les équipements de bureau.

Malgré une baisse de près de 2 points marquée par Du Pont, les chimiques sont en général un peu plus élevées. Les compagnies aériennes sont mixtes.

* * *

LONDRES. (LAM) — Ton modérément soutenu au Stock Exchange où la vedette a été tenue aujourd'hui par les pétrolières, les aciéries et les fonds d'Etat. Les industrielles n'accusaient que de modestes avances.

Les sidérurgiques ont bénéficié du sentiment qui prévaut dans les milieux politiques que la nationalisation des aciéries s'effectuera bientôt. Les fonds d'Etat progressent en partie en raison de la fermeté de la livre.

* * *

PARIS, (AFP)—Légère amélioration aujourd'hui à la bourse. De nombreux titres, après la baisse générale d'hier, enregistrent des hausses et les échanges se font plus nombreux. Toutefois la tendance reste irrégulière et ce début de reprise semble dû à des motifs techniques. Les achats se font en effet régulièrement plus nombreux au cours des séances qui suivent la liquidation pour se raréfier ensuite à l'approche du terme. Le taux des reports, après la séance d'hier s'établit à 1⅜% contre 1.5% le mois dernier.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	11
Advance RL	9	11
Aconic	3	5
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	7	10
Arnora	—	2
Balt Mt	4	9
Beauchemin	—	40
Bio Nell	19	21
Bonu Chib	25	35
Beauport Holding	10	15
Bracemac	15	17
Burrex	15	20
Chibtown	20	25
Columbia River	1 09	1 20
Cdn Javelin	71¼	73¼
Clearwater	35	45
Corgemines	35	45
Cuvier	2	4
Dassoc	7	10
Doral Mng	61	65
Dubuisson	2	4
Elmac	2	4
En Old Expl	27	32
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	30	40
Gibson	8	10
Galstar	8	11
Grt Lakes Nickel	2 15	2 30
Hucamp	27	30
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Independent	2	4
Jack Waite	7	9
Juma	20	23
Kewagama	4	6
Kukatush	6½	7
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	45	50
Littl Tex	10	15
Lun Echo	53	57
Nagunta	25	45
Main Oka	5	10
Mariner	30	35
Marlin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Morono Copper	25	30
Muscocho	32	35
Nat Malartic	55	60
New Baska	23	27
New Miller	14½	19½
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	8	13
New Pacalis	23	28
New Insca	6	—
New Lorie	8	10
New Pacalis	25	30
Nipiron	48	53
Norque	8	10
Oklend	1	3
Olym s	—	50
Que Expl	13	16
Quelo	4	6
Ran Mar	30	40
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	6	7
Thunder Bay	80	90
Timrc t	25	45
Victoria Algom	27	30
Waco	14	17
Watson Lake	6	9
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d'Economie Que.	6	7
Bank West	11¾	12¼
Chartered Cr.	3	3½
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Credico	2 50	3 00
Credit Stl B	17	18
Crown Life	28	29
East C Sav	6½	7½
Fed Saving	6½	8
Grenache	—	3 00
Income	6	7
Ind Life	20	23
Jenkins	21	23
La Prev	16	17
Lincoln Trust	5	6
Les Prevoy.	—	64
London Life	59	61
Monarch Life	87	91
NS Trust	58	—
NS LP 4%	70	75
id. 4½ pr.	80	85
id. 5 pr.	47	49
NW Life	9¼	10
Pac Gas	14	14½
Paco	2 60	2 90
Permeator	7	8
Ply Dom	0 50	0 70
Simard wts.	1 00	2 00
Soc. d'Adm et Fld	31	33
Stabilite	5 00	6 00
Steadman	3 75	4 25
Supedseal	9	10
Supersol	3	4
Trust Gen.	24½	26
Trizec	75	100
Un Amus	—	29
Un Amus B	—	27½
Velok	260	270
York Tr	7	8
Well Bank	3¼	4
Zodiak	1½	2¼

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2701
Angleterre	Livre	3.0054
Argentine	Peso	.0051
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0419
Belgique	Franc	.0216
Brésil	Cruzeiro	.00050
Chili	Escudo	.2238
Danemark	Couronne	.1560
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2186
Hollande	Florin	.2972
Italie	Lire	.001726
Japon	Yen	.002973
Mexique	Peso	.0862
Norvège	Couronne	.1506
Nouvelle-Zelande	Livre N.Z.	2.9933
Perou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2085
Suisse	Franc	.2490
Tchécoslovaquie	Couronne	.1499
Venezuela	Bolivar	.2309

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Abitibi	700	$10½	10⅜	10⅜	
Alta Gas T	200	$33¼	33¼	33¼	— ⅛
Algoma St	z23	$26¼	25⅞	25⅞	
Alcan	785	$28⅞	28¾	28⅞	+ ½
Alumin 2p	125	$40⅞	40⅞	40⅞	+ ⅛
Anglo-c pr	z50	$21½	21½	21½	
Anthes C p	185	$94	94	94	— 1
Argus B pr	z5	$44½	44½	44½	
Atl Sugar	430	$9¼	9¼	9¼	
Bank Mtl	105	$537	53⅞	53⅞	+ ⅛
Bank N S	z15	$64½K	64½	64½	
Bathurst	150	$26½	26½	26½	— ½
Bathrst A	75	$55	55	55	
Bay Mills	100	450	450	450	+10
Bay Mills p	100	$7¼	7¼	7¼	— ½
Beaver L	z10	$28	28	28	
Bell Phne	1300	$48⅞	48¼	48⅜	— ⅛
Bowater	320	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
BA Oil	625	$28¾	28⅝	28¾	+ ¼
BC Forest	200	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅜
BC Frest p	100	$50½	50½	50½	+ ⅛
BC Phone	300	$58¾	58¾	58¾	
Br Intl Fin	z10	$6¼	6¼	6¼	
CAE Ind	z25	$8	8	8	
Calgary P	100	$22¾	22¾	22¾	
Can em	200	$35¾	35½	35¾	
Can Perm	z10	$11¼	11¼	11¼	
CSL pr	z25	$5⅝	5⅝	5⅝	
Cdn Brew	860	$6⅝	6½	6⅝	
C Chem w	200	500	500	500	
C Dredge	100	350	350	350	+ 5
CG Invest	31	$53½	53½	53½	
C Ind Gas p	2000	$10¾	10¾	10¾	— ¼
CIL	z25	$16¾	16¾	16¾	
C Marconi	100	$5¼	5¼	5¼	
CPR	600	$56½	56½	56½	+ ½
CPR pr	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
C Petrofin	z44	$11¼	11⅛	11¼	
Cdn Tire A	z50	$13½	13½	13½	
Chemcell	125	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Chrysler	160	$40½	40½	40½	+ ½
Clairtone	z50	$10¾	10¾	10¾	
Columbia	100	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Columbi p	100	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Cominco	300	$35¾	35¾	35¾	— ¼
Con Paper	z10	$35	35	35	
C Gas	10229	14	14	14	
Cosmos	100	$11½	11½	11½	
Crain R L	z16	$28⅞	28⅞	28⅞	
Crush Intl	100	$12⅝	12⅝	12⅝	
Disti Seag	315	$28⅞	28¾	28¾	
Dofasco	295	$20	19¾	19¾	— ⅛
Dosco	200	$10⅜	10¼	10⅜	— ¼
Dom Store	400	$19⅜	19⅛	19⅛	— ⅜
Domtar	575	$16⅜	16⅜	16⅜	
D Textile	50	$26	26	26	+ ⅜
Falcon	z45	$88¾	88¼	88¾	
Fam Play	250	$25½	25½	25½	+ ½
Fanny	z18	$30½	30½	30½	
Fleet Mfg	400	66	66	66	— 1
Fraser	z50	$24	24	24	
egmc	z12	$82	82	82	
Goodyear	15	$150	150	150	
Greyhnd	z25	$17¾	17¾	17¾	
Hardee	725	50	50	50	
H Wood a	200	$6	6	6	— ⅜
Hawker S	1200	450	440	440	—10
Home A	1060	$20¼	20

VENTE 94ÈME ANNIVERSAIRE SIMPSON

AUX 2 MAGASINS... EN VILLE ET A FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

RABAIS 20% à 50%!

Chaque article de cette vente est offert avec au moins un rabais de 20% sur son prix régulier. Beaucoup d'autres articles vous permettent des économies allant jusqu'à 50%. Economisez dès maintenant... Achetez tout ce dont vous avez besoin pendant la Vente 94ème Anniversaire de Simpson.

SPÉCIAUX 9h A.M.

EN VENTE SAMEDI À 9h. A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

EN VENTE AUSSI A FAIRVIEW, POINTE CLAIRE DES 9 H. 30 A.M.
DEMAIN SAMEDI
SAUF INDICATION CONTRAIRE

VEUILLEZ NOTER: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES, S.V.P.

POUR DAMES

1/3 prix! ENSEMBLE POUR MANUCURE! Quantité limitée. Fleur de cuir de vache, doublure plastique. Fermeture à glissière. Accessoires de ton os, rouge, bleu, brun ou noir. Rég. $2. Ens. **$1**

SIMPSON — ARTICLES EN CUIR (702), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais $7! CHANDAILS "VAGABOND" TOUT LAINE! Quantité limitée. Modèle tout laine, à col roulé, manches longues. Fermeture à glissière nylon. Parfaits pour porter avec jupe ou fuseau. Teintes à la mode. Blanc, vert, bleu ou brun. Tailles petite, moyenne ou grande. Rég. 12.98 Ch. **5.98**

SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (736), AU TROISIEME

Rabais $7 à $8 du prix d'origine! BLOUSES IMPORTEES POUR DAMES! Quantité limitée. Importées d'Italie. Tri-Acétate de soie. Modèle manches ¾ ou sans manches. Lavables à la main. Idéales pour porter avec costume ou jupe. Teintes imprimées bleu, rose ou ton or. Tailles 10 à 18 dans le groupe. Orig. 10.98 et 12.98 Ch. **3.98 et 4.98**

SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (736), AU TROISIEME

Rabais! ROBES "GRAND-MERE" POUR DAMES! 105 seulement. Confection canadienne. Coton Calico imprimé. Coloris variés. Tailles 8 à 14. Rég. $5. Ch. **2.50**

SIMPSON — LINGERIE POUR DAMES (742), AU QUATRIEME

Rabais 3.50! ROBES DE NUIT "GRAND-MERE"! 90 seulement! Confection canadienne. Coton Calico. Garniture piquée et dentelle. Modèle long. Fermeture à glissière au dos. Coloris variés. Tailles 8 à 14. Rég. $6. Ch. **2.50**

SIMPSON — LINGERIE POUR DAMES (742), AU QUATRIEME

Rabais 3.50! PYJAMAS RAYONNE POUR DAMES! 68 seulement! Confection canadienne. Modèle "Butcher Boy" avec col Claudine et manches longues. Garniture dentelle, empiècement brodé. La plupart bleu. Tailles petite, moyenne ou grande. Rég. $6. Ch. **2.50**

SIMPSON — LINGERIE POUR DAMES (742), AU QUATRIEME

Rabais $10! ATTRAYANTS CHAPEAUX POUR DAMES! Quantité limitée. Vaste choix de modèles d'automne ou d'hiver. Velours, tissus ou en plumes. Gamme de coloris variés. Rég. 14.98 Ch. **4.98**

SIMPSON — CHAPEAUX POUR DAMES (730), AU TROISIEME

SOUTIEN-GORGE LONG "GRENIER"! Bonnets en marquisette de nylon. Bretelles réglables. Noir et blanc dans le groupe. Tailles: B et C 34, D 34-36-38. Pas toutes les tailles dans toutes les couleurs. Orig. 7.50 Ch. **2.99**

SIMPSON — Salon du Corset (741), au quatrième

Rabais $2! CHEMISIERS SPORT POUR DAMES! Quantité limitée. Confection canadienne. Coton lavable. Manches longues ou courtes. Parfaits pour porter avec jupe ou fuseau. Jolies teintes imprimées d'automne. Bleu, rose, vert, brun dans le groupe. Tailles 8 à 18 dans le groupe. Rég. $4 Ch. **1.88**

SIMPSON — COLIFICHETS (709), AU REZ-DE-CHAUSSEE

SOLDE DU MANUFACTURIER! ROBES-ECHANTILLONS POUR DAMES! Tricot d'acétate ou laine. Modèles avec manches courtes ou ¾. Choix de robes et costumes 2 pièces. Grand choix de couleurs. Tailles échantillons dans le groupe. Rég. $13 à $20. Ch. **$10**

SIMPSON — Robes pour Dames (734), au troisième

1/3 Prix! BAS NYLON FILET MICRO SANS COUTURE! Quantité limitée. Confection canadienne. Bas garantis de première qualité. Beige neutre. Pointures 8½ à 11. Rég. 1.19 Pai. **59¢**

SIMPSON — BAS POUR DAMES (707), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais $2! VERITABLES MOCASSINS INDIENS POUR DAMES! Cousus à la main. Semelles une-pièce en cuir souple. Empeignes en cuir. Tan seulement. Pointures 3 à 9. Rég. 9.98 Pai. **7.98**

SIMPSON — SOULIERS POUR DAMES (721) AU DEUXIEME
EN VILLE SEULEMENT

Rabais 19.99! VESTES SPORT POUR DAMES! Tissu tout laine couverture. Chaude doublure pelucheé ou matelassée. Motifs quadrillés. Coloris rouge, vert, ton or ou brun dans le groupe. Tailles 8 à 14 dans le groupe. Rég. 29.98 Ch. **9.99**

SIMPSON — MANTEAUX ET COSTUMES POUR DAMES (731), AU TROISIEME

1/3 Prix! SACS A MAIN TOUT ALLER CUIR "SEATON"! 100 seulement! Vaste choix de modèles d'automne, certains avec bandoulière, poignées simples ou doubles dans el groupe. Noir, brun, vert ou tant "expresso" dans le groupe. Rég. 10.98. Ch. **5.49**

SIMPSON — ARTICLES EN CUIR (702), AU REZ-DE-CHAUSSEE

POUR MESSIEURS

Rabais 3.01 à 4.01! CHEMISES HABILLEES POUR HOMMES! Quantité limitée. Marque fameuse. Coton "Sanforized". Col "fused" ou col mou. Choix de poignets doubles, simples ou 2 façons. Blanc seulement ou à rayures dans le groupe. Gamme incomplète de tailles. Rég. $5 et $6. Ch. **1.99**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE

RABAIS $1! CHEMISES SPORT "PERMA PRESS" POUR HOMMES! Quantité limitée. 65% Fibre Polyester et 35% coton peigné. Modèle col sport à baleines permanentes, manches courtes. Lavables à la main ou à la machine. Aucun repassage nécessaire. Vaste choix de motifs tissés. Bleu, gris, tan, rouge vin, vert. Tailles petite moyenne ou grande dans le groupe. Rég. 3.99 Ch. **2.99**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (713), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais $30 et $50! COMPLETS POUR HOMMES ET JEUNES GENS! Quantité limitée. Confection canadienne. Tissu tout laine. Modèles, motifs et coloris à la mode. Gris, bleu ou brun. Tailles 36 à 46 dans le groupe. Rég. 59.98 et 79.98. Ch. **$25** Mens. $5

SIMPSON — VETEMENTS ET CHAPEAUX POUR HOMMES (712), AU DEUXIEME

Rabais $10! PANTALONS POUR HOMMES OU JEUNES GENS! Quantité limitée. Lainages importés ou canadiens. Pantalon tout laine, devant sans pli. Gris ou fusain. Tailles 28-29-30 et 31 dans le groupe. Rég. $15. Ch. **$5**
(Légers frais additionnels pour modifications normales)

SIMPSON — VETEMENTS ET CHAPEAUX POUR HOMMES (712), AU DEUXIEME

1/3 Prix! BIJOUX POUR HOMMES! Quantité limitée. Ens. boutons de manchettes ou ens. 2 pces dans le groupe. Fini argent ou ton or. Quelques modèles avec pierres semi-précieuses. Rég. $5 à $20. Ens. **2.50, $10**

SIMPSON—BIJOUX et MONTRES pour HOMMES (703), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais $8! SOULIERS DE MARQUE FAMEUSE POUR GARÇONS. Quantité limitée. Choix de 3 modèles: brogue, fourreau ou mocassin. La plupart ont des semelles "neolite". Noir seulement. Pointures 3½ à 5. Largeur B seulement. Rég. 13.98 Pai. **5.98**

SIMPSON — SOULIERS POUR HOMMES (723), AU DEUXIEME

Rabais 6.99 du prix d'origine! SOULIERS POUR HOMMES! 150 paires seulement! Modèles "Blucher" ou mocassin dans le groupe. Empeigne en cuir souple, semelle en Neolite. Noir seulement. Pointures 6 à 12 dans le groupe. Orig. 13.98 Pai. **6.99**

SIMPSON — SOULIERS POUR HOMMES (723), AU DEUXIEME

Solde! Briquets "Dunhill"

Achetez ces fameux briquets Dunhill à moins que ½ prix!

	REG.	CH.
20 seulement! Briquet à essence plaqué argent	25.00	8.98
2 seulement! Briquet à essence plaqué or.	31.50	9.98
2 seulement! Briquet de table plaqué argent	45.00	18.98
2 seulement! Briquet de table plaqué or.	50.00	20.00
		Mens. $5.
19 seulement! Briquet plat plaqué argent	30.00	9.98
1 seulement! Briquet plat 12 po. plaqué argent	47.50	18.98
7 seulement! Briquet coupe-papier plaqué argent	37.50	12.98

SIMPSON — LE COIN DU TABAC (706), AU REZ-DE-CHAUSSEE

POUR ENFANTS

Réelle aubaine! GANTS ET MOUFLES ORLON* GONFLANT POUR ENFANTS! Quantité limitée. Orlon* gonflant lavable. Vaste choix de modèles, dessins "nouveau genre" ou unis. Motifs 2 tons ou unis dans le groupe. Pour 3 à 12 ans. Rég. 1.98 à 2.50 Pai. **1.49**

SIMPSON — GANTS POUR ENFANTS (706), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais $1! CHEMISES SPORT COTON POUR GARÇON! Quantité limitée. Confection canadienne. Tissu tout coton lavable. Manches courtes. Motifs à rayures ou tons unis en bleu, gris, vert et brun dans le groupe. Tailles 8 à 16. Rég. 1.99 Ch. **99¢**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (714), AU DEUXIEME

Rabais $1 et $2! PYJAMAS EN COTON POUR GARÇONS! Quantité limitée. Coton lavable. Taille boxeur, siège ample. Quadrillés dans les tons de bleu, rouge et vert dans le groupe. Tailles 8 à 16. Rég. 1.99 et 2.99. Ch. **99¢**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR GARÇONS (714), AU DEUXIEME

1/3 Prix! JOLIES BLOUSES D'ECOLIERES! 200 seulement. Confection canadienne. Coton "Sanforized". Col transformable. Modèle à manches longues ou courtes. Coupe experte. Blanc seulement. Encolures 7-8-10-12 et 14. Rég. 2.98 Ch. **1.49**

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES (745), AU DEUXIEME

Rabais 1.99 à 2.99! SOULIERS POUR ENFANTS MARQUE FAMEUSE! Quantité limitée. Fabrication canadienne. Empeignes en cuir souple. Modèle "Oxford" ou à courroies. Semelles résistantes. Noir ou brun. Pointures 8½ à 4 dans le groupe. Rég. 5.98 et 6.98 Pai. **3.99**

SIMPSON — SOULIERS POUR ENFANTS (722), AU DEUXIEME

RAPS PRE-AJUSTES POUR LIT DE BEBE! Confection canadienne. Fin coton. Peu ou pas de repassage. Blanc, rose ou bleu. Dimensions "standard". Rég. 1.98 Ch. **1.49**

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

Rabais 1.99! SOULIERS EN CUIR MARQUE FAMEUSE! Pour adolescentes! Fabrication canadienne. Modèles "Oxford" ou à courroie. Empeignes en cuir souple. Semelles composition. Noir ou brun. Pointures 5 à 9 dans le groupe. Rég. 6.98 Pai. **4.99**

SIMPSON — SOULIERS POUR ENFANTS (722), AU DEUXIEME
EN VILLE SEULEMENT

Rabais $1 à $3! PANTALONS POUR GARÇONS! 150 seulement! Tissu coton/viscose lavable. Coupe fuselée, taille semi-élasticisée. Gris, fusain ou beige dans le groupe. Pour 8 à 14 ans. Rég. 2.99 à 4.99! Ch. **1.99**

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (714), AU DEUXIEME

CAMISOLES COTON PEIGNE POUR BEBE! Quantité limitée! Confection canadienne. Choix de 2 modèles. A — Devant boutonné avec pattes. B — Modèle croisé. Blanc seulement. Pour 3 et 6 mois. Rég. 79¢ **2 pour 99¢**

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (744), AU DEUXIEME

Rabais $3! JEUX "BOP THE BEETLE"! 60 seulement! Si vous frappez juste, le scarabée volera dans la bouche de la grenouille, qui se fermera. Grenouille de 12½ po., 2 scarabées de 4 x 6 po. en polyéthylène et 2 maillochets de 19½ pouces. Rég. 6.99! Ens. **3.99**

SIMPSON — JOUETS (759), AU CINQUIEME

RABAIS 2.30! LANDAUS POUR POUPEES! Cadre en métal solide. Capote en Vinyl transparent, tablier avec visière. Guidon plaqué chromé. Roues en métal avec pneus en plastique. Corps 18 po. de long. Guidon 18½ po. de haut. Rég. 6.29 Ch. **3.99**

SIMPSON — JOUETS (759) AU CINQUIEME

POUR LE FOYER

HOUSSES A VETEMENTS 2 CROCHETS! Quantité limitée. Fabrication canadienne. Epais plastique. Dessus matelassé, devant uni, avec fermeture à glissière dans le groupe. Bleu, rouge vin, vert ou jaune, dans le groupe. Longueur 54 pouces. Rég. 1.99. Ch. **1.49**

SIMPSON — MENUS ARTICLES (710), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais $4! COUVERTURES TISSU SYNTHETIQUE! Quantité limitée. Confection canadienne. Viscose et fibre acrylique, lavables. Rayures tissées 2 tons. Bordure satin. Coloris variés. Dimensions approx. 72 x 90 pouces. Rég. 8.98 Ch. **4.98**

SIMPSON — LINGE DE MAISON (751), AU QUATRIEME

Rabais 99¢ à $8! ABAT-JOUR! Fabrication canadienne. Tissus, coloris et dimensions variés. Venez de bonne heure pour un meilleur choix. Rég. 1.98 à 9.98 Ch. **99¢, 1.98**

SIMPSON — LAMPES (754), AU QUATRIEME

1/3 Prix! COUPONS DE BROADLOOM! Quantité limitée! Laine, nylon, Acrilan*, Trilan* dans le groupe. Coloris ton or, vert, bleu, beige dans le groupe. Dimensions variées 24 po. x 36 po. à 36 po. x 72 po. Rég. 5.98 à 43.96 Ch. **2.99, 21.98**

SIMPSON — TAPIS (750), AU QUATRIEME Mens. $5

1/3 Prix! LAINE A TRICOTER 3 OU 4 BRINS! Quantité limitée. Idéals pour chaussettes et chandails. Vaste choix de coloris. Rég. 55¢ la pelote d'un once. Ch. **27¢**

SIMPSON — LAINE ET ARTICLES DE FANTAISIE (752), AU QUATRIEME

PANTALONS EXTENSIBLES POUR LE SKI! Laine et nylon extensible, rayonne dans le groupe. Tons foncés. Hommes — tailles 30 à 40, garçons — pour 10 à 16 ans. Dames — tailles 10 à 18, fillettes — tailles 8 à 14 dans le groupe. Orig. 10.98 à 14.98 Ch. **3.99**

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT (758), AU CINQUIEME

1/3 Prix! FORMULE "13-19"! 150 seulement! Formule composée de vitamines et minéraux pour adolescents. Format 100 capsules. Rég. 3.98. Ch. **1.99**

SIMPSON — PHARMACIE LEDUC (700), AU REZ-DE-CHAUSSEE
EN VILLE SEULEMENT

1/2 Prix! LUNETTES SOLEIL! 100 seulement! Pour hommes ou femmes. Modèles et coloris à la mode. Montants renforcés. Rég. 5.98 Pai. **2.99**

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

1/3 Prix! SAVONNETTES "CARNATION"! Quantité limitée. Savonnettes à base de lanoline pour les mains. Boîte de 4. Rég. 1.39 (la boîte) **69¢**

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

PLATEAU POUR COUTURE! 350 seulement! Cadre en plastique robuste. Compartiments pour ciseaux, aiguilles, fils, et autres. Article indispensable à la couturière. 8 x 12 po. Rég. 99¢ Ch. **.59**

SIMPSON — MENUS ARTICLES (710), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais $50! CAMERA 8mm ZOOM MANUEL! 20 seulement. Modèle "standard". Objectif f. 1.8. Mise au point. Cartouche pour pellicule régulière. Rég. 139.98 Mens. $7 Ch. **89.98**

SIMPSON — CAMERAS (704), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Rabais 1/3%! DESODORISANT "PRODON"! 120 seulement! Parfum lilas seulement. Bombe aérosol format 12 onces. Idéal pour envelopper votre maison d'une odeur toujours fraîche. Rég. 99¢ Ch. **66¢**

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

BONBONNIERES EN VERRE SUR PIED! 265 seulement! Importées d'Italie. Verre coloré. Pratiques et décoratives. Rég. 1.98 Ch. **1.19**

SIMPSON — PORCELAINE ET VERRERIE (757), AU CINQUIEME

1/2 prix! CHOIX DE JOLIS TISSUS! Quantité limitée! Coton ou rayonne dans tons unis, imprimés, imprimés "nouveau genre" ou géométriques. Idéal pour robes, blouses ou vêtements. Largeurs 36 et 45 pouces. Rég. 49¢ à 1.49! Ver. **24¢, 74¢**

SIMPSON — TISSUS (727), AU QUATRIEME

Rabais $140! CANAPE 4 PLACES ET FAUTEUIL "KROEHLER"! 17 seulement! Choix de 2 modèles. Coussins mousse, recouvrement nylon. Coloris avocat, brun ou ton or. Rég. 299.98! Ens. **159.98**

SIMPSON — MEUBLES ET MIROIRS (769), AU SIXIEME
EN VILLE SEULEMENT

Rabais 1.10! BALANCES DE CUISINE! 36 seulement! Modèle compact et pratique. Capacité maximum 25 livres. Rég. 2.98! Ch. **1.88**

SIMPSON— ARTICLES MENAGERS (755), AU CINQUIEME

PATE DENTIFRICE "CREST"! Quantité limitée. La pâte dentifrice qui contient du fluorestan et réduit les caries dentaires. Format familial 5⅞ onces. Limite de 6 par client. Rég. ch. 1.19! **2 pour 1.59**

SIMPSON — ARTICLES DE TOILETTE (701), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Moins que 1/3 prix! SOLDE! CHOIX DE STORES! 150 seulement! Plastique, semi-transparent ou opaque. Coloris blanc, crème ou vert. Vaste choix de dimensions. Complets avec fixations. Rég. 2.69 à 12.99 Ch. **99¢, 4.99**

SIMPSON— RIDEAUX ET TENTURES (753), AU QUATRIEME

RABAIS $80 à $100! 8 seulement! TENTES-REMORQUES! Vente fin de saison! Modèles fins de séries! Aussi dans le groupe, modèles de démonstration. Rég. $379 et $399! Mens. $15 Ch. **$299**

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT (2758)
FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE SEULEMENT

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

en ville et à Fairview Pointe-Claire sauf indication contraire

POUR DAMES

BAS NYLON SANS COUTURE! Quantité limitée! Confection canadienne. Filet micro. Talon et pointe renforcés. Tous de première qualité. Coloris divers dans le groupe. Pointures 8½ à 11. Rég. 69¢! Pai. **19¢**

SIMPSON — BAS ET GANTS POUR DAMES (776), AU SOUS-SOL

MOINS QUE 1/3 PRIX! MANTEAUX D'AUTOMNE POUR DAMES! Vaste choix de modèles en tissu laminé, tricot de laine, tweed et boucle dans le groupe. Coloris saisonniers. Tailles assorties. Rég. $20 à $40! Ch. **9.99, 16.99**

SIMPSON — MANTEAUX POUR DAMES (778), AU SOUS-SOL

Rabais $3 à $7! CHOIX DE ROBES POUR DAMES! Quantité limitée. Confection canadienne. Vaste choix de modèles en Viscose, tissus mixtes, rayonne, imprimés ou tons unis dans le groupe. Nettoyage à sec. Coloris divers. Tailles 10 à 20; 7 à 15; 16½ à 24½ dans le groupe. Rég. 8.99 à 12.99! Ch. **5.99**

SIMPSON — ROBES POUR DAMES (780), AU SOUS-SOL

COLLANTS "CUTIE"! Quantité limitée! Sous-vêtements nylon et Lycra*. Jambes longues, sous-pieds. Idéals pour porter sous le pantalon. Coloris blanc, noir ou rouge. Tailles petite, moyenne ou grande dans le groupe. Orig. $5! Ch. **99¢**

SIMPSON — LINGERIE POUR DAMES (784), AU SOUS-SOL

Rabais 1.21 à 2.71! SOUTIEN-GORGE MARQUE FAMEUSE! Plusieurs modèles à choisir, bonnets en coton ou dentelle. Quelques-uns avec bretelles Lycra* extensible. La plupart blanc. Rose, bleu ou marine dans le groupe. Bonnets A: 32 à 36, B et C 32 à 38. Rég. 3.50 à $5! Ch. **2.29**

SIMPSON — VETEMENTS DE BASE (785), AU SOUS-SOL

RABAIS $2! CHANDAIL "VAGABOND" EN TRICOT ORLON* Modèle à côtes, encolure ronde, manches ¾! Choix de rose, blanc, bleu. Tailles P, M ou G. Rég. 5.99 Ch. **3.99**

SIMPSON — VETEMENTS SPORT POUR DAMES (731), AU SOUS-SOL
EN VILLE SEULEMENT

ELEGANTS FICHUS POUR DAMES! Vaste choix de modèles et tissus. Chiffon dans le groupe. Motifs imprimés et tons unis. Coloris: noir, rouge, blanc ou bleu dans le groupe. Un conseil, venez tôt pour un meilleur choix. Rég. $1! Ch. **29¢**

SIMPSON — SACS A MAIN ET BIJOUX (775), AU SOUS-SOL

POUR MESSIEURS

SOLDE DE VESTONS SPORT! Pour hommes ou jeunes gens. 65 seulement! Tissu laine. Modèle devant simple à 3 boutons. Rebelle aux faux plis. Gris, bleu, noir, Loden ou brun. Tailles 34 à 40. Orig. 19.99! Ch. **$7**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790), AU SOUS-SOL

CRAVATES POUR HOMMES! Quantité limitée! Confection canadienne. Rayonne soie mixte avec doublure en laine. Vaste choix de motifs tels que: pois, rayures ou tons unis. Vaste choix de gais coloris. Rég. $1 à 1.79! Ch. **39¢**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (780), AU SOUS-SOL

POUR ENFANTS

CHEMISES "T" ET CHANDAILS A COL ROULE POUR ENFANTS! 125 seulement! Pour garçons: chemises "T" fin coton peigné lavable, devant 2 boutons. Rouge, bleu ou jaune. Pour 4 à 6. Pour fillettes: chandails à col roulé, manches longues. Blanc seulement. Ages 4 ans seulement. Rég. 88¢ à 99¢! Ch. **66¢**

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786), AU SOUS-SOL

1/3 prix! SOULIERS POUR ENFANTS! Quantité limitée! Fabrication canadienne. Quelques modèles lacés, "Oxford" en cuir noir ou brun, avec courroies en cuir verni rouge ou noir dans le groupe. Pour bambins: pointures 5 à 7½; enfants 8 à 13½. Rég. 1.99! Pai. **99¢**

SIMPSON — SOULIERS (787), AU SOUS-SOL

POUR LE FOYER

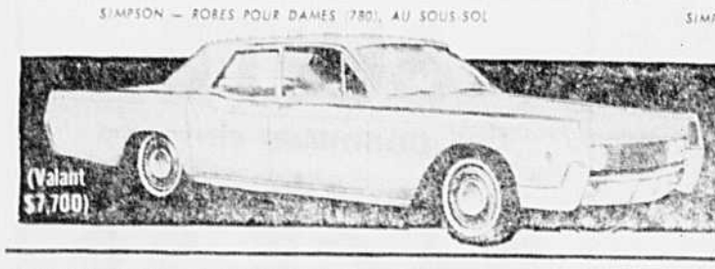
SERVIETTES DE BAIN TISSU EPONGE "CAMTEX"! Motif à rayures multicolores. Ensemble serviettes de bain et débarbouillettes. Serviettes de bain: 25 x 45 po. Débarbouillettes: 12 x 12 po. Orig. 1.69! Ens. **99¢**

SIMPSON — LINGE DE MAISON (792), AU SOUS-SOL

Rabais 2.26 à 3.50! PEINTURE "HARMONY HOUSE"! Quantité limitée. "Latex". Pour chambre à coucher et vestibule. Sèche rapidement. 100 gallons, blanc antique seulement. Rég. 7.25! Le gallon **4.99**

Fini semi-lustré pour la cuisine ou la salle de bain. Sèche en 6 ou 7 heures. Rég. 8.49 le gallon Ch. **5.99**

SIMPSON — PEINTURE (772), AU SOUS-SOL



VOUS POURRIEZ GAGNER UNE **LINCOLN CONTINENTAL 1967**

ou l'une de 2 Ford Custom 1967 valant $2,900 chacune

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE: 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M. 842-7221

CAHIER No 4 / PAGES 37-48 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 221



Avec l'attentat d'Ottawa, Rivero Diaz a déclaré la guerre au communisme

MIAMI, (PA) — Felipe Rivero Diaz, "révolutionnaire" cubain en exil, chef de l'"Association nationaliste cubaine" et égyptologue averti à ses heures, est fort désappointé par l'attentat à la bombe que son commando a commis contre l'ambassade de Cuba à Ottawa.

Non pas qu'il réprouve le coup de main. Au contraire: "J'aurais voulu les expédier tous dans l'autre monde!" a-t-il déclaré en revendiquant la responsabilité de "l'affaire".

Rivero a vraiment l'aspect physique du chef. Bronzé, le cheveu noir et court, six pieds de haut, il a 42 ans et fume comme une locomotive (du temps où elles étaient à vapeur). Il parle l'anglais parfaitement; c'est sa grand-mère, une Canadienne, qui le lui a appris.

Felipe Rivero Diaz vient de dire au sujet de l'attentat: "Avec ce geste, nous déclarons la guerre au communisme international. Notre but ultime sera une action dirigée directement contre Cuba."

Déjà, le commando de Rivero avait, en 1964, tiré un obus contre l'immeuble des Nations unies à New York. Il affirme avoir aussi saboté un navire cubain dans le port de Montréal et mené une autre tentative en vue de faire sauter la tombe de Karl Marx à Londres.

"Quand nous avons tenté de faire sauter la tombe de Karl Marx, il s'agissait, bien entendu, d'une action symbolique. Mais aujourd'hui, il ne s'agit plus d'actions symboliques. Maintenant c'est sérieux", déclare Rivero.

Fils unique d'un avocat prospère, Rivero est né à La Havane. Il a également étudié un peu le droit, qu'il délaisse bien vite au profit des voyages: "J'ai pris grand intérêt à l'histoire de l'Egypte, au point d'en faire mon passe-temps", déclare-t-il.

Il a pris Fidel Castro en grippe (si on peut dire) peu après l'accession au pouvoir de ce dernier. Le journal de son oncle, "Diaro de la Marina", le plus vieux quotidien de Cuba, a été confisqué. Rivero a donc pris le chemin de l'exil en 1959. Deux ans plus tard, il participe, avec d'autres exilés cubains, à l'invasion manquée de la Baie-des-Cochons et, comme des centaines de coreligionnaires, est fait prisonnier. Il sera finalement libéré contre une rançon versée au gouvernement Castro.

Ensuite, à New York, il fonde, avec 7 autres exilés cubains, l'"Association nationaliste cubaine". On sait comment il est passé à l'action.

La police surprend 13 chefs de la Mafia en "congrès" dans un restaurant de Forest Hills

NEW YORK, (UPI, PA) — Treize chefs de la Mafia, élégamment vêtus, portant des bijoux dispendieux et des portefeuilles bourrés de billets de $100, ont été arrêtés hier soir lors d'une descente de la police dans un restaurant italien de Forest Hills, dans le Queens. Ils tenaient apparemment un petit congrès du genre de la fameuse conférence d'Apalachin, en 1957.

Ils ont passé la nuit en prison et doivent comparaître aujourd'hui devant un grand jury. Leur cautionnement a été fixé à $100,000 chacun; ils sont détenus comme témoins importants en rapport avec l'enquête sur des crimes "majeurs" commis dans le comté de Queens.

Tous les détenus sont considérés comme des membres éminents du syndicat du crime "Cosa Nostra". Ils ont été surpris par la police alors qu'ils achevaient le dessert dans une salle à manger du sous-sol du restaurant La Stella, à Forest Hills. Ils furent emmenés, menottes aux mains, avant que le propriétaire du restaurant ait pu leur présenter la note.

C'est la deuxième grande rafle de barons de la pègre en 10 ans dans l'Etat de New York. En 1957, la police avait interrompu une conférence de 65 leaders de la Mafia à Apalachin, également dans l'Etat de New York, arrêtant tous ces chefs du monde interlope.

Les "délégués" à la réunion d'hier venaient de l'Arizona, de la Californie, de la Floride, de la Louisiane et du Texas aussi bien que de l'Etat de New York. Selon la police, ils avaient des milliers de dollars dans leurs goussets, mais aucun ne portait d'arme. Aucun de ces "mafieux" n'avait moins de $600 sur lui.

Parmi les détenus se trouvent des "grands noms" de la pègre comme Thomas (Tommy Ryan) Eboli et Mike Miranda. Eboli aurait assumé la direction de la Mafia depuis que Vito Genovese, le "grand chef", a été emprisonné pour trafic de stupéfiants.

Quant à Miranda, il est connu comme "conseiller" de divers leaders de Cosa Nostra.

Les autres détenus sont Joseph Columbo, héritier de la bande de feu Joseph Profaci à Brooklyn; Carlos Marcello, de la Nouvelle-Orléans, ancien partenaire du réseau de jeu de Frank Costello dans le Sud; Santo (Louis) Traficante, leader de Cosa Nostra en Floride, qui fut soupçonné de participation au meurtre d'Albert Anastasia, ancien exécuteur de Murder Inc.; Carlo Gambino, Joseph Gallo, Don Alongsi, Aniello Della Grosse, Anthony Corillo, Frank Gagliano, Anthony Corallo et Joseph Marcello.

Le procureur général du district de Queens, Nat Hentel, s'est dit d'avis qu'il s'agissait d'une "rencontre historique" de chefs de la pègre et que son bureau "examine la possibilité qu'ils soient impliqués dans de grands crimes" commis dans le comte de Queens, notamment des meurtres.



Kennedy disparu fait l'unanimité; Johnson demeure très discuté

WASHINGTON (PA) — Le président Johnson est aujourd'hui au pouvoir depuis 1,037 jours, soit exactement le nombre de jours qu'a duré l'administration Kennedy qui prenait fin dramatiquement à Dallas en 1963. Les deux hommes ont quelques traits en commun en même temps que de très grandes différences.

Au moment de son assassinat, le 22 novembre 1963, la popularité de Kennedy dans le grand public était à la baisse, même si ce fait peut sembler étrange aujourd'hui alors que l'homme fait l'objet de l'admiration générale. Pareillement, la popularité de Johnson est à la baisse présentement.

Deux sondages récents indiquent que, dans le camp démocrate, le frère de l'ancien président, le sénateur Robert Kennedy de New York, est parmi les favoris. On le préfère à Johnson à la présidence en 1968. Par une marge de seulement 51 à 49 pour cent, les électeurs préfèrent Johnson au gouverneur de Michigan, M. George Romney, candidat républicain à la présidence en 1968.

Si l'on en croit les sondages

S'il faut en croire les enquêteurs, la popularité de Kennedy a fléchi en 1963 parce qu'il poussait trop fort dans le sens de la reconnaissance des droits civiques pour les Noirs. Johnson a poussé encore plus fort, et avec plus de succès, dans ce sens, réussissant à faire voter deux lois par le Congrès. Un troisième projet de loi a été bloqué cette semaine.

Son attitude à l'égard des droits civiques lui a certainement nui, mais il y a d'autres raisons au fléchissement de sa popularité. Parmi ces raisons, les sondages relèvent notamment la guerre au Vietnam, le programme de la lutte à la pauvreté, l'économie et le reste.

Un sondage effectué auprès d'un échantillonnage scientifique de 1,521 personnes par l'organisation Kraft, indique que le problème numéro un auquel doit faire face le pays est, sans conteste, la guerre au Vietnam. Trois sur quatre des personnes interrogées ont répondu en ce sens.

Détails du sondage Kraft

Voici quelques chiffres: 14 pour cent des personnes interrogées croient que le président abat de l'excellente besogne; 49 pour cent pensent qu'il s'en tire pas mal; 29 pour cent le désapprouvent et 8 pour cent n'ont pas d'opinion.

Pour ce qui a trait spécifiquement à la guerre du Vietnam, 9 pour cent croient que le président est magnifique, et 46 pour cent disent qu'il est "pas mal". Peu de gens croient possible une alternative. Comme on leur demandait s'il préférait par exemple Johnson au sénateur Morse, 52 pour cent se sont prononcés en faveur de Johnson, 14 pour cent pour Morse et 34 pour cent se déclarent hésitants.

A la question de savoir si le président Kennedy aurait été mieux ou pire que Johnson, 43 pour cent ont répondu "mieux", 2 pour cent ont répondu "pire", 26 pour cent considèrent que Kennedy aurait fait la même chose, et 29 pour cent disent ne pas être certains. Seulement 14 pour cent ont dit que Goldwater aurait été "mieux" que Johnson. Enfin, 86 pour cent disent que Kennedy abattait de l'excellente besogne au moment de son assassinat.

Les handicaps de Johnson

Mais c'est sa personnalité qui joue à Johnson des mauvais tours. Kennedy avait une personnalité qui constituait pour lui le plus grand des atouts. Ses discours, clairs et mordants, étaient compris de tout le monde. De plus, ils avaient de la classe et respiraient la grâce. Ce n'est pas le cas des discours de Johnson qui sont lourds et farcis de banalités. Kennedy, voyant le succès qu'il remportait auprès du grand public, tira parti de la télévision. Johnson semble se rendre compte qu'il ne peut rivaliser avec Kennedy sur ce plan là. Il n'apparaît que rarement à la télévision. Par contre, il adore se mêler aux foules, au milieu desquelles il remporte des succès. Mais là encore, il se montre empoté.

Quand il paraissait en public, Kennedy donnait toujours l'impression qu'il était accepté de tous. Par contre, Johnson — à cause de ses intonations, de l'expression de son visage, de son regard de chien battu — se conduit comme un homme qui souffre de ne pas être accepté de tous.

Johnson eut la tâche relativement plus facile que Kennedy dans le domaine des affaires étrangères. Kennedy a connu un grand désastre (l'invasion avortée de Cuba en 1961), une grande crise (l'épreuve de force avec la Russie au sujet de Cuba en 1962) et un grand triomphe (l'accord avec la Russie sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère en 1963).

Les métallos veulent le partage des profits avec le patronat

ATLANTIC CITY, New Jersey, (UPI) — Le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique conclut aujourd'hui les travaux de son congrès annuel après avoir arrêté sa politique touchant ses revendications pour l'année 1968, année où les principales conventions collectives avec le patronat viennent à expiration. Parmi ces revendications, on relève une demande pour le salaire annuel garanti et le partage des bénéfices avec le patronat.

Dans un discours au cours de la séance de clôture, M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, a exhorté les 3,500 délégués présents à collaborer avec l'administration du président Johnson dans sa lutte contre l'inflation.

Le vice-président a rappelé aux délégués que le chef de la Maison Blanche avait demandé aux chefs syndicaux d'éviter de présenter des revendications salariales qui auraient pour conséquence d'augmenter le niveau général des coûts et des prix, de permettre à des nouveaux venus d'exercer leurs métiers et de collaborer avec les industriels en vue d'améliorer la productivité.

"Aucun de ces buts n'est facile à atteindre, a dit M. Humphrey, mais je sais que nous réussirons si nous gardons notre sang-froid et notre sens des proportions".

Les délégués ont approuvé hier des modifications aux procédures de négociation collective ainsi que des nouveaux buts à atteindre au cours des négociations, y compris le partage des bénéfices avec le patronat, une protection adéquate contre l'élimination de l'emploi à la suite de l'introduction de procédés automatisés et le dédommagement du temps nécessaire pour se rendre au travail.

La convention abandonne, pour la première fois, aux soins des membres la responsabilité de déclarer les grèves. Ce changement au niveau de la constitution a enlevé à la Commission composée de 163 membres et chargée d'étudier la politique des salaires les pouvoirs qu'elle avait au sein de l'union en matière de contrats.

La Commission avait antérieurement négocié des accords pour les ouvriers de base de l'industrie de l'acier, c'est-à-dire, pour 450,000 membres, le gros des effectifs du syndicat.

Chaque bhanche de syndicat négociera plutôt ses propres contrats et décidera par référendum si elle veut se mettre en grève quand une telle recommandation est faite par le comité de négociations.

Les seules exceptions concernant les quelques nouvelles sections syndicales dans l'artisanat ont trop peu de membres pour justifier une telle procédure. Dans ces cas, les négociations seront menées par les dirigeants du syndicat international.

Selon les syndiqués, le prix des voitures 1967 a été "gonflé"

DETROIT, (PA) — Les trois grandes firmes constructrices de voitures ont haussé les prix des modèles 1967 bien au-delà du coût de l'équipement de sécurité qui a été ajouté, déclare aujourd'hui le Syndicat des ouvriers de l'automobile.

"Toutes les compagnies facturent à leurs clients le coût de l'équipement ajouté, plus un montant substantiel qui ne peut être interprété autrement que comme une augmentation non déguisée des prix", a affirmé Walter Reuther, le président de l'"Union Auto Workers".

M. Reuther a ajouté que "l'industrie automobile va donner à l'économie américaine une poussée douloureuse, périlleuse et entièrement injustifiée à la menaçante spirale de l'inflation, si l'annonce de l'augmentation du prix de vente des modèles 1967 est appliquée".

Il a également affirmé que les compagnies "pourraient parfaitement diminuer substantiellement le prix de leurs modèles 1967". En effet, selon M. Reuther, les profits de l'industrie automobile, pour la première moitié de l'année, "représentent un taux de rendement phénoménal de 20.9 pour cent des investissements". C'est, a-t-il ajouté, "le plus haut taux de toute l'industrie manufacturière américaine, et une fois et demi plus haut que la moyenne de tout les manufacturiers".

Il a enfin souligné que l'industrie automobile aurait pu diminuer de $251 le prix de gros de chacun des modèles 1966 et encore réaliser, malgré tout, un taux de rendement égal à celui du taux de profits moyen de toutes les industries.

On sait que General Motors, Ford et Chrysler ont annoncé une hausse du prix de leurs modèles 1967. GM hausse ses prix de vente d'une moyenne de $56 de plus que pour les modèles 1966. Ford les accroit d'environ $113 par voiture et Chrysler d'une moyenne de $92.

USA: le salaire minimum est porté à $1.60 l'heure

WASHINGTON, (UPI) — Le président Lyndon Johnson a signé aujourd'hui, lui donnant ainsi force de loi, une mesure haussant le salaire minimum de $1.25 à $1.60 l'heure. Le nouveau salaire minimum s'appliquera graduellement à 8,100,000 nouveaux travailleurs d'ici 1968. Le bill, adopté après une lutte de deux ans, représente la seule victoire législative de l'année pour le travail organisé.

Les Londoniens assistent au pire incendie depuis 1945

LONDRES, (AFP, Reuter) — Londres a connu la nuit dernière son plus gigantesque incendie depuis la dernière guerre dans des conditions étranges qui font soupçonner un incendiaire. En effet, deux heures avant le début du sinistre, hier soir, un coup de téléphone anonyme avait provoqué une fausse alerte des pompiers.

Puis, vers minuit, le gardien des entrepôts de bois de la compagnie "Bamberger's Limited" à Tottenham, dans le nord de Londres, donnait à son tour l'alerte. Malgré les efforts des pompiers, dont six furent blessés, 50,000 tonnes de bois valant plus de $750,000 partirent en fumée.

Tout un quartier a dû être évacué au cours de la nuit. Une dizaine de maisons ont subi des dégâts et une trentaine de familles ont été obligées de quitter leurs logements.

C'est de justesse que l'on a évité que les flammes n'atteignent un réservoir contenant quelque 3,000 gallons d'essence. Les flammes montaient à 70 pieds de haut et la colonne de fumée de l'incendie était visible à cinq milles à la ronde.

Le président de "Bamberger's Limited", M. Cecil Bamberger, a ouvertement parlé d'un incendie volontaire, et la brigade criminelle de "Scotland Yard" a entrepris une enquête. Mais on ne sait pas encore qui, hier soir vers minuit, avait dérangé une première fois les pompiers sans raison apparente.

La police déloge à la matraque 500 étudiants qui s'étaient barricadés dans l'université de Rio de Janeiro, au Brésil

RIO DE JANEIRO, (UPI) — Des centaines de policiers armés ont envahi ce matin l'Université de Rio de Janeiro et en ont délogé quelque 500 étudiants, qui s'étaient barricadés à l'intérieur, après les avoir matraqués sans pitié.

Cet incident sanglant a culminé une "journée nationale de protestation" organisée par les étudiants brésiliens pour protester contre la "dictature" du régime militaire dirigé par le général Humberto Castelo Branco. C'était le 11e jour consécutif marqué par des accrochages entre la police et les étudiants anti-gouvernementaux.

Un millier de policiers ont cerné, aux petites heures du matin, l'édifice de la faculté de médecine de l'Université de Rio, où 500 étudiants, dont 150 jeunes filles, s'étaient barricadés 16 heures plus tôt. L'attaque de la police est survenue alors que les étudiants discutaient dans la grande salle pour décider s'ils tiendraient plus longtemps.

Les robustes agents enfoncèrent les portes et les étudiants se réfugièrent en courant dans une salle de conférences du troisième étage, où ils bloquèrent la porte en érigeant à la hâte une barricade de pupitres et de chaise. Pendant ce temps, de groupes d'étudiants erraient dans les corridors, en faisant pleuvoir divers projectiles sur la police et en renversant des casiers pour ralentir la marche des "envahisseurs".

Les étudiants qui se trouvaient dans les corridors furent battus à coups de matraques jusqu'à ce qu'ils s'écrasent, puis furent traînés dans les escaliers jusqu'à l'extérieur.

La police forma ensuite une haie dans le corridor menant à la salle où le principal groupe de résistants s'était réfugié. Une vingtaine d'agents enfoncèrent la porte et aperçurent les étudiants groupés à l'autre bout de la salle.

Les étudiants entonnèrent l'hymne national du Brésil, puis le massacre commença. Les étudiants commencèrent à traverser la salle, plusieurs d'entre eux tenant un livre à la main pour se protéger la tête. Un par un, les étudiants durent défiler devant la haie de policiers qui faisaient voler leurs bâtons à qui mieux mieux. Les agents s'amusaient à faire trébucher les étudiants par des crocs-en-jambe, puis les rouaient de coups à tour de rôle. Plusieurs jeunes filles s'évanouirent.

Une bombe lacrymogène fut lancée et les étudiants se ruèrent vers les fenêtres pour aérer la pièce. Ils furent ramenés en rang par les coups de bâton. Plusieurs étudiants furent finalement arrêtés et les autres furent renvoyés chez eux, dont un bon nombre avaient la tête ensanglantée.

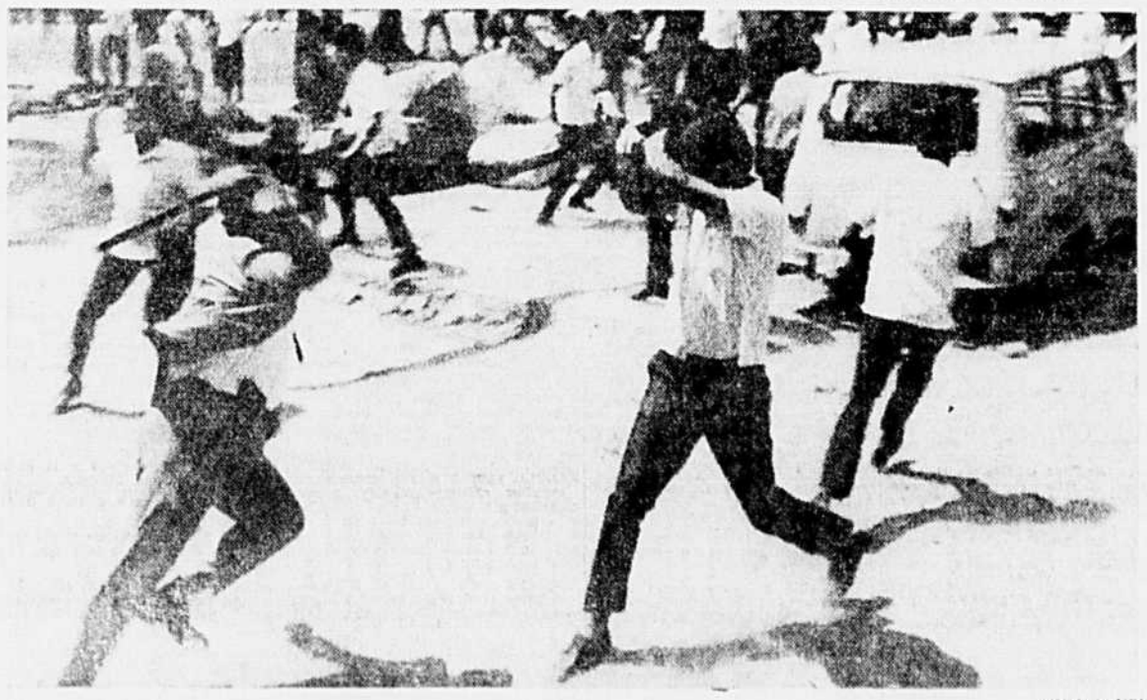
Divers autres incidents ont été signalés un peu partout au Brésil.

Hier soir, la police a arrêté une centaine d'étudiants qui manifestaient contre le gouvernement à Bahia, dans le nord-est du pays. Plusieurs personnes ont été blessées dans les accrochages avec la police.

A Brasilia, la police a encerclé l'université fédérale et montait la garde aux endroits stratégiques de la capitale pour empêcher le grand rallye projeté par les étudiants dans le cadre de la journée de protestation contre la dictature. Environ 300 étudiants retranchés dans l'école de médecine refusèrent d'en sortir tant que le cordon de 700 policiers n'eut pas été retiré.

A Goiania, où les étudiants s'étaient barricadés dans un lycée, ils ouvrirent le feu sur les centaines de policiers dépêchés pour les déloger. Un agent a été tué dans la mêlée.

L'agitation étudiante au Brésil coincide avec une campagne semblable qui se poursuit depuis deux mois en Argentine. Hier, à Cordoba, dans le centre de l'Argentine, 70 manifestants ont été arrêtés à la suite d'une bataille qui a duré toute la soirée entre policiers et étudiants qui pleuraient la mort de l'un des leurs tué dans une escarmouche avec la police le 7 septembre. Les étudiants de Cordoba font la grève pour protester contre la nomination de nouveaux directeurs de l'université. Les autorités ont répliqué en fermant la faculté.



Téléphoto UPI

La police charge à coups de matraque des étudiants qui manifestent contre le gouvernement de Castello Branco à Rio de Janeiro, à l'occasion d'une "journée nationale de protestation" organisée par les étudiants du Brésil.

Moscou accuse les gardes rouges chinois de brutalité et meurtre

MOSCOU, (PA, AFP) — Si l'on en croit la Pravda, les gardes rouges chinois sont allés jusqu'à battre et même tuer des représentants du parti communiste dans leur campagne de "révolution culturelle". Une dépêche publiée dans le journal du parti communiste soviétique rapporte plusieurs actes de brutalité perpétrés par les jeunes militants chinois pour prouver que certains compatriotes subissent l'influence étrangère et sont opposés aux enseignements de Mao Thé-toung.

Les journaux soviétiques s'en prennent presque quotidiennement aux gardes rouges depuis quelque temps. La "Pravda" ne donne toutefois pas de détails sur les meurtres allégués dans la dépêche. La nouvelle ajoute que les leaders des gardes rouges tentent maintenant de se dissocier des actes extrémistes qui ont suscité du ressentiment dans le peuple et produit une mauvaise impression à l'étranger.

Une autre dépêche distribuée par l'agence yougoslave Tanjug signale qu'un groupe de travailleurs chinois de la province de Foukien s'est adressé directement à Mao pour lui demander son aide contre la "terreur blanche" des gardes rouges.

L'agence "Chine Nouvelle" et des quotidiens chinois s'en prennent cependant à Lin Mo-Han, vice-ministre de la Propagande et vice-ministre de la Culture, qu'ils accusent d'avoir emprunté la voie capitaliste et d'être devenu un criminel envers le parti communiste. Le vice-président du conseil des ministres, M. Po I Po, est également critiqué dans des tracts distribués par les gardes rouges.

940 AUTOS A VENDRE

PONTIAC 1964, convertible, 327 c.u. pointe double, coil mallory, 665-3020, dimanche, 351-2531.

PONTIAC '57, EXCELLENTE CONDITION. JOUR 352-1380 SOIR LA. 6-9007

1962 PONTIAC Parisienne, V-8, equipée, en parfaite condition, garantie. 523-1166.

PONTIAC 1959, Laurentien, sedan, radio, chaufferette, 6 cylindres, automatique, parfait état, $375. 376-4393.

PONTIAC '59 Parisienne, hardtop 2 portes, propre, bon état. 322-9313.

PONTIAC 1964, Parisienne, bas millage, GRanit 3-2612 St-Eustache.

PONTIAC '60 Strato-Chief, 2 portes, bonne condition. 521-2671.

PONTIAC 1963, convertible, sport. Particulier. 273-8000, demandez M. R. Dufour.

PONTIAC '63 Laurentian, très bon état, 31,000 milles, gris. 669-3070.

PONTIAC 1960 grise, bas millage, bon prix. Appelez Dick, 524-8781.

PONTIAC 1960, V-8, Laurentian, automatique, radio, comme neuve, financerais. 524-3093.

PONTIAC Laurentian, hardtop, 1962, très propre. Appeler : 255-8304, entre 7 et 9 p.m.

PONTIAC 1963, automatique, radio, Laurentian, original, très propre, un propriétaire, financerais. 524-3093.

PONTIAC 1963, Convertible, V-8, Parisienne, tout equipée, comme neuve, un an de garantie, financerais. 524-3093.

PONTIAC Parisienne 1959, hardtop, 4 portières, automatique, V-8, toute equipée de servos, carrosserie, moteur, intérieur comme neufs, peu de parcours, pas de rouille, mécanisme parfait, conduite par femme, propriétaire unique, sacrifierais $495, particulier. 279-2763.

PONTIAC '58, Strato-Chief, standard, 6 cylindres, bon marché. 272-6824.

PONTIAC Parisienne 1964, 2 portes hardtop, automatique, V-8, tout équipée. Voiture originale, $100 comptant, balance 30 mois. 273-4211.

1963 PONTIAC Parisienne, 2 portes hardtop, V-8, equipée. LA. 3-1167.

1965 PONTIAC Custom Sport, comme neuve, $2,700, 2835 Rouen. 522-4949.

PONTIAC convertible, 1960, blanche, intérieur rouge, $25 comptant, 849-5333.

PONTIAC Grand Prix 1964, entièrement equipée. Condition parfaite. Soir : 484-7192.

PONTIAC Parisienne 1964 hardtop, 2 portes, V-8, tout equipé, 19,000 milles. Très propre, $1,850. 276-8242.

PONTIAC CONVERTIBLE 1966, CUSTOM, COMME NEUVE, TOUT EQUIPEE, 3,000 MILLES, $3,100. TERMES SI DESIRE. 488-7460.

PONTIAC Parisienne 1963, V8, automatique, 4 portes, hard top, radio. Après 6 hres : 727-6892.

PONTIAC Parisienne 1964, hard-top, 4 portes, tout equipée, tous servos, 24,000 milles. Un seul propriétaire. Doit vendre. Pas d'agents. RE. 8-5097.

PONTIAC 1963, convertible, V-8, automatique, propre. Particulier. Soir : 714-0926.

FONTIAC 1960, Laurentian V-8, automatique, propre, sacrifiera, besoin argent. 526-9598.

PONTIAC Laurentian 1959, automatique, radio, mecanisme, carrosserie parfaits. Particulier, 281-6320.

PONTIAC Laurentian '61, 2 portes, hardtop, 6, automatique, radio. Termes faciles. Echange accepté. Pour informations : Monsieur Comeau, 725-9149.

POURQUOI payer plus cher pour votre auto parce que vous n'avez pas de comptant. Si votre crédit est bon, et que vous avez un emploi stable, je vous ferai un très bon prix. Choix de 150 voitures avec garantie d'un an. Appelez Guy, 849-5357.

RAMBLER 1959, sedan, bon état, $150. 233 Atwater, coin Notre-Dame.

RAMBLER '65 Classic 770, de luxe, V-8, comme neuve, $2,100. 742-0139.

RAMBLER 1961 Station Wagon, aucun comptant, $27 par mois. 849-5333.

RAMBLER 1965, jaune, tout equipée, $2,200. Appeler : 276-5086.

RAMBLER 1964, 2 portes, 6 cyl., radio, faut vendre à sacrifice, $1275. 254-0544.

1965 Renault 1100, absolument impeccable, cuirette, radio, Westra. 524-6673, 489-5922.

RAMBLER 63 coach, $575. Vraie aubaine, Rambler 1961 coach, $295. Aucun comptant. 276-3319, 5860 Papineau.

RAMBLER '63, Classic 770, très propre. Doit être vue. 728-1664.

RAMBLER 1961, American, parfait ordre, millage 11,000 milles. Comptant. 334-9318.

RAMBLER 1962, automatique, radio, Classic de luxe, très propre, financerais. 524-3093.

RAMBLER '660, Classic, 1964, automatique 6, propre, excellent état. Faut voir pour apprécier. $1,100. 271-4374.

RAMBLER '63, Classic, automatique, 6, radio, très bon état, jour (sauf samedi) 527-1371, soir 254-5069.

RAMBLER American 1962, 6 cylindres, très propre, $600. M. Cyr, CL-9-3744. Soir : 725-2372.

RENAULT 16, 1967, démonstrateur. Garantie totale, 3432 Masson. 727-2828.

RENAULT Gordini 1960, $200. Doit vendre. Départ pour Europe. 321-4132.

RENAULT, 62 à 66, tous modèles, finance et échange acceptées. 3432 Masson. 727-2828.

RENAULT MAJOR 10, 1968. GARANTIE TOTALE. FINANCERAIS. 727-2771.

RENAULT, neuve, très bon prix. Demandez Michel, 236-2194.

RENAULT 66, R10, démonstrateur, automatique et standard, garantie usine. Renault, Canada, 738-1143.

RENAULT 64, 65, R-8, automatique et Standard, garantie un an. Renault Canada, 738-1143.

RENAULT Gordini 1961, 24,000 milles, radio, etc. $300. 279-1331.

RENAULT 64, Dauphine, automatique, garantie 1 an. Renault, Canada, 738-1143.

RENAULT Caravelle 63-64, deux toits, garantie un an. Renault Canada, 738-1143.

RENAULT GORDINI 1962, 28,000 milles. Bonne condition. Particulier, $350. 331-2596.

RENAULT R-8 sedan 1964. Bonne condition, $795. Financera. CR. 8-5022.

SIMCA 1959, 35,000 milles, marche très bien, $100. Berthiaume. 642-2313.

SIMCA 1963, excellente conditon, $395. Après 3 p.m. 352-9182.

ST VOUS désirez une bonne voiture, avant d'acheter, appelez-moi, j'ai un choix de 250 voitures à votre disposition. Très bon état, bas prix, garantie un an. Appeler Léo, 849-5353.

STATION-WAGON Jeep "Wagoneer" traction 4 roues, neufs et usages. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT.

STATION WAGON Dodge 59, en bon ordre, $100. 668-1202.

STATION-WAGON Pontiac 65, Strato-Chief, V-8, servo-freins, servo-direction, radio, 15,000 milles, règlement succession. Visible 9 à 10 heures, le soir. Téléphoner : 527-2391.

STATION-WAGON Chevrolet 1960, 6 cylindres, automatique, radio, très propre, mécanisme A-1, $50 comptant, balance 30 mois. 384-3810.

STATION-WAGON, Chevrolet '60, 6, standard, très propre, aubaine, 723-1337.

STATION WAGON Vauxhall 1961, très propre, mécanique parfaite, un seul propriétaire. 729-0867.

STATION-WAGON 62, Ford Fairlane, V-8, automatique. Termes faciles. 276-5022, 5860 Papineau.

STUDEBAKER 1962, tout equipée, propre, blanche. 279-9697.

STUDEBAKER 1962, automatique, radio, 2 portes, mécanisme parfait, $425. 722-3529.

STUDEBAKER 1961, standard, 6 cylindres, très bonne condition, peinture neuve. Aucune offre raisonnable refusée. 322-2023.

vendre n'est pas un problème . . . si vous annoncez dans les ANNONCES CLASSEES

940 AUTOS A VENDRE

STUDEBAKER 1962, 2 portes, très bonne condition, finance acceptée. 3432 Masson, 727-2828.

STUDEBAKER LARK 1959, 6 CYLINDRES, BONNE CONDITION. APPELER APRES 7 HEURES, LA. 5-4138.

STUDEBAKER 65, impeccable, bas prix, 9,000 milles. Seul propriétaire. 321-2749.

STUDEBAKER Avanti 64, moteur Hawk, tous servos, comme neuf. 669-5306.

THUNDERBIRD 1960. Toit rigide, propre, $850. Cause maladie. Financera à $35 par mois. 933-4675.

TRIUMPH 61, aubaine, bonne condition de marche. 323-1900.

TRIUMPH T R-3A, 1960, rouge, moteur, transmission A-1, chaufferette, convertible, toit rigide, bonne carrosserie, $450. 259-8703.

VALIANT V-200, 1961, 6 cylindres, sedan, automatique, radio, 28,000. Excellente condition. Conduite dame, $750. 684-4443.

VALIANT 64, 4 portes, sedan, V-200, 6 cylindres, automatique, radio. Balance de garantie Chrysler. Faut voir. 273-8808.

VALIANT 1965, V-200, 2 portes, automatique, gros moteur. Excellente condition. Aubaine, $1,850. 669-8423, après 7.

VALIANT 1963, convertible, automatique, radio, en parfaite condition. $50 comptant, balance 30 mois. 273-4211.

VALIANT 1965, V-8, CONVERTIBLE, SON ORDRE. PARTICULIER. 722-1719.

VALIANT convertible 1963, équipée complet. Garantie de 6,000 milles. Très propre. 733-8045, après 6 h.

VALIANT 1962, V-200, 2 portes. Très propre. Un an de garantie. Financerais. 524-3093.

VALIANT 1963, station-wagon, 6 cylindres, automatique, radio, comme neuve. 322-4524.

VAUXHALL, 1964, AVEC TRAILER, SACRIFIERAIS, BONNE CONDITION. RA. 7-0342.

VAUXHALL 1962, radio, très bon ordre, 22,000 milles, $350. 722-5529.

VAUXHALL 62, 4 portes, bonne condition. Particulier, $400. 672-3087.

VAUXHALL 1959 sedan, $225. Conditions à débattre. Rendez-vous : 276-0270, 277-6202, 1261 Van Horne, au troisième.

VAUXHALL, 1962, 4 vitesses au plancher, radio, particulier, $490. 389-0373.

VAUXHALL, 1960, carrosserie, moteur et intérieur comme neufs; pas de rouille, peu de parcours, peut être examiné par mécanicien, $225, particulier, 421 Roy est.

VAUXHALL 63, 6 CYLINDRES $350. 321-1836.

VAUXHALL 1951, Cresta, sedan, très propre. Très bonne condition, bons pneus. Faut vendre cause de départ. $425. 768-6434.

VAUXHALL 1961, $85. Cadillac 1956, propre. Mécanique A-1. 521-9604.

VAUXHALL, bas millage, equipée, radio, pneus d'hiver et d'été. Sacrifierais pour vente rapide, 526-1688.

VENDRAIS Chrysler 1961, hardtop, équipée, excellente condition, bas prix. 1378 Ontario est, appt 4.

VOITURE européenne 1965, 6,000 milles, comme neuve. 721-7735, soir seulement.

VOLKSWAGEN 1961, vendre à sacrifice. Très bonne condition, très propre. Après 5 heures soir : 331-5407.

1961 VOLKSWAGEN de luxe, 23,000 milles, radio. Après 6 heures : 677-0631, M. Robert Laurin.

VOLKSWAGEN 1966, 1300, 4,700 milles. Sièges en cuirette. RE. 8-9618.

VOLKSWAGEN 1958, de luxe, radio, excellent état, peu de parcours, $225. 272-6097.

VOLKSWAGEN 1963, 38,000 milles, particulier, peinture neuve. 723-3636, 256-6825.

VOLKSWAGEN 1964, de luxe, radio, 38,000 milles, bon état. 739-8596, 255-7973.

VOLKSWAGEN 1962, vrai bijou, peinture neuve. Aubaine $850. 521-2065.

VOLKSWAGEN 1961 de luxe, $425. Conditions à débattre. Rendez-vous : 276-0270, 277-6202, 1261 Van Horne, au 3e.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, radio, $25 comptant, $29 par mois. 849-5333.

VOLKSWAGEN 1964, deluxe, très propre, chaufferette, $875. 669-3680.

VOLKSWAGEN 1500, 1963, bon mécanisme, radio, 28,000 milles, $825. 722-3529.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, radio, condition exceptionnelle, finance acceptée. 3432 Masson. 727-2828.

VOLKSWAGEN 1960, de luxe. Besoin de quelques réparations. Aubaine, $175. 849-1203.

VOLKSWAGEN 1965, bleu marine, parfait état, 18,000 milles, 2 mois de garantie. 849-1203.

VOLKSWAGEN 1960, très propre. Cause 2 voitures. Sacrifierais $295. 376-5992.

VOLKSWAGEN 1964, splendide, de luxe, bas millage, chaufferette gaz, daine, sacrifierait $975. 526-7613.

VOLKSWAGEN 1960, $300, après 6.00 heures, appeler 527-0878.

VOLKSWAGEN bus 1964, chaufferette à gaz, radio, pneus neufs. 381-4005.

VOLKSWAGEN 1957, de luxe, moteur, transmission, carrosserie, en bon état, $240. 842-5508.

VOLKSWAGEN 1962 de luxe, radio, un propriétaire, très propre, financerais, 1 an de garantie. 524-3093.

VOLKSWAGEN 1960 de luxe, toute équipée, excellent état, moteur et transmission parfaits, toit coulissant. Seul propriétaire. Peu de parcours. $875. 273-5603.

VOLKSWAGEN 1965, deluxe tout equipé, comme neuf. Particulier. A termes si désiré. 331-2132.

VOLVO canadienne, 122S, 1965, faut vendre cause départ, aucune offre refusée. 727-3538 après 5 heures.

VOLVO Canadienne, 1966, 4 portes, sedan, standard, $2,795. Appeler après 7 heures, Mlle Eberwein, 334-2743.

VOLVO 1965, modèle 544, excellente condition, propre. Particulier, $1,700. 473-2341.

VOLVO 62, modèle 544, $50 comptant, $50 par mois. 849-5333.

VOLVO 61, très propre. Aucune offre raisonnable refusée. Pour informations : Monsieur Gauthier, 723-9149.

VOUS POUVEZ vous procurer une auto avec garantie d'un an. Choix de 200 voitures et en plus rassembler vos dettes en une seule. M. André, 849-5356.

ZEPHYR 1962, automatique, radio, prix à discuter. Bonne condition. 321-7456.

JEUNE FILLE OU DAME
Demandée pour pharmacie, avec expérience et excellentes références. Salaire à discuter.
PHARMACIE DESJARDINS
259-4696

À VENDRE
8 camions Mack B-61-SX
Tandem — 20 vitesses
Dompeuses vs. Boites
16 v.cu. semi-chauffées
Années 1960 à 64
En parfaite condition
MORIN INC.
Ste-Julie, Cté Verchères
Tél.: 649-1291

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
SOUMISSIONS
ARBRES (CONIFERES)

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité Exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :

ARBRES (CONIFERES)

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 10 octobre 1966 pour être ouvertes le 12 octobre 1966 à midi, au Bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Montreal au montant de $2,000.00 devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 26 septembre 1966 par Monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 700 Boul. Rosemont, Montreal 10.

Hôtel de ville,
Montreal, le 23 septembre 1966.

Le Greffier de la Ville
ROBERT BOUCHARD, c.r.

DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES

RAPPELER LE NUMERO DE DOSSIER : 377/4-2-409

MINISTERE DES AFFAIRES DU NORD ET DES RICHESSES NATIONALES

INSTRUCTIONS GENERALES AUX SOUMISSIONNAIRES

LES SOUMISSIONS seront reçues, à Québec, par :
LE DIRECTEUR REGIONAL DES AFFAIRES INDIENNES,
175, RUE ST-JEAN, CHAMBRE 219,
QUEBEC 4, P.Q.

Jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le 14 octobre de l'an mille neuf cent soixante-six.

Pour la construction à forfait de :

BUREAU DE L'AGENCE INDIENNE, POINTE-BLEUE, P.Q.

Les entrepreneurs peuvent obtenir les plans, devis et autres documents relatifs aux soumissions aux endroits d'exhibition contre le versement de $45.00 pour chaque série de documents, sous forme de chèque visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada, du 21 septembre au 14 octobre inclusivement :

Directeur régional des Affaires Indiennes,
175, rue St-Jean, Chambre 219,
Québec 4, P.Q.

Surintendant,
Agence Indienne de Pointe-Bleue,
Pointe-Bleue, Cté Roberval, P.Q.

Ce dépôt sera remis lorsque les dessins et devis seront retournés en bonne condition à celui qui les aura délivrés, dans les deux mois qui suivront la date ultime de reception des soumissions.

Pour qu'elles puissent être prises en considération, les SOUMISSIONS devront se conformer aux conditions suivantes :

a) Elles devront être préparées sur la formule fournie à cette fin, accompagnées des chèques visés d'une banque à charte du Canada, payables au Receveur Général du Canada, et expédiées dans une enveloppe portant clairement la mention :

SOUMISSION POUR : BUREAU DE POINTE-BLEUE

au nom du (des) projet(s) en prévision duquel (desquels) les soumissions sont présentées, à ou avant la date ultime fixée pour la reception des soumissions.

b) Les soumissions par télégraphe ne seront pas acceptées, mais les soumissionnaires pourront reviser leurs soumissions par un télégramme, pourvu que ce dernier soit reçu à, ou avant la date ultime fixée pour la réception des soumissions.

c) Elles devront être signées par le ou les soumissionnaire(s), suivant le cas, de leur propre main, avec indication de leurs qualités et adresses postales. Dans le cas d'une société, le président et le secrétaire ou tout autre fonctionnaire autorisé à engager la société, signeront la soumission et y apposeront le sceau officiel de la société.

S'il s'agit d'une association, chacun des associés signera la soumission et, s'il advenait que l'entreprise soit adjugée à l'association, les associés seront conjointement et solidairement liés par le contrat.

Le Ministère se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Ministère des Affaires du Nord et des Richesses nationales,
20 septembre 1966.

R. L. BOULANGER,
directeur régional
des Affaires Indiennes.

VOUS AVEZ L'EXPERIENCE, NOUS AVONS L'EMPLOI

La United Aircraft of Canada Limited est à la recherche d'un nombre d'ouvriers spécialisés.

Nous demandons :
10 MACHINISTES
6 OUTILLEURS
6 OPERATEURS DE POINTEUSE DEVLIEG
10 OPERATEURS D'ALESEUSE

Nous demandons aussi :
DES ASSEMBLEURS

(Les candidats que nous recherchons doivent posséder l'expérience nécessaire dans les moteurs à piston et les moteurs réactés.)

Ces positions offrent de très bonnes opportunités aux heureux postulants. L'expansion accrue de la compagnie garantit des possibilités d'avancement.

Veuillez vous adresser :

United Aircraft
OF CANADA LIMITED
BUREAU D'EMPLOI
1000 BOULEVARD MARIE-VICTORIN
JACQUES-CARTIER, P.Q.

Le Bureau d'Emploi est ouvert tous les mardis, mercredis et jeudis soir jusqu'à 8.30.

Une fusion d'associations met fin au conflit des camionneurs du comté de Lotbinière

par François Trépanier

QUEBEC. — La chicane, qui opposait les camionneurs du comté de Lotbinière depuis le 5 juin, est réglée !

Du moins, c'est ce qui a été annoncé, hier, par le président de l'Association nationale des camionneurs indépendants du comté de Lotbinière, M. Lucien Montmigny.

Celui-ci a précisé que l'ancienne association, l'Association des camionneurs du comté de Lotbinière, s'est tout simplement fusionnée à la sienne "grâce à la médiation du député de l'Union nationale du comté, M. René Bernatchez".

L'association, présidée par M. Montmigny, avait été formée peu après les élections le 5 juin. Sa naissance avait donné lieu à une série d'incidents impliquant les membres de l'autre association formée en 1961. Un blocus avait notamment été établi devant une carrière de pierre à la suite d'un changement dans l'octroi des contrats et il y avait eu une marche devant la demeure du député de Lotbinière M. Bernatchez. Celui-ci s'était vu reprocher de faire du "patronage."

A la suite d'une rencontre hier après-midi avec M. Bernatchez, M. Montmigny a tout bonnement annoncé que la paix est revenue dans le comté de Lotbinière.

M. Montmigny était accompagné de quelques membres de l'exécutif de son association, mais aucun membre de l'association rivale n'était présent.

Cependant, rejoint par téléphone, l'épouse du président de l'ancienne association, Mme Gérard Legendre a confirmé les dires de M. Montmigny et ajouté que son mari travaille depuis quelques jours.

Le règlement

Selon M. Montmigny, le problème des camionneurs du comté de Lotbinière aurait été réglé il y a deux semaines, soit le 7 septembre à la suite d'un geste posé par l'ancienne association.

Celle-ci aurait sollicité une entrevue de la part de M. Bernatchez et ce dernier aurait accepté d'agir comme médiateur entre les deux groupes.

Lors de la séance de médiation qui aurait été très cordiale, les deux associations auraient accepté de définir le statut de camionneur-artisan de façon à ce qu'il exclue des rangs de l'association tout propriétaire de camion dont le camionnage n'était pas la principale source de revenu. Une liste des propriétaires qualifiés aurait ensuite été dressée et acceptée de part et d'autre.

Enfin, après avoir reçu l'assurance qu'aucune discrimination ou représailles ne serait pratiquée par la nouvelle association, tous les camionneurs de l'association rivale auraient décidé de se joindre à la nouvelle.

M. Montmigny a ajouté qu'aucun geste n'a été posé soit par M. Bernatchez ou par les membres de son association en vue de forcer les membres de l'association de M. Letendre à faire partie de la sienne.

Il a dit cependant qu'on a exclu des rangs de son association les professeurs, industriels, commerçants et bouchers qui faisaient partie de l'autre.

M. Montmigny a affirmé par ailleurs que son association compte autant de "bleus" et de "rouges" et qu'elle fonctionnera selon un système de rotation qui favorisera tous et chacun.

L'ancienne association se vantait des mêmes mérites.

M. Montmigny a refusé enfin de dire pour qui il a voté lors des dernières élections.

Il n'en a pas été de même cependant des trois membres du bureau de son association qui l'accompagnaient. Ils ont admis avoir voté pour M. Bernatchez.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 720089

GILLES BOUCHARD, résidant et domicilié au no 6743, 27e ave Rosemont, à Montréal, district de Montréal,
DAME CECILE ALLARD, épouse séparée de biens de Gilles Bouchard, résidant et domicilié au No 6743, 27e ave, Rosemont, à Montréal, district de Montréal,
Demandeurs

vs

GUY PREVILLE, résidant et domicilié au no. 11542 rue Balzac à Montréal-Nord, district de Montréal,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur Guy Préville de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie de bref et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à votre intention.

Montréal, 21ième jour de septembre 1966.

NORMAND DESROCHES,
Protonotaire-adjoint

DUGUAY, SALOIS & BOYER,
Avocats,
3500 Parc Lafontaine,
Montréal,
Procureurs des demandeurs

OPERATEUR DE MACHINE A COLLER

Pour atelier moderne de boites pliantes. Doit avoir compétence absolue pour mettre au point les machines à ligne droite et à fenêtre. Equipe de jour. Excellent salaire.

322-7512
M. TURCOTTE

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
SOUMISSIONS
ARTICLES DE BUREAU ET PAPETERIE

On recevra, à l'Hôtel de ville, des soumissions cachetées adressées au Comité Executif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de :

ARTICLES DE BUREAU ET PAPETERIE

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 10 octobre 1966 pour être ouvertes le 12 octobre 1966 à midi, au Bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville.

Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Montreal équivalant à dix (10%) pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 26 septembre 1966 par Monsieur Jean-L. Renaud, directeur du service des achats et magasins, 700 Boul. Rosemont, Montreal 10.

Hôtel de ville,
Montreal, le 23 septembre 1966.

Le Greffier de la Ville
ROBERT BOUCHARD, c.r.

COMMERCE A VENDRE OU A LOUER
PHILIPPE GIROUX
Viande de choix — Epicerie licenciée — Bière
Magasin général
Cause maladie
ST-AUGUSTIN — 258-2571 — CTE DEUX-MONTAGNES
Autoroute sortie 15

Les scientifiques européens sont plus en mesure de faire face à la concurrence américaine

Les scientifiques européens sont appelés, depuis quelques années, à devenir les éléments d'un tout plus puissant et mieux équipé susceptible de faire face à la concurrence de la technique américaine.

C'est ce qu'a déclaré hier soir devant les membres de l'Alliance française de Montréal, le scientifique français André Maréchal, délégué général à la Recherche scientifique et technique en France. M. Maréchal a cependant assorti cette constatation d'un bref commentaire : "Malheureusement, les hommes de science européens se rencontrent plus souvent dans des congrès tenus en Amérique qu'en Europe même . . ."

A l'occasion de l'inauguration de la saison 1966-67 de l'Alliance française de Montréal, M. Maréchal avait été invité à prononcer une conférence sur "la recherche scientifique en France". Il sera ensuite l'invité du Conseil national de recherches du Canada, devant qui il sera, avec M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, le seul orateur de langue française.

La France, a-t-il soutenu hier soir, est résolument engagée dans la voie de la recherche scientifique. Face aux progrès de la science dans le monde, les peuples se trouvent devant une alternative : ou bien ils se contentent de copier ce qui se fait à l'étranger, achètent des licences et sont par le fait même condamnés à demeurer à la remorque de ceux qui ouvrent la voie, ce qui comporte de graves inconvénients, surtout du point de vue économique, ou bien ils tentent eux-mêmes d'innover au moins dans certains secteurs. Les Français ont choisi la seconde solution.

Leur effort en ce sens est relativement récent. Sa systématisation ne remonte qu'aux années '50. Aujourd'hui, on en est à coordonner les recherches de divers types et à stimuler les échanges entre les disciplines et entre l'université et les industries. De nouvelles structures ont été mises en place, qui permettent un meilleur dialogue entre les parties, et les contrats de recherches s'appuient maintenant à la fois sur l'université et sur l'industrie. La recherche scientifique fait l'objet d'une planification : on établit à tous les quatre ou cinq ans un plan qui vise à dégager les orientations prioritaires.

Les domaines scientifiques considérés comme prioritaires en France sont actuellement ceux de l'énergie atomique, des recherches spatiales et des recherches aéronautiques. Mais on s'attaque aussi, bien sûr, à divers autres thèmes : les calculatrices, l'automatisation des fabrications, l'électronique, la mécanique, la chimie macromoléculaire, les instruments de mesure, la biologie moléculaire, l'océanographie et les recherches en agronomie.

Congrès de l'OIJ à Berlin en octobre

PRAGUE (AFP) — Une réunion du comité exécutif de l'Organisation internationale des journalistes, à laquelle participent des représentants de 25 pays, s'est ouverte hier au château de Trebon en Bohème du sud, sous la présidence de M. Jean-Maurice Hermann. Le comité exécutif doit préparer le 6ème congrès de cette organisation, qui aura lieu en octobre prochain à Berlin.

Le président de la république tchécoslovaque, M. Antonin Novotny, a adressé aux participants un télégramme dans lequel il souhaite "que les journalistes honnêtes du monde entier aident à créer un monde progressiste, animé par la démocratie de l'amitié entre les nations et de la paix".

Des Canadiens donnent $4,500 à Hanoï

SINGAPOUR, (Reuter) — Une association canadienne a fait parvenir au Nord-Vietnam $4,500 et une grande quantité de médicaments, a annoncé hier l'agence de presse du Nord-Vietnam.

Dans une dépêche reçue à Singapour, l'agence dit que "L'Association canadienne d'aide aux civils vietnamiens" a fait parvenir l'argent et les médicaments en pur don au peuple du Vietnam.

On précise que le président du groupe, le docteur Alan M. Inglis, et son épouse, ont rendu visite mardi au chargé d'affaires du Nord-Vietnam à Moscou. M. Inglis est responsable de la médecine clinique à la faculté de chirurgie de l'université de la Colombie-Britannique.

AVIS

A L'INDUSTRIE DU CAMIONNAGE

Le Comité Paritaire du Camionnage de la Région de Montréal désire aviser les employeurs et les employés assujettis au Décret No. 913 que les taux de salaire suivants seront en vigueur dans l'Industrie du Camionnage de la Région de Montréal à compter du **1er octobre 1966** :

	A l'embauchage	Après 3 mois
Aide de 18 ans et moins	$0.72	$0.86
Aide	1.66	1.82
Manutentionnaire	1.80	1.96
Manutentionnaire d'entrepôt	1.80	1.96
Pointeur	1.80	1.96
Conducteur de chariot automoteur	1.80	1.96
Chauffeur	1.81	2.02
Chauffeur semi-remorque	1.86	2.07

COMITE PARITAIRE DU CAMIONNAGE
DE LA REGION DE MONTREAL

Paul Laframboise,
Administrateur

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront d'une nature agréable, hospitalière, sensible, avec des idées et des sentiments assez larges ; les mieux doués et les plus chanceux seront ceux nés vers le lever du soleil ou peu après. La santé sera solide et résistante. Le moral optimiste et actif. Les activités professionnelles auront de bonnes opportunités.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Evitez aujourd'hui de tirer parti de vos relations d'amitiés ; vous perdriez des soutiens certains et pour aucun résultat vraiment positif. Soyez de bonne humeur. Efforcez-vous à la gaîté, l'être qui vous intéresse sera attiré par votre rayonnement et vous le fera sentir.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Evitez de montrer des sentiments trop marquants à une personne de votre entourage professionnel ; on pourrait vous créer des ennuis. La personne que vous aimez se rapproche de vous timidement ; passez outre une rancoeur passée et soyez vous-même très ouvert.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Une petite difficulté devra être vaincue dans votre groupe de travail ; une réorganisation pourra vous sembler nécessaire. Faites comprendre discrètement à l'être aimé que vous êtes sensible à son charme, mais ne vous engagez pas, car l'on peut vous mettre à l'épreuve.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Ne vous heurtez pas aux événements ; ce sont les circonstances qui doivent vous dicter votre conduite. Une merveilleuse impression de liberté sera votre récompense. On vous porte de tendres sentiments sans oser vous l'avouer. Santé assez bonne.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Atmosphère de travail et d'animation dans laquelle vous évoluerez à l'aise ; des expérances financières peuvent aboutir. Cherchez une franche mise au point ; votre entente en sera consolidée. Santé : fatigue des yeux.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Si vous le sentez nécessaire, donnez toutes explications au sujet d'un travail que vous connaissez bien, et sans qu'on vous le demande. Succès assuré. Il peut vous sembler qu'un éloignement momentané est utile à votre excellente entente future, prenez une décision.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vos gains s'améliorent nettement à condition de donner beaucoup de vous-même; évitez de porter trop d'attention à des critiques sans consistance. Si vous voulez conserver la tendresse de l'être qui vous plaît, maîtrisez une réaction de vengeance qui ne serait pas à votre honneur.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Un collègue peut reprendre une de vos affirmations passées qui s'est réalisée, pour vous mettre en vedette : succès de prestige qui ne vous laissera pas insensible. Le temps travaille pour vous et pour consolider une affection qui semble à présent bien fragile.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Une certaine tension peut s'infiltrer dans vos rapports avec l'extérieur : des querelles peuvent naître. Restez très diplomate. Un concours de circonstances peut troubler votre intimité de façon presque continue : votre patience sera mise à l'épreuve.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vous aurez un aperçu plus clair et plus précis de votre avenir; votre volonté se trouvera stimulée et votre énergie décuplée. Des sacrifices semblent nécessaires, mais vous les ferez d'un coeur plus léger, car il vous semblera qu'ils servent au moins à quelque chose de bien.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Attendez que l'on vienne vous demander un service, mais ne vous imposez pas de vous-même ; vous blesseriez l'orgueil d'un collègue influent. Méfiez-vous d'un enthousiasme sans solidité réelle ; évitez de vous engager presque totalement dans une aventure sans lendemain.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous pourrez aujourd'hui sortir de votre routine ; vos innovations et vos initiatives seront regardées d'un oeil favorable. Ne prenez aucune décision qui pourrait vous être nuisible, vous le sentez par intuition, sous le simple prétexte d'un pari à tenir.

L'équipe nationale de hockey perd 3 joueurs

WINNIPEG. (PC) — L'équipe nationale de hockey a perdu trois joueurs que l'instructeur Jack McLeod espérait mettre sous contrat cette semaine. Deux sont passés aux rangs professionnels pour de plus forts salaires, dit-on.

"Un pareil salaire est difficile à refuser", a déclaré McLeod avec un air résigné.

Le joueur junior Serge Savard, qui était sur le point de se joindre à l'équipe nationale, a signé un contrat avec le Canadien de Montréal. Bobby Orr, qui avait paru intéressé, est passé à l'organisation des Bruins de Boston.

McLeod a dit qu'il ne savait pas du tout si la question des offres alléchantes des clubs de la ligue Nationale les avaient décidés à quitter les rangs amateurs.

A l'instar de Bobby Orr, Savard a assisté au camp de l'équipe nationale à Montréal, le mois dernier, et McLeod a dit qu'il semblait intéressé à se rendre au collège St-Boniface, ici, tout en jouant pour l'équipe nationale.

Une perte particulièrement lourde est celle de Grant Moore, un joueur dont l'habileté était reconnu dans les compétitions mondiales. Moore s'est enrôlé pour son cours de droit à l'Osgoode Hall, de Toronto. L'on espérait qu'il commencerait ses études à la faculté de droit de l'université du Manitoba.

Course pour le trophée LA PRESSE

Quelque 100 coureurs venant des plus grands centres de l'Est des Etats-Unis et de l'Est canadien participeront au programme de trois courses présenté dimanche, au parc Lafontaine.

Le clou de la journée, l'épreuve de 12 milles pour hommes d'âge senior, permettra au vainqueur de s'octroyer le trophée LA PRESSE. Une course de trois milles pour hommes d'âge juvénile, et une autre de la même distance pour hommes d'âge junior, précéderont la classique annuelle prévue pour 2h.30.

Les coureurs devront effectuer le tour du parc Lafontaine huit fois pour l'épreuve de 12 milles. Le record de l'épreuve, une heure et deux minutes, appartient à Gordon Dickson, qui sera sur les lieux dimanche, tout comme Ron Wallingford et le vainqueur de l'an dernier, Dave Lach. Lach a raté le record d'une minute seulement, l'an dernier.

Le seul trophée LA PRESSE représente un enjeu formidable. Le splendide trophée a été offert à l'enjeu pour une période de trois ans. Si un coureur, durant ce laps de temps, la course en deux occasions, le trophée sera sien. Si, par contre, trois coureurs différents sortent victorieux en l'espace d'autant d'années, le coureur ayant conservé le meilleur temps deviendra le possesseur du trophée.

Mailhot prend la relève de Meunier

Depuis sa fondation, il y a 12 ans, la ligue Intercollégiale a toujours eu une vedette pour rehausser les performances du circuit.

Il y a eu l'époque du maître, Jacques Bouchard, des Lions du collège de Montréal, celle de Pierre Lebel, des Kodiaks du Mont-St-Louis, l'ère de Jean Jusson et de l'irrésistible offensive des Chevaliers bleus du collège Ste-Marie, l'année d'André Meunier.

Cette année, on s'inquiétait à savoir qui prendrait la relève. Il semble que Claude Mailhot, le sensationnel demi des Kodiaks, a accepté de relever le défi. C'est du moins la conclusion qu'on peut tirer de sa performance lors de la joute initiale de son équipe, dimanche dernier.

Mailhot, vaincu au fil d'arrivée par Meunier dans le domaine des performances individuelles, en 1965, a commencé la saison en lions, avec trois touchés, dont deux grâce à des passes du quart-arrière Claude Simard.

Ses trois touchés ont permis à Mailhot de s'installer au premier rang des compteurs, trois points devant Marcel Claude, des Voltigeurs du collège Bourget de Rigaud.

Deux autres joueurs se partagent le troisième rang, avec 13 points chacun. Ce sont Ronald Poulin, des Trads du Collège de l'Assomption, et Denis Arpin, du Collège St-Viateur.

René Lavertu a réussi l'unique placement, dans la journée de dimanche. Le jeune joueur du Séminaire de Philosophie a propulsé le ballon d'une distance de 25 verges et son important botté a permis à son équipe de vaincre le Ste-Marie.

Trois joueurs ont réussi trois convertis chacun. Ce sont Raymond Richard, du collège Notre-Dame, Claude, du Bourget, et Jacques Cantin, des Pistolets.

Voici d'ailleurs les meilleurs compteurs du circuit :

	T.	Pl.	C.	S.	Pts
Mailhot, Mt-St-Louis	3	0	0	0	18
Claude, Bourget	2	0	3	0	15
Arpin, St-Viateur	2	0	1	0	13
Poulain, Assomption	2	0	1	0	13
Taffard, Joliette	2	0	0	0	12
Guérin, Notre-Dame	2	0	0	0	12
Marier, St-Viateur	2	0	0	0	12
Lavertu, Sém. Phil.	1	1	0	0	9
Richard, Notre-Dame	1	0	3	0	9

Quatre joueurs ont frappé 4 circuits

Quatre joueurs se partagent l'honneur d'avoir frappé le plus grand nombre de coups de circuits dans la ligue Montréal junior cette saison. Il s'agit de Jean Béliveau, Marcien Bouchard, Wally Dryswack et Pierre Potvin, qui ont réussi trois quatre-buts chacun.

Ces joueurs seront honorés lors du banquet des champions du circuit présidé par Fred Spada le 16 novembre à l'hôtel Mont-Royal. Arthur Gagnon leur remettra alors son trophée en présence de Jackie Robinson qui sera le conférencier au banquet.

Seulement 58 circuits ont été frappés cette saison, dont trois "grand slam", œuvres de Marcien Bouchard, Serge Roy et André Turcotte. Les Dodgers de Ville-Marie ont cogné 11 circuits, soit plus que toute autre équipe de la ligue.

Selon le rapport du statisticien Gérald Ethier, huit joueurs ont obtenu deux circuits et 30 joueurs en ont réussi un chacun.

Robert Lemieux avait mérité le titre la saison dernière tandis que Michal Lavoie, Guy Potvin et Gary Morley furent les vainqueurs en 1964.

Voici la liste des joueurs qui ont frappé des circuits :

STATISTIQUES INDIVIDUELLES

J. Béliveau, (V. Marie)	3
M. Bouchard, (V. Marie)	3
W. Dryswack, (Rosemont)	3
P. Potvin, (V. Marie)	3
P. Bohémier, (St-Barnabé)	2
P. Charbonneau, (Longueuil)	2
R. Comeau, (Longueuil)	2
R. Dimaulo, (Villeray)	2
W. Higgerty, (N.D.G.)	2
C. Mailhot, (Laval)	2
N. Roy, (Longueuil)	2
C. Schippers, (N.D.G.)	2

STATISTIQUES PAR EQUIPES

V. Marie	11
Longueuil	10
N.D.G.	7
Rosemont	7
St-Barnabé	4
Laval	4
St-Henri	4
Ville Mont-Royal	4
Kinsmen	3
Villeray	2

GRAND SLAM

M. Bouchard,	(V. Marie)
S. Roy,	(Longueuil)
A. Turcotte,	(V. Marie)

FRANCFORT, (AFP) — Un contrôle anti-doping a été exigé pour Karl Mildenberger avant le combat qui doit l'opposer à Cassius Clay. C'est le manager de ce dernier, Angelo Dundee qui a formulé cette demande.

M. Werner a déclaré que ce contrôle n'était pas prévu dans les statuts de la Fédération, mais a souligné qu'il n'y était cependant pas opposé. Le médecin de service fera un prélèvement d'urine avant le match aux deux boxeurs, et l'analyse sera faite par l'institut de médecine légale de l'université de Francfort.

Nécrologie

M. Albert-Donat Goulet

A Montréal-Nord est décédé, le 19 courant, M. Albert-Donat-Goulet, 78 ans, époux de Alice Chartrand, ancien fonctionnaire du gouvernement provincial.



Il laisse dans le deuil ses filles Murielle, Marie-Marthe, Violette, Pauline, Céline, Cécile, Thérèse et Louise, ses fils Roger et Roy ainsi que de nombreux petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 400 est, Henri-Bourassa. Le service funèbre sera célébré à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord à 10 h. vendredi le 23 septembre. L'inhumation se fera au cimetière de Côtes-des-Neiges.

NECROLOGIE

Mme Albert Savard

A Montréal, le 21 septembre, est décédée madame veuve Albert Savard, née Rose Michaud. Son mari, entrepreneur pompiste, était bien connu dans les milieux artistiques pour s'être occupé de théâtre amateur durant plusieurs années. Il fut entre autres le fondateur du groupe "Le Petit Théâtre." La défunte laisse son fils Marcel, deux petites-filles, Claudette et Danielle, et quelques nièces. Les funérailles auront lieu le samedi 24 septembre. Le convoi funèbre partira à 9.15 heures a.m. des salons Urgel Bourgie, 1385 est, rue Ontario, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service sera chanté à 9.30 heures. Inhumation au cimetière de Saint-François de Sales.



Son Exc. Mgr Langlois

Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, est décédé

Son Exc. Mgr Joseph-Alfred Langlois, troisième evêque de Valleyfield, est décédé hier matin à l'évêché, à la suite d'une longue maladie.

Né à Sainte-Claire, dans le comté de Dorchester, le 4 septembre 1876, Alfred Langlois poursuivit ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse, avant son entrée au Grand Séminaire de Québec. Il reçut l'ordination sacerdotale le 25 mai 1902.

Le jeune prêtre enseigna d'abord au Collège de Lévis, puis au Grand Séminaire de Québec, avant un séjour d'études à Rome, en Italie, et à Louvain en Belgique. A son retour il devint le curé fondateur de la paroisse Sacré-Coeur à Québec; puis son archevêque, Son Em. le cardinal Louis-Nazaire Begin, lui confia la direction du Grand Séminaire.

Le 14 juillet 1924, le Saint-Siège l'élevait à l'épiscopat. Fait évêque titulaire de Titopolis et auxiliaire à Québec, Mgr Langlois obtenait sa consécration le 23 septembre, des mains du Délégue apostolique, Son Exc. Mgr Pietro Di Maria. Deux ans plus tard, le 10 juillet, Mgr Langlois devenait l'évêque du diocèse de Valleyfield.

Sa Sainteté le Pape Pie XII, le 2 août 1949 à l'occasion de ses vingt-cinq années d'épiscopat, élevait Mgr Langlois au titre de comte romain et d'assistant au Trône pontifical. Le 31 janvier 1964, l'évêque devait, en raison de son état de santé, laisser l'administration du diocèse à Son Exc. Mgr Percival Caza, au titre d'évêque coadjuteur. D'une année plus jeune que le doyen de l'épiscopat caandien, Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire à Montréal, âgé de 91 ans, Mgr Langlois portait dans ses armoiries la devise : miséricorde et vérité.

La dépouille mortelle de Mgr Langlois est exposée à l'évêché de Valleyfield. Les visiteurs sont admis entre dix heures du matin et dix heures du soir. La translation des restes vers la cathédrale se fera dimanche après-midi à 3 h. Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger présidera la cérémonie des funérailles, lundi après-midi à 3 h. L'inhumation suivra dans la crypte. La direction de l'évêché recommande de ne pas envoyer de fleurs.

NECROLOGIE

M. Henri Marchand

A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 82 ans et 10 mois, est décédé M. Henri Marchand. Il était pensionnaire de la Banque Canadienne Nationale.

Il laisse son épouse, née Gabrielle Hardy, sa fille Mme Roland Casault (Aline); son gendre M. Roland Casault; ses fils, Raymond et Paul; sa belle-fille Mme Paul Marchand (Germaine); sa petite-fille Suzanne Marchand; ses petits-fils, Pierre et Jean Casault, Guy et André Marchand; ses soeurs, Mme Edward Buzzell (Cécile), Mme Arthur Michaud (Thérèse) et Jeanne; ses belles-soeurs, Mme Arthur Duquet et Mme Arthur Hamel et Mme Maurice Hardy; ses beaux-frères, Maurice Hardy et Arthur Hamel.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Pierre-Claver, samedi le 24 septembre 1966 à 11 heures 30. Inhumation à St-Jérôme. •

A l'homme hardi, la Fortune tend la main.
César Oudin

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BAUDRIAULT (Elmina) — A St-Laurent-du-Fleuve, le 22 septembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Lucien Baudriault, née Elmina Duhé. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Rosaire Jacques,
109, rue Legendre, Contrecoeur, jusqu'à vendredi 4 heures p.m. et transportée à Montréal pour être exposée aux salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard, Ville-Emard. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant, à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Georges) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Georges Beauchemin, époux de Jeannine Langlois, demeurant 6367, 11e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Antoinette) — A Montréal, le 20 septembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Edouard Beaulieu, née Antoinette Sertorelli. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
Magnus Poirier Inc,
6320 rue St-Denis
à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BEAUREGARD (Roméo) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Roméo Beauregard, fils de feu Gustave Beauregard, et de feu Ernestine Beauchamp, demeurant 3321, Monsabré. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
3254, rue Bellechasse
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Léonidas) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Leonidas Bernard, époux en 1eres noces de Mathilda Boily, et en 2iemes noces de Graziella Pelletier, demeurant 1569 Jeanne d'Arc. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 10 hres 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Eva) — A l'hôpital St-Michel, le 21 septembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Eva Pitre, épouse de Georges Bourdon, demeurant 144, chemin Chambly, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois et Francoeur,
163 ouest, rue St-Charles, Longueuil, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les dames de Ste-Anne se rendront aux prières.

BOURET (Joachim) — A Pont-Viau, le 21 septembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Joachim Bouret, époux de Gertrude Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault,
90, boul. Levesque,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTY (Blanche) — A St-Bruno, le 21 septembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve William Canty, née Blanche L'Esperance, demeurant 118 est, Rabastalière, St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault & Fils Ltée
1359, rue Montarville, St-Bruno
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Paroissiale, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Colette) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 16 ans, est décédée Colette Cloutier, fille de Gérard Cloutier et de Gloria Lebrun, demeurant 956 Oxford. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 10 heures pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Jacques) — Accidentellement, au chemin St-Martin, à St-Louis de Terrebonne, le 19 septembre 1966, à l'âge de 22 ans, est décédé Jacques Couture, fils de M. Saida Couture et de Theodora Belisle, demeurant 11,853, rue Henault. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001, Boul. Henri-Bourassa
coin Ste-Gertrude
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Philomène) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 93 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Arsène Demers, née Philomène Beaudoin, demeurant à la Providence Auclair. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire et Vandelac Ltee,
4340 rue St-Denis,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Gabriel-de-Brandon, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à 11.45 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLONGCHAMPS (Joseph) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Deslongchamps, époux de Lucienne Larivee. Il laisse dans le deuil sa fille, Mme Pierre Sylvestre (Therese), son frère Euclide, sa soeur Eva. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc,
185, rue de Castelnau Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cecile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBEAU (Arthur) — A St-Paul-l'Ermite, le 22 septembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Dubeau, époux de Florida Trudel, demeurant à 290 Notre-Dame, St-Paul-l'Ermite. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Paul-l'Ermite, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Laetitia) — A Montréal-Nord, le 22 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve J.-C. Duquette, née Laetitia (Lucienne) Villeneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925, rue Monselet
à 12 heures pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera celebre à 11 h. 15, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Irené) — A Ste-Ursule, le 20 septembre 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Irené Gagnon, époux de feu Domina Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Irené Gagnon & Fils
à Ste-Ursule
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Ursule, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUMONT (Napoléon) — A Verdun, le 22 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, 6 mois, est décédé M. Napoleon Gaumont, époux de feu Adelia Deschamps, demeurant 551 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Theriault
512, rue de l'Eglise
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Edouard-Charles) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edouard-Charles Gauthier, époux de feu Sarah Lalonde. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallee Ltee
6662, rue St-Denis
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Hector) — A Coteau-du-Lac, le 20 septembre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Hector Giroux, ex-chef de gare de St-Clet, époux de feu Marie-Anne Labrosse, père de Paul, Jean, Mme Omer Bourbonnais (Jacqueline), Mme Jean-Louis Merizzi (Suzanne), Mme Albert La douceur (Pierrette), Mme Yvon Biard (Denise). Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Pilon et Fils
St-Clet
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOTTE (Gabrielle) — A Hawkesbury, le 22 septembre 1966 à l'âge de 45 ans est décédée Mlle Gabrielle Hotte, fille de feu Adelard Hotte, et de feu Euphrésine Tourangeau. Elle laisse 3 frères : Théophile, de Chute à Blondeau, Arthur et Alphonse, de l'Orignal, 4 soeurs : Mme Wilfrid Gour (Florina), d'Alfred, Mme Alderic Marleau (Orilda), Mme Henri Duval (Anna), de Dalkeith, Mme Jules Marleau (Marie-Berthe), de Ste-Anne-de-Bellevue. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Quenneville Ltée
1243, rue Lansdowne, Hawkesbury
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal, Ontario, où le service sera célébré et de la au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Maurice) — A Duvernay, ville de Laval, le 22 septembre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé Maurice Jean, époux de Jeanne Thibault. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira
de la paroisse St-Maurice
2000 rue Champs-Fleury, Duvernay pour se rendre à l'église St-Maurice où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Roland Bisson Inc.

JEANRIE (Amédée) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Amédée Jeanrie, époux de Bernadette Lemery, demeurant 10,424 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Cremazie est
à 1 hre, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jovite, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Pulcherie) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Joseph-Alfred Laberge, née Pulcherie Desilets, demeurant à Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbeault Inc.,
5339, 11e ave. Rosemont,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Lucienne) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuse Joseph Albert Lacombe, née Lucienne Hetu, demeurant 7533 Boyer. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rene Theriault Ltee,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera celeure à 9 hrs et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Alice) — A Jacques-Cartier, le 22 septembre 1966, à l'âge de 49 ans, est décédée Alice La Vallière, épouse de feu Albert Laflamme, demeurant 1255 St-Alexandre. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.,
1370, chemin Chambly,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Oscar) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Oscar Lafontaine, époux d'Aurore Lemieux. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Della) — A Montréal, le 23 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Charles Laramee, née Della Maynard, demeurant 6561, 3e Avenue, Rosemont, mère de Louis, gérant district de la Brasserie O'Keefe, et de Lucille (Mme R. Sgro). Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e Avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Louis) — Accidentellement, à St-Hermas, le 21 septembre 1966, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Louis Laurin, fils d'Oscar Laurin et de feu Alda Hamelin. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira
de la demeure de son père,
St-Hermas,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera celébré à 3 heures p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : J.-P. Filion, St-Hermas.

LAVOIE (Pierre) — A Pont-Viau, le 22 septembre 1966, à l'âge de 4½ ans, est décédé Pierre Lavoie, fils de Leo Lavoie et d'Elizabeth McPherson, demeurant 269 St-Hubert. La cérémonie des anzes aura lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault,
90, boul. Levesque,
pour se rendre à l'église St-Christophe, où la cérémonie sera celebrée à 3 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (Emile) — A Terrebonne, le 21 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Emile Leboeuf, époux d'Eva Dutemple, demeurant 1160, rue Hall, Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Irenee, où le service sera célébré à 9.30 hres, et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Hélène) — A St-Lin, le 22 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Mathias Leveille, née Helene Beaudoin. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils Ltee
256, 12e avenue, St-Lin,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin, où le service sera célébré à 4 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Henri) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 82 ans 10 mois, est décédé M. Henri Marchand, retraité de la Banque Canadienne Nationale, époux de Gabrielle Hardy, demeurant 1980 boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737 rue de Lorimier
à 11 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 11 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIN (Edmond) — A Verdun, le 22 septembre 1966, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Edmond Marin, fils de feu Alcide Marin et de Mary Burns, demeurant 339, 4e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Theriault
512, rue de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Marie-Ange) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Napoleon Eugene Martin, née Marie-Ange Germain, demeurant 5554, Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McSWEEN (Florian) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Florian Mc Sween, époux de Ernestine David, demeurant 1855 rue Sicard. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire,
Bonneville & Gingras, Ltee,
4504, rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clement de Viauville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetiere de Lachine, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Aurendla) — A Laval-des-Rapides, le 22 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Aurehella Michaud, épouse de feu H. P. Young, demeurant 493, boul. des Prairies. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault,
76, boul. Dussault,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (G. Albert) — Subitement à Montréal, le 20 septembre 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé G. Albert Monette, ingénieur, époux de Lucille Beaubien, père de Robert, Louise et Diane. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, boul. Henri-Bourassa Est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetiere de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Raoul) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Raoul Nadon, époux de Marie-Anna Guernon, autrefois de Ste-Rose, demeurant 365, boul. Gouneau, Pont-Viau, ex-employé au bureau des Postes à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose, Ste-Rose
(Ville de Laval),
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de la au cimetiere de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORRIS (William) — A l'hôpital Royal Victoria, le 21 septembre 1966, dans sa 71e année, est décédé William Charles Norris, époux bien-aimé de Bessie Cleary, et père de Marjorie (Mme D. Warner), Dorothy (Mme H. Stegmaser), William jr, Charles et Ailsa (Mme M. Peever). La dépouille mortelle est exposée à la
Maison funéraire Rosedale
4911, chemin de la Côte-des-Neiges
Le service aura lieu à l'église Mac-Dicar Memorial, à 10 h. du matin samedi, de là au cimetiere Memorial Park.

In memoriam

LACHAPELLE (Joseph) — Nous recommandons à vos prières Monsieur le chanoine Joseph Lachapelle, ancien curé de St-Placide-de-Bearn, prêtre du diocèse de Timmins, décédé le 23 août 1966. Monsieur le chanoine Joseph Lachapelle était membre de la Société d'une messe.

MESSE ANNIVERSAIRE



ZEPHIRIN CLOUTIER

Le 1er octobre 1966, à 8 heures p.m. en l'église St-

OPÉRATEUR
DE "DEGREE-DAY"

Demandé par importante compagnie d'huile. Bonnes conditions.

Ecrire Case 8427 La Presse

VILLE MONT-ROYAL

SOUMISSIONS RE CONSTRUCTION D'UN CENTRE RECREATIF MUNICIPAL

Des soumissions cachetées indiquant bien le contenu "Soumission re. Centre Récréatif" seront reçues par le gérant de la Ville, hôtel de ville, 90 avenue Roosevelt, Mont-Royal, Que., jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, mercredi le 12 octobre 1966, pour la construction d'un centre récréatif municipal. Les soumissions reçues après la limite de temps mentionnée plus haut ne seront pas acceptées et seront retournées non ouvertes aux soumissionnaires.

Les soumissions seront ouvertes en public immédiatement suivant le temps indiqué à l'hôtel de ville et les soumissionnaires ou leurs représentants sont les bienvenus.

Vous pourrez vous procurer les plans, devis et formules de soumission chez MM. Little et Thibaudeau, architectes, à 2115 rue Crescent, Montréal, à partir de midi le 26 septembre 1966, sur paiement d'un dépôt de cinquante dollars ($50.00). Ce dépôt vous sera remboursé si les plans et devis sont retournés en bon état aux architectes, dans les deux semaines qui suivent l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'ordre de Ville Mont-Royal, au montant de dix pour cent (10%) du prix de la soumission. Les chèques des soumissionnaires non acceptés seront retournés promptement mais sans intérêt.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues.

J. R. WARREN, ing.,
Ingénieur de la Ville,
90 avenue Roosevelt,
Ville Mont-Royal, Qué.,
le 23 septembre 1966.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE VERDUN

SOUMISSION

La Commission des Ecoles Catholiques de Verdun recevra, **jusqu'à 10.00 hres a.m., le mardi 11 octobre 1966**, des soumissions pour la vente de l'école annexe J. P. Dupuis, sise au 3891, boulevard LaSalle, Verdun.

Ces soumissions seront scellées et adressées à **La Commission des Ecoles Catholiques de Verdun, 4480, boulevard Chamelain, Verdun**, et devront porter, en sus de l'adresse, les mots: **"Soumission" — Vente de l'Ecole Annexe J. P. Dupuis"**.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque équivalant à dix pour cent (10%) de l'offre du soumissionnaire. Ce chèque sera fait à l'ordre de La Commission des Ecoles Catholiques de Verdun et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque ne sera pas considérée.

Le prix sera payable comptant à la signature du contrat, lequel devra être signé dans les trente (30) jours suivant la réception de la lettre du Ministre de l'Education.

La Commission Scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une session spéciale de la Commission, **le mardi 11 octobre 1966, à 10.00 hres a.m.**

Le secrétaire-trésorier
PAUL ROY

CITE D'OUTREMONT
SOUMISSION

VENTE D'EQUIPEMENTS USAGES

La Cité d'Outremont désire disposer par voie de soumission les équipements suivants:

a) Moteur à gazoline Buda 6MO-970.
b) Compresseur à air Schram 105 pieds cu.
c) Malaxeur à Béton Worthington 3½ pieds cu.
d) Malaxeur à Béton Gilson 3½ pieds cu.
e) Camion Sicard avec niveleuse et dompeuse.
f) (3) tracteurs à chenille Oliver OC4.

A cet effet, on recevra jusqu'à midi le 30 septembre 1966, des soumissions dans des enveloppes portant la mention "Equipements usagés" et adressées au soussigné.

On ne prendra en considération que les soumissions écrites sur les formules spéciales fournies par l'Ingénieur-Administrateur de la Cité.

Ces formules de soumission, enveloppe de retour peuvent être obtenues à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 chemin de la Côte Ste-Catherine.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne et payable à la Cité d'Outremont, pour un montant égal à 10% du prix total de la soumission.

La Cité d'Outremont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et sans aucune obligation de la part de la Cité.

Les équipements pourront être examinés au Garage Municipal, 1451 avenue Ducharme, le 27 septembre, entre 9.00 a.m. et 5.00 p.m. Pour obtenir des renseignements supplémentaires veuillez composer 274-9451, ext. 62.

ARMAND GAGNON
Ingénieur-administrateur

COMMISSION SCOLAIRE DE STE-DOROTHEE NO. 1

SOUMISSIONS

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commission Scolaire de Ste-Dorothée No. 1 recevra jusqu'à 3 heures p.m. lundi, le 17 octobre 1966, des soumissions pour la construction d'une école maternelle de deux classes, et l'aménagement d'un entrepôt au sous-sol de l'Ecole St-Gabriel.

Les travaux devront être terminés dans une période de trois (3) mois après la signature du contrat ou après le début des travaux si ceux-ci commencent avant la signature du contrat.

Ces soumissions seront scellées et déposées entre les mains de la secrétaire de la Commission Scolaire, Mme A. Boudreau, à 1426 Bord-de-l'Eau, Ste-Dorothée, Laval, et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots SOUMISSION: école maternelle Ste-Dorothée No. 1.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire de Ste-Dorothée No. 1 et devra être certifié par une Banque Canadienne à charte ou une Caisse Populaire Desjardins. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque sera rejetée.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars ($100) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte, chaque série des plans, devis, formules de soumissions, etc.: MM. Desrochers-Dumont, architectes, 1650 boul. des Laurentides, suite 410, Chomedey-Ville de Laval. Cette somme sera remboursée à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc., en bon état dans les huit jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours d'une réunion qui aura lieu à l'Ecole Notre-Dame-de-l'Espérance, lundi le 17 octobre 1966, à 8 heures p.m.

A. BOUDREAU,
Secrétaire

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 HEURES – SAMEDI DE 9 H. 30 A 5 H. 30

SPÉCIAUX DU SAMEDI

DUPUIS

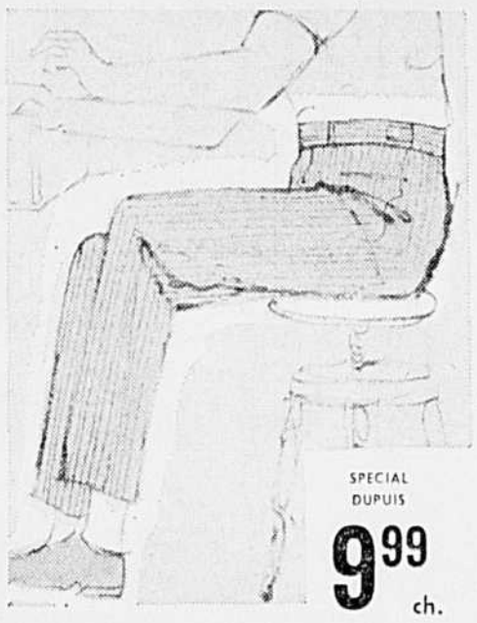
Le grand magasin canadien à l'accent français

Un jour seulement... profitez-en !

Samedi, faites comme des centaines d'acheteurs satisfaits qui attendent les spéciaux du samedi, venez tôt et économisez sur ces valeurs choisies pour vous, la famille et le foyer. N'attendez plus, comparez et choisissez dès maintenant et vous serez sûr d'économiser !

LES REDUCTIONS SONT COLOSSALES !

Pas de commandes postales, p.s.l. ni téléphoniques, s.v.p. – Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à chaque client.



SPECIAL DUPUIS **9.99** ch.

Pantalons en velours côtelé traité "Koratron"

Ordinairement : 12.95 ch.

A) Pattes latérables ajustables et devant sans pli. B) Passe-ceinture et devant sans pli. A) 28 à 38 B) 38 à 44. Marine, brun, olive, gris-fusain, antilope, vison.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 610



SPECIAL DUPUIS **3.59** ch. 3 pour 10.00

Chemises blanches en broadcloth "Sanforized"

Ordinairement : 5.00 ch. et 6.00 ch.

Chemises de marque reconnue pour sa qualité ! Col à pointes arrondies et boutons pressoirs ou à empesage permanent doubles manchettes, poche de poitrine. Faciles d'entretien ! Pointures : 15 à 17.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620



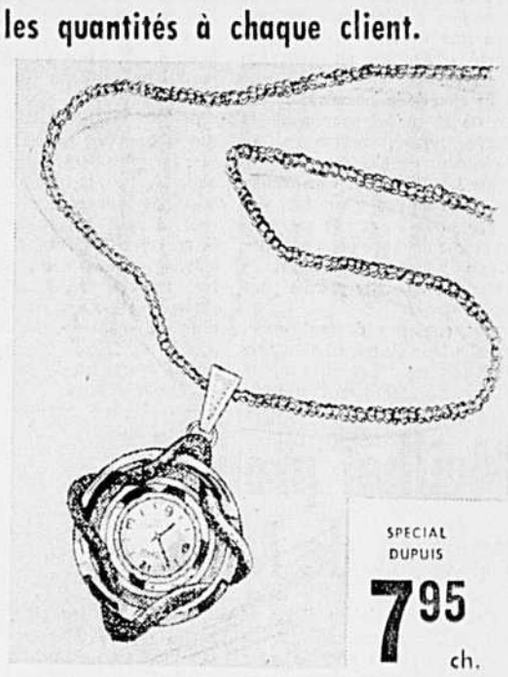
SPECIAL DUPUIS **2.88** ch.

Les chandails coquille ! Tricot 100% "Acrylic"

Ordinairement : 3.88 ch.

Ce chandail est de plus en plus en vogue. Tissus synthétique qui garde toujours l'apparence du neuf ! Sans manches, encolure dégagée, c'est un tricot de fantaisie. Pointures : P.M. Couleurs : noir, marine.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 310



SPECIAL DUPUIS **7.95** ch.

Les montres sautoirs... cadeaux qui plaisent !

Ordinairement : 12.95 ch.

Profitez de cette vente ! Voyez ces montres et admirez-la parfaite finition et leurs chaînettes fantaisie de toute dernière mode ! Boîtier doré seulement ; quatre modèles. Garantie 1 an.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 251



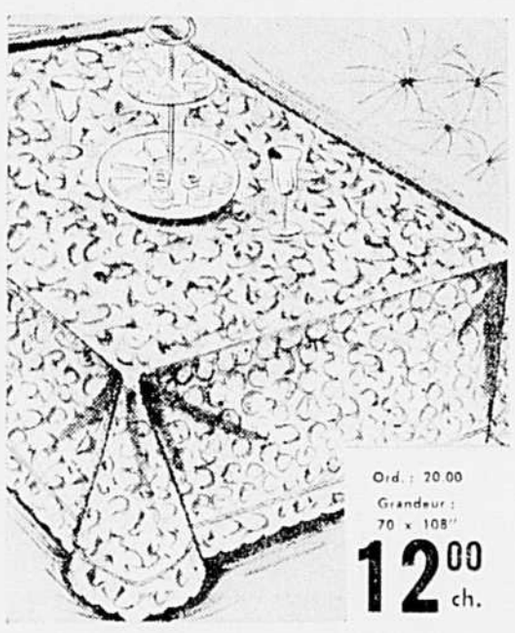
SPECIAL DUPUIS **14.44** ch.

Couvre-lit lavables en dacron/rayon/acétate

Ordinairement : 24.98 ch.

Ce mélange des meilleurs tissus en facilite l'entretien. Bordure fini avec frange. Pour lits simples 82 x 108" ou doubles 94 x 108". Orange ou bleu.

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 160



Ord. : 20.00
Grandeur : 70 x 108"
12.00 ch.

Nappes en acétate/nylon Pure dentelle lavable !

Ovale : 52 x 70" ord. : 9.98
Spécial Dupuis : 6.00
Ovale : 70 x 90" ord. : 15.00
Spécial Dupuis : 9.00
Ronde : 90" ord. : 15.00
Spécial Dupuis : 9.00
Ronde : 70" ord. : 12.98
Spécial Dupuis : 8.00

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140



SPECIAL DUPUIS 12 PAIRES **3.77**

Bas de nylon, 15 deniers, 400 aiguilles, 8½ à 11

Mesdames, faites bonne provision pour l'automne de ces bas de nylon première qualité, sans couture et haut extensible. Choix de couleurs : taupe, café, épice, gris.

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1375



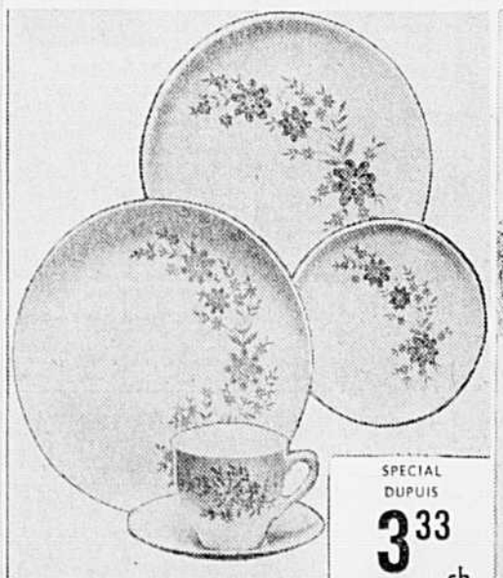
SPECIAL DUPUIS **2.88** ch.

Coupe-vent, 100% nylon, à glissière — Garçonnets

Ordinairement : 3.97 ch.

Ces coupe-vent sont tout indiqués pour l'automne. Souples, légers, ils restent chauds parce qu'ils sont en nylon. Au choix : tricot de coton au cou et poignets, ou, col ordinaire.

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1555



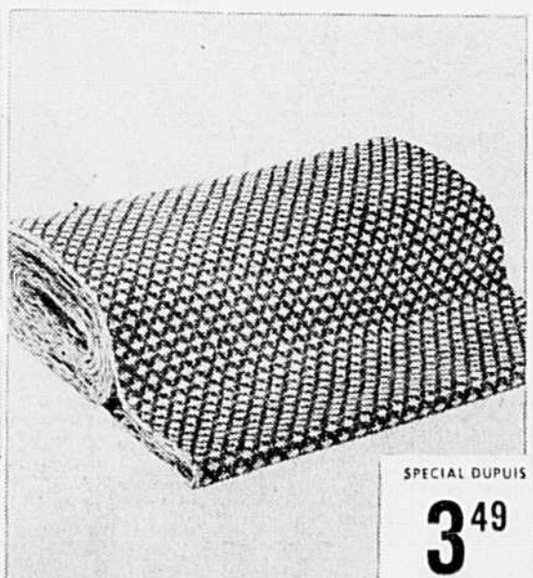
SPECIAL DUPUIS **3.33** ch. 2 pour 6.50

Services à déjeuner en semi-poreclaine, 20 pces

Ordinairement : 4.98 ch.

Coquets ! Ces services à déjeuner ! Semi-porcelaine blanche décorée de motifs de fleurs bleues ; 4 couverts : assiette à déjeuner, à pain, à céréales, tasse, soucoupe.

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 760



SPECIAL DUPUIS **3.49** LA VERGE

Choix de lainages variés Notez le très bas prix !

Ordinairement : 6.98 la verge

Epargnez de l'argent ! Choisissez vos lainages pour robes, jupes, costumes, manteaux. Jaune, beige, brun, noir, bleu, rouge, vert, gris-fusain. 54" de large.

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 120

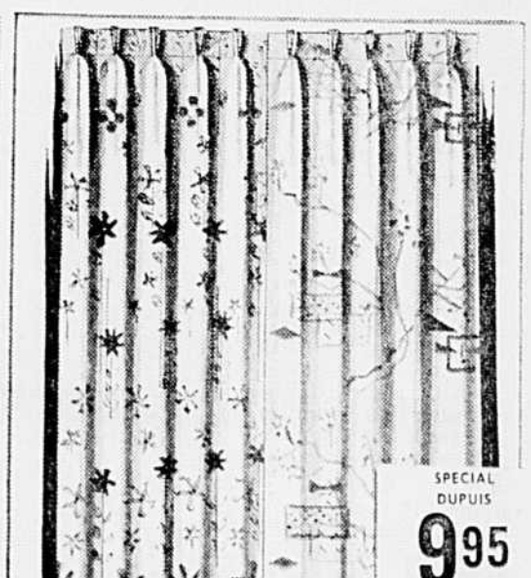


SPECIAL DUPUIS **2.69** la ver. car.

Linoléum vinyle coussiné de marques renommées

Linoléum, coussiné de caoutchouc mousse sur base de papier feutre. Softred. Vinyl-Ease ; largeurs : 2, 3 et 4 verges ; 5 dessins: mosaïque, pierre concassée, brique, marbre, tuile italienne.

DUPUIS — SIXIEME — RAYON 730



SPECIAL DUPUIS **9.95** la paire

Draperies 100% coton à motifs — Prêtes à poser

Ordinairement : 12.95 la paire

Idéal pour dinettes, salles de jeux... Les draperies en coton, lavables, sont ce qu'il vous faut ! Imprimé sur fond vert, or, turquoise, rouge, brun. 2 laizes : 63" hauteur couvrant 48" de mur.

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 740

C'est la semaine du manteau et paletot chez Dupuis ! Venez tôt... vaste choix pour tous les goûts et à tous les prix ! Profitez-en !

La vente "Améliorons notre foyer" bat son plein ! Procurez-vous les articles spécialement choisis pour le foyer et vous serez sûrs d'économiser !

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

L'équipe nationale de hockey perd 3 joueurs

WINNIPEG. (PC) — L'équipe nationale de hockey a perdu trois joueurs que l'instructeur Jack McLeod espérait mettre sous contrat cette semaine. Deux sont passés aux rangs professionnels pour de plus forts salaires, dit-on.

"Un pareil salaire est difficile à refuser", a déclaré McLeod avec un air résigné.

Le joueur junior Serge Savard, qui était sur le point de se joindre à l'équipe nationale, a signé un contrat avec le Canadien de Montréal. Bobby Orr, qui avait paru intéressé, est passé à l'organisation des Bruins de Boston.

McLeod a dit qu'il ne savait pas du tout si la question des offres alléchantes des clubs de la ligue Nationale les avaient décidés à quitter les rangs amateurs.

A l'instar de Bobby Orr, Savard a assisté au camp de l'équipe nationale à Montréal, le mois dernier, et McLeod a dit qu'il semblait intéressé à se rendre au collège St-Boniface, ici, tout en jouant pour l'équipe nationale.

Une perte particulièrement lourde est celle de Grant Moore, un joueur dont l'habileté était reconnu dans les compétitions mondiales. Moore s'est enrôlé pour son cours de droit à l'Osgoode Hall, de Toronto. L'on espérait qu'il commencerait ses études à la faculté de droit de l'université du Manitoba.

Course pour le trophée LA PRESSE

Quelque 100 coureurs venant des plus grands centres de l'Est des Etats-Unis et de l'Est canadien participeront au programme de trois courses présenté dimanche, au parc Lafontaine.

Le clou de la journée, l'épreuve de 12 milles pour hommes d'âge senior, permettra au vainqueur de s'octroyer le trophée LA PRESSE. Une course de trois milles pour hommes d'âge juvénile, et une autre de la même distance pour hommes d'âge junior, précéderont la classique annuelle prévue pour 2h.30.

Les coureurs devront effectuer le tour du parc Lafontaine huit fois pour l'épreuve de 12 milles. Le record de l'épreuve, une heure et deux minutes, appartient à Gordon Dickson, qui sera sur les lieux dimanche, tout comme Ron Wallingford et le vainqueur de l'an dernier, Dave Lach. Lach a raté le record d'une minute seulement, l'an dernier.

Le seul trophée LA PRESSE représente un enjeu formidable. Le splendide trophée a été offert à l'enjeu pour une période de trois ans. Si un coureur, durant ce laps de temps, la course en deux occasions, le trophée sera sien. Si, par contre, trois coureurs différents sortent victorieux en l'espace d'autant d'années, le coureur ayant conservé le meilleur temps deviendra le possesseur du trophée.

Mailhot prend la relève de Meunier

Depuis sa fondation, il y a 12 ans, la ligue Intercollégiale a toujours eu une vedette pour rehausser les performances du circuit.

Il y a eu l'époque du maître, Jacques Bouchard, des Lions du collège de Montréal, celle de Pierre Lebel, des Kodiaks du Mont-St-Louis, l'ère de Jean Cusson et de l'irrésistible offensive des Chevaliers bleus du collège Ste-Marie, l'année d'André Meunier.

Cette année, on s'inquiétait à savoir qui prendrait la relève. Il semble que Claude Mailhot, le sensationnel demi des Kodiaks, a accepté de relever le défi. C'est du moins la conclusion qu'on peut tirer de sa performance lors de la joute initiale de son équipe, dimanche dernier.

Mailhot, vaincu au fil d'arrivée par Meunier dans le domaine des performances individuelles, en 1965, a commencé la saison en lions, avec trois touchés, dont deux grâce à des passes du quart-arrière Claude Sinard.

Ses trois touchés ont permis à Mailhot de s'installer au premier rang des compteurs, trois points devant Marcel Claude, des Voltigeurs du collège Bourget de Rigaud.

Deux autres joueurs se partagent le troisième rang, avec 13 points chacun. Ce sont Ronald Poulin, des Trads du Collège de l'Assomption, et Denis Arpin, du Collège St-Viateur.

René Lavertu a réussi l'unique placement, dans la journée de dimanche. Le jeune joueur du Séminaire de Philosophie a propulsé le ballon d'une distance de 25 verges et son important botté a permis à son équipe de vaincre le Ste-Marie.

Trois joueurs ont réussi trois convertis chacun. Ce sont Raymond Richard, du collège Notre-Dame, Claude, du Bourget, et Jacques Cantin, des Pistolets.

Voici d'ailleurs les meilleurs compteurs du circuit :

	T.	Pl.	C.	S.	Pts
Mailhot, Mt-St-Louis	3	0	0	0	18
Claude, Bourget	2	0	3	0	15
Arpin, St-Viateur	2	0	1	0	13
Poulain, Assomption	2	0	1	0	13
Faffard, Joliette	2	0	0	0	12
Guérin, Notre-Dame	2	0	0	0	12
Marier, St-Viateur	2	0	0	0	12
Lavertu, Sém. Phil.	1	1	0	0	9
Richard, Notre-Dame	1	0	3	0	9

Quatre joueurs ont frappé 4 circuits

Quatre joueurs se partagent l'honneur d'avoir frappé le plus grand nombre de coups de circuits dans la ligue Montréal junior cette saison. Il s'agit de Jean Béliveau, Marcien Bouchard, Wally Dryswack et Pierre Potvin, qui ont réussi trois quatre-buts chacun.

Ces joueurs seront honorés lors du banquet des champions du circuit présidé par Fred Spada le 16 novembre à l'hôtel Mont-Royal. Arthur Gagnon leur remettra alors son trophée en présence de Jackie Robinson qui sera le conférencier au banquet.

Seulement 58 circuits ont été frappés cette saison, dont trois "grand slam", oeuvres de Marcien Bouchard, Serge Roy et André Turcotte. Les Dodgers de Ville-Marie ont cogné 11 circuits, soit plus que toute autre équipe de la ligue.

Selon le rapport du statisticien Gérald Ethier, huit joueurs ont obtenu deux circuits et 30 joueurs en ont réussi un chacun.

Robert Lemieux avait mérité le titre la saison dernière tandis que Michal Lavoie, Guy Potvin et Gary Morley furent les vainqueurs en 1964.

Voici la liste des joueurs qui ont frappé des circuits :

STATISTIQUES INDIVIDUELLES

J. Béliveau, (V. Marie)	3
M. Bouchard, (V. Marie)	3
W. Dryswack, (Rosemont)	3
P. Potvin, (V. Marie)	3
P. Bohémier, (St-Barnabé)	2
P. Charbonneau, (Longueuil)	2
R. Comeau, (Longueuil)	2
R. Dimaulo, (Villeray)	2
W. Higgerty, (N.D.G.)	2
C. Mailhot, (Laval)	2
N. Roy, (Longueuil)	2
C. Schippers, (N.D.G.)	2

STATISTIQUES PAR EQUIPES

V. Marie	11
Longueuil	10
N.D.G.	7
Rosemont	7
St-Barnabé	4
Laval	4
St-Henri	4
Ville Mont-Royal	4
Kinsmen	3
Villeray	2

GRAND SLAM

M. Bouchard,	(V. Marie)
S. Roy,	(Longueuil)
A. Turcotte,	(V. Marie)

FRANCFORT, (AFP) — Un contrôle anti-doping a été exigé pour Karl Mildenberger avant le combat qui doit l'opposer à Cassius Clay. C'est le manager de ce dernier, Angelo Dundee qui a formulé cette demande.

M. Werner a déclaré que ce contrôle n'était pas prévu dans les statuts de la Fédération, mais a souligné qu'il n'y était cependant pas opposé. Le médecin de service fera un prélèvement d'urine avant le match aux deux boxeurs, et l'analyse sera faite par l'institut de médecine légale de l'université de Francfort.



Son Exc. Mgr Langlois

Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, est décédé

Son Exc. Mgr Joseph-Alfred Langlois, troisième évêque de Valleyfield, est décédé hier matin à l'évêché, à la suite d'une longue maladie.

Né à Sainte-Claire, dans le comté de Dorchester, le 4 septembre 1876, Alfred Langlois poursuivit ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse, avant son entrée au Grand Séminaire de Québec. Il reçut l'ordination sacerdotale le 25 mai 1902.

Le jeune prêtre enseigna d'abord au Collège de Lévis, puis au Grand Séminaire de Québec, avant un séjour d'études à Rome, en Italie, et à Louvain en Belgique. A son retour il devint le curé fondateur de la paroisse Sacré-Coeur à Québec; puis son archevêque, Son Em. le cardinal Louis-Nazaire Bégin, lui confia la direction du Grand Séminaire.

Le 14 juillet 1924, le Saint-Siège l'élevait à l'épiscopat. Fait évêque titulaire de Titopolis et auxiliaire à Québec, Mgr Langlois obtenait sa consécration le 23 septembre, des mains du Délégué apostolique, Son Exc. Mgr Pietro Di Maria. Deux ans plus tard, le 10 juillet, Mgr Langlois devenait l'évêque du diocèse de Valleyfield.

Sa Sainteté le Pape Pie XII, le 2 août 1949 à l'occasion de ses vingt-cinq années d'épiscopat, élevait Mgr Langlois au titre de comte romain et d'assistant au Trône pontifical. Le 31 janvier 1964, l'évêque devait, en raison de son état de santé, laisser l'administration du diocèse à Son Exc. Mgr Percival Caza, au titre d'évêque coadjuteur. D'une année plus jeune que le doyen de l'épiscopat canadien, Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire à Montréal, âge de 91 ans, Mgr Langlois portait dans ses armoiries la devise : miséricorde et vérité.

La dépouille mortelle de Mgr Langlois est exposée à l'évêché de Valleyfield. Les visiteurs sont admis entre dix heures du matin et dix heures du soir. La translation des restes vers la cathédrale se fera dimanche après-midi à 3 h. Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger présidera la cérémonie des funérailles, lundi après-midi à 3 h. L'inhumation suivra dans la crypte. La direction de l'évêché recommande de ne pas envoyer de fleurs.

Nécrologie

M. Albert-Donat Goulet

A Montréal-Nord est décédé, le 19 courant, M. Albert-Donat-Goulet, 78 ans, époux de Alice Chartrand, ancien fonctionnaire du gouvernement provincial.



Il laisse dans le deuil ses filles Murielle, Marie-Marthe, Violette, Pauline, Céline, Cécile, Thérèse et Louise, ses fils Roger et Roy ainsi que de nombreux petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 400 est, Henri-Bourassa. Le service funèbre sera célébré à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord à 10 h. vendredi le 23 septembre. L'inhumation se fera au cimetière de Côte-des-Neiges.

NECROLOGIE

Mme Albert Savard

A Montréal, le 21 septembre, est décédée madame veuve Albert Savard, née Rose Michaud. Son mari, entrepreneur pompiste, était bien connu dans les milieux artistiques pour s'être occupé de théâtre amateur durant plusieurs années. Il fut entre autres le fondateur du groupe "Le Petit Théâtre". La défunte laisse son fils Marcel, deux petites-filles, Claudette et Danielle, et quelques nièces. Les funérailles auront lieu le samedi 24 septembre. Le convoi funèbre partira à 9.15 heures a.m. des salons Urgel Bourgie, 1385 est, rue Ontario, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service sera chanté à 9.30 heures. Inhumation au cimetière de Saint-François de Sales.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AUDRIAULT (Elmina) — A St-Laurent-du Fleuve, le 22 septembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Lucien Baudriault, née Elmina Dube. La dépouille mortelle est exposée aux salons

Rosaire Jacques,
109, rue Lezendre, Contrecoeur,
jusqu'à vendredi 4 heures p.m. et transportée à Montréal pour être exposée aux salons

Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard, Ville-Emard.

Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant, à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Georges) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Georges Beauchemin, époux de Jeannine Langlois, demeurant 6367, 11e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont,

à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Antoinette) — A Montréal, le 20 septembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Edouard Beaulieu, née Antoinette Sertorelli. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc,
6320 rue St-Denis

à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BEAUREGARD (Roméo) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Roméo Beauregard, fils de feu Gustave Beauregard, et de feu Ernestine Beauchamp, demeurant 3321, Monsabre. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc,
3254, rue Bellechasse

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Léonidas) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Léonidas Bernard, époux en 1ères noces de Mathilda Boily, et en 2èmes noces de Graziella Pelletier, demeurant 1569 Jeanne d'Arc. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam

à 10 hres 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Eva) — A l'hôpital St-Michel, le 21 septembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Eva Pitre, épouse de Georges Bourdon, demeurant 144, chemin Chambly, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Langlois et Francoeur,
163 ouest, rue St-Charles, Longueuil,

pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les dames de Ste-Anne se rendront aux prières.

BOURET (Joachim) — A Pont-Viau, le 21 septembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Joachim Bouret, époux de Gertrude Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Filiatreault,
90, boul. Levesque,

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTY (Blanche) — A St-Bruno, le 21 septembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve William Canty, née Blanche L'Esperance, demeurant 118 est, Rabastalière, St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Tetreault & Fils Ltée
1559, rue Montarville, St-Bruno

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Paroissiale, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Colette) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 16 ans, est décédée Colette Cloutier, fille de Gérard Cloutier et de Gloria Lebrun, demeurant 936 Oxford. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,

à 10 heures pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Jacques) — Accidentellement, au chemin St-Martin, à St-Louis de Terrebonne, le 19 septembre 1966, à l'âge de 22 ans, est décédé Jacques Couture, fils de M. Saida Couture et de Théodora Belisle, demeurant 11,853, rue Henault. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée
5001, Boul. Henri-Bourassa
coin Ste-Gertrude

à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Philomène) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 95 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Arsène Demers, née Philomène Beaudoin, demeurant à la Providence Auclair. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Dallaire et Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis,

à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Gabriel-de-Brandon, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à 11.45 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLONGCHAMPS (Joseph) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Deslongchamps, époux de Lucienne Larivée. Il laisse dans le deuil sa fille, Mme Pierre Sylvestre (Therese), son frère Euclide, sa soeur Eva. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc,
185, rue de Castelnau Est

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBEAU (Arthur) — A St-Paul-l'Ermite, le 22 septembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Dubeau, époux de Florida Trudel, demeurant à 290 Notre-Dame, St-Paul-l'Ermite. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny,

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Paul-l'Ermite, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Leatitia) — A Montréal-Nord, le 22 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve J.-C. Duquette, née Leatitia (Lucienne) Villeneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3925, rue Monselet

à 11 heures pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Irené) — A Ste-Ursule, le 20 septembre 1966, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Irené Gagnon, époux de feu Domina Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Irené Gagnon & Fils
A Ste-Ursule

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Ursule, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUMONT (Napoleon) — A Verdun, le 22 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, 6 mois, est décédé M. Napoleon Gaumont, époux de feu Adelia Deschamps, demeurant 351 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault
312, rue de l'Eglise

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Edouard-Charles) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Edouard-Charles Gauthier, époux de feu Sarah Lalonde. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Hector) — A Coteau-du-Lac, le 20 septembre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Hector Giroux, ex-chef de gare de St-Clet, époux de feu Marie-Anne Labrosse, père de Paul, Jean, Mme Omer Bourbonnais (Jacqueline), Mme Jean-Louis Merizzi (Suzanne), Mme Albert Ladouceur (Pierrette), Mme Yvon Biard (Denise). Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Pilon et Fils
St-Clet

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOTTE (Gabrielle) — A Hawkesbury, le 22 septembre 1966 à l'âge de 45 ans est décédée Mlle Gabrielle Hotte, fille de feu Adélard Hotte, et de feu Euphrésine Touranceau. Elle laisse 3 frères : Théophile, de Chute à Blondeau, Arthur et Alphonse, de l'Orignal, 4 soeurs : Mme Wilfrid Gour (Florina), d'Alfred, Mme Alderic Marleau (Orilda), Mme Henri Duval (Anna), de Dalkeith, Mme Jules Marleau (Marie-Berthe), de Ste-Anne-de-Bellevue. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire

Quenneville Ltée
1243, rue Lansdowne, Hawkesbury

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal, Ontario, où le service sera celébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Maurice) — A Duvernay, ville de Laval, le 22 septembre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé Maurice Jean, époux de Jeanne Thibault. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira

de la paroisse St-Maurice
2000 rue Champs-Fleurs, Duvernay

pour se rendre à l'église St-Maurice où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Roland Bisson Inc.

JEANRIE (Amédée) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Amédée Jeanrie, époux de Bernadette Lemery, demeurant 10,424 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745 rue Cremazie est

à 1 hre, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jovite, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Pulcherie) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Joseph-Alfred Laberge, née Pulcherie Desilets, demeurant à Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Lucienne) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Lacombe, née Lucienne Hetu, demeurant 7533 Boyer. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltee,
1120 est, rue Jean-Talon,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Alice) — A Jacques-Cartier, le 22 septembre 1966, à l'âge de 49 ans, est décédée Alice La Vallière, épouse de feu Albert Laflamme, demeurant 1255 St-Alexandre. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche et Fils Inc.,
1370, chemin Chambly,

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Oscar) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Oscar Lafontaine, époux d'Aurore Lemieux. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Della) — A Montréal, le 23 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Charles La ramee, née Della Maynard, demeurant 6561, 3e Avenue, Rosemont, mère de Louis, gérant district de la Brasserie O'Keefe, et de Lucille (Mme R. Sgroi). Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e Avenue, Rosemont

pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Louis) — Accidentellement, à St-Hermas, le 21 septembre 1966, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Louis Laurin, fils d'Oscar Laurin et de feu Alda Hamelin. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira

de la demeure de son père,
St-Hermas,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 heures p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : J.-P. Filion, St-Hermas.

LAVOIE (Pierre) — A Pont-Viau, le 22 septembre 1966, à l'âge de 4½ ans, est décédé Pierre Lavoie, fils de Léo Lavoie et d'Elizabeth McPherson, demeurant 269 St-Hubert. La cérémonie des anges aura lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Filiatreault,
90, boul. Lévesque,

pour se rendre à l'église St-Christophe, où la cérémonie sera célébrée à 3 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (Emile) — A Terrebonne, le 21 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Emile Leboeuf, époux d'Eva Dutemple, demeurant 1160, rue Hall, Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest

à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Irenée, où le service sera célébré à 9.30 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Hélène) — A St-Lin, le 22 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Mathias Leveille, née Helene Beaudoin. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Joly et Fils Ltee
256, 12e avenue, St-Lin,

à 3 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin, où le service sera célébré à 4 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Henri) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 82 ans 10 mois, est décédé M. Henri Marchand, retraité de la Banque Canadienne Nationale, époux de Gabrielle Hardy, demeurant 1980 boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4737 rue de Lorimier

à 11 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 11 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIN (Edmond) — A Verdun, le 22 septembre 1966, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Edmond Marin, fils de feu Alcide Marin et de Mary Burns, demeurant 329, 4e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault
512, rue de l'Eglise

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Marie-Ange) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Eugène Martin, née Marie-Ange Germain, demeurant 5554, Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier

à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McSWEEN (Florian) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Florian McSween, époux de Ernestine David, demeurant 1855 rue Sicard. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Dallaire,
Bonneville & Gingras, Ltée,
4504, rue Ste-Catherine Est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clement de Viauville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Aurebella) — A Laval-des-Rapides, le 22 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Aurebella Michaud, épouse de feu H. P. Young, demeurant 493, boul. des Prairies. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4737 rue de Lorimier

à 11 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 11 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (G. Albert) — Subitement à Montréal, le 20 septembre 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé G. Albert Monette, ingénieur, époux de Lucille Beaubien, père de Robert, Louise et Diane. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
130, boul. Henri-Bourassa Est

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Raoul) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Raoul Nadon, époux de Marie-Anna Guernon, autrefois de Ste-Rose, demeurant 365, boul. Goineau, Pont-Viau, ex-employé au bureau des Postes à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M.-D. Cyr,
187, boul. Ste-Rose, Ste-Rose
(Ville de Laval),

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORRIS (William) — A l'hôpital Royal Victoria, le 21 septembre 1966, dans sa 71e année, est décédé William Charles Norris, époux bien-aimé de Bessie Cleary, et père de Marjorie (Mme D. Warner), Dorothy (Mme H. Stegmayer), William jr, Charles et Ailsa (Mme M. Peever). La dépouille mortelle est exposée à la

Maison funéraire Rosedale
4911, chemin de la Côte-des-Neiges.

Le service aura lieu à l'église Mac-Dicar Memorial, à 10 h. du matin samedi, de là au cimetière Memorial Park.

In memoriam

LACHAPELLE (Joseph) — Nous recommandons à vos prières Monsieur le chanoine Joseph Lachapelle, ancien curé de St-Placide-de-Béarn, prêtre du diocèse de Timmins, décédé le 23 août 1966. Monsieur le chanoine Joseph Lachapelle était membre de la Société d'une messe.

MESSE ANNIVERSAIRE



ZEPHIRIN CLOUTIER

Le 1er octobre 1966, à 8 heures p.m. en l'église St-Louis-Grignon-de-Monfort, de ville Laval, sera chantée une messe anniversaire en mémoire de Zéphirin Cloutier, décédé à l'âge de 62 ans, le 2 octobre 1965.

Hommage de son épouse, Marie-Rose Joncas et de ses enfants : Françoise, Maurice, Berthe, André, Denise, Thérèse, Jean et Paul.

IN MEMORIAM



Docteur A. Charbonneau

Une messe sera chantée en l'église St-Zotique, rue Notre-Dame ouest, le samedi 24 septembre à 4 heures 15 p.m. pour le repos de l'âme du docteur Charbonneau, décédé le 25 septembre 1965.

Parents et amis sont priés d'y assister.

OUELLETTE (Charles) — A Montréal, le 21 septembre 1966 à l'âge de 77 ans est décédé M. Charles Ouellette, époux de feu Donalda Renaud, autrefois de 10,630 Vianney. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funere partira des salons

A. Savaria Ltée
5001 Boul. Henri-Bourassa Est

à 9 hr

Moscou rejette les offres de paix américaines

Québec appuie l'idée d'un Commonwealth des pays francophones • En page 13

Gromyko soutient qu'aucun indice ne témoigne du sérieux des propositions américaines sur le Vietnam — Page 17

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, vendredi 23 septembre 1966 / Quatre-Temps / 82e année, No 221 / 4 cahiers / 48 pages / Les prévisions météorologiques : Ciel variable, frais / Minimuum : 45 / Maximum : 60

L'affaire Munsinger: le rapport blâme Dief

Dief aurait dû se défaire de Sévigny

par Luc Beauregard

OTTAWA — Le rapport du juge Wishart Flett Spence, sur "certaines questions relatives à la dénommée Gerda Munsinger", reproche à M. Diefenbaker de n'avoir pas pris de mesures suffisantes alors qu'il était premier ministre du Canada et que son ministre de la Justice, M. Davie Fulton, l'a mis au courant des relations qu'entretenait avec cette femme M. Pierre Sévigny.

Deuxièmement, le rapport est cinglant pour M. Sévigny, ministre associé de la Défense dans le cabinet Diefenbaker. Le président de la Commission l'accuse d'avoir dupé M. Diefenbaker en ne lui avouant pas l'ampleur de ses relations avec Gerda Munsinger. Le juge écrit que s'il n'existe aucun soupçon de preuve ni aucune indication tendant à démontrer qu'il y ait eu déloyauté, il y avait danger pour la sécurité de l'Etat étant donné que M. Sévigny s'exposait au chantage et à des pressions indues. Selon lui, le ministre aurait dû démissionner.

Troisièmement, la commission d'enquête approuve pleinement l'attitude et les déclarations du ministre actuel de la justice, M. Lucien Cardin, de même que celles de MM. Pearson et Favreau.

Le document rédigé par M. Spence, juge de la Cour suprême du Canada, comporte 102 pages. Il ne formule aucune recommandation à l'intention du gouvernement. Le juge s'est donné pour tâche principale celle d'examiner "si l'on avait traité cette affaire selon les règles et principes qui s'appliquent normalement aux personnes ayant accès aux renseignements confidentiels".

Selon le juge Spence, M. Diefenbaker n'a pas sévi suffisamment à l'endroit de M. Sévigny quand son ministre de la Justice l'a mis au courant de l'affaire. C'est à lui seul, admet le juge à la décharge de M. Fulton, que revenait la décision d'ordonner à la gendarmerie de poursuivre son enquête sur Gerda Munsinger. D'autre part, soutient le rapport, M. Diefenbaker était trop près de M. Sévigny pour prendre sur lui la décision de s'en tenir là. Il aurait dû, dit-on, mettre ses collègues du cabinet au courant de l'affaire, au moins le ministre responsable de la Défense, M. Harkness, et M. George Hees car il savait que ce dernier avait eu certaines relations avec Gerda.

A ce propos, le juge Spence lave M. Hees de tout reproche. Tout au plus souligne-t-il que ce dernier a manqué de discrétion. A son avis, la preuve a montré que M. Hees avait vu Gerda à quatre reprises, mais elle n'indique pas que des liens aussi étroits s'étaient établis entre eux que dans le cas de M. Sévigny.

Le rapport est massacrant pour ce dernier. M. Sévigny, affirme le juge, s'est livré à des rapports sexuels intimes avec Gerda Munsinger. Mais il a trompé M. Diefenbaker en lui racontant beaucoup moins que la vérité et ce seul fait aurait dû l'inciter à remettre sa démission.

"Une enquête plus poussée, instituée en 1960 à la demande de M. Diefenbaker, aurait révélé une situation qui lui aurait permis d'exiger la démission de son ministre pour ce seul motif de dissimulation de faits. Cette enquête aurait en outre démontré l'existence d'un chantage et de pressions indues.

"En réalité le fait que M. Sévigny ait permis que cette situation se produise sans s'assurer de la bonne réputation de la personne avec laquelle il s'associait témoigne de sa propre inaptitude à faire partie du cabinet à quelque titre que ce soit, surtout pas à titre de ministre associé de la Défense nationale, poste extrêmement délicat.".

Le rapport ne trouve rien à redire contre le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration qui a fait tout son possible pour débarrasser le Canada de Gerda Munsinger dès que sa véritable identité lui fut connue.

Au début des années cinquante, Gerda s'était en effet vu refuser l'entrée du Canada. Elle avait fait une demande sous son nom de jeune fille, Heseler, sous lequel la GRC avait réussi à monter un dossier très défavorable. Quand elle réussit plus tard à pénétrer au Canada, ce fut grâce au nom d'un militaire américain qu'elle avait épousé, Munsinger. Mais dès que le ministère s'est rendu compte qu'il s'agissait de la même personne, des mesures furent prises pour qu'elle ne puisse plus revenir au pays.

Le rapport est également élogieux à l'endroit de la Gendarmerie du Canada. Le juge soutient qu'étant donné le défaut

voir RAPPORT en page 2



John Diefenbaker : il n'a pas, selon le juge, pris toutes les mesures suffisantes.



Pierre Sévigny : ses états de service ne le mettaient pas à l'abri d'un chantage

Dief répond par une accusation: le cas d'Herbert Norman, en 56

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, a déclaré aujourd'hui que le premier ministre Pearson, alors qu'il était ministre des Affaires extérieures, n'a pas tenu compte de la sécurité de l'Etat en 1956 dans le cas de Herbert Norman.

Dans une déclaration "préliminaire au rapport du juge Spence sur l'affaire Munsinger", M. Diefenbaker déclare que le rapport précise bien qu'un doute sur la loyauté d'une personne doit plutôt bénéficier à l'Etat.

"Le présent premier ministre n'a pas respecté cette consigne dans l'affaire Norman", ajoute le communiqué du chef conservateur emis aujourd'hui à son bureau d'Ottawa.

Herbert Norman, ambassadeur canadien en Egypte, s'était suicidé après qu'un comité du sénat américain avait soutenu qu'il était communiste.

A cette époque, M. Pearson a reconnu que M. Norman pouvait avoir milité dans des associations communistes dans sa jeunesse, mais qu'il les avait toutes abandonnées lorsqu'il était entré à l'emploi du ministère des Affaires extérieures.

M. Diefenbaker a dit que M. Pearson, lors de l'affaire Norman, avait déclaré ce qui suit, aux Communes, le 12 avril 1957 :

"J'ai dit que M. Norman, à notre connaissance, avait eu certaines associations communistes, alors qu'il était étudiant, il y a plusieurs années, et que nous n'allions pas permettre que ceci amène son expulsion du service public du Canada, après les longues années de dévouement loyal qu'il a consacrées au pays".

M. Diefenbaker a ajouté que M. Pearson avait accepté l'entière responsabilité dans l'affaire Norman. Il a cité une autre déclaration de M. Pearson :

"Il a toujours été de principe et je pense que c'est un principe correct — dans nos enquêtes de sécurité, de ne pas publier les détails de toute allégation parce que les détails de la vie privée d'un homme ne devraient pas être sujets d'accusation ou de réfutation en public."

Dans sa déclaration, M. Diefenbaker souligne que le rapport sur les relations de Gerda Munsinger avec des membres du cabinet conservateur n'allèguaient pas que des pressions

Voir DIEF en page 2



Le ministre Lucien Cardin : ses déclarations étaient exactes

Autres informations et photos page 17

Cette histoire est ridicule!

— Pierre Sévigny

Rejoint à son bureau de courtier, M. Pierre Sévigny a déclaré que le seul commentaire qu'il a à faire, pour l'instant, sur le rapport du juge Spence, est que ce rapport est ridicule.

"Je ne l'ai pas encore lu parce que je suis trop occupé, a-t-il dit, mais je sais ce qu'il contient.

"Toute cette affaire était insensée dès le départ et l'est autant aujourd'hui qu'auparavant.

"Je ne suis pas un risque de sécurité pour l'Etat, je ne l'ai jamais été et je n'ai pas d'autres commentaires à faire pour le moment".

Pearson : pas de commentaires

A Ottawa, le premier ministre Lester B. Pearson s'est refusé à tout commentaire. Un porte-parole au bureau de M. Pearson s'est borné à déclarer que le rapport Spence parle de lui-même.

L'ancien ministre du Commerce dans le cabinet Diefenbaker, M. George Hees, dont le juge Spence dit qu'il a commis une indiscrétion légère mais regrettable en dînant à trois reprises avec Mlle Munsinger, était introuvable aujourd'hui.

Sa secrétaire à Ottawa a déclaré qu'elle a vainement tenté de l'atteindre toute la matinée.

A Kemloops, en Colombie-Britannique, M. Davie Fulton,

Voir SEVIGNY en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 31 à 35, 38 à 45
Bandes dessinées / 30
Courrier "Que faire ?" / 16
Deces, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 20 à 22
Horoscope / 45
Loisirs et récréation / 30
Mots croisés / 32
"Navigation" / 23
Nouvelles internationales / 35
Nouvelles nationales / 13
Radio et télévision / 18 et 19
Spectacles et concerts / 8 à 10
Sports / 25 à 29 et 47
Tribunaux / 11
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 24

CKAC 73 AU CANADA

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 221

Mise au jour d'un important réseau de voleurs dans le port



photo LA PRESSE

Sens unique rue Ste-Catherine

Depuis 7 h. ce matin, la rue Ste-Catherine, l'artère la plus intensément fréquentée du coeur de Montréal, n'est plus accessible aux automobilistes qu'en direction ouest-est, entre l'avenue Atwater et la rue Frontenac.

De même, les rues Burnside et St-Luc sont simultanément devenues à sens unique d'est en ouest. Afin de soulager au mieux — on l'espère — l'état de perpétuel congestion de ces différentes artères, bien des conducteurs dérogeront dorénavant à plusieurs de leurs plus vieilles habitudes au volant.

Dès 10 h. hier soir, les employés du Service de la circulation de Montréal ont entrepris l'installation des nouveaux panneaux de signalisation.

Le directeur du Service de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, a invité tous les automobilistes à porter une attention particulière aux nouvelles dispositions et plusieurs agents ont été spécialement assignés pour veiller à la bonne marche de la circulation dans les secteurs concernés.

Un des détenus s'est évadé

L'arrestation d'un camionneur, hier matin, a permis la mise au jour d'un important réseau de voleurs qui se spécialisaient, depuis plusieurs années, dans les vols de marchandise dans le port de Montréal. Selon la police, le chiffre d'affaires de ce réseau serait de $4 à $5 millions par année.

A la suite des déclarations faites par le détenu au cours de son interrogatoire, cinq autres individus ont été appréhendés et sont présentement détenus au quartier général de la Sûreté de Montréal.

Un d'entre eux s'est évadé, tard hier soir, d'une cellule du poste de police des Ports nationaux. La police a diffusé sa description. Il s'agit de Ronald Harrison, 34 ans, 5 pieds 7 pouces, cheveux noirs et yeux bleus. L'homme s'est évadé par une fenêtre qu'on croyait barricadée.

De plus, des mandats d'arrestation ont été émis au nom de six autres individus que la police désire interroger en rapport avec cet important réseau de voleurs.

Le capitaine René Landry des Ports nationaux, signale que deux des quatre suspects arrêtés hier soir ont été relâchés après interrogatoire et que les deux autres, des débardeurs, comparaîtront demain matin sous des accusations de vol. Plusieurs autres arrestations sont prévues.

Au moment de son arrestation, le camionneur transportait de la marchandise qui avait été volée dans des hangars du port de Montréal.

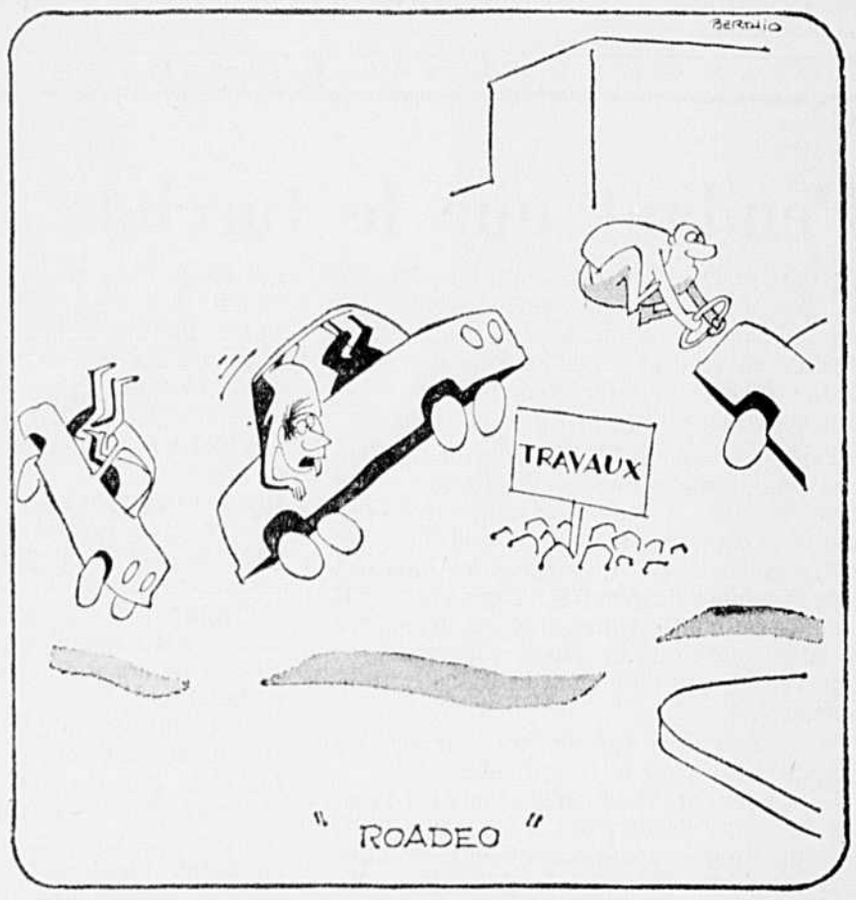
La police a de plus effectué des perquisitions dans des garages de la rue Fabre, près de l'intersection du boul. St-Joseph. Ces visites ont permis de recouvrer un lot important de marchandises volées, constitué surtout d'alcool et de vêtements.

Ce matin, l'enquête a révélé précisément que le camionneur arrêté hier transportait 233 caisses de pantalons contenant chacune vingt douzaines de pantalons. De ce nombre, 211 caisses ont été livrées tandis que 22 autres étaient destinées à des receleurs. Et lorsque les policiers sont intervenus, ils ont pu mettre la main sur une dizaine de ces caisses. Restent donc aux voleurs et receleurs quelque 4800 pantalons, confectionnés à Taiwan.

Le capitaine René Landry, de la police du port, qui a communiqué ces faits aux journalistes, ajoute qu'un vérificateur du port est impliqué dans ce vol. Il a été arrêté vers 5 h. hier soir.

Les individus présentement détenus et ceux que l'on recherche seraient tous des camionneurs, des débardeurs, ou des employés d'entrepôt du port

Voir RESEAU en page 6



Aucune mention du directeur actuel dans le rapport sur la réorganisation du Service de la police de Longueuil

par Claude Masson

A aucun moment dans son rapport soumis récemment au conseil municipal de Longueuil, le lieutenant Jean-Paul Parent, prêté par la ville de Montréal pour y faire une étude sur la réorganisation du service de la police de cette municipalité de la rive sud, ne fait mention du directeur actuel du corps de police, M. Guy Blanchet. Le nom de ce dernier n'est pas mentionné une seule fois et aucun blâme ni aucun témoignage favorable n'y est contenu.

Le représentant de LA PRESSE a appris hier ce nouveau fait dans "l'affaire Blanchet" en même temps qu'il a été mis au courant des principales têtes de chapitres du rapport du lieutenant Parent. Ce dernier a agi comme directeur intérimaire de la police de Longueuil durant quatre mois, alors que le directeur Blanchet jouissait d'un congé avec solde, avant d'être démis de son poste le 29 août. Il a été par la suite réinstallé le 15 septembre en attendant de connaître le verdict qui sera rendu par le juge qui sera nommé incessamment pour faire enquête sur les accusations portées à l'endroit du directeur Blanchet par quelques-uns des conseillers municipaux.

Rejoint chez lui, le lieutenant Parent nous a confirmé n'avoir aucunement pris position quant à la conduite de M. Blanchet, son rôle ayant été d'étudier l'ensemble des améliorations à apporter au service.

Cette certitude met donc fin à des rumeurs dans les deux sens qui ont couru par suite de la destitution du directeur Blanchet.

Dans son rapport de 63 pages intitulé "Etude et recommandations sur la réorganisation des cadres du service de la police de Longueuil", le lieutenant Jean-Paul Parent fait ressortir tout particulièrement la nécessité de cadres plus rigides, aussi bien en ce qui concerne l'organisation du service qu'en ce qui a trait aux fonctions de chacun. Son étude, divisée en sept chapitres, porte notamment sur les méthodes de promotions et la définition des tâches.

Le conseil municipal a déjà adopté quelques-unes des recommandations du lieutenant du Service de la police de Montréal tandis que les autres suggestions seront étudiées prochainement.

Il a été décidé jusqu'ici :

- de porter l'effectif de l'ensemble du service de 38 à 43 employés ;
- d'approuver l'organigramme soumis ;
- d'annoncer et d'engager le processus des concours d'éligibilité à chacun des grades, ouvrant les divers concours à tous les policiers susceptibles d'y participer selon que les modalités leur conviennent, et d'accorder des

Voir LONGUEUIL en page 6

Front commun des commis et des facteurs dans leurs négociations

par Jacques Lafrenière

Les postiers (commis) et les facteurs du Canada ont décidé de faire front commun dans leurs revendications auprès du gouvernement fédéral.

Pour le démontrer, les dirigeants de Montréal des deux syndicats, le Syndicat des postiers du Canada et le Syndicat des facteurs du Canada tiendront une grande assemblée conjointe le 2 octobre.

C'est hier que les présidents nationaux des organisations, MM. Bill Kay pour les postiers et Roger Décarie pour les facteurs, ont fait connaître l'existence d'un Conseil des syndicats des employés des postes.

Les postiers sont au nombre de 11,000 et les facteurs, 9,000. Un autre groupe d'employés postes, celui des maîtres de postes, n'adhère pas à ce front commun.

MM. Kay et Décarie ont déclaré : "Nous sommes assurés qu'en unissant ainsi nos forces, nous pourrons faire entendre une voix plus ferme au nom de nos membres".

Ni l'un ni l'autre n'a précisé ce qu'ils entendaient par "certains agissements plutôt mal-venus des autorités gouvernementales susceptibles de porter préjudice à nos deux unions syndicales". Un porte-parole syndical de Montréal a dit hier qu'un communiqué sera remis en temps et lieu ou qu'on profitera peut-être de cette assemblée du 2 octobre pour dénoncer le gouvernement.

On a souligné dans un communiqué hier que "l'appareil de propagande gouvernemental est déjà en branle contre nous. Nous sommes engagés dans une lutte au sujet d'augmentations de salaires, bien sûr, mais ce n'est pas là notre préoccupation première, comme le gouvernement et la presse tentent d'en convaincre le public.

"Nous combattons pour des questions beaucoup plus vitales et nous sommes déterminés à tout faire pour que le public soit pleinement renseigné sur les buts que nous poursuivons. Et pour atteindre ces buts, nous allons prendre les mesures appropriées envers et malgré tout..."

On a communiqué hier le résultat d'un vote-référendum auquel ont participé 9,137 postiers. Quatre-vingt cinq p. 100 d'entre eux se sont dit favorables à la grève si c'est nécessaire pour obtenir gain de cause.

Les employés des postes réclament des hausses de traitements allant de 39 à 60 p. 100, soit $1 et $1.16 de plus l'heure.

On s'attend que le gouvernement fasse connaître assez tôt l'offre d'augmentation à son personnel de la classe "D" (les postiers), dont la date de revision est le 1er octobre.

Le président de la section de Montréal du Syndicat des postiers, M. William Houle, a déclaré hier que ses membres ne sont pas disposés à attendre plus de six semaines, ce qui conduirait au 15 novembre pour le débrayage.

Par contre, le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, croit pouvoir éviter cette grève qui aurait des conséquences très grandes en cette période de l'année si proche des Fêtes.

Cette idée aussi de voler des menottes!

OTTAWA. (PC) — Bien pris qui croyait prendre! Voler une paire de menottes aux policiers, c'est quelque chose... à condition de ne pas s'y emprisonner accidentellement les poignets!

Lorsque Jean-Claude Viau, 23 ans, s'est amené dans un poste de police, à Eastview, près d'Ottawa, menotte et la mine triste, les policiers ont comme de juste flairé quelque chose de suspect, le jeune homme les invitant tout bonnement à le délivrer.

Drôle de client. Viau fut invité par les policiers à raconter le fait d'armes qu'il avait vécu, ou subi... pour être plus juste.

Rougissant, Viau a bien dû admettre qu'il avait volé les menottes à la police d'Ottawa, il y a un mois. Confus, il a poursuivi en disant qu'il s'était lui-même emprisonné les poignets.

Il était accusé de vol hier et le magistrat, M. Glenn Strike, a exprimé l'avis qu'une telle aventure ne pouvait arriver qu'à un homme ivre ou stupide; dure parole peut-être que la dernière pour un suspect conscient d'être son propre... prisonnier.

Une fusillade fait 3 blessés à Sillery: deux arrestations

Québec, (PC) — La police de Sillery, en banlieue de Québec, a fait savoir que des agents de cette municipalité avaient capturé deux suspects après une chasse à l'homme qui s'est engagée ce matin à la suite d'une tentative de vol aux studios du poste radiophonique CJLR.

Un policier et un automobiliste avaient été blessés, la nuit dernière, au cours de la tentative de vol.

L'arrestation a été effectuée après que les policiers eurent trouvé un imperméable taché de sang et percé de trous de balles, de même qu'une carabine automatique de calibre 22.

Ils orientèrent leurs recherches dans l'arrondissement des hôpitaux et découvrirent que l'un des suspects s'était effectivement rendu à l'hôpital afin de faire soigner l'omoplate déplacée d'une épaule.

L'autre suspect était arrêté à quelques pas de l'hôpital ; il n'était apparemment pas blessé. Les suspects sont tous deux âgés de moins de vingt ans.

Une quinzaine de coups de feu au moins ont été tirés au cours d'une fusillade entre les deux hommes en fuite et la police.

L'agent Jean-Guy Bouffard, de la police de Sillery, a été blessé à une cuisse tandis qu'un automobiliste, qui passait sur les lieux, M. Marcel Fontaine, de Sainte-Foy, a été atteint d'une balle à l'épaule.

Vers trois heures et demie, ce matin, un nouvelliste du poste, M. Jean-Guy Cantin, a réussi à donner l'alerte à la police après s'être aperçu que deux hommes tentaient de pénétrer dans l'immeuble par une fenêtre du sous-sol.

Quelques minutes plus tard deux policiers arrivaient sur les lieux, face aux deux suspects.

Il s'ensuivit aussitôt un échange de coups de feu.

Pendant que l'un des deux hommes tiraient en direction des policiers l'autre faisait feu sur une automobile qui passait, dans l'espoir vraisemblablement de s'en emparer pour fuir.

Ils ont finalement réussi à disparaître dans le domaine de Bois-de-Coulonge, là où s'éle-

Voir FUSILLADE en page 6

Une tâche primordiale : la réalisation psychologique de la fusion auprès de la population de la nouvelle ville de Laval

par Claude Gendron

L'Association d'urbanisme de Laval doit, cette année, se donner comme tâche primordiale de contribuer à la réalisation psychologique de la fusion auprès de la population de la nouvelle ville de l'île Jésus. En ce sens, elle recevra l'appui entier de l'association provinciale.

Le président de l'Association provinciale d'urbanisme, M. Claude Langlois, a fait cette déclaration, hier soir, au cours de l'Assemblée annuelle de la section de Laval de l'Association d'urbanisme, au motel "Le Vicomte".

M. Langlois, qui annonçait également sa démission comme président de la section, a aussi levé quelque peu le voile sur les intentions prochaines de l'association provinciale. "Nous nous proposons, dit-il, d'intensifier nos études sur les mouvements de fusion et la planification régionale dans la province et de prendre des positions fermes."

L'association, qui a connu au cours des dernières années un regain de vie, tiendra des journées d'études en février sur ces questions. Elle doit également organiser le congrès de l'Institut canadien d'urbanisme qui aura lieu à Montréal, pendant l'Expo, en juin 1967. L'organisme provincial doit également restructurer ses cadres.

Hier soir, M. Langlois, qui est directeur du Service d'urbanisme de Laval, présidait sa dernière assemblée de la section de Laval. En remettant sa démission, il a explique qu'il voulait permettre à l'association de jouer son rôle plus librement, surtout lorsqu'elle aura à faire des suggestions ou présenter des recommandations à la ville, dont il est un des hauts fonctionnaires.

La section de Laval couvrait jusqu'à ces derniers temps le territoire de l'île Jésus et recrutait ses membres dans les 14 anciennes municipalités de l'île. Elle limita considérablement son activités au cours des dernières années pendant les événements qui ont précédé et suivi la fusion et la création de la nouvelle ville.

"La plupart de nos membres, précise M. Langlois, furent directement ou indirectement impliqués dans les discussions et débats qui ont marqué la fusion. Ils ont alors pu faire valoir leurs opinions individuellement dans l'exercice de leur travail régulier." L'Association elle-même se trouvait dans une situation fort délicate.

Cadres agrandis

Aujourd'hui, la section de Laval reprend son activité, mais dans des cadres agrandis. On a étendu son territoire de Hull jusqu'à la région de Trois-Rivières et, vers le nord-ouest, jusqu'en Abitibi. C'est dans une optique très différente qu'elle s'oriente.

L'élaboration du programme de l'activité de la section reviendra donc au nouveau président, qui a été élu, hier soir, mais dont on révélera le nom dans quelques jours seulement.

Dans sa campagne de recrutement, la section fera appel en particulier aux corps intermédiaires. On sait que l'Association d'urbanisme ne compte pas seulement des architectes, urbanistes ou ingénieurs, mais aussi un nombre considérable de citoyens qui, par leurs fonctions et par leurs activités sociales, désirent promouvoir la planification et l'urbanisme dans leur milieu.

L'assemblée s'est terminée par un dîner auquel on avait invité M. Emile Gosselin, architecte, chargé de projets à la Compagnie canadienne de l'Expo.

M. Gosselin a rappelé les grandes lignes de l'aménage-

Voir FUSION en page 6

Nouveaux candidats du Parti civique

par Raymond MASSE

Un ancien haut fonctionnaire riche d'une longue expérience dans le champ municipal serait au nombre des nouveaux candidats du Parti civique de Montréal lors des élections fixées au dimanche 23 octobre.

Son nom ? Selon une source digne de foi, ce nouveau porte-étendard du parti que Me Jean Drapeau a fondé en septembre 1960 serait nul autre que M. Paul-Emile Senécal, C.A., qui a pris sa retraite le 15 janvier dernier comme premier directeur adjoint du service municipal des finances.

M. Senécal serait candidat du PCM au siège no 2 du district de Saint-Jacques, soit au siège jusqu'ici occupé par Me Claude Melançon qui vient d'être nommé juge à la Cour municipale de Montréal. Il a été impossible d'atteindre M. Senécal ce matin.

Selon une autre source tout aussi digne de foi, M. Fernand Desjardins serait le candidat du PCM au siège no 2 du district de Mercier, siège devenant vacant en raison de la décision prise par M. Paul-Emile Sauvageau de quitter l'arène municipale par suite de son élection en juin dernier comme député Union Nationale du comté de Bourget.



M. Paul-Emile Senécal

M. Fernand Desjardins serait une autre nouvelle figure sur la scène politique municipale. Il est à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Et dans les districts de Ste-Anne et Rosemont

Un autre nouveau venu, M. Yves Magnan, serait candidat du PCM pour le siège no 2 ou le siège no 3 du district de Sainte-Anne, sièges que MM. Gérard Loiselle et Frank Hanley, deux "indépendants", occupent respectivement, le siège no 1 du même district étant détenu par M. Albert Caplette (PCM) depuis octobre 1962, alors qu'il remportait une victoire fort remarquée.

On apprend d'autre part que M. J.-Benoit Bourque, actuellement conseiller PCM au siège no 2 du district de Rosemont, sera de nouveau candidat du même parti, bien qu'il soit devenu, il y a quelques mois, directeur du service d'incendie de la nouvelle ville de Laval.

Successeur de M. Camille Martellani

Enfin, c'est un contribuable d'origine italienne qui est choisi en remplacement de M. Camille Martellani, conseiller actuel du siège no 1 du district de Saint-Henri, devenu indépendant (comme M. Sauvageau) à la suite de son élection comme député Union Nationale du comté du même nom en juin.

Quant au Dr René Masson et à M. Lionel Bourdon, élus avec

Voir CANDIDATS en page 6

SPECIAL DE CETTE SEMAINE



BEIGNES EN COURONNE GLACES

Rég. 60¢ douz.

49¢ douz.

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES Inc.

CENDRIERS DE PLANCHER

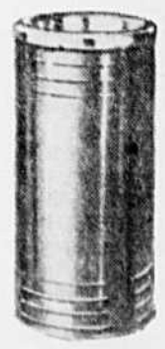
pour votre bureau ou salle d'attente

Tout métal noir avec récipient en acier inoxydable.

20" hauteur x 10" diamètre

Prix rég. $9.50 Spécial Pilon $7.25

Sac de sable blanc inclus.



Pilon Inc.

FOURNITURES DE BUREAU

- 750 Beaubien 273-9601
- 800 Mt-Royal 524-3081
- 8559 St-Laurent 381-6261
- 851 Décarie 748-7961
- 280 OUEST, RUE ST-JACQUES — 842-4171

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1966 — 82e ANNEE — No 221

Mise au jour d'un important réseau de voleurs dans le port



photo LA PRESSE

Sens unique rue Ste-Catherine

Depuis 7 h. ce matin, la rue Ste-Catherine, l'artère la plus intensément fréquentée du coeur de Montréal, n'est plus accessible aux automobilistes qu'en direction ouest-est, entre l'avenue Atwater et la rue Frontenac.

De même, les rues Burnside et St-Luc sont simultanément devenues à sens unique d'est en ouest. Afin de soulager au mieux — on l'espère — l'état de perpétuel congestion de ces différentes artères, bien des conducteurs dérogeront dorénavant à plusieurs de leurs plus vieilles habitudes au volant.

Dès 10 h. hier soir, les employés du Service de la circulation de Montréal ont entrepris l'installation des nouveaux panneaux de signalisation.

Le directeur du Service de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, a invité tous les automobilistes à porter une attention particulière aux nouvelles dispositions et plusieurs agents ont été spécialement assignés pour veiller à la bonne marche de la circulation dans les secteurs concernés.

Un des détenus s'est évadé

L'arrestation d'un camionneur, hier matin, a permis la mise au jour d'un important réseau de voleurs qui se spécialisaient, depuis plusieurs années, dans les vols de marchandise dans le port de Montréal. Selon la police, le chiffre d'affaires de ce réseau serait de $4 à $5 millions par année.

A la suite des déclarations faites par le détenu au cours de son interrogatoire, cinq autres individus ont été appréhendés et sont présentement détenus au quartier général de la Sûreté de Montréal.

Un d'entre eux s'est évadé, tard hier soir, d'une cellule du poste de police des Ports nationaux. La police a diffusé sa description. Il s'agit de Ronald Harrison, 34 ans, 5 pieds 7 pouces, cheveux noirs et yeux bleus. L'homme s'est évadé par une fenêtre qu'on croyait barricadée.

De plus, des mandats d'arrestation ont été émis au nom de six autres individus que la police désire interroger en rapport avec cet important réseau de voleurs.

Le capitaine René Landry des Ports nationaux, signale que deux des quatre suspects arrêtés hier soir ont été relâchés après interrogatoire et que les deux autres, des débardeurs, comparaîtront demain matin sous des accusations de vol. Plusieurs autres arrestations sont prévues.

Au moment de son arrestation, le camionneur transportait de la marchandise qui avait été volée dans des hangars du port de Montréal.

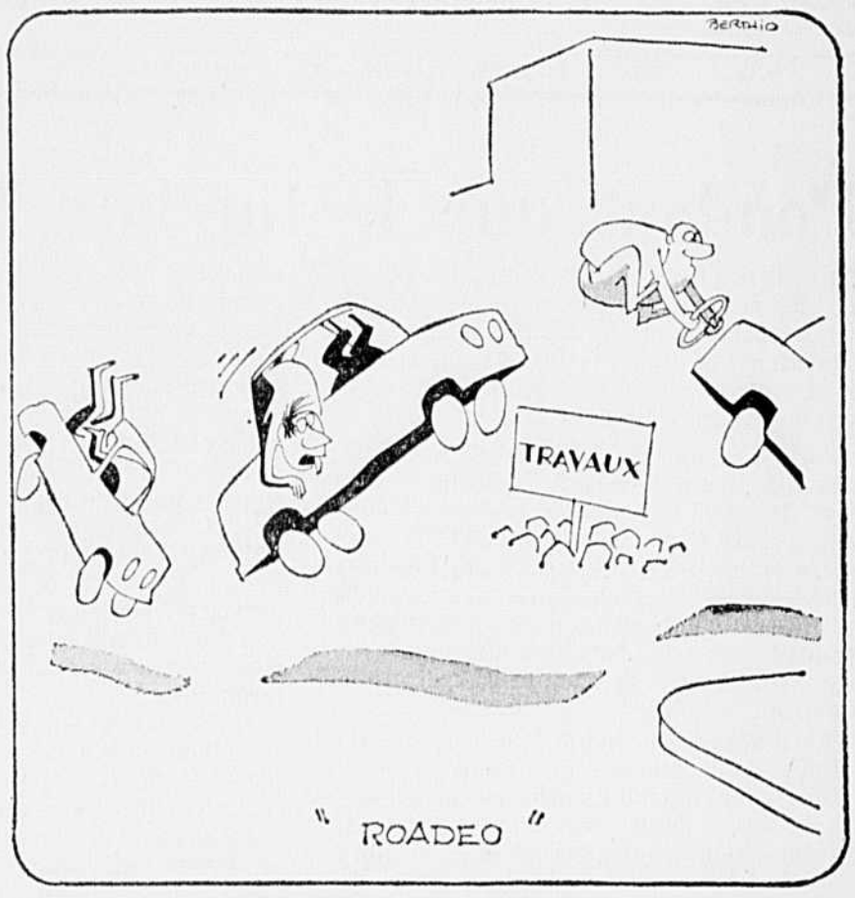
La police a de plus effectué des perquisitions dans des garages de la rue Fabre, près de l'intersection du boul. St-Joseph. Ces visites ont permis de recouvrer un lot important de marchandises volées, constitué surtout d'alcool et de vêtements.

Ce matin, l'enquête a révélé précisément que le camionneur arrêté hier transportait 233 caisses de pantalons contenant chacune vingt douzaines de pantalons. De ce nombre, 211 caisses ont été livrées tandis que 22 autres étaient destinées à des receleurs. Et lorsque les policiers sont intervenus, ils ont pu mettre la main sur une dizaine de ces caisses. Restent donc aux voleurs et receleurs quelque 4800 pantalons, confectionnés à Taiwan.

Le capitaine René Landry, de la police du port, qui a communiqué ces faits aux journalistes, ajoute qu'un vérificateur du port est impliqué dans ce vol. Il a été arrêté vers 5 h. hier soir.

Les individus présentement détenus et ceux que l'on recherche seraient tous des camionneurs, des débardeurs, ou des employés d'entrepôt du port

Voir RESEAU en page 6



Aucune mention du directeur actuel dans le rapport sur la réorganisation du Service de la police de Longueuil

par Claude Masson

A aucun moment dans son rapport soumis récemment au conseil municipal de Longueuil, le lieutenant Jean-Paul Parent, prêté par la ville de Montréal pour y faire une étude sur la réorganisation du service de la police de cette municipalité de la rive sud, ne fait mention du directeur actuel du corps de police, M. Guy Blanchet. Le nom de ce dernier n'est pas mentionné une seule fois et aucun blâme ni aucun témoignage favorable n'y est contenu.

Le représentant de LA PRESSE a appris hier ce nouveau fait dans "l'affaire Blanchet" en même temps qu'il a été mis au courant des principales têtes de chapitres du rapport du lieutenant Parent. Ce dernier a agi comme directeur intérimaire de la police de Longueuil durant quatre mois, alors que le directeur Blanchet jouissait d'un congé avec solde, avant d'être démis de son poste le 29 août. Il a été par la suite réinstallé le 15 septembre en attendant de connaître le verdict qui sera rendu par le juge qui sera nommé incessamment pour faire enquête sur les accusations portées à l'endroit du directeur Blanchet par quelques-uns des conseillers municipaux.

Rejoint chez lui, le lieutenant Parent nous a confirmé n'avoir aucunement pris position quant à la conduite de M. Blanchet, son rôle ayant été d'étudier l'ensemble des améliorations à apporter au service.

Cette certitude met donc fin à des rumeurs dans les deux sens qui ont couru par suite de la destitution du directeur Blanchet.

Dans son rapport de 63 pages intitulé "Etude et recommandations sur la réorganisation des cadres du service de la police de Longueuil", le lieutenant Jean-Paul Parent fait ressortir tout particulièrement la nécessité de cadres plus rigides, aussi bien en ce qui concerne l'organisation du service qu'en ce qui a trait aux fonctions de chacun. Son étude, divisée en sept chapitres, porte notamment sur les méthodes de promotions et la définition des tâches.

Le conseil municipal a déjà adopté quelques-unes des recommandations du lieutenant du Service de la police de Montréal tandis que les autres suggestions seront étudiées prochainement.

Il a été décidé jusqu'ici :

- de porter l'effectif de l'ensemble du service de 38 à 43 employés ;
- d'approuver l'organigramme soumis ;
- d'annoncer et d'engager le processus des concours d'éligibilité à chacun des grades, ouvrant les divers concours à tous les policiers susceptibles d'y participer selon que les modalités leur conviennent, et d'accorder des

Voir LONGUEUIL en page 6

Front commun des commis et des facteurs dans leurs négociations

par Jacques Lafrenière

Les postiers (commis) et les facteurs du Canada ont décidé de faire front commun dans leurs revendications auprès du gouvernement fédéral.

Pour le démontrer, les dirigeants de Montréal des deux syndicats, le Syndicat des postiers du Canada et le Syndicat des facteurs du Canada tiendront une grande assemblée conjointe le 2 octobre.

C'est hier que les présidents nationaux des organisations, MM. Bill Kay pour les postiers et Roger Décarie pour les facteurs, ont fait connaître l'existence d'un Conseil des syndicats des employés des postes.

Les postiers sont au nombre de 11,000 et les facteurs, 9,000. Un autre groupe d'employés postes, celui des maîtres de postes, n'adhère pas à ce front commun.

MM. Kay et Décarie ont déclaré : "Nous sommes assurés qu'en unissant ainsi nos forces, nous pourrons faire entendre une voix plus ferme au nom de nos membres".

Ni l'un ni l'autre n'a précisé ce qu'ils entendaient par "certains agissements plutôt mal-venus des autorités gouvernementales susceptibles de porter préjudice à nos deux unions syndicales". Un porte-parole syndical de Montréal a dit hier qu'un communiqué sera remis en temps et lieu ou qu'on profitera peut-être de cette assemblée du 2 octobre pour dénoncer le gouvernement.

On a souligné dans un communiqué hier que "l'appareil de propagande gouvernemental est déjà en branle contre nous. Nous sommes engagés dans une lutte au sujet d'augmentations de salaires, bien sûr, mais ce n'est pas là notre préoccupation première, comme le gouvernement et la presse tentent d'en convaincre le public.

"Nous combattons pour des questions beaucoup plus vitales et nous sommes déterminés à tout faire pour que le public soit pleinement renseigné sur les buts que nous poursuivons. Et pour atteindre ces buts, nous allons prendre les mesures appropriées envers et malgré tout..."

On a communiqué hier le résultat d'un vote-référendum auquel ont participé 9,137 postiers. Quatre-vingt cinq p. 100 d'entre eux se sont dit favorables à la grève si c'est nécessaire pour obtenir gain de cause.

Les employés des postes réclament des hausses de traitements allant de 39 à 60 p. 100, soit $1 et $1.16 de plus l'heure.

On s'attend que le gouvernement fasse connaître assez tôt l'offre d'augmentation à son personnel de la classe "D" (les postiers), dont la date de revision est le 1er octobre.

Le président de la section de Montréal du Syndicat des postiers, M. William Houle, a déclaré hier que ses membres ne sont pas disposés à attendre plus de six semaines, ce qui conduirait au 15 novembre pour le débrayage.

Par contre, le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, croit pouvoir éviter cette grève qui aurait des conséquences très grandes en cette période de l'année si proche des Fêtes.

Cette idée aussi de voler des menottes!

OTTAWA. (PC) — Rien pris qui croyait prendre! Voler une paire de menottes aux policiers, c'est quelque chose... à condition de ne pas s'y emprisonner accidentellement les poignets!

Lorsque Jean-Claude Viau, 23 ans, s'est amené dans un poste de police, à Eastview, près d'Ottawa, menotté et la mine triste, les policiers ont comme de juste flairé quelque chose de suspect, le jeune homme les invitant tout bonnement à le délivrer.

Drôle de client, Viau fut invité par les policiers à raconter le fait d'armes qu'il avait vécu, ou subi... pour être plus juste.

Rougissant, Viau a bien dû admettre qu'il avait volé les menottes à la police d'Ottawa, il y a un mois. Confus, il a poursuivi en disant qu'il s'était lui-même emprisonné les poignets.

Il était accusé de vol hier et le magistrat, M. Glenn Strike, a exprimé l'avis qu'une telle aventure ne pouvait arriver qu'à un homme ivre ou stupide; dure parole peut-être que la dernière pour un suspect conscient d'être son propre... prisonnier.

Une fusillade fait 3 blessés à Sillery: deux arrestations

Québec, (PC) — La police de Sillery, en banlieue de Québec, a fait savoir que des agents de cette municipalité avaient capturé deux suspects après une chasse à l'homme qui s'est engagée ce matin à la suite d'une tentative de vol aux studios du poste radiophonique CJLR.

Un policier et un automobiliste avaient été blessés, la nuit dernière, au cours de la tentative de vol.

L'arrestation a été effectuée après que les policiers eurent trouvé un imperméable taché de sang et percé de trous de balles, de même qu'une carabine automatique de calibre 22.

Ils orientèrent leurs recherches dans l'arrondissement des hôpitaux et découvrirent que l'un des suspects s'était effectivement rendu à l'hôpital afin de faire soigner l'omoplate déplacée d'une épaule.

L'autre suspect était arrêté à quelques pas de l'hôpital ; il n'était apparemment pas blessé. Les suspects sont tous deux âgés de moins de vingt ans.

Une quinzaine de coups de feu au moins ont été tirés au cours d'une fusillade entre les deux hommes en fuite et la police.

L'agent Jean-Guy Bouffard, de la police de Sillery, a été blessé à une cuisse tandis qu'un automobiliste, qui passait sur les lieux, M. Marcel Fontaine, de Sainte-Foy, a été atteint d'une balle à l'épaule.

Vers trois heures et demie, ce matin, un nouvelliste du poste, M. Jean-Guy Cantin, a réussi à donner l'alerte à la police après s'être aperçu que deux hommes tentaient de pénétrer dans l'immeuble par une fenêtre du sous-sol.

Quelques minutes plus tard deux policiers arrivaient sur les lieux, face aux deux suspects.

Il s'ensuivit aussitôt un échange de coups de feu.

Pendant que l'un des deux hommes tiraient en direction des policiers l'autre faisait feu sur une automobile qui passait, dans l'espoir vraisemblablement de s'en emparer pour fuir.

Ils ont finalement réussi à disparaître dans le domaine de Bois-de-Coulonge, là où s'éle-

Voir FUSILLADE en page 6

Une tâche primordiale : la réalisation psychologique de la fusion auprès de la population de la nouvelle ville de Laval

par Claude Gendron

L'Association d'urbanisme de Laval doit, cette année, se donner comme tâche primordiale de contribuer à la réalisation psychologique de la fusion auprès de la population de la nouvelle ville de l'île Jésus. En ce sens, elle recevra l'appui entier de l'association provinciale.

Le président de l'Association provinciale d'urbanisme, M. Claude Langlois, a fait cette déclaration, hier soir, au cours de l'Assemblée annuelle de la section de Laval de l'Association d'urbanisme, au motel "Le Vicomte".

M. Langlois, qui annonçait également sa démission comme président de la section, a aussi levé quelque peu le voile sur les intentions prochaines de l'association provinciale. "Nous nous proposons, dit-il, d'intensifier nos études sur les mouvements de fusion et la planification régionale dans la province et de prendre des positions fermes."

L'association, qui a connu au cours des dernières années un regain de vie, tiendra des journées d'études en février sur ces questions. Elle doit également organiser le congrès de l'Institut canadien d'urbanisme qui aura lieu à Montréal, pendant l'Expo, en juin 1967. L'organisme provincial doit également restructurer ses cadres.

Hier soir, M. Langlois, qui est directeur du Service d'urbanisme de Laval, présidait sa dernière assemblée de la section de Laval. En remettant sa démission, il a expliqué qu'il voulait permettre à l'association de jouer son rôle plus librement, surtout lorsqu'elle aura à faire des suggestions ou présenter des recommandations à la ville, dont il est un des hauts fonctionnaires.

La section de Laval couvrait jusqu'à ces derniers temps le territoire de l'île Jésus et recrutait ses membres dans les 14 anciennes municipalités de l'île. Elle limita considérablement son activités au cours des dernières années pendant les événements qui ont précédé et suivi la fusion et la création de la nouvelle ville.

"La plupart de nos membres, précise M. Langlois, furent directement ou indirectement impliqués dans les discussions et débats qui ont marqué la fusion. Ils ont alors pu faire valoir leurs opinions individuellement dans l'exercice de leur travail régulier." L'Association elle-même se trouvait dans une situation fort délicate.

Cadres agrandis

Aujourd'hui, la section de Laval reprend son activité, mais dans des cadres agrandis. On a étendu son territoire de Hull jusqu'à la région de Trois-Rivières et, vers le nord-ouest, jusqu'en Abitibi. C'est dans une optique très différente qu'elle s'oriente.

L'élaboration du programme de l'activité de la section reviendra donc au nouveau président, qui a été élu, hier soir, mais dont on révélera le nom dans quelques jours seulement.

Dans sa campagne de recrutement, la section fera appel en particulier aux corps intermédiaires. On sait que l'Association d'urbanisme ne compte pas seulement des architectes, urbanistes ou ingénieurs, mais aussi un nombre considérable de citoyens qui, par leurs fonctions et par leurs activités sociales, désirent promouvoir la planification et l'urbanisme dans leur milieu.

L'assemblée s'est terminée par un dîner auquel on avait invité M. Emile Gosselin, architecte, chargé de projets à la Compagnie canadienne de l'Expo.

M. Gosselin a rappelé les grandes lignes de l'aménage-

Voir FUSION en page 6

Nouveaux candidats du Parti civique

par Raymond MASSE

Un ancien haut fonctionnaire riche d'une longue expérience dans le champ municipal serait au nombre des nouveaux candidats du Parti civique de Montréal lors des élections fixées au dimanche 23 octobre.

Son nom ? Selon une source digne de foi, ce nouveau porte-étendard du parti que Me Jean Drapeau a fondé en septembre 1960 serait nul autre que M. Paul-Emile Senécal, C.A., qui a pris sa retraite le 15 janvier dernier comme premier directeur adjoint du service municipal des finances.

M. Senécal serait candidat du PCM au siège no 2 du district de Saint-Jacques, soit au siège jusqu'ici occupé par Me Claude Melançon qui vient d'être nommé juge à la Cour municipale de Montréal. Il a été impossible d'atteindre M. Senécal ce matin.

Selon une autre source tout aussi digne de foi, M. Fernand Desjardins serait le candidat du PCM au siège no 2 du district



M. Paul-Emile Senécal

de Mercier, siège devenant vacant en raison de la décision prise par M. Paul-Emile Sauvageau de quitter l'arène municipale par suite de son élection en juin dernier comme député Union Nationale du comté de Bourget.

M. Fernand Desjardins serait une autre nouvelle figure sur la scène politique municipale. Il est à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Et dans les districts de Ste-Anne et Rosemont

Un autre nouveau venu, M. Yves Magnan, serait candidat du PCM pour le siège no 2 ou le siège no 3 du district de Sainte-Anne, sièges que MM. Gérard Loiselle et Frank Hanley, deux "indépendants", occupent respectivement, le siège no 1 du même district étant détenu par M. Albert Laplette (PCM) depuis octobre 1962, alors qu'il remportait une victoire fort remarquée.

On apprend d'autre part que M. J.-Benoit Bourque, actuellement conseiller PCM au siège no 2 du district de Rosemont, sera de nouveau candidat du même parti, bien qu'il soit devenu, il y a quelques mois, directeur du service d'incendie de la nouvelle ville de Laval.

Successeur de M. Camille Martellani

Enfin, c'est un contribuable d'origine italienne qui est choisi en remplacement de M. Camille Martellani, conseiller actuel du siège no 1 du district de Saint-Henri, devenu indépendant (comme M. Sauvageau) à la suite de son élection comme député Union Nationale au comté du même nom en juin.

Quant au Dr René Masson et à M. Lionel Bourdon, élus avec

Voir CANDIDATS en page 6

SPECIAL DE CETTE SEMAINE



BEIGNES EN COURONNE

GLACES

Rég. 60c douz.

49c douz.

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES Inc.

CENDRIERS DE PLANCHER

pour votre bureau ou salle d'attente

Tout métal noir avec récipient en acier inoxydable.

20" hauteur x 10" diamètre

Prix rég. $9.50 Spécial Pilon $7.25

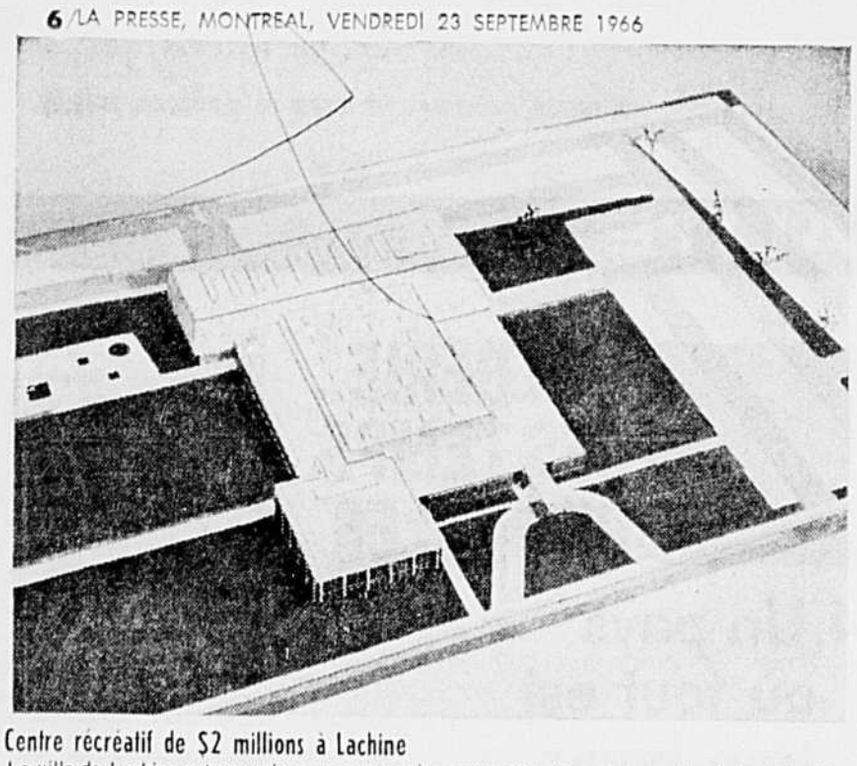
Sac de sable blanc inclus.



Pilon Inc.

FOURNITURES DE BUREAU

- 750 Beaubien 273-9601
- 800 Mt-Royal 524-3081
- 8559 St-Laurent 381-6261
- 851 Décarie 748-7961
- 280 OUEST, RUE ST-JACQUES — 842-4171



Centre récréatif de $2 millions à Lachine

La ville de Lachine entreprendra cet automne la construction d'un centre culturel et récréatif, au coût d'environ $2 millions. On voit ici la maquette du centre qui s'élevera au sud de la rue Provost, entre les 25e et 32e Avenues. Les plans en ont été soumis hier au conseil municipal qui lancera sous peu un appel d'offres. Le complexe formé de trois immeubles adjacents comprendra une bibliothèque pour enfants et adultes, une piscine olympique avec bassin de plongeon et gymnase double pouvant servir d'auditorium, d'une capacité de 800 places. Ces trois immeubles abriteront de plus un centre d'art d'une superficie de 3,200 pieds carrés, une discothèque, une cinémathèque, un grand foyer d'exposition, un jeu le boules sur gazon (lawn bowling) de six allées — le premier jeu intérieur du Québec — une salle de tir à l'arc et au pistolet, un gymnase pour poids et halteres et un service de physiothérapie complet comportant un bain sauna. Deux autres immeubles, dont un auditorium, pourront s'ajouter plus tard à ce complexe.

L'avenue Western à sens unique, pour une partie

La section de l'avenue Western, située dans Westmount, est à sens unique vers l'ouest depuis 7 h. ce matin.

La circulation dans les deux sens reprend par ailleurs à l'ouest de l'avenue Claremont, dans le territoire de Montréal.

La municipalité de Westmount a convenu avec la ville de Montréal de maintenir dans les deux sens la section de la rue Ste-Catherine située dans les limites de Westmount, à l'ouest de l'avenue Atwater.

Un adolescent est tué par un tracteur

Un adolescent de 16 ans, Michel Lessard, fils de M. et Mme Paul-Emile Lessard, de Courcelles, comté Frontenac, à environ 150 milles au sud-est de Montréal, a été mortellement blessé, vers 7 h. 30 hier soir, par un tracteur qui s'est renversé sur lui près de la ferme familiale.

Bambine tuée par une auto

EAST-BROUGHTON, (PC) — Une bambine de 5 ans, Louise Angers, d'East-Broughton, comté de Beauce, à environ 50 milles au sud de Québec, a été tuée par une auto, mercredi, en traversant la chaussée près de la maison de ses parents.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Les chiens policiers soulèvent des drames familiaux !

Une décision prise il y a quinze jours par les autorités policières, continue de faire couler les larmes de bien des enfants, d'émouvoir aussi des coeurs adultes, et même de contrarier sérieusement certains agents de la paix. En effet, les bergers allemands de l'Escouade canine de la police de Montréal, longtemps confiés chacun à la garde exclusive d'un maître dont ils regagnaient tous les soirs le foyer, sont désormais gardés en permanence sur le Mont-Royal, où se trouvent les chenils du détachement. Et le soudain confinement des animaux a jeté le désarroi dans plusieurs de ces foyers de policiers où les enfants les avaient adoptés, fait bien compréhensible, comme autant de membres de la famille. Dans un cas, le désespoir est tel qu'un policier de l'escouade chercherait à racheter à la ville le compagnon à quatre pattes disparu. Ayant acquis la bête, il pourrait la ramener chez lui et la rendre, avec le bonheur, à l'affection des enfants éplorés. Mais le nouveau mode de pension des chiens policiers poserait par ailleurs des problèmes de service. Habitués jusqu'ici aux seuls ordres de leurs maîtres respectifs, les animaux, désormais remis aux mains et surtout aux voix de différentes personnes en uniforme, perdent ostensiblement le "sens de la discipline". L'affaire connaîtra-t-elle des suites ? Quelles en sont les raisons à l'origine? On l'ignore d'autant plus que, hier soir, un policier s'est affirmé dans l'interdiction de faire le plus petit commentaire sur le sujet !

Découverte d'un alambic et triple arrestation à Saint-Pie-de-Guire

"L'automne, c'est le temps des alambics". Le froid commence, l'alcool réchauffe. Il fait froid, la condensation se fait mieux et l'alcool frelaté coule à flot... tant que les policiers ne se doutent de rien.

Ce matin, un officier de la Gendarmerie canadienne a communiqué au journal la nouvelle de l'arrestation de trois hommes et la découverte, à la même occasion, d'un alambic "commercial" d'une capacité de cent gallons par jour, dans la région de Drummondville.

L'alambic a été découvert dans une grange de St-Pie-de-Guire. La colonne centrale de l'alambic mesure 27 pieds de haut et 18 pouces de circonférence.

L'alambic fonctionnait rondement et le détachement de la Gendarmerie canadienne de Drummondville a trouvé sur les lieux 700 gallons de moult et 250 gallons d'alcool.

Il est possible que d'autres arrestations soient effectuées sous peu relativement à cette affaire d'alambic. Les suspects arrêtés, peu avant l'aube ce matin, doivent comparaître aujourd'hui à Drummondville.



Léo BERTHELOTTE

Double évasion à Campbell's Bay

CAMPBELL'S BAY. — Deux détenus qui purgeaient chacun six ans de réclusion au pénitencier de Kingston, en Ontario, ont profité mercredi d'un transfert temporaire au palais de Justice de Campbell's Bay, à 15 milles au nord d'Ottawa, pour terrasser leurs gardiens et ajouter leurs noms à la liste sans cesse croissante des "dangereux évadés" de la Belle Province.

Alfred Berthelotte, 25 ans, de Lorretteville, et Léo Priest, 27 ans, d'Ottawa, condamnés tous deux pour vols à main armée, avaient quitté le pénitencier sous bonne escorte pour rendre témoignage à Campbell's Bay. Alors qu'ils étaient confinés dans le quartier local des cellules, ils ont sauté sur leurs gardiens, qu'ils ont soulagés des clefs nécessaires et enfermés avant de prendre la fuite.

Alfred Berthelotte a les cheveux blonds, les yeux bleus, mesure 5 pieds, 11 pouces et pèse 145 livres. Son compagnon d'évasion, Léo Priest, d'Ottawa, mesure 5 pieds, 4 pouces, pèse 140 livres, a les cheveux et les yeux noirs.

RESEAU

SUITE DE LA PAGE 3

de Montréal. Le capitaine Landry souligne que le port emploie 10,000 personnes, dont 4000 débardeurs, vérificateurs et lambrisseurs.

La police des Ports nationaux enquêtait depuis déjà plusieurs mois sur les innombrables vols perpétrés dans le port. Une agence privée de policiers, l'agence "Citadelle", poursuivait également ses investigations pour le compte de Eastern Canada Stevedoring Ltd., par suite de vols répétés dans les hangars nos 49 et 50.

Des enquêteurs de l'agence privée travaillaient incognito dans la place pour tenter de démasquer les coupables de ces vols.

Les détectives du Bureau des enquêtes criminelles ont été chargés de l'enquête et l'on s'attend à d'intéressants développements dans cette affaire au cours des prochaines heures.

CANDIDATS

SUITE DE LA PAGE 3

l'appui du PCM aux sièges nos 1 et 2 du district de Rivière-des-Prairies, à la suite de l'annexion de la municipalité du même nom, en 1963, ils seront candidats officiels de ce groupement aux mêmes sièges, le 23 octobre.

Un mort et deux blessés dans une collision à Piedmont

Un homme a perdu la vie et deux autres personnes ont été blessées dans une collision d'autos survenue, vers 8 h. 30 hier soir, à Piedmont, sur la route no 11, dans les Laurentides.

La victime tuée est M. Georges Sylvestre, 52 ans, du 550 rue Chapleau, à St-Jérôme. Les blessés ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

FUSILLADE

SUITE DE LA PAGE 3

vait jusqu'en février dernier la résidence du lieutenant-gouverneur du Québec. Celle-ci a été détruite par un incendie.

En dépit de sa blessure, M. Fontaine a réussi à conduire sa voiture jusqu'au quartier général de la police de Québec où il raconta ce qui venait de se passer.

Il a ensuite été conduit à l'hôpital. Son état n'est pas grave.

Le policier Bouffard a été également conduit à l'hôpital où des médecins ont procédé à l'extraction de la balle. Il a pu quitter l'hôpital quelques heures plus tard.

Près de l'immeuble de CJLR, la police a trouvé deux cagoules et tout un attirail de cambrioleurs.

M. Fontaine se rendait à son travail dans une imprimerie de Québec lorsqu'il entendit deux coups de feu.

LONGUEUIL

SUITE DE LA PAGE 3

promotions suivant la compétence, le mérite et l'ancienneté ;

- d'améliorer les communications par radio, par appareil téléscripteur et par rapports.

Le lieutenant Parent propose aussi certaines transformations à effectuer au poste de police mais un nouveau poste doit être construit prochainement. Un montant de $150,000 a déjà été voté à cette fin mais on croit que l'immeuble envisagé coûtera près du double.

D'autre part, le directeur Blanchet, après quatre mois de congé avec solde, a repris lundi matin son poste de directeur du Service de la police de Longueuil en attendant de connaître les résultats de l'enquête qui sera menée par un juge nommé par le juge en chef de district.

Aucune résolution du conseil, n'indique en effet, que le directeur actuel est suspendu de son poste jusqu'aux conclusions de l'enquête. Mercredi soir, le conseil municipal de Longueuil avait siégé en assemblée régulière mais on n'a fait nullement mention du retour au travail de M. Blanchet.

FUSION

SUITE DE LA PAGE 3

ment des terrains de l'Expo récupérés à même le fleuve St-Laurent. Il a rappelé que l'on avait appliqué les principes fondamentaux de Le Corbusier dans la conception urbanistique du plan d'ensemble de l'Expo : l'eau, l'espace et le soleil.

Parmi ce qu'il a appelé les "essais urbanistiques pour un cadre de vie meilleure" réalisés à l'Expo, le conférencier a énuméré : l'élaboration du complexe Habitat 67; la limitation des surfaces de construction à 40 ou 60 p. 100 de l'aire du terrain ; l'aménagement des espaces verts et la concentration des espaces ; ainsi que la séparation des véhicules et des piétons.

Deux vins de table de réputation mondiale
IMPORTÉS DIRECTEMENT DE FRANCE

BOUCHARD AINÉ & FILS
MAISON FONDÉE EN 1750 À BEAUNE, CÔTE D'OR, FRANCE

- BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé
  Réf. 426 G-Btle.; 426 H-½ Btle.
- DRY POUILLY FUISSÉ — vin blanc
  Réf. 447 E-Btle.; 447 F-½ Btle.

A noter: Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des Alcools du Québec.

Pourquoi l'Isuzu Bellett 1967 coûte-t-elle 5% de plus que la voiture économique la plus populaire?

Nous devons le reconnaître! L'Isuzu Bellett de luxe 1967 n'est pas la voiture économique la moins chère sur le marché.

Elle se vend $2,098*, soit 5% de plus que la voiture économique la plus populaire.

Mais si vous trouvez que ces 5% rendent l'Isuzu Bellett trop coûteuse, réfléchissez bien:

L'Isuzu Bellett a quatre portes, soit deux portes de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a une puissance de 71 CV, soit 42% de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett pèse 2,050 livres, soit 19% de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a quatre phares, soit 2 phares de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a le moteur à l'avant, des feux de recul, des glaces teintées tout autour, une direction à crémaillère, un bouchon qui ferme à clé sur le réservoir d'essence, de la moquette épaisse et des essuie-glace à deux vitesses.

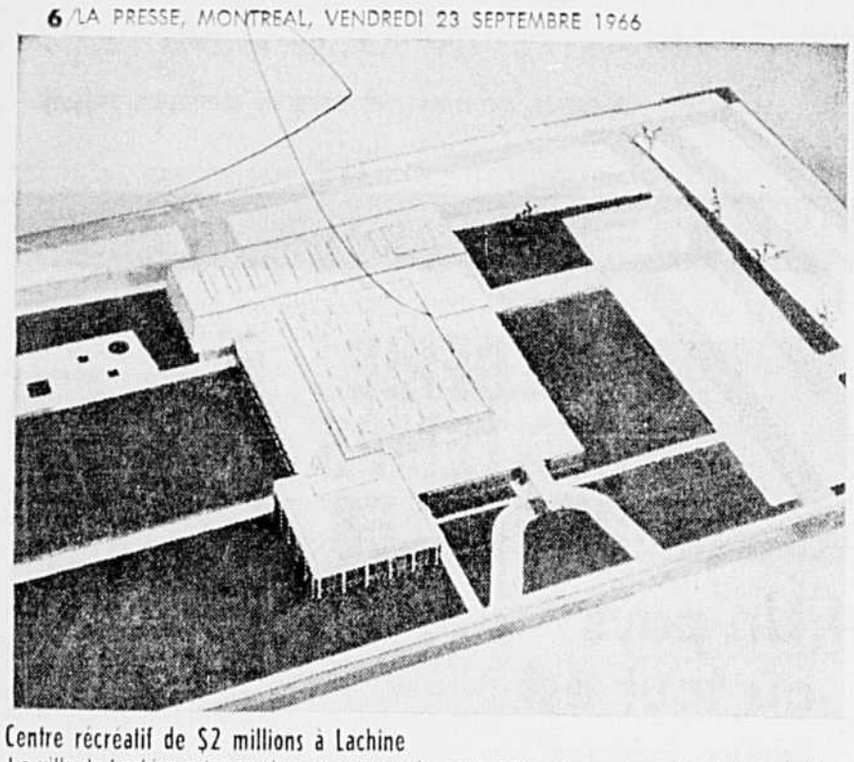
(Nous ne pouvons pas vous donner ces caractéristiques en pourcentages parce que la voiture économique la plus populaire ne les a pas . . . et, à la réflexion, ne croyez-vous pas que c'est la nouvelle Isuzu Bellett qui va devenir la voiture économique la plus populaire?



*Prix de détail suggéré FOB Montréal, Toronto, Vancouver, Halifax.

omi Canadian Motor Industries, distributeurs de l'Isuzu Bellett dans tout le Canada.

Montréal — MONTREAL CMI (1966) LIMITED — 7144, Côte-des-Neiges, tél. 342-1080
Beauharnois — BEAUHARNOIS AUTOMOBILE INC. — 113, St-Laurent, tél. 268-3071
Pointe-aux-Trembles — NOTRE-DAME AUTOMOBILE ENRG. — 11675, Notre-Dame est, tél. 643-7487
Ste-Dorothée — DAGENAIS AUTO ENRG. — 847, Principale, tél. 689-3316
St-Jean — GARAGE GERARD BRODEUR ENRG. — 720, St-Jacques, tél. 346-9777
Val d'Or — BLAIS AUTOMOBILES ENRG. — 687, 3e Avenue, tél. 824-3565



Centre récréatif de $2 millions à Lachine

La ville de Lachine entreprendra cet automne la construction d'un centre culturel et récréatif, au coût d'environ $2 millions. On voit ici la maquette du centre qui s'élèvera au sud de la rue Provost, entre les 25e et 32e Avenues. Les plans en ont été soumis hier au conseil municipal qui lancera sous peu un appel d'offres. Le complexe formé de trois immeubles adjacents comprendra une bibliothèque pour enfants et adultes, une piscine olympique avec bassin de plongeon et gymnase double pouvant servir d'auditorium, d'une capacité de 800 places. Ces trois immeubles abriteront de plus un centre d'art d'une superficie de 3,200 pieds carrés, une discothèque, une cinémathèque, un grand foyer d'exposition, un jeu le boules sur gazon (lawn bowling) de six allees — le premier jeu intérieur du Québec — une salle de tir à l'arc et au pistolet, un gymnase pour poids et halteres et un service de physiothérapie complet comportant un bain sauna. Deux autres immeubles, dont un auditorium, pourront s'ajouter plus tard à ce complexe.

L'avenue Western à sens unique, pour une partie

La section de l'avenue Western, située dans Westmount, est à sens unique vers l'ouest depuis 7 h. ce matin.

La circulation dans les deux sens reprend par ailleurs à l'ouest de l'avenue Claremont, dans le territoire de Montréal.

La municipalité de Westmount a convenu avec la ville de Montréal de maintenir dans les deux sens la section de la rue Ste-Catherine située dans les limites de Westmount, à l'ouest de l'avenue Atwater.

Un adolescent est tué par un tracteur

Un adolescent de 16 ans, Michel Lessard, fils de M. et Mme Paul-Emile Lessard, de Courcelles, comté Frontenac, à environ 150 milles au sud-est de Montréal, a été mortellement blessé, vers 7 h. 30 hier soir, par un tracteur qui s'est renversé sur lui près de la ferme familiale.

Bambine tuée par une auto

EAST-BROUGHTON, (PC) — Une bambine de 5 ans, Louise Angers, d'East-Broughton, comté de Beauce, à environ 50 milles au sud de Québec, a été tuée par une auto, mercredi, en traversant la chaussée près de la maison de ses parents.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Les chiens policiers soulèvent des drames familiaux !

Une décision prise il y a quinze jours par les autorités policières, continue de faire couler les larmes de bien des enfants, d'émouvoir aussi des coeurs adultes, et même de contrarier sérieusement certains agents de la paix. En effet, les bergers allemands de l'Escouade canine de la police de Montréal, longtemps confiés chacun à la garde exclusive d'un maître dont ils regagnaient tous les soirs le foyer, sont désormais gardes en permanence sur le Mont-Royal, où se trouvent les chenils du détachement. Et le soudain confinement des animaux a jeté le désarroi dans plusieurs de ces foyers de policiers où les enfants les avaient adoptés, fait bien compréhensible, comme autant de membres de la famille. Dans un cas, le désespoir est tel qu'un policier de l'escouade chercherait à racheter à la ville le compagnon à quatre pattes disparu. Ayant acquis la bête, il pourrait la ramener chez lui et la rendre, avec le bonheur, à l'affection des enfants éplorés. Mais le nouveau mode de pension des chiens policiers poserait par ailleurs des problèmes de service. Habitues jusqu'ici aux seuls ordres de leurs maitres respectifs, les animaux, désormais remis aux mains et surtout aux voix de différentes personnes en uniforme, perdent ostensiblement le "sens de la discipline". L'affaire connaitra-t-elle des suites ? Quelles en sont les raisons à l'origine? On l'ignore d'autant plus que, hier soir, un policier s'est affirmé dans l'interdiction de faire le plus petit commentaire sur le sujet !

Découverte d'un alambic et triple arrestation à Saint-Pie-de-Guire

"L'automne, c'est le temps des alambics". Le froid commence, l'alcool réchauffe. Il fait froid, la condensation se fait mieux et l'alcool frelaté coule à flot . . . tant que les policiers ne se doutent de rien.

Ce matin, un officier de la Gendarmerie canadienne a communiqué au journal la nouvelle de l'arrestation de trois hommes et la découverte, à la même occasion, d'un alambic "commercial" d'une capacité de cent gallons par jour, dans la région de Drummondville.

L'alambic a été découvert dans une grange de St-Pie-de-Guire. La colonne centrale de l'alambic mesure 27 pieds de haut et 18 pouces de circonférence.

L'alambic fonctionnait rondement et le détachement de la Gendarmerie canadienne de Drummondville a trouvé sur les lieux 700 gallons de moult et 250 gallons d'alcool.

Il est possible que d'autres arrestations soient effectuées sous peu relativement à cette affaire d'alambic. Les suspects arrêtés, peu avant l'aube ce matin, doivent comparaître aujourd'hui à Drummondville.



Léo BERTHELOTTE

Double évasion à Campbell's Bay

CAMPBELL'S BAY. — Deux détenus qui purgeaient chacun six ans de réclusion au pénitencier de Kingston, en Ontario, ont profité mercredi d'un transfert temporaire au palais de Justice de Campbell's Bay, à 15 milles au nord d'Ottawa, pour terrasser leurs gardiens et ajouter leurs noms à la liste sans cesse croissante des "dangereux évadés" de la Belle Province.

Alfred Berthelotte, 25 ans, de Lorretteville, et Léo Priest, 27 ans, d'Ottawa, condamnés tous deux pour vols à main armée, avaient quitté le pénitencier sous bonne escorte pour rendre témoignage à Campbell's Bay. Alors qu'ils étaient confinés dans le quartier local des cellules, ils ont sauté sur leurs gardiens, qu'ils ont soulagés des clefs nécessaires et enfermés avant de prendre la fuite.

Alfred Berthelotte a les cheveux blonds, les yeux bleus, mesure 5 pieds, 11 pouces et pèse 145 livres. Son compagnon d'évasion, Léo Priest, d'Ottawa, mesure 5 pieds, 4 pouces, pèse 140 livres, a les cheveux et les yeux noirs.

RESEAU

SUITE DE LA PAGE 1

de Montréal. Le capitaine Landry souligne que le port emploie 10,000 personnes, dont 4000 débardeurs, vérificateurs et lambrisseurs.

La police des Ports nationaux enquêtait depuis déjà plusieurs mois sur les innombrables vols perpétrés dans le port. Une agence privée de policiers, l'agence "Citadelle", poursuivait également ses investigations pour le compte de Eastern Canada Stevedoring Ltd., par suite de vols répétés dans les hangars nos 49 et 50.

Des enquêteurs de l'agence privée travaillaient incognito dans la place pour tenter de démasquer les coupables de ces vols.

Les détectives du Bureau des enquêtes criminelles ont été chargés de l'enquête et l'on s'attend à d'intéressants développements dans cette affaire au cours des prochaines heures.

CANDIDATS

SUITE DE LA PAGE 1

l'appui du PCM aux sièges nos 1 et 2 du district de Rivière-des-Prairies, à la suite de l'annexion de la municipalité du même nom, en 1963, ils seront candidats officiels de ce groupement aux mêmes sièges, le 23 octobre.

Un mort et deux blessés dans une collision à Piedmont

Un homme a perdu la vie et deux autres personnes ont été blessées dans une collision d'autos survenue, vers 8 h. 30 hier soir, à Piedmont, sur la route no 11, dans les Laurentides.

La victime tuée est M. Georges Sylvestre, 52 ans, du 550 rue Charleau, à St-Jérôme. Les blessés ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

FUSILLADE

SUITE DE LA PAGE 1

vait jusqu'en février dernier la résidence du lieutenant-gouverneur du Québec. Celle-ci a été détruite par un incendie.

En dépit de sa blessure, M. Fontaine a réussi à conduire sa voiture jusqu'au quartier général de la police de Québec où il raconta ce qui venait de se passer.

Il a ensuite été conduit à l'hôpital. Son état n'est pas grave.

Le policier Bouffard a été également conduit à l'hôpital où des médecins ont procédé à l'extraction de la balle. Il a pu quitter l'hôpital quelques heures plus tard.

Près de l'immeuble de CJLR, la police a trouvé deux cagoules et tout un attirail de cambrioleurs.

M. Fontaine se rendait à son travail dans une imprimerie de Québec lorsqu'il entendit deux coups de feu.

LONGUEUIL

SUITE DE LA PAGE 1

promotions suivant la compétence, le mérite et l'ancienneté ;

- d'améliorer les communications par radio, par appareil téléscripteur et par rapports.

Le lieutenant Parent propose aussi certaines transformations à effectuer au poste de police mais un nouveau poste doit être construit prochainement. Un montant de $150,000 a déjà été voté à cette fin mais on croit que l'immeuble envisagé coûtera près du double.

D'autre part, le directeur Blanchet, après quatre mois de congé avec solde, a repris lundi matin son poste de directeur du Service de la police de Longueuil en attendant de connaître les résultats de l'enquête qui sera menée par un juge nommé par le juge en chef de district.

Aucune résolution du conseil, n'indique en effet, que le directeur actuel est suspendu de son poste jusqu'aux conclusions de l'enquête. Mercredi soir, le conseil municipal de Longueuil avait siège en assemblée régulière mais on n'a fait nullement mention du retour au travail de M. Blanchet.

FUSION

SUITE DE LA PAGE 3

ment des terrains de l'Expo récupérés à même le fleuve St-Laurent. Il a rappelé que l'on avait appliqué les principes fondamentaux de Le Corbusier dans la conception urbanistique du plan d'ensemble de l'Expo : l'eau, l'espace et le soleil.

Parmi ce qu'il a appelé les "essais urbanistiques pour un cadre de vie meilleure" réalisés à l'Expo, le conférencier a énuméré : l'élaboration du complexe Habitat 67; la limitation des surfaces de construction à 40 ou 60 p. 100 de l'aire du terrain ; l'aménagement des espaces verts et la concentration des espaces ; ainsi que la séparation des véhicules et des piétons.

Deux vins de table de réputation mondiale
IMPORTÉS DIRECTEMENT DE FRANCE

BOUCHARD AINÉ & FILS
MAISON FONDÉE EN 1750 À BEAUNE, CÔTE-D'OR, FRANCE

- BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé
  Réf. 426 G-Btle. ; 426 H-½ Btle.
- DRY POUILLY FUISSÉ — vin blanc
  Réf. 447 E-Btle. ; 447 F-½ Btle.

A noter: Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des Alcools du Québec.

Pourquoi l'Isuzu Bellett 1967 coûte-t-elle 5% de plus que la voiture économique la plus populaire?

Nous devons le reconnaître! L'Isuzu Bellett de luxe 1967 n'est pas la voiture économique la moins chère sur le marché.

Elle se vend $2,098*, soit 5% de plus que la voiture économique la plus populaire.

Mais si vous trouvez que ces 5% rendent l'Isuzu Bellett trop coûteuse, réfléchissez bien:

L'Isuzu Bellett a quatre portes, soit deux portes de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a une puissance de 71 CV, soit 42% de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett pèse 2,050 livres, soit 19% de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a quatre phares, soit 2 phares de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a le moteur à l'avant, des feux de recul, des glaces teintées tout autour, une direction à crémaillère, un bouchon qui ferme à clé sur le réservoir d'essence, de la moquette épaisse et des essuie-glace à deux vitesses.

(Nous ne pouvons pas vous donner ces caractéristiques en pourcentages parce que la voiture économique la plus populaire ne les a pas . . . et, à la réflexion, ne croyez-vous pas que c'est la nouvelle Isuzu Bellett qui va devenir la voiture économique la plus populaire?



*Prix de détail suggéré FOB Montréal, Toronto, Vancouver, Halifax.

Canadian Motor Industries, distributeurs de l'Isuzu Bellett dans tout le Canada.

Montréal
MONTREAL CMI (1966) LIMITED
7144, Côte-des-Neiges, tél. 342-1060

Beauharnois
BEAUHARNOIS AUTOMOBILE INC.
113, St-Laurent, tél. 268-3071

Pointe-aux-Trembles
NOTRE-DAME AUTOMOBILE ENRG.
11675, Notre-Dame est, tél. 643-7487

Ste-Dorothée
DAGENAIS AUTO ENRG.
847, Principale, tél. 689-3316

St-Jean
GARAGE GERARD BRODEUR ENRG.
720, St-Jacques, tél. 346-9777

Val d'Or
BLAIS AUTOMOBILES ENRG.
687, 3e Avenue, tél. 824-3565

Les conservateurs restent froids devant le rapport sur l'affaire Munsinger

par Luc Beauregard

OTTAWA. — Les conservateurs demeurent impassibles devant la publication aujourd'hui du rapport du juge Wishart Spence sur l'affaire Munsinger.

Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, se balade aujourd'hui à Plymouth, au Massachusetts, en compagnie de sa femme ; de leur côté, à Ottawa, ses adjoints invoquent une déclaration du juge en chef de la Cour d'appel du Québec, M. Tremblay, selon laquelle l'opinion d'un juge sur des questions autres que juridiques ne vaut pas plus que celle de tout autre citoyen, en particulier lorsqu'il s'agit de politique.

C'est le premier ministre du Canada qui a annoncé hier après-midi que le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire Munsinger serait rendu public aujourd'hui à midi. Le document a été remis aux journalistes ce matin à 10 h.

Le juge Spence a dîné chez M. Pearson mercredi soir et lui a alors remis son rapport. M. Pearson en a tracé les grandes lignes aux membres de son cabinet hier matin avant que le gouvernement en accuse officiellement réception par arrêté ministériel.

Hier après-midi, des exemplaires du document ont été envoyés par livraison exprès à toutes les personnes directement ou indirectement reliées à l'affaire, en particulier à celles dont les noms sont mentionnés dans le rapport, à l'exception de Gerda Munsinger. "Auriez-vous son adresse ?" a dit en blaguant le premier ministre.

M. Pearson a expliqué qu'il désirait que ces personnes puissent prendre elles-mêmes connaissance du document avant qu'il ne soit diffusé à la radio et publié dans les journaux.

L'étude du juge Spence comporte environ 90 pages et des exemplaires tant français qu'anglais seront distribués.

Le premier ministre n'a pas voulu dire si le gouvernement formulerait des accusations à la suite des recommandations du juge Spence. "Lisez vous-mêmes le rapport et tirez vos propres conclusions", a-t-il dit aux journalistes.

M. Pearson a déclaré d'autre part que c'était le premier document qu'il recevait du juge Spence et il a nié que ce dernier lui ait soumis des brouillons au préalable.

On s'attend que les réactions des conservateurs portent bien plus sur le déroulement de l'enquête elle-même et le comportement du juge Spence que sur le fond de ses conclusions.

Déjà, MM. Diefenbaker et Fulton ont dénoncé l'attitude du juge durant l'enquête, lui reprochant de se livrer à des déclarations irréfléchies et calomnieuses. Tous deux, à un moment donné, ont décidé qu'ils ne se présenteraient plus devant lui.

Il semble que le parti conservateur se prépare à maintenir cette attitude et à ignorer complètement le fond des conclusions du rapport Spence.

Le bureau du chef de l'Opposition soutient d'autre part que les Diefenbaker songeaient depuis longtemps à faire un voyage dans le Massachusetts, berceau des ancêtres de Mme Diefenbaker. Le couple ne doit rentrer que samedi au Canada.

On s'attend que la conclusion de l'enquête où se sont entremêlées des histoires de sexe, d'espionnage et de politique constitue l'un des "best-sellers" de la petite histoire du Canada.

Une foule de politiciens sont venus raconter au juge Spence quelles avaient été leurs relations avec la soi-disant espionne Gerda Munsinger.

D'ex-ministres conservateurs sont venus raconter pourquoi ils n'avaient pas jugé bon de prendre des mesures contre l'un d'eux, M. Pierre Sévigny, qu'un rapport de la Gendarmerie accablait.

Le juge devait également examiner les propos du ministre de la Justice du Canada, M. Lucien Cardin, propos tenus tant en Chambre que lors d'une conférence de presse.



M. le juge WISHART SPENCE



DAVIE FULTON est félicité par le juge Spence pour avoir collaboré avec la Gendarmerie royale afin d'empêcher Gerda Munsinger de revenir au Canada, mais il se voit reprocher de ne pas avoir insisté pour que le cabinet soit mis au courant de l'affaire.

Quand toute cette affaire sera finie, je me marierai

— Gerda Munsinger

MUNICH, Allemagne fédérale, (Reuter) — Gerda Munsinger, principale vedette de l'affaire, a dit hier être certaine que le rapport du gouvernement canadien devant être publié aujourd'hui, "mettrait fin aux histoires stupides qui ont voulu faire de moi une espionne".

"Quand toute cette affaire sera finie, je me marierai", a-t-elle ajouté.

On sait qu'une enquête avait été ordonnée à la suite d'allégations au parlement canadien que Mme Munsinger était un danger à la sécurité du pays, alors qu'elle avait rencontré, à maintes reprises l'ancien ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny.

Mme Munsinger était originaire de l'Allemagne de l'Est ; on a même dit qu'à un certain moment son père aurait occupé un poste secondaire dans la hiérarchie communiste.

Le juge Spence bien connu des administrations libérales

Ottawa, (PC) — Le juge Wishart Flett Spence, qui vient de rendre public le rapport de son enquête sur l'affaire Munsinger, est connu depuis très longtemps des différentes administrations libérales qui se sont succédé à Ottawa. Son père, maintenant décédé, avait été nommé sénateur en 1928 par le premier ministre d'alors, M. Mackenzie King.

Après avoir fait carrière comme avocat durant 12 ans, il s'était joint en 1942 à l'Office des prix et du commerce en temps de guerre et, quatre ans plus tard, il en devenait le principal responsable de sa mise en application.

Plus tard, il a agi comme avocat du gouvernement dans des causes impliquant des violateurs de la loi fédérale des prix.

En 1945, au moment où l'administration libérale était dirigée par M. Louis St-Laurent, le juge Spence, alors âgé de 45 ans, accédait à la Cour suprême de l'Ontario et trois ans plus tard, le gouvernement Pearson l'élevait à la Cour fédérale.

En 1955, le juge Spence avait présidé une commission royale chargée d'enquêter sur le commerce maritime.



GERDA MUNSINGER, selon le juge Spence, aurait bien pu poursuivre au Canada l'activité d'espionnage à laquelle, selon la Gendarmerie royale, elle s'était livrée à plusieurs reprises en Allemagne.

Texte intégral de l'arrêté ministériel ordonnant l'enquête sur l'affaire Munsinger

OTTAWA (DNC) — Voici le texte intégral de l'arrêté ministériel adopté le 14 mars 1966 ordonnant l'enquête sur l'affaire Munsinger :

Sur avis conforme du premier ministre, le comité du conseil privé recommande que l'honorable Wishart Flett Spence, d'Ottawa (Ontario), soit nommé commissaire en vertu de la partie I de la loi des enquêtes, en vue de faire une enquête complète sur une déclaration du ministre de la Justice au premier ministre, dans une lettre du 11 mars 1966, à propos d'une affaire mettant en cause une certaine Gerda Munsinger, laquelle lettre a été lue à la Chambre des communes, le 11 mars 1966; sur toutes les déclarations faites à la Chambre des communes les 4 mars et 7 mars 1966 concernant cette affaire; et sur toutes les déclarations du ministre de la Justice lors d'une conférence de presse le 10 mars 1966, lesquelles, entre autres, comprenaient des déclarations au sujet de personnes impliquées dans cette affaire, du défaut de demander l'avis des conseillers juridiques du ministère de la Justice, ainsi que de circonstances qui peuvent avoir constitué un danger pour la sécurité du Canada, et suivant lesquelles déclarations, l'on ne s'est pas occupé de cette affaire comme il se devait, de s'enquérir si l'on a traité cette affaire selon les règles et principes qui s'appliquent normalement aux personnes ayant accès aux renseignements confidentiels, et de faire enquête sur toutes les circonstances pertinentes qui y ont trait et, en particulier mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, d'examiner complètement tous les rapports soumis au gouvernement ou à tout membre du gouvernement de l'époque et toute preuve déposée devant eux à cet égard ainsi que toute autre preuve découverte par le commissaire ou à lui soumise et d'examiner toutes autres questions pouvant sembler pertinentes au commissaire, et de présenter un rapport en l'espèce.

Le comité recommande de plus :

1) Que le commissaire se prévale de son pouvoir absolu d'appréciation quant à la procédure à suivre, y compris la faculté de tenir des séances à huis clos et d'adopter les mesures qu'il peut juger propres à garantir la sécurité du Canada;

2) Que le commissaire soit autorisé à exercer tous les pouvoirs que lui confère l'article 11 de la loi sur les enquêtes;

3) Que le commissaire soit autorisé à siéger aux dates et endroits dont il pourra décider à l'occasion;

4) Que le commissaire soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et du personnel requis, à des taux de rémunération et de remboursement approuvés par le conseil du trésor; et

5) Que le commissaire fasse rapport au gouvernement en conseil dans les meilleurs délais.

Chronologie des événements

OTTAWA — Voici le film des événements qui ont mené à l'enquête du juge Wishart Spence.

— 4 mars 1966 : Le débat s'envenime aux Communes à propos de Spencer, fonctionnaire démis pour une affaire d'espionnage. Exacerbé par M. Diefenbaker, le ministre de la Justice lance : "J'invite le chef de l'opposition à faire part à la Chambre de sa participation dans l'affaire Munsinger alors qu'il était premier ministre du pays."

Les journaux s'emparent de l'affaire tandis que l'opposition crie au chantage. Entre-temps, M. Cardin menace de démissionner après que M. Pearson l'eut contredit à propos de Spencer et eut ordonné une enquête. Mais M. Cardin retire sa menace de démission.

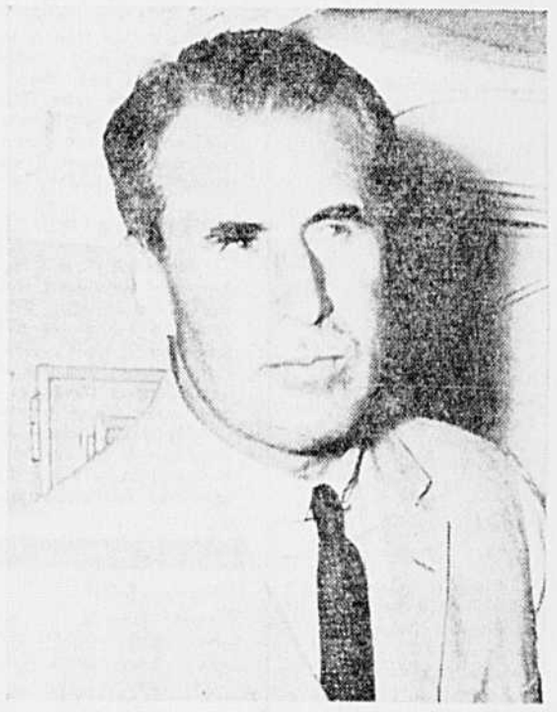
— 10 mars : C'est dans cette atmosphère que M. Cardin convoque une conférence de presse. Il accuse deux ou trois ministres du cabinet Diefenbaker d'avoir eu des relations avec l'Allemande Gerda Hessler Munsinger, laquelle avait travaillé comme espionne avant d'entrer au Canada. M. Diefenbaker, soutient-il, n'a pas mené l'affaire comme il aurait dû.

— 11 mars : L'Opposition accuse M. Cardin d'inconduite et lui demande de prouver ses allégations.

— 14 mars : M. Pearson annonce la formation d'une commission royale d'enquête qui sera menée par un seul homme, le juge Wishart Spence, âgé de 62 ans, de la Cour suprême du Canada. Un long débat s'engage sur le mandat de la Commission mais M. Pearson refuse d'y changer quoi que ce soit.

15 mars : Les Communes reprennent leurs travaux ordinaires.

6 avril : La Commission commence son enquête. Elle ne devait la terminer qu'en juin.



GEORGE HEES, selon le juge Spence, n'a pas mis en danger la sécurité de l'Etat, car ses relations avec Gerda Munsinger ont été superficielles. Le juge note toutefois qu'il y aurait pu avoir danger si les relations s'étaient poursuivies.

Gromyko tourne en dérision les offres américaines sur le Vietnam

NATIONS UNIES, New-York, (AFP, UPI) — L'Union soviétique a rejeté aujourd'hui, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, les propositions américaines présentées hier par M. Arthur Goldberg en vue d'un règlement du conflit vietnamien.

En effet, dans le discours qu'il a prononcé cet après-midi à l'Assemblée générale, M. Andrei Gromyko a déclaré que le discours d'hier de M. Goldberg, délégué permanent des Etats-Unis à l'ONU, prouve qu'il n'existe toujours pas encore d'indices qui témoigneraient du sérieux des intentions de Washington quant à la recherche d'un règlement du problème vietnamien et d'une cessation de l'agression contre le peuple vietnamien".

D'autre part, le ministre soviétique a déposé devant l'Assemblée générale trois projets de résolution touchant les questions du désarmement, des bases militaires en pays étrangers et de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et des peuples.

Non-dissémination des armes-A

Le premier projet de résolution demande à tous les Etats de renoncer à tous actes pouvant rendre plus difficile la réalisation d'un accord sur la non-dissémination des armes nucléaires, jusqu'à ce qu'un traité sur la non-dissémination soit conclu, et demande que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Le deuxième projet de résolution demande à l'Assemblée de "condamner toutes les formes d'intervention dans les affaires des Etats et des peuples, intervention qui constitue la source principale du danger pour la paix du monde". En outre, ce projet de résolution "avertit" les Etats qui pratiquent l'ingérence armée dans les affaires intérieures des autres Etats qu'ils doivent endosser la responsabilité et les conséquences de leurs actes.

Enfin, le troisième projet de résolution déposé devant l'Assemblée demande que les Etats-membres possédant des bases sur les territoires dépendants ou indépendants d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine les liquident sans délai et n'en créent pas à l'avenir.

"L'agresseur est venu au Vietnam, l'agresseur doit partir", a déclaré le ministre soviétique des affaires étrangères qui a donné une pleine approbation au programme du gouvernement de Hanoï et du Vietcong: cessation inconditionnelle des bombardements du Nord-Vietnam, retrait du Sud-Vietnam de toutes les forces armées des Etats-Unis et de leurs alliés, évacuation des armées étrangères et possibilité pour le peuple vietnamien de régler lui-même ses problèmes intérieurs.

Tous les Etats doivent condamner l'agression

"Il est du devoir de chaque état et gouvernement conscients de leurs responsabilités de se prononcer à l'appui du peuple héroïque du Vietnam, de condamner l'agression américaine, de demander l'arrêt immédiat de l'agression contre le Nord et le Sud du Vietnam, ainsi que le retrait de toutes les troupes des Etats-Unis et de leurs alliés du territoire vietnamien", a déclaré M. Andrei Gromyko.

Hanoï rejette l'offre des USA

SINGAPOUR — (Reuter) — Le Nord-Vietnam a de nouveau dénoncé les propositions américaines pour un règlement de paix au Vietnam comme une ruse pour tromper l'opinion mondiale. Dans un discours prononcé hier soir par Ung Van Khiem, membre du comité central du parti communiste, et rapporté par l'agence de presse nord-vietnamienne, celui-ci accuse "les agresseurs américains de jouer de nouveau le truc des négociations pacifiques". L'agence ne précise pas toutefois s'il faisait allusion aux dernières propositions formulées hier à l'ONU par le délégué américain, M. Goldberg.

Le leader nord-vietnamien ajoutait : "Le gouvernement américain n'a absolument aucun droit de demander au peuple vietnamien d'accepter une condition ou une autre pour le retrait des troupes américaines du Sud-Vietnam".

Martin plaide en faveur d'une solution politique au Vietnam

NATIONS-UNIES, N.Y. (PC, PA, UPI) — Le Canada a plaidé aujourd'hui en faveur d'un "règlement politique" de la guerre du Vietnam et a établi que les Nations unies auraient une bien meilleure chance de jouer un rôle utile dans ce conflit si la Chine communiste était membre de l'organisme mondial.

Prenant la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a dit que la proposition en trois points faite au régime communiste du Nord-Vietnam, hier, par l'ambassadeur permanent des Etats-Unis à l'ONU, M. Arthur Goldberg, était "significative".

S'interrogeant sur l'avenir de l'ONU, le ministre a déclaré que le Canada aimerait voir tous les citoyens du globe représentés aux Nations unies. Il indiquait ainsi l'attitude flexible adoptée par le gouvernement canadien en ce qui concerne l'admission de la Chine continentale à l'ONU.

M. Martin a mis en doute la possibilité pour l'ONU d'intervenir avec succès dans le conflit vietnamien "tant que certaines des parties concernées ne seront pas membres de l'organisme, n'ayant pas, par le fait même, l'obligation de se conformer aux principes de sa charte".

M. Martin a dit qu'au Canada "un nombre de plus en plus grand de citoyens jugent que, si l'organisme veut être le plus efficace possible, il doit inclure dans ses cadres toutes les nations, particulièrement celles qui, comme la Chine continentale, représentent une portion considérable de la population mondiale".





YEUX ROUGES

OPTREX soulagera rapidement la misère des yeux rougis, endoloris, fatigués par la télévision, le vent, le soleil ou la fumée. OPTREX apporte un soulagement rapide et durable.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

NEW YORK

8 autobus à des heures accommodantes chaque jour. Arrivée au coeur de la ville.

Aller : $12.55 Aller-retour : $22.60

Téléphone : 842-2281

Prix sujets à l'échange américain

VERS

Voyagez par GREYHOUND

ET LAISSEZ-NOUS LE VOLANT !

CONVERSATION ANGLAISE

MÉTHODE PHONALIK

LABORATOIRE LINGUISTIQUE BASÉ SUR DES MÉTHODES ACTIVES ET AUDIO-VISUELLES

INSTITUT ALIE

4364, ST-DENIS, MTL 18

N.B. Nous pouvons encore accepter quelques étudiants en

8e SCIENTIFIQUE

9e SCIENTIFIQUE

842-1791

Le prix des loyers a augmenté jusqu'à 25 p.c. dans plusieurs régions du pays

par la PRESSE CANADIENNE

Si vous habitez un appartement et que votre bail a été renouvelé au cours des six derniers mois, les chances sont que votre loyer a été haussé. Si vous avez déménagé au cours de l'année, il est possible que vous payiez 25 p.c. de plus que le précédent locataire.

Si vous demeurez à la ville et que votre propriétaire n'a pas haussé votre loyer lorsque l'occasion s'est présentée, vous appartenez à la minorité.

Une enquête faite d'un bout à l'autre du pays par la Presse Canadienne indique que la stabilité des loyers en ce qui a trait aux maisons de rapport n'a prévalu que dans quelques villes au cours de l'année dernière.

St-Jean, T.-N., Charlottetown, Saint-Jean, N.-B., Ottawa, Winnipeg et Regina, où les augmentations de loyers ont été modérées, constituent des exemples. Mais cela ne signifie pas que les loyers dans ces villes soient nécessairement inférieurs à ceux des villes où on a enregistré une augmentation plus prononcée au cours des 12 derniers mois.

Sans grimper dans la catégorie des appartements de grand luxe, vous pouvez payer $125 par mois à St-Jean, T.-N., pour un appartement ordinaire, d'une chambre à coucher. Par contre, à Sarnia, Ont., où certains loyers ont augmenté jusqu'à 25 p.c. et où les nouvelles constructions ne suffisent pas à la demande, il en coûte entre $85 et $120 pour un appartement similaire. Les loyers varient de $80 à $90 à Saint-Jean et Charlottetown, de $85 à $90 à Regina et aux alentours de $125 à Ottawa.

A Québec

L'augmentation des loyers n'est pas nécessairement uniforme pour tous les quartiers d'une ville en particulier. Dans la ville de Québec, par exemple, les loyers dans les vieux quartiers sont demeurés stables à cause du contrôle gouvernemental. Cependant, compte tenu de ces exceptions régionales, la hausse des loyers est à peu près générale, la majorité des villes accusant des augmentations allant de 5 à 15 p.c. pour les 12 derniers mois.

Pour ce qui est des raisons, elles sont variées. Dans certaines régions, les restrictions monétaires ont eu pour effet de diminuer la construction de maisons de rapport avec le résultat que les logements libres se font de plus en plus rares. Qui plus est, les propriétaires se plaignent de ce que leurs dépenses augmentent. Ils doivent faire face à des hausses de taxes tandis que les concierges réclament des augmentations de salaires.

Par ailleurs, si l'immeuble est récent, il coûte plus cher à construire qu'un autre construit il y a plusieurs années avec le résultat que le recouvrement de la mise de fonds exige des loyers plus élevés.

Il va sans dire que les locataires sont furieux, mais en l'absence d'un grand choix d'appartements vacants, certaines régions accusant un taux d'appartements vacants aussi bas que 2 p.c., ils sont bien obligés de renouveler leur bail en acceptant l'augmentation de loyer.

Plusieurs agents ont suggéré que l'absence d'un véritable mouvement de protestations reflète un conditionnement provoqué par une hausse générale des prix dans tous les secteurs.

Il est cependant possible d'obtenir une réduction du prix du loyer si vous habitez au bon endroit. A titre d'exemple, les loyers de grands buildings construits en banlieue d'Ottawa ont été réduits parce qu'on ne parvenait pas à trouver de locataires. Certains constructeurs ont même réduit les loyers au point où ils perdent de l'argent et ce pour attirer des locataires. Cependant, même dans ces cas particuliers, les loyers seront vraisemblablement haussés avant la fin de 1966.

Les maisons

Alors que l'appartement désiré est généralement disponible pour celui qui est prêt à payer le prix exigé, cela n'est pas aussi facile avec les maisons familiales. Un porte-parole de la Chambre d'immeuble de Halifax-Dartmouth a expliqué que le prix des terrains était tellement élevé qu'il n'était pas pratique de construire à des fins locatives.

Cette situation prévaut également dans les autres grands centres. Il en résulte qu'il n'est pas facile de trouver une maison de trois chambres à coucher à louer dans un bon quartier. Si vous avez la chance d'en trouver une, vous paierez de $110 à $300 par mois.

A Montréal

Les loyers sont cependant demeurés assez stables à Montréal au cours de l'année écoulée. Vous pouvez encore vous procurer un appartement dans une maison de rapport de classe moyenne pour $110 à $120 par mois quoique ce prix ne s'applique pas aux nouveaux buildings. Dans ces derniers, il faut nécessairement payer pour les piscines, les bains saunas et les salles de réceptions mis à la disposition des locataires.

Les maisons à louer se faisant de plus en plus rares à Toronto, les Torontois se tournent en nombre de plus en plus grand vers les cottages et maisons mitoyennes. La moyenne des loyers de ces logis varie de $175 à $225 ce qui représente une hausse de 10 à 15 p.c. sur l'année dernière.

Ralentissement de la construction

Le ralentissement de la construction est évident à Edmonton où, au cours des sept premiers mois de l'année, il s'est construit 52 maisons de rapport comportant 997 logis comparativement à 61 buildings de 1,267 unités durant la même période de 1965. Un appartement moyen d'une chambre à coucher se loue entre $100 et $120 par mois soit une augmentation de $5 depuis un an.

Statistiques

Une indication de la modification de la situation des loyers au Canada est fournie par le Bureau fédéral de la statistique. Prenant comme critère les loyers en août 1950 valant 100, l'indice démontre une hausse annuelle de 4.8 p.c. pour la ville de Toronto, où l'indice est passé en l'espace d'un an de 157.4 à 162.2. A Montréal, la hausse annuelle des loyers fut de 1.7 et l'indice en août se chiffrait par 157.4.



Nomination à L'ACFP

Le docteur Wm. W. Wigle, président de l'Association canadienne des fabricants en pharmacie, annonce la nomination de M. Guy Beauchemin au poste de vice-président exécutif et trésorier de l'ACFP. Natif de Sorel, Québec, M. Beauchemin est bachelier en pharmacie de l'Université de Montréal. Depuis 1962, il occupait le poste de Secrétaire administratif de l'ACFP. Ancien président de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal et de la province de Québec, M. Beauchemin est membre de nombreuses sociétés d'affaires et organisations professionnelles. Il aura son bureau au siège social de l'ACFP à Ottawa.

Les usines de papier, travaillant à 95 p. 100 de leur capacité, atteignent un nouveau record

La production canadienne de papier-journal a enregistré au cours du mois d'août dernier un nouveau record, dans une conjoncture marquée par une forte hausse de la demande, et la hausse de la capacité des usines de 93.4 pour cent en juillet à 94.9 p.c.

Le tonnage produit par l'est élevé à 730,227 tonnes, selon la Newsprint Association of Canada, soit un accroissement de 67,206 tonnes, ou 10.1 pour cent sur le mois d'août 1965.

La production quotidienne moyenne (jours ouvrables) a été de 24,885 tonnes, contre 24,493 tonnes en août 1965 — soit un accroissement de 1.5 p.c.

Ce mois d'août aura donc été le troisième meilleur mois dans toute l'histoire de l'industrie, seuls lui ayant été supérieurs les mois de mars et de mai de cette année, qui ont produit respectivement 737,627 et 734,858 tonnes.

Chaque mois de cette année, jusqu'ici, a été supérieur au mois correspondant de l'année dernière.

De sorte que la production cumulée des huit premiers mois de 1966, qui s'établit à 5,634,596 tonnes, correspond à un accroissement de 577,926 tonnes, ou de 11.4 p.c. sur la même période de l'année dernière.

Le taux moyen de production s'est élevé à 95.1 p.c. de la capacité.

Les expéditions du Canada se sont élevées à 709,398 tonnes soit 62,970 tonnes ou 9.7 p.c. de plus qu'en août 1965. Les Etats-Unis ont importé 554,457 tonnes, soit 12.2 p.c. de plus, tandis que les clients canadiens ont reçu 49,376 tonnes, soit 10.3 p.c. de plus.

Les expéditions sur les marchés d'outre-mer ont par contre décliné de 1.9 p.c. à 105,565 tonnes contre 107,619 en 1965.

La production et l'exportation de papier-journal aux Etats-Unis ont atteint respectivement 211,080 et 207,184 tonnes, marquant ainsi des hausses de 7.8 et 9.4 p.c. sur août 1965.

La consommation des Etats-Unis en août dernier a été, estime-t-on, de 724,599 tonnes, soit un accroissement de 39,514 tonnes ou 5.8 p.c. sur août 1965, et cela en dépit du fait que cette année, août n'a compté que quatre dimanches contre cinq en 1965. La consommation des huit premiers mois de cette année s'est montée à 5,902,225 tonnes, soit un accroissement de 8.1 p.c. sur les 5,459,332 tonnes d'août 1965.

Les stocks des consommateurs des Etats-Unis se sont accrus de 50,087 tonnes pour atteindre le montant de 964,307 tonnes, soit un approvisionnement de 37 jours, contre 824,583 tonnes, ou 36 jours d'approvisionnement en août 1965. Les stocks en usine, au Canada et aux Etats-Unis se sont accrus respectivement de 20,829 et 3,896 tonnes pendant le mois d'août. Les stocks globaux de l'Amérique du Nord sont estimés, à fin août 1966, à 1,292,495 tonnes — contre 1,076,775 tonnes à la fin d'août 1965.

La publicité dans les journaux des Etats-Unis (52 villes), pour les sept premiers mois de l'année, s'est accrue de 7.5 p.c. par rapport aux mêmes mois d. 1965; et le nombre de pages des magazines, au cours des 8 premiers mois, s'est accru de 3.0. Les achats de temps et de programmes, sur les réseaux de télévision au cours des six premiers mois de l'année, se sont accrus en valeur de 12.5 p.c. sur la même période de 1965.

LA SOLIDARITE



DENIS MARTEL, F.S.A.

Monsieur Albert Boulet, président de La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Denis Martel au poste d'Actuaire adjoint de la compagnie. Monsieur Martel, bachelier ès arts, a obtenu récemment le titre de "Fellow" de l'Institut canadien des Actuaires. Il est au service de La Solidarité depuis 1963.

DIRECTION des VENTES

Etes-vous bilingue et entre 22 et 30 ans? Anxieux de travailler au sein d'une compagnie progressive, en plein essor, et dont les produits sont de qualité supérieure? Vous désirez une position où il y a de l'avancement possible, rapide et basé sur vos capacités?

Vous devrez vous attendre à débuter dans un territoire de ventes et à suivre un programme de ventes au complet. Envoyez, s'il vous plait, un résumé de vos activités de travail et de votre instruction à:

FACELLE COMPANY LIMITED
Le directeur des ventes,
79, boul. Laurentien,
St-Laurent, P.Q.

60% de l'espace pour boutiques à la Place Bonaventure sont loués

Plus de 60% de l'espace total des Galeries Bonaventure, la promenade des boutiques de la Place Bonaventure est déjà loué.

C'est ce qu'a révélé le Brigadier J. Guy Gauvreau, président et directeur général de Place Bonaventure Inc. à une réunion des membres de l'Institute of Internal Auditors tenue à l'hôtel Ritz Carlton.

M. Gauvreau a qualifié ce résultat de "tour de force", si l'on considère qu'il reste encore sept mois avant l'ouverture de l'immeuble. Il a déclaré qu'en superficie, cela signifiait 150,000 pieds carrés déjà loués du total de 240,000 pieds d'espace locatif net qu'offrent les Galeries.

"Le franchissement d'une étape importante a été marqué récemment lorsqu'un bail de location fut signé avec la firme Birks, bijoutiers nationalement reputés. Leur local devient le 50ième magasin loué dans les Galeries Bonaventure", a-t-il dit.

M. Gauvreau a énuméré quelques-unes des compagnies qui, à date, ont loué un emplacement dans les Galeries Bonaventure. Parmi elles, on trouve: Armand Boudrias, Bowring Brothers, Classic's Books, Town and Country Cleaners, Boutique Cou-Cou, F. X. LaSalle, Bally et la Maison Jérôme.

"La plupart de ces commerces introduiront des genres de services tout à fait nouveaux s'alliant ainsi au concept inédit de l'immeuble. Et je souligne que plus de 150,000 personnes passeront chaque jour dans la Place Bonaventure et pourront en bénéficier," a continué M. Gauvreau.

Comme exemple, il a mentionné la firme Town and Country qui a l'intention d'y exploiter un service total de nettoyage.

La construction de nouveaux logements atteint son niveau le plus faible depuis 13 ans

Le taux de construction de nouveaux logements a atteint son niveau le plus bas en 13 années.

Selon la Chambre d'Immeuble de Montréal "Les restrictions rigoureuses dans le financement d'hypothèques sous le régime de la L.N.H. en ce qui concerne la construction résidentielle a créé une pénurie de nouveaux logements dans la plupart des centres urbains du Canada".

Une analyse semi-annuelle de la Chambre d'Immeuble de Montréal a permis d'établir que la construction de logements à travers le Canada a subi une baisse de 24 p. cent durant le second trimestre et de 15.6 p. cent durant le premier semestre de cette année en comparaison à la période correspondante de 1965.

Cette baisse porte le total des logements mis en chantier à 57,823. Pendant la période de janvier à juin 1965, le nombre de logements mis en chantier s'élevait à 68,510.

Durant les semestres correspondants de 1965 et 1966, la mise en chantier de logements dans la province de Québec a accusé une baisse de 20.6 p. cent, soit de 18,967 unités en 1965 à 15,062 en 1966.

La construction résidentielle dans la région métropolitaine de Montréal a enregistré une diminution de 17.7 p. cent avec une mise en chantier de 9,836 logements seulement. Ceci se compare avec 11,947 unités durant la période correspondante en 1965.

Marché des bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les prix de toutes les catégories de bestiaux, sont montés cette semaine sur les marchés de Montréal. Une demande constante a assuré l'activité du marché durant la semaine.

Arrivages: 2,035 bovins, 1,982 veaux, 634 porcs et 304 agneaux et moutons.

Bouvillons: de choix $25.60 à $27, bons $24 à $25.50, moyens $23 à $23.75, communs $17 à $22.25.

Taures: de choix $24.50 à $25.25, bonnes $22.60 à $24.75, moyennes $20.50 à $22.50, communes $17 à $20.25.

Vaches: bonnes $19 à $21.50, moyennes $17 à $19.25, communes $15.75 à $18, sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $11.75 à $16.

Taureaux: bons $21 à $24, moyens $20.75 à $21.50, communs $15 à $17.

Porcs: catégorie "A" $32.50 à $33.50.

Truies: $19.

Moutons: $5 à $10.50.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 21 SEPTEMBRE 1966

	Achat	Vente
Adonac	2.52	2.75
Adreae Equity	3.02	3.30
All Can Com	6.49	7.11
All Can Div	8.26	9.05
American Growth	4.99	5.45
Associated Investors	5.26	5.31
Beaubran	36.16	39.27
Canadian Growth	5.33	5.86
Canada Security	4.78	5.25
Can Gas Energy	9.54	10.45
Can Investment Fund	3.65	4.01
Can Trusteed	4.59	5.02
Canafund	47.46	49.83
Champlon Mutual	6.42	6.98
Collective Mutual	5.40	5.89
Commonwealth Intl	9.36	10.26
Commonwealth Intl Lev	8.62	9.46
Corporate Investors	5.22	5.71
Diversified Income A	1.30	1.43
Diversified Income B	5.1	5.70
xDividend Shares	3.31	3.65
Dominion Compound	4.05	4.40
Dominion Equity	5.34	5.56
xDreyfus	11.66	12.73
Entorea Investment	13.59	13.73
European Growth	6.13	6.70
Federated Financial	4.09	4.47
Federated Growth	5.78	6.22
Fonds Collectif A	6.60	7.17
Fonds Collectif B	5.30	5.47
Fonds Collectif C	7.49	8.14
Fonds Desjardins A	4.44	—
Fonds Desjardins B	4.71	—
Fraser	9.05	10.00
Gis Compound	7.43	8.12
Gis Inc	3.53	3.85
Growth Equity	4.67	5.10
Growth Oil and Gas	12.64	—
Guardian Growth	4.68	5.09
Harvard	9.17	9.97
Investors Growth	8.15	8.86
Investors Intl Mutual	5.27	5.73
Investors Mutual	4.55	4.94
xKeystone Cust S-1	19.13	20.87
xKeystone Cust S-4	5.06	5.53
xKeystone Cust K-2	6.04	6.59
Keystone of Canada	7.05	7.75
Maison M Fund	3.58	3.65
Mutual Bond	8.19	8.56
Mutual Accumulating	4.78	5.23
Mutual Income	5.75	6.29
Natural Resources	5.50	6.01
One William Street	14.51	—
Le Fonds P.E.P.	3.94	4.29
Pret et Revenu Mutuel	6.51	7.12
Provident Mutual	5.56	6.05
xPutnam Growth	10.47	11.44
Radisson	4.35	4.78
Regent Fund	7.32	8.10
Research Investment	12.60	13.77
Savings Investment	6.51	7.12
Exec Fund of Canada	6.38	7.00
xTV Electronics	8.80	9.59
Timed Investment Fund	6.09	6.55
United Accumulative	8.41	91
Universal Svgs Equity	4.89	5.34

x—Fonds americains

cours des obligations

Source: Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpetuels	1966	52	57
4½ 15 dec.	1966	99½	100
5¼ 1er juin	1976	81¼	83
4¼ 1er avril	1972	91¾	92½
4¼ 1er sept.	1972	91½	92½
5 1er juil.	1970	96½	97¼
5½ 1er oct.	1969	98¼	99½
5½ 1er août	1980	96½	97¼
4½ 1er sept.	1963	85½	86¼
5¼ 1er oct.	1975	94½	97¼
5¼ 1er mai	1990	91¼	92½
CNR 4½ 1er avril	1967	99	99¼
CNR 5¼ 1er janv.	1985	97½	98¼
CNR 4 1er fev.	1981	81	82
CNR 5 1er oct.	1987	88¼	89
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMEC 5¼ 4 juin	1987	88¼	89¼
Alta Tel 6¾ 15 aout	1991	97	98
BC El 3¼ 2 jan.	1967	99	99¼
BC El 5½ 1er mars	1989	89	90
BC El 5¾ 1er avril	1977	94¼	95¼
Man Hy 5¼ 1 mars	1968	86	87
NS 5½ 15 juil.	1989	87½	88½
NE 5¼ 1er mai	1985	88½	89½
NFLD 5¼ 1er juin	1985	84½	85½
Ont 5 15 dec.	1970	91	91
Ont 5½ 15 aout	1985	92	93
Ont Hy 2¾ 1er oct.	1968	94½	95½
Ont Hy 5¼ 1 fev.	1985	89¼	90¼
Que 5½ 1er avril	1990	86¼	87½
Que 3 1er juil.	1969	91	92
Que 5¼ 15 dec.	1987	84	85
Que. Hy 3¼ 1er mai	1974	79¼	80¾
Que. Hy 5 fev.	1995	79½	80½
Que. Hy 5½ 1er juin	1968	86¼	87¾
Sask. 5½ 15 dec.	1983	90	91
MUNICIPALITES			
Montreal 5¼ 1 juin	1959	87	88
Vanc. 5½ 15 dec.	1950	90	91
Hamilton 5¼ 15 juin	1972	89	90
Tor. Mi 5½ 15 juin	1965	89½	90½
CONVERTIBLES			
Abitibi P&P 4½	1966	99⅝	100
Ara. Traction 4½	1971	91	94
Can. Utilities 5¼	1972	118	—
Can. Petrofina 5½	1972	85	88
Inland NG 5½	1977	89	91
Inland Cement 4½	1976	93	—
Lab Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¼	1976	158	—
Poc Pete 5s	1977	90	93
Simpson's	1976	200	—
Simpson's 5s	1976	200	—
Trizo 4½	1971	88	90
TC Pipe Line 5	1989	97	97
W Coast Xn Con 5½	1968	99	102
INDUSTRIES			
Abitibi 6¼	1977	96	98
Algoma Steel 5¼	1978	88½	91
Alum of Can. 4½	1973	87	90
BP Tanker 6¼	1985	95½	97½
BA Oil 5½	1977	89	91
Can Cement 3¼	1975	81	83
CB Alum 5¼	1980	91	93
C-I-L 5¾	1977	95	96
C-P-R 5	1983	85	87
CR Foncier 5¼	1985	87	89
Dom Stores 5½	1976	95	96
Dom Steel 6	1985	86	88
Domtar 5¾	1990	88	90
Eaton Accept 5¼	1985	92¾	93¾
Imp. Oil 3	1969	90	91
Ind Accept 6¼	1984	99	100
Roy Tr Mrtg 6	1975	95	96
Roy Nat 6¼	1981	94	96
Shell Oil 5¼	1977	97	99
St Law Corp 4	1978	87½	—
Simpson's 4¼4	1973	92	94
Traders Fin 5¼9	1985	81	83
Weston Geo 5½	1983	89	91
Woodward's 5¼	1985	90	92
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tk 5¼	1985	88	90
Ang Can Tel 6	1993	94	—
Bell Tel 3¼	1979	77	79
Bell Tel 5½	1982	90	92
Bell Tel 5¼	1984	92	94
Bell Te 5¼	1976	98	99½
Bowater Pow 3¼	1960	77	78
Brazilian 4¼	1970	93	96
BC Tel 5¼	1986	93	—
Calgary Pow 5¼	1982	92½	—
Can Electric 4	1968	95	—
Can West NG 5¼	1982	91	93
Consumers Gas 5¼	198.	89	—
Consumers Gas5	1978	88	90
Grt Lakes Pow 5¼	1977	92	94
Lakeland NG	1982	87	89
Manit Elect 5¼	1983	89½	—
NFLD LAP 5½	1978	90¼	—
Nor Ont NG 5¼	1982	89	90
Northw Uti 5¼	1988	89	—
Northern Tel 5½	1983	91¼	—
Que Nat Gas 5¼	1955	86	88
Que Nat Gas 7	1950	99½	101½
Que Tel 5¼	1953	90½	—
TC Pipeline 5.85	1987	90	92
Union Gas 5½	1977	90	92
IMMEUBLES			
Brant Coach Real 6	1978	93	—
Eaton's Realty 2½	1968	95	97
Eaton's Realty 5	1978	85	87
Lapalw Prop 5½	1983	88	—
Steinberg's Prop 6	1981½	94	96

Eastern offre les services-jets les plus rapides et les plus commodes vers Miami



Eastern vous rend à Miami plus vite que toute autre ligne aérienne. Eastern ne fait qu'un arrêt entre Montréal et Miami. Quand vous voyagez par Eastern, il n'y a pas de débarquement en cours de route pour passer aux douanes et à l'immigration; ces formalités s'accomplissent au départ de Montréal.

Vous partez le matin à 8 h. 50 et vous arrivez à 11 h. 45, à temps pour une baignade avant le lunch.

Eastern offre en outre plusieurs vols vers Miami par New York; vous pouvez donc choisir l'heure de départ qui vous convient le mieux.

Vous avez également la possibilité d'acheter des articles francs de tout droit à l'aéroport de Montréal.

Eastern vole vers Miami depuis plus longtemps que toute autre ligne aérienne. En fait, depuis 1928. Nous connaissons donc de A à Z la ville des plages et du soleil.

Eastern dessert plus de villes en Floride que toute autre ligne aérienne; ainsi donc, quand vous organiserez vos vacances en Floride, consultez votre agent de voyages ou téléphonez au bureau d'Eastern à 849-2201 et voyez ce qu'une ligne aérienne peut offrir de mieux.

EASTERN DESTINATION PLAISIR

Whisperjet est une marque de service d'Eastern Airlines, Inc.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3.00
1700	Abitibi	15½	10¾	10½
—	Algoma	28½	26¾	—
300	Alliance	100	100	100
11600	Alcan	28⅞	28	28⅛
55	id 4¼	36⅝	36⅛	36⅛
—	id 2 Pr	40¾	40⅜	—
100	Anglo CP	9¾	9¼	9⅜
10	Asbestos	21½	21½	21½
100	Atl Sug	9¼	9¼	9¼
100	Bq CN	54	54	54
—	Bq d'Epargn	13½	13½	—
—	Bq Imp C	57⅜	57½	—
100	Bq Mont	54	54	54
50	Bq N-E	61¼	61⅛	61¼
25	Bq PC	43	43	43
75	Bq Roy	68⅛	68⅛	68⅛
225	Bathurst P	26½	26½	26½
—	id wts	10½	10½	—
—	id (A)	55½	55½	—
1245	Bell Ph	48⅜	48⅛	48⅛
40	BowM Pr	49¾	49¼	49¼
670	Brazil	9⅝	9½	9⅝
—	BA Oil	28⅝	28⅝	—
—	BC Forest	19⅜	19⅜	—
150	BC Forest	50½	50⅜	—
50	BC Phone	59	58½	58½
6281	Brinco	5¾	5¼	5⅛
100	Bruck (B)	11	11	11
100	CAE	8¾	8⅜	8⅜
—	Cal Pow	22¾	22⅝	—
250	Can Cem	38	35½	38
700	Can Iron	18⅛	18⅜	18½
—	CSL	32⅝	32	—
1790	C Brew	6⅝	6½	6½
200	C B Alm A	20	20	20
—	C Chem w	500	500	—
4260	CIL	16⅝	16⅝	16¾
25	CIL Pr	75	75	75
—	CI Pow	27	27	—
200	C Marconi	5¼	5⅛	5¼
2750	CPR	56½	56¼	56⅜
100	C Pfina	11¾	11⅝	11⅝
—	Central Del	10⅝	10⅜	—
25	Che 1.75 Pr	34	34	34
430	Cominco	35⅛	35⅛	35⅛
250	Cons Paper	35½	33½	35¼
—	Consu Glass	11⅜	11½	—
325	Dist Seag	28⅛	28⅝	28⅝
100	D Coal pr	350	350	350
—	Do Fasco	20	20	—
—	DoFasco4¾	93	93	—
—	D Glass	13⅞	13⅞	—
500	D Stores	19½	19½	19½
700	Domtar	16⅜	16⅜	16⅜
—	D Text	26½	25⅞	—
100	Donohue	7⅜	7⅜	7⅜
—	Du Pont	39	39	—
25	Du Pont pr	75	75	75
—	Falcon	87⅜	87½	—
200	Glengair	160	160	160
100	GB C I	12⅞	12⅞	12⅞
—	GI Paper	23⅝	23⅜	—
100	Hdy Andy	7	7	7
400	Hawk Sidd	445	440	440
100	Hollinger	20¼	20¼	20¼
200	Home A	20⅝	20½	20⅝
500	Home B	21⅜	21½	21½
—	H Smith P	37	37	—
25	Hud B M	69⅜	69¾	69¾
100	Husky Oil	12	12	12
300	Imp Oil	51¾	51⅜	51¼
—	Imp Tob	13⅜	13⅜	—
—	Ind Accep	21½	21½	—
—	IBM	86⅛	86⅛	—
245	Int Nickel	85⅝	84½	84½
—	Int Pap	27½	27½	—
—	Int Util	26½	26¼	—
—	Int Util Pr	28	28	—
600	Invest Gr A	10⅝	10⅛	10⅛
100	Labatt	17⅜	17⅜	17⅜
100	Lanr Fin	6	6	6
—	Laur F 2.00	23	23	—
—	Loblaw B	9¾	9¾	—
100	Loeb M	12⅝	12⅝	12⅜
200	MacMillan	25	24⅞	25
—	Marit Tel	22¾	22⅝	—
1400	Massey F	25¼	24½	24½
—	MitchR (A)	10	9¾	—
100	Molson A	15⅞	15⅝	15⅞
100	Molson B	16½	16⅛	16½
100	Mtl Loco	15½	15½	15½
230	Moore Corp	76¼	76¼	76¾
100	MorseB A	17¾	17¾	17¾
750	NFLD Light	9	9	9
100	Noranda	49	49	49
5780	No & C Gas	11⅞	11⅞	11⅞
300	NS LP	10⅜	10⅜	10⅜
—	Ocean Fish	11	10⅝	—
—	Ogilvie	14	14	—
1000	Oshawa (A)	24⅜	24⅜	24⅜
3170	Pac Pete	9⅞	9⅝	9⅞
—	Phillips C	32¼	32¼	—
300	Pow Corp	10½	10⅜	10½
—	Price	13⅜	13⅜	—
400	QN Gas	11¼	11	11¼
25	QNG 5%	89	89	89
700	Rio Algom	24⅛	24⅛	24⅛
75	Rio Alg Pr	97½	97½	97½
200	Rolland (A)	10¼	10¼	10¼
400	Rolland (B)	13	13	13
800	Salada F	10	10	10
1400	Shell Can	20½	20¼	20⅜
—	Shell I P	26¼	26¼	—
—	Sher W	30	30	—
100	Sicard	440	440	440
175	Simpsons	28	28	28
100	Sogemines	11¼	11¼	11¼
—	Southam	31½	31½	—
900	Steel Can	22⅜	22⅝	22⅜
—	Steinbg P	20¼	20¼	—
—	Texaco Can	57	57	—
1200	Tr-C PL	28¼	27½	28¼
25	Tr-C PL pr	47½	47½	47½
100	Tr-C PL w	690	690	690
1200	Tr Mt PL	16½	16¼	16½
—	Un Carbide	21⅝	21⅝	—
—	Union Oil	28½	28½	—
100	Walk GW	27	27	27
—	WCoast Tr	24½	24½	—
—	Wstn A w	805	805	—
—	Zeller's	23¾	23¾	—
—	Zeller's pr	44½	44½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
2000	Agassiz	34	32½	32½
125	Ajax	12	12	12
16	Alacope	150	150	150
—	Alsof	7	7	—
3000	Amg B Bel	15	15	15
—	Anthonian	19	19	—
1000	Baker Talc	12	12	12
3000	Bateman	5	5	5
7000	Beauce Pl	4	4	4
—	Black Hawk	85	85	—
1620	Black River	16½	16	16
800	Blue Bon	300	300	300
—	Bluewater	15	15	—
400	Bornite	5½	5½	5½
60	B Carpets	42	41	41
33000	Bruneau	25	22	23
—	Burnt Hill	31	30	—
—	Camflo	395	395	—
—	C Magnesit	60	60	—
—	C Securit A	200	200	—
500	Cannon	35	35	35
21430	Carbec	33½	32½	33
10	Cassiar	14⅞	14⅞	14⅞
1000	Castle Oil	32	32	32
70	Ceasland	315	310	315
400	Chemalloy	102	101	101
500	Chib Copper	5	5	5
3300	Chipman	38	37	38
—	Coastal M	17	13	—
—	Com H M	50	50	—
500	Com O G	39	39	39
10	Commodore	86	86	86
—	Cominga	9	6½	—
3100	C Canorama	25	20	23
2000	C Manitoba	18	17	18
400	C Mozador	16	16	16
—	CQ Smelt	68	68	—
—	C Virginia	45	45	—
—	Crwnbridge	30	30	—
—	David (A)	46½	46½	—
—	Delta Elect	200	195	—
—	Devil's Elbw	27	25	—
500	Dolsan	25½	25½	25½
250	Dom Exp	9	7	7
2000	Dom Lease	24	24	24
—	D Oileloth	17½	17½	—
3200	Dumont	26	25	25
500	East Vent	18	18	18
—	Empire Min	8	8	—
10300	Equity Ex	69	68	69
500	Fidelity	38½	38½	38½
—	Fab Met	14	14	—
3000	Fano	6	6	6
1040	FT Reliance	28	28	28
1000	Fox Lake	14½	14	14
—	Frigistors	36	36	—
1900	Futurity	55	55	55
—	Garney	34	31	—
2650	Glen Lake	214	210	213
1500	Grt W Min	76	76	76
100	Greenberg	425	425	425
—	Grissol	200	200	—
1500	Guardian	16½	13	16½
—	Inland Ch	8¾	8¾	—
200	Inspiratn	165	165	165
3000	Int. Norvali	30	28	30
350	Int Ceram	6	5½	6
4000	Intp Dred	12	12	12
—	Inv Found	50½	50½	—
2000	James Bay	25½	25½	25½
1200	Jubilee	150	149	140
4000	Keltic Mng	21	20	20
1300	K Desmond	43½	43	43½
—	Kenting A	5⅜	5⅜	—
500	Kiena	61	61	61
3000	Kodiac Pet	120	105	120
100	Ladubora	68	68	68
400	Lamontagne	13	12⅞	13
1500	Lingside	4	4	4
12300	Louanna G.	22	21	21
—	Massval	8	8	—
500	Matachewan	39	39	39
—	McKinney	9	9	—
1000	Mid-Chib	14	14	14
200	Midepsa	320	320	320
6500	Miro Mines	25	24	24½
1000	Mistango	17	16½	17
—	Moly Hill	14	14	—
1500	Monpre	6	6	6
—	Mt Costigan	21	21	—
1100	Mt Pleast	29½	29	29
20000	Native Min	19	16	19
2000	N Formaq	4	4	4
—	Newrich	15	15	—
500	Nocana	6	6	6
4000	NA Rare M	37½	37	37
2000	NW Canalask	9	9	9
—	Opem Ex	10½	10½	—
6500	Pat Silver	38	36	36
—	Paudash	6	5½	—
200	Peace Riv	790	790	790
57800	Pennbec	25	24	25
200	Peso S	100	100	100
100	Phoenix O	345	345	345
—	Pitt Gold	4	4	—
7500	Potash	16½	16	16
4900	Provo	9	8½	8½
100	Que Ascot	3	3	3
3500	Queenston	10½	10	10
4000	Rancheria	19	15	19
5000	Rexspar	7½	7½	7½
4690	RA P "B"	157	152	152
1500	Rusty L	16½	16	16
300	St-L Colum	195	190	190
—	St Lucie E	16	16	—
1000	Sapawe	27	27	27
—	Select Fin	200	190	—
500	Silver Bg	27	27	27
1000	Silver Sum	13	13	13
—	Silver T	39	37	—
100	Sobeys A	900	900	900
—	Soca	60	60	—
250	Sogena	11	11	11
—	S. Dufault	9	9	—
2500	Spartan Air	47	47	47
1000	Stairs Ex	15½	15	15
—	Std Gold	27	27	—
1000	Sturgeon	73	73	73
400	Sullivan	410	410	410
5000	Tache	9½	9½	9½
1500	Talisman	44	44	44
1200	Terrex	42	42	42
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	5	5	—
2300	Trsterre	28	27½	27½
—	V Der Ht	270	270	—
899	Wabassa B	32	32	32
100	Westburne	105	105	105
6500	Westairs	14	12	14
—	Western M	450	450	—
1500	West Hill	76	75	76
16500	West Tin	62	59	59
35000	Wisconsin	52	49	49

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S.pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 22 sept.	144.30	129.69	109.43	138.25	107.87
Clôture — 21 sept.	144.36	130.39	108.86	138.37	107.95
Sem. dernière	145.65	131.80	109.45	139.60	110.50
Mois dernier	147.48	133.60	110.27	141.34	109.76
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	142.28	130.36	107.47	136.85	107.55
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Belgium Standard Ltd. (priv)	$0.25	tr.	3-10-66	23- 9-66
Bulloch's Ltd. "A"	$0.25	sa.	1-11-66	14-10-66
id. "B"	$0.20	tr.	1-11-66	14-10-66
Guaranty Trust Co.	$0.10	tr.	15-10-66	30- 9-66
General Bakeries Ltd. (ord)	$0.06½	tr.	31-10-66	15-10-66
Lamontagne Ltee "A"	$0.10	tr.	28-10-66	12-10-66
M. Loeb Ltd. (ord)	$0.05	sa.	28-10-66	14-10-66
Maple Leaf Gardens (ord)	$0.15	tr.	15-10-66	30- 9-66
B. & M. Bearings Canada "A"	$0.27	tr.	3-10-66	15- 9-66
id.	$0.10	bonl	3-10-66	15- 9-66
Reitman's (Canada)	$0.12½	tr.	1-11-66	14-10-66
Texaco Canada Ltd. (ord)	$0.45	tr.	30-11-66	31-10-66
Zeller's Ltd. (ord)	$0.15	tr.	1-11-66	3-10-66
id. (priv)	$0.56¼	tr.	1-11-66	3-10-66

fruits et LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes: Hume, Milton et Lobo $3.25 à $3.50, Wealthy $2.50, Wolf River $2.25, McIntosh $2.75 à $3.25 la boîte à verger.

Aubergines: $3.50 à $4 le boisseau.

Betteraves: .50 à .60 la douzaine de paquets, $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Blé d'inde: .33 à .35 la douzaine.

Brocoli: $2.50 à $3 la douzaine.

Carottes: .40 à .50 la douzaine de paquets, $1.00 à $1.25 les 50 livres.

Chicorée et escarole: $1 à $1.25 la douzaine.

Céleri: $3 à $3.50 le cageot de 24.

Choux de Bruxelles: $4 à $4.25 les 16 pintes.

Choux: verts $1.50 à $1.75, rouges ou Savoie $2 pour 16.

Choux fleurs: $1.75 à $2 la douzaine.

Choux chinois: $1.75 à $2 la douzaine.

Citrouilles: $3 la douzaine.

Concombres: $3 à $4 les 6 douzaines; dill $2.50 à $4 le boisseau.

Courges: marrow $1 à $1.25 la douzaine, Hubbard $3.00, Pepper $2 la douzaine.

Epinards: $1.75 à $2 le boisseau ou les 12 cellos de 10 onces.

Fèves vertes ou jaunes: $2.25 à $2.50 pour 20 livres.

Laitue: Boston ou Romaine $2 à $2.25 les deux douzaines, Iceberg $1.75 à $2 le cageot de 18.

Navets: $1.50 à $1.75 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le boisseau.

Poireaux: .75 à .90 la douzaine.

Oignons: échalotes et gros .75 à .85 la douzaine, $2.25 à $2.50 les 50 livres.

Panais: $3.50 à $4.50 le boisseau, $3 la douzaine de cellos de 24 onces.

Persil: .75 la douzaine de paquets.

Piment: vert doux $2 la boîte.

Pommes de terre: nouvelles lavées $1.50 à $1.75 le boisseau, .90 à $1 les 50 livres.

Radis: .40 à .50 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos de 8 onces.

Tomates: rouges $1 à $1.25, roses $1.50 la boîte, $1 le panier de 11 pintes, vertes .50 le panier de 11 pintes.

du parquet de la bourse

Ton prudent et plus faible à N. York

Les cours continuent de gagner difficilement du terrain en début d'après-midi sur la BOURSE DE MONTREAL. Leurs fluctuations sont en général étroites et peu actives.

Les industrielles sont mixtes. Alcan progresse de ½ à 28¾, Massey de ⅜ à 25⅛, CIL de ⅛ à 16⅝, Asbestos de ¼ à 21½, Canada Cement de ¼ à 35¾, Home Oil A de ⅜ à 20⅜ et Stelco également de ⅜ à 22¾. Molson A perd ¼ à 15¾ de même que Labatt à 17¾.

Aux services publics, Trans-Canada Pipe Line hausse de 1⅜ à 27⅞ et CPR de ¼ à 56¼. Bell est inchangé à 48⅜.

Aux banques et aux papeteries, la banque Royale gagne 1 point à 68⅜. Bathurst Paper perd ½ à 26½ et MacMillan gagne ¼ à 24⅞.

Aux mines de premier plan, Inco fléchit de ⅞ à 85⅝ et Rio Algom privilégiée gagne 1 point à 97½.

Les mines spéculatives sont plutôt inactives. Carbec perd ½ cent à 33 cents sur un volume de 49,300 actions. International Norvalie et Talisman progressent de 3½ à 30 cents et de 4 à 44 cents respectivement. Louanna perd 1½ à 21 cents.

* * *

La tendance s'est poursuivie légèrement en hausse dans une ambiance modérément active à **Toronto** en matinée. Le principal indice, celui des industrielles, marque un gain de .16 à 145.62.

Trans-Canada Pipe Lines progresse de 1 à 27¾, CPR et Alcan gagnent ½ à 56½ et 28⅛ respectivement et Massey gagne ¼ à 25. Bell Telephone, après avoir marqué un bas de 48¼ regagne ⅛ à 48⅜.

Dome, aux pétroles de l'Ouest, gagne ¼ à 23¾ et Canadian Superior ⅛ à 23⅛. Osisko est particulièrement en vedette parmi les mines spéculatives en s'élevant de 12 cents à 85 cents sur un volume de plus de 215,000 actions. Frobex perd 9 cents à 2.35 et Area 8 à 2.40.

* * *

Les cours s'effritent dans une ambiance plutôt décousue à **Wall Street** cet après-midi. Une allure générale de prudence semble régner, comme il arrive assez souvent à l'approche du week-end.

Certaines valeurs plus spéculatives sont nettement en baisse. Chez les titres clés, les pertes sont en général minimes, toutefois quelques-uns perdent jusqu'à 1 point ou plus.

Une tendance plus faible se dessine parmi les automobiles, les compagnies aériennes, les électroniques et les chimiques. Par contre, les chemins de fer sont en hausse principalement en raison d'un bond de 6 points marqué par Illinois Central.

Le Dow Jones industriel fléchit de 5.90 à 791.87.

* * *

LONDRES. (LAM) — Ton modérément soutenu au Stock Exchange où la vedette a été tenue aujourd'hui par les pétrolières, les aciéries et les fonds d'Etat. Les industrielles n'accusaient que de modestes avances.

Les sidérurgiques ont bénéficié du sentiment qui prévaut dans les milieux politiques que la nationalisation des aciéries s'effectuera bientôt. Les fonds d'Etat progressent en partie en raison de la fermeté de la livre.

* * *

PARIS. (AFP)—Légère amélioration aujourd'hui à la bourse. De nombreux titres, après la baisse générale d'hier, enregistrent des hausses et les échanges se font plus nombreux. Toutefois la tendance reste irrégulière et ce début de reprise semble dû à des motifs techniques. Les achats se font en effet régulièrement plus nombreux au cours des séances qui suivent la liquidation pour se raréfier ensuite à l'approche du terme. Le taux des reports, après la séance d'hier s'établit à 1⅜% contre 1.5% le mois dernier.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	11
Advance R.L.	9	11
Aconic	3	5
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	7	10
Arnora	—	2
Balt Mt	4	9
Beauchemin	—	40
Bio Nell	19	21
Boimu Chib	25	35
Beauport Holding	10	15
Bracemac	15	17
Burrex	15	20
Chibtown	20	25
Columbia River	1.00	1.20
Cdn Javelin	7¼	7¾
Clearwater	35	45
Corgemines	35	45
Cuvier	2	4
Dassoi	7	10
Doral Mng	61	65
Dubuisson	2	4
Elmac	2	4
En Obl Expl	27	32
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	43	45
Gasnesia	30	40
Gibson	8	10
Golstar	8	11
Grt Lakes Nickel	2.15	2.30
Hucamp	27	30
Iroquois	5	10
Imperial Minerals	3	6
Independent	2	4
Jack Waite	7	9
Juma	20	23
Kewagama	4	6
Kukatush	6½	7
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	45	50
Litti Tex	10	15
Lun Echo	53	57
Nagunta	25	45
Main Oka	5	10
Mariner	30	35
Marlin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Marona Copper	25	30
Muscocho	32	35
Nat Malartic	55	60
New Baska	23	27
New Miller	14½	19½
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	8	13
New Pacalis	23	28
New Insco	6	—
New Lorie	8	10
New Pacalis	25	30
Nipiron	48	53
Norque	8	10
Oklend	1	3
Olymus	—	50
Que Expl	13	16
Quelo	4	6
Ran Mor	30	40
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	6	7
Thunder Bay	80	90
Timrod	25	45
Victoria Agam	27	30
Waco	14	17
Watson Lake	6	9
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d'Economie Que.	6	7
Bank West	11¼	12¼
Chartered Cr.	3	3½
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w.	0.50	1.50
Credico	2.50	3.00
Credit Stl B	17	18
Crown Life	28	29
East C Sav	6½	7½
Fed Saving	6½	8
Grenache	—	3.00
Income	6	7
Ind Life	20	23
Jenkins	21	23
La Prev	16	17
Lincoln Trust	5	6
Les Prevoy	—	64
London Life	59	61
Monarch Life	87	91
NS Trust	58	—
NS LP 4%	70	75
id. 4½ pr.	80	85
id. 5 pr.	47	49
NW Life	9¼	10
Pac Gas	14	14½
Paco	2.60	2.90
Permeator	7	8
Ply Dom	0.50	0.70
Simard wts.	1.00	2.00
Soc. d'Adm. et Fid	31	33
Stabilite	5.00	6.00
Steadman	3.75	4.25
Supedseal	9	10
Supersol	3	4
Trust Ger.	24½	26
Trizec	75	100
Un Amus	—	29
Un Amus B	—	27½
Velok	260	270
York Tr	7	8
Well Bank	3¼	4
Zodiak	1⅛	2¼

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Mark	.2701
Angleterre	Livre	3.0054
Argentine	Peso	.0051
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0419
Belgique	Franc	.0216
Brésil	Cruzeiro	.00050
Chili	Escudo	.2208
Danemark	Couronne	.1560
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2186
Hollande	Florin	.2972
Italie	Lire	.001726
Japon	Yen	.002973
Mexique	Peso	.0862
Norvège	Couronne	.1506
Nouvelle-Zelande	Livre N.Z.	2.9033
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2035
Suisse	Franc	.2490
Tchécoslovaquie	Couronne	.1499
Venezuela	Bolivar	.2299

Cours du dollar

MONTREAL (ouverture) — Le dollar américain est inchangé à $1.07 21/32 en argent canadien.

La livre sterling fléchit de ⅛ à $3.00 3/16.

NEW YORK — Le dollar canadien est inchangé à $0.92 39/64 en argent américain.

La livre sterling fléchit de 1/64 à $2.79 3/64.

NEWyork

par la PRESSE ASSOCIEE

ACF Ind	200	41½	41½	41½	+ ⅛
Address	1600	62	61¼	61⅜	— ⅝
Admiral	4400	42¾	42⅛	42⅛	— ½
Alcan a	1200	26⅞	26⅝	26⅝	— ⅛
Allegany	100	8⅝	8⅝	8⅝	
Allis Ch	700	23⅛	23	23	
Amerada	1200	73	72¾	72¾	— ¼
Am Can	1500	48⅜	47¾	47¾	— ⅜
Am Cyan	3100	36	35½	35⅞	
Am Home	2500	67⅛	65⅝	66¼	— ⅜
Am Mot	2400	9⅞	9¾	9⅞	— ⅛
Am Smelt	2400	55½	54⅝	55½	+ ⅛
Am Std	600	15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Am Tel T	21200	51¼	50⅝	50⅝	
Am Tob	2800	30⅝	30¼	30⅜	+ ⅛
Amsted	300	39⅞	39½	39⅞	— ⅛
Ancnda	800	72⅝	72⅛	72⅛	— ¼
Armco Stl	2000	49	48¾	49	+ ⅛
Armstg CK	1000	43⅞	43½	43½	— ⅛
Avco Crp	4900	22½	22	22¼	+ ⅛
Babcock	1300	32¾	32	32½	+ ⅛
Bell How	700	42¼	41¾	41¾	— ¼
Beth Stl	3200	29½	29⅛	29⅛	
Boeing	6000	57⅝	57	57⅛	+ ⅛
Borden	800	33¼	32¾	33	+ ¼
Borg War	1000	40½	40⅜	40⅜	
Bos Edis	300	36¼	36⅛	36⅛	— ⅛
Brunswk	1300	7⅜	7⅛	7⅛	— ⅛
Bucy Erie	2200	24½	24½	24½	+ ⅛
Burl Ind	900	33⅜	33	33⅜	+ ⅛
Burrghs	5200	79¼	78⅛	78⅛	
Calumet	8700	40¾	39¼	39¼	— ⅞
Cmpb RL	xd100	22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Camp Sp	2700	26⅛	26½	26⅛	— ⅛
Can Dry	100	23	23	23	— ¼
CPR	500	52½	52½	52½	+ ½
Case JI	100	21½	21½	21½	
Cater Tr	3500	36⅜	35⅞	36	+ ⅛
Celanese	3300	51¼	50¼	50⅜	— ⅜
Ches Ohio	600	64⅜	64⅛	64¼	— ¼
Chrysler	11300	38	37⅜	37⅜	— ⅛
Cities Sv	1800	48⅞	48½	48¾	+ ⅛
Clark Eq	400	22¾	22⅝	22¾	— ¼
Coca Cola	700	75⅜	74¾	75⅜	+ ⅜
CBS	300	56	55¾	55¾	— ½
Cml Slv	400	37	36⅞	37	+ ⅛
Com Sat	900	44½	43½	43¾	— ½
Con Edis	7200	33⅛	32⅞	32⅞	— ⅜
Container	1800	28⅝	28¼	28⅝	
Cont Can	1600	40	39½	39⅞	
Cont Oil	1700	59½	59¼	59¼	— ½
Cntrl Data	3970	36¾	35¾	35¾	— ⅛
Copw Stl	200	23¾	23½	23¾	+ ⅛
Corn Pd	2800	38¾	38½	38¾	— ⅛
Cr Zell	1000	40⅝	40⅜	40⅝	— ⅛
Curt Wr	300	18¼	18¼	18¼	
Deere	2200	63½	63¼	63½	+ ½
Det Stl Cpxd	300	14⅛	14	14	+ ⅛
Dome M	100	41½	41½	41½	— ½
Douglas	3700	51¼	50⅜	50⅞	+ ⅜
Dow Ch	44900	59½	58¾	59⅛	
Du Pont	1200	171⅜	170¼	170⅝	— 1⅜
East Kod	3500	117⅞	116¼	117¼	— ⅛
Eaton Yt	1700	25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
El Str Bd	100	41½	41½	41½	— ⅛
El Pas NG	800	17½	17½	17½	—

arrivées et départs des navires

Nomenclature des navires amarrés dans le port de Montréal telle qu'établie à midi le 22 septembre par le Conseil des ports nationaux :

Hangar	Nom du navire	Catégorie	Jauge	AGENTS
B-2	Vares	Oc	3,775	Robert Reford & Co.
2	Laurentia	Oc	4,726	Cunard Steamships
3	Carinthia	Oc	11,630	Cunard Steamships
A	Kasimov	Oc	3,163	March Shipping Ag.
A	Halifax City	Oc	3,790	Furness Withy & Co.
4-6	Cairneak	Oc	2,456	Furness Withy
4	Vaxholm	Oc	3,175	Furness Withy
7	Medicine Hat	Oc	14,568	Canadian Pacific SS
9	Beaverpine	Oc	2,417	Canadian Pacific
10	Steintor	Oc	5,000	Transworld Shipping
8	Beaverfir	Oc	2,500	Furness Withy
11	Torsholm	Oc	1,618	Furness Withy & Co.
14	Manchester Freighter	Oc	4,870	Canadian Pacific
15	Baharistan	Oc	4,750	McLean Kennedy Ltd.
13	Roonagh Head	Oc	3,171	McLean Kennedy
16	Konsomolets Uzhekist.	Oc	5,153	March Shipping Ag.
22	Longboat	Fl.	174	Caboteurs Unis de Que.
25	Tindefjell	Oc	2,311	Canadian Overseas
27	Sir John Crosbie	Cât.	1,295	Munro Jorgensson Ship.
27	Imperial Lachine	Fl.	694	Imperial Oil
41	Sunprincess	Oc	3,038	Saguenay Shipping
44	Simba	Oc	3,323	March Shipping
45	Ioannis	Oc	1,845	March Shipping Ag.
46	Thorsriver	Oc	3,155	Kerr Steamships Ltd.
49	Jalavihar	Oc	2,548	Montreal Shipping Co.
51	Polaris	Oc	1,227	Kerr Steamships
50	Falster	Oc	6,504	Federal Shipping
53-54	Martian	Fl.	2,746	Canada SS Lines
64	Drague "Canadien"	Fl.	1,077	McNamara Marines Ltd.
67	Charny	Cât.	1,048	Clarke Steamships
67	Mont St. Martin	Cot.	497	Rail & Water Term.
QUAIS				
M-2	Angeliki P.	Oc	5,894	March Shipping Ag.
M-3	Mica	Oc	3,411	Transworld Shipping
B-8	Dimitrakis	Oc	4,421	Kerr Steamships
8-0	Cheshire	Oc	3,577	Furness Withy & Co.
Eel. No 1	P.S. Barge No 1	Fl.	———	McAllister Towing Ltd.
Jetee 1	C. A. Bennett	Fl.	5,023	Scott Misener SS
22E	Cyrius	Fl.	69	C. Gautnier
21E	La Madelon II	Fl.	1,175	Co. Navigation Voy.
22	C.C.G.S. Ville Marie	———	———	D.O.T.
31	Nakwa River	Oc	2,646	March Shiping
43N	Colytto	Oc	5,132	McLean Kennedy
44N	Algocen	Fl.	5,031	R.H. Read
46SE	Bahia Santiago Cuba	Oc	1,064	Colley Motorships Co.
48	Kimovsk	Oc	5,500	March Shipping Ag.
55SE	Aquarius	Oc	7,080	Montreal Shipping
55NO	Don de Dieu	Fl.	12,529	Papachristidis Co.
55NO	Bayshell	Fl.	590	Shell Canada Lines
56SE	Mari Perla	Oc	9,541	Colley Motorships Co.
Vickers	S.M.L. No 1 (chaland)	Fl.	———	McAllister Towing Ltd.
"	Kithira	Oc	2,594	Montreal Shipping Co.
"	H.M.C.S. Frazer	———	———	Naval Service
61	Cynthia	Oc	8,922	Kerr Steamships Ltd.
61	Transbay	Fl.	743	Transit Tank. & Term.
62	Diana Clausen	Oc	1,241	March Shipping Ag.
68	Marlaura	Oc	7,488	Scandia Shipping Co.
70	Streatham Hill	Oc	4,246	Transworld Shipping
71	E.G.M. Cape (chaland)	Fl.	———	Inspiration Limited
94	Liquillasse	Oc	2,497	Liquifuels
98	Sprucebranch	Cât.	1,699	Branch Lines
98	Camellia	Oc	3,408	Montreal Shipping
101SE	Minerva	Oc	5,070	Transworld Shipping
102SE	Jarosa	Oc	8,964	Colley Motorships
102SO	Imperial Verdun	Fl.	694	Imperial Oil Limited
103S	Atrotos	Oc	8,434	Sealakes Services Co.
106	Stephanie	Oc	9,822	Scandia Shiping
110-O	Transtream	Fl.	1,119	Transit Tank & Term.
111	Stone Lifter No 4	Fl.	185	Marine Industries Ltd.
	MOUILLAGE			
3	Manchester Commerce	Oc	8,150	Furness Withy
4	Crystal Bell	Oc	4,883	Colley Motorships Co.
5	Borgholm	Oc	1,009	Furness Withy
6	Santona	Oc	756	Cunard Steamships
LANORAIE				
	Saskadoe	Fl.	2,878	N. M. Paterson & Sons
	Hamiltonian	Fl.	12,529	Papachristidis Co.
	Mellum	Oc	3,311	Furness Withy & Co.

Niveau de l'eau : 36'0"

Resumé : Océaniques, 50; Fluviaux, 19; Côtiers, 4

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le service de la signalisation maritime du ministère des Transports (division du pilotage) a émis le bulletin suivant, à 9 h. 30 a.m., le 23 septembre :

NIVEAU DE L'EAU

Montréal 36'11"
Sorel 36'10"

MONTREAL A QUEBEC

MONTREAL (Sutherland) Pluie, nord-ouest. Montant : 1 am "Rethme", 4.15 am "Orefax", hier 5.30 pm "Saldura", 5.50 pm "Camellia", descendant : 7.15 am "Grovedale", 7.55 am "Ernst Schroeder".

CAP ST MICHEL 14 — Pluie nord-ouest. Montant 12.30 am "Willowbranch", 2.10 am "Tug (remorqueur) Rene Simard" 8.15 am "St Pierre", 6.58 am "Grecian Isles—", hier 9.00 pm "Inland", 8.22 pm "Cabot". Descendant, hier, 11.20 pm "Michigan".

SOREL 39 — Pluie nord-ouest. Montant 7.10 am "R. R. Angus", 7.15 am "Beltana", 7.30 am "Ontario Power", arrivé hier 4.40 pm "CCGS Safeguarder", descendant 2.15 am "Mont St Martin", arrivé hier 3.35 pm "CCGS Montmagny".

TROIS-RIVIERES 71 — Pluie, ouest. Montant 5.20 am "J. O. McKellar", 5.50 am "Thorold", 6.10 am "Marli", 6.25 am "Black Bay", descendant 8.15 am "Minerva", arrivé 12.45 am "Sprucebranch", 4.40 am "Methan", arrivé hier 3.35 pm "Riouw".

BATISCAN 88 : Pluie, ouest. Descendant 1.25 a.m. "Mont Ste Marie", 7.40 a.m. "Minerva".

GRONDINES 98 : Pluie, ouest. Montant 4.30 a.m. "Heron Bay", 7.40 a.m. "Beaverpine". Descendant 2.25 a.m. "Ste Marguerite".

QUEBEC 139 : Pluie, nord-ouest. Montant 3.35 a.m. "Westdale", 5.25 a.m. "Skrim". Descendant 12.15 a.m. "Diana Claussen", 1.25 a.m. "Hercegvina", 1.50 a.m. "Halifax City", 2.35 a.m. "Polaris", 3.45 a.m. "J. M. Patterson", 4.45 a.m. "Colytto", 4.55 a.m. "Jarosa", 5.40 a.m. "James Norris", 8.25 a.m. "Franckcliffe Hall", hier 10.30 p.m. "Scott Misener".

GOLFE

LES ESCOUMINS 123 : Montant 1.00 a.m. "Sydland", 1.35 a.m. "Marie Louise Bolten", 3.10 a.m. "A. H. Ferbert", 3.30 a.m. "Lukuga". Hier 7.30 p.m. "Fundator", 11.05 p.m. "Essex", dû 3.00 a.m. "Khirurgvishnevsky", 8.00 a.m. "Akademik Schumansky", 10.00 a.m. "Akashian Maru", 11.30 a.m. "Montreal City", 12.00 p.m. "Monica Smith", 1.00 p.m. "Acradina", 2.00 p.m. "Barilochе", 1.00 p.m. "African Lady", 7.00 p.m. "Kirsten Skou", 8.00 p.m. "Lissy Schulte", 10.00 p.m. "Susanne Fritzen", demain 7.00 a.m. "Almetjevsk", samedi 7.00 a.m. "Empress of England", 8.00 a.m. "Maasdam". Descendant 1.25 a.m. "Rimouski", 3.05 a.m. "Parker Evans", 6.25 a.m. "Glady's Bowater", hier 8.35 p.m. "Quedoc".

EN AMONT DE MONTREAL

ST-LAMBERT 3 — Descendant : 8.10 am "Seaway Queen", hier 10.57 pm "Prins Willem Gen. Frederik", montant 3.05 am "Montrealais", hier 6.30 pm "Vares".

COTE-STE-CATHERINE 10 — Descendant : 6.50 am "T. R. McLagan", 7.45 am "Prins Alexander".

BEAUHARNOIS 28 — Descendant : 4.26 am "Eva Marie", 5.42 am "Eskimo", 6.36 am "Shiercliffe Hall", 6.54 am "J. Ed. Simard", montant : 1.50 am "Crystal Bell", 3.20 am "Camellia", 4.58 am "Belvoir", 5.05 am "Gulf Transport", 8.13 am, remorqueurs, Salvage Monarch, Helen McAllister & Barge P.S. no 1", hier, 7.27 pm "Jalavihar", 9.32 pm "Steintor", 9.37 pm "Aigle D'Ocean", 11.10 pm "R. S. Misener".

IROQUOIS 98 — Descendant : 7.53 am "Redwing", hier, 10.50 pm "Cape Breton Miner", 11.30 pm "Pagnel Trader", montant : 12.20 am "Elmbranch", 1.19 am "Wiarton", hier, 5.25 pm "Murray Bay".

CAPE VINCENT — Descendant : 6.30 am "Kinkasan Maru", 7.25 am "Varcares", hier 6.25 pm "Salamis", montant : 1.00 am "Constantia", hier, 1.05 pm "Monique Schroeder", 11.30 pm "Alsatia".

Des fanatiques

dans l'organisation parfaite et détaillée d'un congrès se trouvent au Sheraton Mt-Royal

Vous voulez que rien "n'accroche" au cours de vos assemblées ou de votre congrès. Il en est de même au Sheraton Mt-Royal, où l'on ne néglige aucun détail, où l'on est perfectionniste de l'organisation. De nouveaux salons, nouvellement aménagés et logeant de 30 à 700 personnes, sont à votre disposition. Les chambres sont décorées à neuf, la cuisine et le service sont superbes. Ecrivez ou téléphonez à M. Caisse, 842-7777.



Sheraton Mt-Royal
Montréal, Québec.

"La Cour des sessions de la paix de Québec est menacée de paralysie"

— Le juge en chef Tremblay

QUEBEC. — La Cour des sessions de la paix de Québec, est sérieusement menacée de paralysie. C'est le juge en chef, M. Thomas Tremblay, qui en a donné l'avertissement, hier matin, au moment où il était informé qu'il n'y avait qu'un seul sténographe présent sur les trois qui sont encore au service de cette Cour. La procureur en chef de la Couronne, Me Anatole Corriveau, venait de déclarer avec amertume que le ministère public et la défense étaient prêts à procéder dans dix causes mais que tout devait rester en plan faute de sténographe. Me Corriveau a vigoureusement dénoncé ce qu'il a appelé "l'incurie de certains administrateurs" dans ce domaine.

"Même si le gouvernement cherche de nouveaux sténographes, a déclaré le juge Tremblay, il n'en trouvera pas. La fonction de sténographe officiel est très difficile ; elle exige un long apprentissage, mais les jeunes ne sont pas intéressés à entreprendre les études poussées que demande ce travail parce que les salaires qu'offre le gouvernement ne sont pas assez élevés.

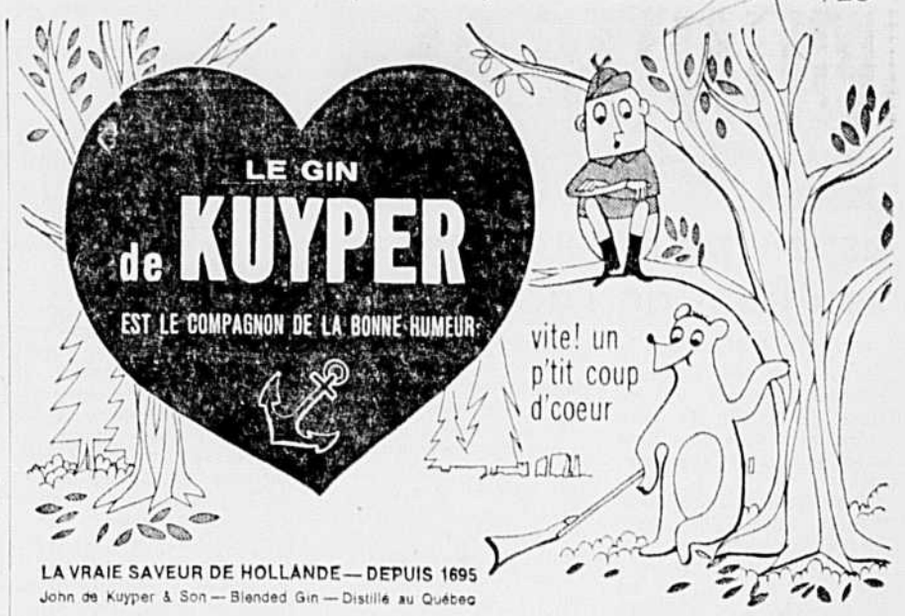
C'est le juge Achille Pettigrew qui a lancé le premier cri d'alarme mercredi matin. Il avait été obligé d'ajourner une dizaine de causes "prêtes" dans le domaine des infractions à la loi de la Régie des alcools. On manquait de sténographe.

Au moment où il s'apprêtait à entendre la seule cause dans laquelle on pouvait procéder, le juge Albert Dumontier a déclaré, hier matin : que depuis deux ans il est impossible de trouver des sténographes officiels.

Dans ses remarques, hier matin, le juge Thomas Tremblay a précisé que "les sténographes dont on a réussi à obtenir les services quittent les uns après les autres pour s'établir à leur compte : le travail au contrat est plus rentable que celui qu'on fait à salaire fixe."

Le juge Tremblay a suggéré que la transcription mécanique serait peut-être la seule solution .

"On l'utilise à l'Assemblée législative, a-t-il dit, et cela semble donner des résultats satisfaisants."



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé au Québec

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Représentant

Demandé par une compagnie reconnue de textile en gros pour le territoire des Cantons de l'Est. Très bonne commission et territoire couvert.

Envoyer curriculum vitae à :

CASE 8110 LA PRESSE

REPRESENTANT POUR MACHINES-OUTILS

Nous demandons immédiatement un représentant bilingue pour machines-outils pour représenter l'un des plus importants distributeurs au Canada de machinerie neuve et usagée dans la province de Québec. Le candidat choisi sera fiable et visera à un revenu d'au moins $15,000 par année.

Discrétion assurée aux réponses à

CASE 8426, LA PRESSE

SURINTENDANT D'USINE

Pour gérer une usine de 5,000 pieds carrés et surveiller quelque vingt employés féminins, préposés à l'assemblage d'équipement électrique.

De préférence bilingue et avoir complété un cours secondaire. Devrait avoir de l'expérience ou des connaissances en électricité ainsi que des aptitudes en mécanique. Doit connaître et pouvoir se servir de micromètres, d'échelles et instruments à mesurer et avoir de l'expérience comme surveillant.

Bon salaire et excellents bénéfices marginaux.

Communiquez en toute confiance avec le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
800 Carré Victoria, suite 904
Montréal, P.Q.

M. J.-Y. Lafortune, Tél. : 879-5231

mentionnant le numéro de l'offre : EPU-197

ANALYSTE
MÉTHODES ET PROCÉDURES

Une importante compagnie d'assurance générale recherche un analyste de méthodes et procédures. Le candidat choisi contribuera à la réévaluation et à la mise en oeuvre des méthodes et procédures qui englobent tout le système administratif d'information.

Le candidat aura au moins 25 ans, il devra posséder un diplôme universitaire et avoir un an d'expérience comme analyste ou 2 à 3 ans d'expérience dans une activité connue; à défaut d'un diplôme universitaire il aura un minimum de 4 ans d'expérience comme analyste. La connaissance du traitement électronique des données (IBM 1401 ou 360) sera un avantage.

Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.

Discrétion assurée.

Répondre à CASE 8111, LA PRESSE

SALAIRE PENITENTIAIRE CANADIEN

INSTITUTIONS DE ST-VINCENT-DE-PAUL ET COWANSVILLE

PLUSIEURS POSITIONS PRESENTEMENT DISPONIBLES

Salaire initial selon expérience, compétence et degré d'instruction.

PSYCHOLOGUE :	$6,400 à $9,042
PROFESSEUR :	$3,840 à $10,380
PREPOSE AU CLASSEMENT : (Travailleur Social)	$5,868 à $8,141
	SALAIRE INITIAL-MAXIMUM
INFIRMIER :	$4,749 à $5,224

QUALITES REQUISES :

a) 10ième année ou une équivalence acceptable. Bilingue.

b) Au moins 2 années d'expérience pratique dans un hôpital approuvé.

Supplément additionnel possible au salaire initial, variant de $210 à $700.

AVANTAGES

Uniforme gratuit ; vacances annuelles après 6 mois ; congés spécial et de maladie ; semaine de 5 jours de 37½ ou 40 heures ; fonds de pension ; assurance-groupe et maladie ; etc.

Pour demande d'emploi et renseignements additionnels, écrire à :

CASE POSTALE 7,
MONTREAL-NORD, QUE.

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Compagnie canadienne recherche homme de préférence avec expérience. Pour présentation de spécialités pharmaceutiques aupès des médecins, pharmaciens et hôpitaux dans Montréal. Avantages usuels.

Faire parvenir "curriculum vitae" au
Gérant de district
DESBERGERS LIMITEE
8480, boul. Saint-Laurent, Montréal

HOMMES D'INSTRUMENTS
BILINGUES DEMANDÉS

30 ans et plus

S'adresser à

F. A. GUILBAULT
ingénieur conseil
à
334-1711

OFFRE DE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Une compagnie d'assurance-vie de réputation internationale a une vacance dans son Service des Ventes. Elle recherche un homme âgé de 25 à 40 ans, doué de qualités administratives, se présentant bien et ayant vécu dans la région de Montréal depuis deux ans au moins.

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE — Revenu minimum de $6,000 — pouvant aller au-delà de $20,000 — assurance collective — fonds de pension. Avantages illimités après période d'entraînement de deux ans pouvant conduire à un poste de commande.

Toutes communications seront gardées strictement confidentielles.

Téléphonez aujourd'hui à 861-2621, M. Delisle — Le samedi de 9:00 a.m. à 6:00 p.m. à 663-3619 ou adressez vos réponses à :

CASE 8112 LA PRESSE MONTREAL

POSTES À POURVOIR DANS LES PAYS FRANCOPHONES SUD-EST ASIATIQUE DE L'AFRIQUE ET DU
ANNÉE SCOLAIRE 1967-1968

Le Bureau de l'Aide extérieure du gouvernement canadien sollicite immédiatement des demandes de la part de professeurs aux niveaux de l'enseignement secondaire, de l'école normale et de l'université.

Nous désirons recruter des professeurs de mathématiques, de sciences, de français et d'anglais ainsi que de l'enseignement spécialisé. La durée du contrat est pour une période de deux ans.

CONDITIONS : Nous exigeons un grade universitaire, un brevet d'enseignement valable à tous les degrés du cours secondaire et plusieurs années d'expérience dans l'enseignement.

TRAITEMENT : Le traitement s'établit d'après le salaire que le conseiller recevrait de son employeur actuel au Canada pour la prochaine année scolaire. Une indemnité de service à l'étranger est également versée au professeur.

Les candidats intéressés qui répondent aux exigences énumérées ci-dessus devront soumettre leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le premier novembre 1966. Ecrivez au

BUREAU DE L'AIDE EXTERIEURE
75, rue Albert
OTTAWA 4, (Ontario)

GÉRANT DE PRODUCTION

Salaire jusqu'à $10,000

Le Poste . . .

Une organisation progressive créant, produisant et distribuant de l'équipement spécialisé de manutention crée ce poste aux niveaux des cadres. Le titulaire dirigera le travail mécanique et d'assemblage, pour une usine de grandeur moyenne. Il sera responsable de la planification de la production, de l'agencement de l'usine ainsi que de l'évaluation des besoins en hommes et en machines. Lieu de Travail : Montréal.

L'Homme . . .

Age de 25 à 35 ans, il possède un diplôme d'ingénieur. Il a une bonne connaissance des techniques de production et leurs implications, ainsi qu'une juste appréciation des méthodes de prix de revient. De préférence, il a de l'expérience dans la fabrication métallurgique. Il est particulièrement attiré par un poste qui lui permet de faire partie d'une équipe d'administrateurs jeunes et dynamiques.

Vous référant au dossier AC67-11-085, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

REPRÉSENTANT des VENTES

Manufacturier de matériaux de construction de renommé mondiale requiert pour Montréal et les environs, représentant âgé entre 25 et 30 ans, marié et possédant éducation supérieure, expérimenté dans la vente et/ou promotion au niveau des constructeurs de maisons.

Salaire, boni, automobile et toutes dépenses. S.V.P. Répondre par écrit seulement.

PIERRE R. CHABOT,
Directeur Régional Des Ventes

Hunter Douglas Limited
2501 Route Trans Canadienne
Pointe-Claire, Qué.

Les personnes âgées de 21 à 30 ans qui sont intéressées à faire partie du service de pilotage à titre d'apprentis pilotes, dans la circonscription de pilotage de Montréal, sont invitées à poser leur candidature.

Les candidats doivent être titulaires des certificats et diplômes suivants :

(1) Certificat d'études attestant qu'ils ont réussi aux examens de la 11e année ou d'une année équivalente.

(2) Diplôme attestant qu'ils ont fréquenté durant 2 ans l'Institut de la marine marchande de la province de Québec.

(3) Avoir douze mois de temps de service sur le pont d'un navire au long cours, de cabotage ou d'eaux intérieures.

Les candidats doivent accompagner leur demande des documents suivants :

(1) Attestation de citoyenneté canadienne et de résidence au Canada.

(2) Extrait de naissance.

(3) Attestations de bonnes vie et moeurs, jugées satisfaisantes par le jury d'examen.

(4) Preuve d'aptitude physique.

(5) Attestation d'acuité visuelle et de perception des couleurs.

Les candidats doivent pouvoir parler et comprendre le français et l'anglais.

Les demandes doivent être adressées au :

Surintendant Régional des Pilotes,
Boîte Postale 160, succursale "M",
Montréal, P.Q.

Ne pas faire parvenir l'original des documents, étant donné que ceux-ci ne seront pas renvoyés. Les demandes oblitérées après le 31 octobre 1966 ne seront pas considérées.

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES
demande un
Conseiller Financier Expérimenté

Traitement initial d'au moins 17,500 dollars par an

FONCTIONS : Le Conseil national de recherches a besoin d'un conseiller financier expérimenté à qui il incombera de fournir les conseils financiers nécessaires à toutes les divisions du Conseil. Ses fonctions comprendront la mise au point de techniques de gestion, de planification financière, de comptabilité et de préparation des rapports ; il devra également étudier les opérations financières et leur portée, et formuler les recommandations requises à leur sujet.

QUALITES REQUISES : Le candidat agréé devrait normalement être diplômé d'une école de commerce, d'administration des affaires ou d'une spécialité connexe, ou être membre d'une association professionnelle de comptables, reconnue par le Conseil. Toutefois, les qualités primordiales consisteront en une connaissance approfondie des principes de la comptabilité gestionnaire et de la planification financière, de même qu'en plusieurs années d'expérience au cours desquelles le candidat aura rempli des postes d'importance croissante et montré de bonnes aptitudes administratives, un jugement solide, et la capacité de travailler en équipe.

Les intéressés sont priés d'écrire au Bureau d'emploi, Conseil national de recherches, Chemin de Montréal, Ottawa (7e), en donnant leur curriculum vitae et en indiquant l'éventail de salaire qui les intéresserait. Le traitement initial dépendra de la formation et de l'expérience du candidat choisi. Veuillez rappeler dans votre demande le numéro de dossier FS-26.

CARRIERES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

Téléphonez à 849-4711 poste 323 ou écrivez à LA PRESSE 7, rue St-Jacques, Montréal

votre médecin vous parle

Espoir pour ceux qui souffrent de l'acné

par Wilfird LeBLOND, M.D.

L'acné est cette affligeante condition chronique de rougeurs, de bontons, de taches violacées, de formations pustuleuses parfois, à la peau du visage.

Cette maladie afflige véritablement nombre de jeunes gens, et elle constitue pour certains d'entre eux (surtout à l'âge des fréquentations) une source d'ennuis, d'inhibitions, de complexes sur le plan des relations humaines.

Tel jeune homme ou telle jeune fille — ayant à choisir entre deux maladies — préférerait souffrir d'une condition plus grave, mais qui ne se voit pas à la figure, plutôt que d'avoir le visage couvert de ces éléments, de ces "bourgeons" de l'acné.

Il y a une hygiène ou médecine préventive de cette maladie. Pour le moment cependant, nous irons au plus urgent, à l'énoncé d'un traitement nouveau de l'acné. Ce traitement a été proposé aux médecins, avec plusieurs cas de guérison présentés à l'appui, dans deux revues médicales canadiennes fort sérieuses.

Le traitement, dans sa partie médicale, comporte l'application d'une pommade, d'un composé de peroxyde benzoïque et de soufre. Cette pommade est qu'elle peut hydrosoluble, c'est-à-dire qu'elle peut être enlevée de la peau par un simple lavage à l'eau.

Le ministère fédéral de la Santé (section des médicaments) a donné feu vert à la vente de cette pommade; mais il exige quand même qu'elle ne soit livrée que sur ordonnance d'un médecin.

On dit que ce nouveau remède à l'acné opère des merveilles de guérison. Hâtons-nous donc d'en faire usage tandis que cela guérit ! Cependant, et en plus du recours à cette pommade, son inventeur, le Dr Pace, de London (Ontario), insiste sur la nécessité de s'appliquer à soi-même (pour les acnéques) les mesures d'hygiène individuelle suivantes :

1) les personnes souffrant d'acné doivent éviter de porter inutilement les doigts au visage ou sur les autres régions affectées par cette maladie. Il faut surtout s'abstenir de "boulanger", de faire pression sur les éléments d'acné pour en faire (soi-disant) "sortir le méchant".

2) les mêmes personnes doivent absolument s'abstenir de l'usage d'huiles, de corps gras, de pommades pour lisser les cheveux, des fards, des "fonds de teint" et autres cosmétiques (y compris le rouge à lèvre) si elles veulent guérir de leur acné.

3) il faut encore se donner un "shampooing" du cuir chevelu, deux à trois fois par semaine, à l'eau chaude savonnée d'un détergent alcalin ou neutre tout au moins. Il y a un savon "neutrogène" qu'on peut obtenir à la pharmacie. Ce même savon neutrogène sert très bien, aussi, pour la toilette du visage et les autres régions de la peau atteintes de l'acné. La pommade au péroxyde benzoïque et au soufre a particulièrement bon effet si elle est appliquée immédiatement après le lavage au savon non alcalin.

4) enfin, comme adjuvant à la cure de l'acné, il est recommandé à ceux qui en souffrent d'éviter les émotions, le "stress" ou cet état de souci au sujet d'événements, de gens qui vous tapent sur les nerfs, mais auxquels vous ne pouvez rien.

Pour ceux qui recherchent un changement rafraîchissant

Fatigué de toujours boire la même chose? Essayez ce changement rafraîchissant!

Dégustez le vermouth *rouge* Martini & Rossi frappé. Il possède une limpidité, une légèreté et un velouté presque inimaginables. Essayez-le et vous verrez!

Le Martini & Rossi est délicieux de bien des façons . . . avec un zeste de citron . . . frappé . . . mélangé avec du "tonic water" . . . ou mélangé à parts égales au vermouth Martini *extra dry*.

Mmmmm . . . le vermouth *rouge* Martini & Rossi est vraiment un changement rafraîchissant. Essayez-le de différentes façons. Servez-le à vos amis! Demandez le vermouth *rouge* Martini & Rossi au magasin de la Régie des alcools par son numéro: RAQ 559-I. EMBOUTEILLÉ EN ITALIE

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

MARTINI & ROSSI

VERMOUTH ROUGE

MORGAN

MORGAN
magasin pour HOMMES

Nouveauté vestimentaire sport/détente. Elégance masculine des tons coordonnés!

Ensemble 3 pièces **$85**

Morgan vous propose la tenue sport-détente dernier cri . . . Pantalon, veston et gilet de confort, de quiétude, de fantaisie à la fois, puisque les tons harmonisés appellent un type d'élégance jusqu'ici inconnue. Le pantalon de coupe savante et amincie est exécuté en drap pure laine peignée, texture croisée, devant uni, taille à passants, les veston à devant simple, trois boutons existe en tweeds quadrillés divers, et le gilet en tweed harmonisé. Tons de gris et bronze. Soyez à la page . . . profitez de cette offre sensationnelle !

(Illustration) **Chapeau en feutre fourrure brossé.** Nouveau modèle sport, forme amincie . . . tons coordonnés à l'ensemble : gris et bronze. Du 6¾ au 7½ (Aussi aux succursales sauf Snowdon). — **8.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

COMPLETS POUR MESSIEURS — RAYON 45 — REZ-DE-CHAUSSEE

MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT



Les cinq magasins Morgan ouverts ce soir

Centre-ville et Snowdon jusqu'à 9 heures
Dorval, Rockland et Boulevard jusqu'à 10 hres

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

L'équipe nationale de hockey perd 3 joueurs

WINNIPEG. (PC) — L'équipe nationale de hockey a perdu trois joueurs que l'instructeur Jack McLeod espérait mettre sous contrat cette semaine. Deux sont passés aux rangs professionnels pour de plus forts salaires, dit-on.

"Un pareil salaire est difficile à refuser", a déclaré McLeod avec un air résigné.

Le joueur junior Serge Savard, qui était sur le point de se joindre à l'équipe nationale, a signé un contrat avec le Canadien de Montréal. Bobby Orr, qui avait paru intéressé, est passé à l'organisation des Bruins de Boston.

McLeod a dit qu'il ne savait pas du tout si la question des offres alléchantes des clubs de la ligue Nationale les avaient décidés à quitter les rangs amateurs.

A l'instar de Bobby Orr, Savard a assisté au camp de l'équipe nationale à Montréal, le mois dernier, et McLeod a dit qu'il semblait intéressé à se rendre au collège St-Boniface, ici, tout en jouant pour l'équipe nationale.

Une perte particulièrement lourde est celle de Grant Moore, un joueur dont l'habileté était reconnu dans les compétitions mondiales. Moore s'est enrôlé pour son cours de droit à l'Osgoode Hall, de Toronto. L'on espérait qu'il commencerait ses études à la faculté de droit de l'université du Manitoba.

Course pour le trophée LA PRESSE

Quelque 100 coureurs venant des plus grands centres de l'Est des Etats-Unis et de l'Est canadien participeront au programme de trois courses présenté dimanche, au parc Lafontaine.

Le clou de la journée, l'épreuve de 12 milles pour hommes d'âge senior, permettra au vainqueur de s'octroyer le trophée LA PRESSE. Une course de trois milles pour hommes d'âge juvénile, et une autre de la même distance pour hommes d'âge junior, précéderont la classique annuelle prévue pour 2h.30.

Les coureurs devront effectuer le tour du parc Lafontaine huit fois pour l'épreuve de 12 milles. Le record de l'épreuve, une heure et deux minutes, appartient à Gordon Dickson, qui sera sur les lieux dimanche, tout comme Ron Wallingford et le vainqueur de l'an dernier, Dave Lach. Lach a raté le record d'une minute seulement, l'an dernier.

Le seul trophée LA PRESSE représente un enjeu formidable. Le splendide trophée a été offert à l'enjeu pour une période de trois ans. Si un coureur, durant ce laps de temps, la course en deux occasions, le trophée sera sien. Si, par contre, trois coureurs différents sortent victorieux en l'espace d'autant d'années, le coureur ayant conservé le meilleur temps deviendra le possesseur du trophée.

Mailhot prend la relève de Meunier

Depuis sa fondation, il y a 12 ans, la ligue Intercollégiale a toujours eu une vedette pour rehausser les performances du circuit.

Il y a eu l'époque du maître, Jacques Bouchard, des Lions du collège de Montréal, celle de Pierre Lebel, des Kodiaks du Mont-St-Louis, l'ère de Jean Cusson et de l'irrésistible offensive des Chevaliers bleus du collège Ste-Marie, l'année d'André Meunier.

Cette année, on s'inquiétait à savoir qui prendrait la relève. Il semble que Claude Mailhot, le sensationnel demi des Kodiaks, a accepté de relever le défi. C'est du moins la conclusion qu'on peut tirer de sa performance lors de la joute initiale de son équipe, dimanche dernier.

Mailhot, vaincu au fil d'arrivée par Meunier dans le domaine des performances individuelles, en 1965, a commencé la saison en lions, avec trois touchés, dont deux grâce à des passes du quart-arrière Claude Simard.

Ses trois touchés ont permis à Mailhot de s'installer au premier rang des compteurs, trois points devant Marcel Claude, des Voltigeurs du collège Bourget de Rigaud.

Deux autres joueurs se partagent le troisième rang, avec 13 points chacun. Ce sont Ronald Poulin, des Trads du Collège de l'Assomption, et Denis Arpin, du Collège St-Viateur.

René Lavertu a réussi l'unique placement, dans la journée de dimanche. Le jeune joueur du Séminaire de Philosophie a propulsé le ballon d'une distance de 25 verges et son important botté a permis à son équipe de vaincre le Ste-Marie.

Trois joueurs ont réussi trois convertis chacun. Ce sont Raymond Richard, du collège Notre-Dame, Claude, du Bourget, et Jacques Cantin, des Pistolets.

Voici d'ailleurs les meilleurs compteurs du circuit :

	T.	Pl.	C.	S.	Pts
Mailhot, Mt-St-Louis	3	0	0	0	18
Claude, Bourget	2	0	3	0	15
Arpin, St-Viateur	2	0	1	0	13
Poulin, Assomption	2	0	1	0	13
Faffard, Joliette	2	0	0	0	12
Guérin, Notre-Dame	2	0	0	0	12
Marier, St-Viateur	2	0	0	0	12
Lavertu, Sém. Phil.	1	1	0	0	9
Richard, Notre-Dame	1	0	3	0	9

Quatre joueurs ont frappé 4 circuits

Quatre joueurs se partagent l'honneur d'avoir frappé le plus grand nombre de coups de circuits dans la ligue Montréal junior cette saison. Il s'agit de Jean Béliveau, Marcien Bouchard, Wally Dryswack et Pierre Potvin, qui ont réussi trois quatre-buts chacun.

Ces joueurs seront honorés lors du banquet des champions du circuit présidé par Fred Spada le 16 novembre à l'hôtel Mont-Royal. Arthur Gagnon leur remettra alors son trophée en présence de Jackie Robinson qui sera le conférencier au banquet.

Seulement 58 circuits ont été frappés cette saison, dont trois "grand slam", oeuvres de Marcien Bouchard, Serge Roy et André Turcotte. Les Dodgers de Ville-Marie ont cogné 11 circuits, soit plus que toute autre équipe de la ligue.

Selon le rapport du statisticien Gérald Ethier, huit joueurs ont obtenu deux circuits et 30 joueurs en ont réussi un chacun.

Robert Lemieux avait mérité le titre la saison dernière tandis que Michal Lavoie, Guy Potvin et Gary Morley furent les vainqueurs en 1964.

Voici la liste des jeueurs qui ont frappé des circuits :

STATISTIQUES INDIVIDUELLES

J. Béliveau, (V. Marie)	3
M. Bouchard, (V. Marie)	3
W. Dryswack, (Rosemont)	3
P. Potvin, (V. Marie)	3
P. Bohémier, (St-Barnabé)	2
P. Charbonneau, (Longueuil)	2
R. Comeau, (Longueuil)	2
R. Dimaulo, (Villeray)	2
W. Higgerty, (N.-D.-G.)	2
C. Mailhot, (Laval)	2
N. Roy, (Longueuil)	2
C. Schippers, (N.-D.-G.)	2

STATISTIQUES PAR EQUIPES

V. Marie	11
Longueuil	10
N.-D.-G.	7
Rosemont	7
St-Barnabé	6
Laval	4
St-Henri	4
Ville Mont-Royal	4
Kinsmen	3
Villeray	2

GRAND SLAM

M. Bouchard,	(V. Marie)
S. Roy,	(Longueuil)
A. Turcotte,	(V. Marie)

FRANCFORT, (AFP) — Un contrôle anti-doping a été exigé pour Karl Mildenberger avant le combat qui doit l'opposer à Cassius Clay. C'est le manager de ce dernier, Angelo Dundee qui a formulé cette demande.

M. Werner a déclaré que ce contrôle n'était pas prévu dans les statuts de la Fédération, mais a souligné qu'il n'y était cependant pas opposé. Le médecin de service fera un prélèvement d'urine avant le match aux deux boxeurs, et l'analyse sera faite par l'institut de médecine légale de l'université de Francfort.

Nécrologie

M. Albert-Donat Goulet

A Montréal-Nord est décédé, le 19 courant, M. Albert-Donat-Goulet, 78 ans, époux de Alice Chartrand, ancien fonctionnaire du gouvernement provincial.



Il laisse dans le deuil ses filles Murielle, Marie-Marthe, Violette, Pauline, Céline, Cécile, Thérèse et Louise, ses fils Roger et Roy ainsi que de nombreux petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au 400 est, Henri-Bourassa. Le service funèbre sera célébré à l'église Ste-Gertrude de Montréal-Nord à 10 h. vendredi le 23 septembre. L'inhumation se fera au cimetière de Côtes-des-Neiges.

NECROLOGIE

Mme Albert Savard

A Montréal, le 21 septembre, est décédée madame veuve Albert Savard, née Rose Michaud. Son mari, entrepreneur pompiste, était bien connu dans les milieux artistiques pour s'être occupé de théâtre amateur durant plusieurs années. Il fut entre autres le fondateur du groupe "Le Petit Théâtre". La défunte laisse son fils Marcel, deux petites-filles, Claudette et Danielle, et quelques nièces. Les funérailles auront lieu le samedi 24 septembre. Le convoi funèbre partira à 9.15 heures a.m. des salons Urgel Bourgie, 1385 est, rue Ontario, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service sera chanté à 9.30 heures. Inhumation au cimetière de Saint-François de Sales.



Son Exc. Mgr Langlois

Mgr Langlois, évêque de Valleyfield, est décédé

Son Exc. Mgr Joseph-Alfred Langlois, troisième évêque de Valleyfield, est decedé hier matin à l'évêché, à la suite d'une longue maladie.

Né à Sainte-Claire, dans le comté de Dorchester, le 4 septembre 1876, Alfred Langlois poursuivit ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérese, avant son entrée au Grand Séminaire de Québec. Il reçut l'ordination sacerdotale le 25 mai 1902.

Le jeune prêtre enseigna d'abord au Collège de Lévis, puis au Grand Séminaire de Québec, avant un séjour d'études à Rome, en Italie, et à Louvain en Belgique. A son retour il devint le curé fondateur de la paroisse Sacré-Coeur à Québec; puis son archevêque, Son Em. le cardinal Louis-Nazaire Begin, lui confia la direction du Grand Séminaire.

Le 14 juillet 1924, le Saint-Siège l'élevait à l'episcopat. Fait evêque titulaire de Titopolis et auxiliaire à Québec, Mgr Langlois obtenait sa consécration le 23 septembre, des mains du Délégué apostolique, Son Exc. Mgr Pietro Di Maria. Deux ans plus tard, le 10 juillet, Mgr Langlois devenait l'évêque du diocese de Valleyfield.

Sa Sainteté le Pape Pie XII, le 2 août 1949 à l'occasion de ses vingt-cinq années d'episcopat, élevait Mgr Langlois au titre de comte romain et d'assistant au Trône pontifical. Le 31 janvier 1964, l'évêque devait, en raison de son état de santé, laisser l'administration du diocèse à Son Exc. Mgr Percival Caza, au titre d'évêque coadjuteur. D'une année plus jeune que le doyen de l'episcopat caandien, Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire à Montreal, âgé de 91 ans, Mgr Langlois portait dans ses armoiries la devise : miséricorde et vérité.

La dépouille mortelle de Mgr Langlois est exposée à l'évêché de Valleyfield. Les visiteurs sont admis entre dix heures du matin et dix heures du soir. La translation des restes vers la cathédrale se fera dimanche après-midi à 3 h. Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger présidera la cérémonie des funérailles, lundi après-midi à 3 h. L'inhumation suivra dans la crypte. La direction de l'évêché recommande de ne pas envoyer de fleurs.

NECROLOGIE

M. Henri Marchand

A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 82 ans et 10 mois, est décédé M. Henri Marchand. Il était pensionnaire de la Banque Canadienne Nationale.

Il laisse son épouse, née Gabrielle Hardy, sa fille Mme Roland Casault (Aline); son gendre M. Roland Casault; ses fils, Raymond et Paul; sa belle-fille Mme Paul Marchand (Germaine); sa petite-fille Suzanne Marchand; ses petits-fils, Pierre et Jean Casault, Guy et André Marchand; ses soeurs, Mme Edward Buzzell (Cécile), Mme Arthur Michaud (Thérèse) et Jeanne; ses belles-soeurs, Mme Arthur Duquet et Mme Arthur Hamel et Mme Maurice Hardy; ses beaux-frères, Maurice Hardy et Arthur Hamel.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Pierre-Claver, samedi le 24 septembre 1966 à 11 heures 30. Inhumation à St-Jérôme.

A l'homme hardi, la Fortune tend la main.
César Oudin

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BAUDRIAULT (Elmina) — A St-Laurent-du-Fleuve, le 22 septembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Lucien Baudriault, née Elmina Dubé. La dépouille mortelle est exposée aux salons

Rosaire Jacques,
109, rue Legendre, Contrecoeur,

jusqu'à vendredi 4 heures p.m. et transportée à Montréal pour être exposée aux salons

Urgel Bourgie Ltée,
2305, rue Allard, Ville-Emard.

Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant, à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Georges) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Georges Beauchemin, époux de Jeannine Langlois, demeurant 6387, 11e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont,

à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Antoinette) — A Montréal, le 20 septembre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Edouard Beaulieu, née Antoinette Sertorelli. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire

Magnus Poirier Inc,
6520 rue St-Denis

à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BEAUREGARD (Roméo) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Romeo Beauregard, fils de feu Gustave Beauregard, et de feu Ernestine Beauchamp, demeurant 3321, Monsabre. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc,
3254, rue Bellechasse

à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Léonidas) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Léonidas Bernard, époux en 1ères noces de Mathilda Boily, et en 2èmes noces de Graziella Pelletier, demeurant 1869 Jeanne d'Arc. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc,
4240, rue Adam

à 10 hres 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDON (Eva) — A l'hôpital St-Michel, le 21 septembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Eva Pitre, épouse de Georges Bourdon, demeurant 144, chemin Chambly, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Langlois et Francoeur,
163 ouest, rue St-Charles, Longueuil,

pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les dames de Ste-Anne se rendront aux prieres.

BOURET (Joachim) — A Pont-Viau, le 21 septembre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Joachim Bouret, époux de Gertrude Gaznon. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Filiatreault,
90, boul. Levesque,

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTY (Blanche) — A St-Bruno, le 21 septembre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve William Canty, née Blanche L'Esperance, demeurant 118 est, Rabastalière, St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Tetreault & Fils Ltée
1359, rue Montarville, St-Bruno

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Colette) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 16 ans, est décédée Colette Cloutier, fille de Gérard Cloutier et de Gloria Lebrun, demeurant 956 Oxford. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4305 ouest, rue Notre-Dame,

à 10 heures pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Jacques) — Accidentellement, au chemin St-Martin, à St-Louis de Terrebonne, le 19 septembre 1966, à l'âge de 22 ans, est décédé Jacques Couture, fils de M. Saida Couture et de Théodora Belisle, demeurant 11,853, rue Henault. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée
5001, Boul. Henri-Bourassa
coin Ste-Gertrude

à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Paretns et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Philomène) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 95 ans 10 mois, est décédée Mme veuve Arsène Demers, née Philomène Beaudoin, demeurant à la Providence Auclair. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Dallaire et Vandelac Ltee,
4340 rue St-Denis,

à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera celebré à 9 hres et de là au cimetiere de St-Gabriel-de-Brandon, lieu de la sepulture, ou un libera sera chanté à 11.45 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLONGCHAMPS (Joseph) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Deslongchamps, époux de Lucienne Larivee. Il laisse dans le deuil sa fille, Mme Pierre Sylvestre (Thérese), son frère Euclide, sa soeur Eva. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funebre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc,
185, rue de Castelnau Est

à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera celebré à 10 hrs, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBEAU (Arthur) — A St-Paul-l'Ermite, le 22 septembre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Dubeau, époux de Florida Trudel, demeurant à 290 Notre-Dame, St-Paul-l'Ermite. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire

Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny,

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Paul-l'Ermite, où le service sera celebré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Leatitia) — A Montréal-Nord, le 22 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve J.-C. Duquette, née Leatitia (Lucienne) Villeneuve. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3925, rue Monselet

à 11 heures pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Irené) — A Ste-Ursule, le 20 septembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Irené Gagnon, époux de feu Domina Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Irené Gagnon & Fils
à Ste-Ursule

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Ursule, où le service sera celebré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUMONT (Napoléon) — A Verdun, le 22 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, 6 mois, est décédé M. Napoleon Gaumont, époux de feu Adélia Deschamps, demeurant 531 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire

L. Thériault
512, rue de l'Eglise

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera celébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Edouard-Charles) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edouard-Charles Gauthier, époux de feu Sarah Lalonde. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
6662, rue St-Denis

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Hector) — A Coteau-du-Lac, le 20 septembre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Hector Giroux, ex-chef de gare de St-Clet, époux de feu Marie-Anne Labrosse, père de Paul, Jean, Mme Omer Bourbonnais (Jacqueline), Mme Jean-Louis Merizzi (Suzanne), Mme Albert Ladouceur (Pierrette), Mme Yvon Biard (Denise). Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Pilon et Fils
St-Clet

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOTTE (Gabrielle) — A Hawkeshury, le 22 septembre 1966 à l'âge de 45 ans est décédée Mlle Gabrielle Hotte, fille de feu Adelard Hotte, et de feu Euphrésine Tourangeau. Elle laisse 3 frères: Théophile, de Chute à Blondeau, Arthur et Alphonse, de l'Orignal, 4 soeurs: Mme Wilfrid Gour (Florina), d'Alfred, Mme Alderic Marleau (Orilda), Mme Henri Duval (Anna), de Dalkeith, Mme Jules Marleau (Marie-Berthe), de Ste-Anne-de-Bellevue. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire

Quenneville Ltée
1243, rue Lansdowne, Hawkeshury

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal, Ontario, où le service sera celebré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Maurice) — A Duvernay, ville de Laval, le 22 septembre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé Maurice Jean, époux de Jeanne Thibault. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira

de la paroisse St-Maurice
2000 rue Champs-Fleury, Duvernay

pour se rendre à l'église St-Maurice où le service sera celebré à 9 h. et de là au cimetiere de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Roland Bisson Inc.

JEANRIE (Amédée) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 78 ans, est decédé M. Amédee Jeanrie, epoux de Bernadette Lemery, demeurant 10,424 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funebre partira des salons

Urgel Bourgie Ltee
745 rue Cremazie est

à 1 hre, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Jovite, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Pulcherie) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 79 ans, est decédée Mme Joseph-Alfred Laberge, née Pulcherie Desilets, demeurant à Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbeault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Lucienne) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Joseph Albert Lacombe, née Lucienne Hetu, demeurant 7535 Boyer. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, est, rue Jean-Talon

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera celebré à 9 hrs et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Alice) — A Jacques-Cartier, le 22 septembre 1966, à l'âge de 49 ans, est décédée Alice La Vallière, épouse de feu Albert Laflamme, demeurant 1255 St-Alexandre. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche et Fils Inc.,
1370, chemin Chambly,

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée, où le service sera celebré à 9 h. 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Oscar) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé Oscar Lafontaine, époux d'Aurore Lemieux. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funebre partira des salons

Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMEE (Delia) — A Montréal, le 23 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Charles Laramee, née Delia Masnard, demeurant 6561, 2e Avenue, Rosemont, mère de Louis, gérant district de la Brasserie O'Keefe, et de Lucille (Mme R. Sgroi). Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funebre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e Avenue, Rosemont

pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera celebré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Louis) — Accidentellement, à St-Hermas, le 21 septembre 1966, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Louis Laurin, fils d'Oscar Laurin et de feu Aida Hamelin. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira

de la demeure de son père,
St-Hermas,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 heures p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : J.-P. Filion, St-Hermas.

LAVOIE (Pierre) — A Pont-Viau, le 22 septembre 1966, à l'âge de 45 ans, est décédé Pierre Lavoie, fils de Léo Lavoie et d'Elizabeth McPherson, demeurant 269 St-Hubert. La cérémonie des anges aura lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Filiatreault,
90, boul. Levesque,

pour se rendre à l'église St-Christophe, où la cérémonie sera célébrée à 3 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBOEUF (Emile) — A Terrebonne, le 21 septembre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Emile Leboeuf, époux d'Eva Dutemple, demeurant 1160, rue Hall, Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame-Ouest

à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Irenée, où le service sera célébré à 9.30 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Hélène) — A St-Lin, le 22 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Mathias Leveille, née Helène Beaudoin. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Joly et Fils Ltée
256, 12e avenue, St-Lin,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Henri) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 82 ans 10 mois, est décédé M. Henri Marchand, retraité de la Banque Canadienne Nationale, époux de Gabrielle Hardy, demeurant 1980 boul. St-Joseph est. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4737 rue de Lorimier

à 11 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 11 hrs 30, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARIN (Edmond) — A Verdun, le 22 septembre 1966, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Edmond Marin, fils de feu Alcide Marin et de Mary Burns, demeurant 339, 4e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault
512, rue de l'Eglise

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Marie-Ange) — A Montréal, le 21 septembre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Eugène Martin, née Marie-Ange Germain, demeurant 5534, Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier

à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McSWEEN (Florian) — A Montréal, le 20 septembre 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Florian Mc Sween, époux de Ernestine David, demeurant 1855 rue Sicard. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Dallaire,
Bonneville & Gingras, Ltee,
4504, rue Ste-Catherine Est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clement de Viauville ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Aurebella) — A Laval-des-Rapides, le 22 septembre 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Aurebella Michaud, épouse de feu H. P. Young, demeurant 493, boul. des Prairies. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Filiatreault,
76, boul. Dussault,

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetiere de la Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (G. Albert) — Subitement à Montréal, le 20 septembre 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé G. Albert Monette, ingénieur, époux de Lucille Beaubien, père de Robert, Louise et Diane. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc,
130, boul. Henri-Bourassa Est,

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetiere de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Raoul) — A Montréal, le 22 septembre 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé Raoul Nadon, époux de Marie-Anna Guernon, autrefois de Ste-Rose, demeurant 365, boul. Gouneau, Pont-Viau, ex-employé au bureau des Postes à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M.-D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose, Ste-Rose
(Ville de Laval),

à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetiere de St-Jérôme, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORRIS (William) — A l'hôpital Royal Victoria, le 21 septembre 1966, dans sa 71e année, est décédé William Charles Norris, époux bien-aimé de Bessie Cleary, et père de Marjorie (Mme D. Warner), Dorothy (Mme H. Stegmayer), William jr, Charles et Alisa (Mme M. Peever). La dépouille mortelle est exposée à la

Maison funéraire Rosedale
4811, chemin de la Côte-des-Neiges.

Le service aura lieu à l'église Mac-Dicar Memorial, à 10 h. du matin samedi, de là au cimetière Memorial Park.

In memoriam

LACHAPELLE (Joseph) — Nous recommandons à vos prières Monsieur le chanoine Joseph Lachapelle, ancien curé de St-Placide-de-Béarn, prêtre du diocèse de Timmins, décédé le 25 août 1966. Monsieur le chanoine Joseph Lachapelle était membre de la Société d'une messe.

MESSE ANNIVERSAIRE



ZEPHIRIN CLOUTIER

Le 1er octobre 1966, à 8 heures p.m. en l